

Rapport annuel

2008

DEXIA CRÉDIT LOCAL

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DEXIA

SOMMAIRE

1 Présentation générale p. 1

Profil Dexia	p. 1
Message du président du conseil d'administration et de l'administrateur délégué de Dexia SA	p. 2
Profil Dexia Crédit Local	p. 4
Message du directeur général de Dexia Crédit Local	p. 5
Chiffres clés 2008	p. 6
Conseil d'administration (mars 2009)	p. 7
Organigramme (mars 2009)	p. 8
Principales filiales et participations	p. 9
Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia	p. 10

2 Rapport de gestion p. 11

Activité au cours de l'exercice écoulé	p. 12
Gestion des risques	p. 23
Résultats de l'activité	p. 35
Données concernant le capital et l'action	p. 42
Informations sociales et environnementales	p. 44
Mandats et rémunérations des mandataires sociaux	p. 50
Faits marquants et perspectives	p. 60

3 Gouvernance et contrôle interne p. 63

Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce	p. 64
Rapport des commissaires aux comptes	p. 80

Le rapport annuel est consultable sur Internet, à l'adresse suivante : www.dexia-creditlocal.fr

4 Comptes consolidés p. 81

Bilan consolidé	p. 82
Compte de résultat consolidé	p. 84
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 85
Tableau des flux de trésorerie consolidés	p. 87
Trésorerie et équivalents de trésorerie	p. 88
Annexe aux comptes consolidés	p. 89
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p. 182

5 Comptes annuels p. 185

Bilan	p. 186
Engagements hors bilan	p. 188
Compte de résultat	p. 189
Annexe aux comptes annuels	p. 190
Rapport général des commissaires aux comptes	p. 233

6 Assemblée générale p. 235

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	p. 236
Propositions de résolutions à l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2009	p. 237

7 Renseignements de caractère général p. 239

Informations juridiques et administratives	p. 240
Contrôleurs légaux	p. 243
Document de référence – Attestation du responsable	p. 244
Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 20 mars 2009)	p. 245
Tableau des correspondances	p. 249

Document de référence 2008

Profil Dexia

Dexia est une banque européenne, qui compte 36 760 collaborateurs au 31 décembre 2008. À la même date, ses fonds propres de base s'élèvent à EUR 17,5 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la banque du secteur public, proposant des solutions bancaires et financières

complètes aux acteurs locaux du secteur public, et sur la banque de détail et commerciale en Europe, principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie.

MÉTIER

Public and Wholesale Banking

Dans la lignée du plan de transformation lancé par Dexia en novembre 2008, le métier *Public and Wholesale Banking* a été réorganisé pour tenir compte de l'environnement de marché actuel. L'activité se recentre sur les marchés où le groupe bénéficie d'une franchise commerciale solide, d'une capacité de financement à long terme et d'un potentiel de croissance rentable.

Les franchises commerciales en France, en Belgique, au Luxembourg, ainsi qu'en Italie et dans la péninsule ibérique ont été confirmées et ces marchés resteront fondamentaux pour le métier. Dexia maintiendra sa présence en Allemagne, au Japon et en Suisse pour conserver des plateformes d'accès aux sources de refinancement. Les activités au Royaume-Uni et aux États-Unis seront réduites significativement.

La crise financière actuelle ne met en cause ni la solvabilité de nos clients, ni leurs besoins en matière de financements. Dexia reste, sur ses marchés principaux, un acteur majeur du financement des équipements collectifs et des infrastructures, des secteurs de la santé et du logement social, et de l'économie sociale.

La stratégie de Dexia pour les activités de *Public and Wholesale Banking* vise à élargir la gamme de produits et de services proposée aux clients.

Cette approche, déjà effective en Belgique, permettra au groupe d'aller au-delà de son rôle de prêteur spécialisé pour mieux servir une base de clientèle élargie.

Banque de détail et commerciale

Dexia est une banque européenne de premier plan, qui se classe parmi les trois principales banques de Belgique⁽¹⁾ et du Luxembourg⁽²⁾ et qui détient une position solide en Turquie. Elle est également présente en Slovaquie. La banque propose une gamme complète de services de **banque de détail, commerciale et privée** ainsi que des produits d'**assurance** à plus de six millions de clients.

Ce métier inclut également les activités d'**asset management** et de **services aux investisseurs**. Au 31 décembre 2008, les actifs sous gestion de Dexia Asset Management s'élèvent à EUR 79 milliards. L'activité de services aux investisseurs est menée par RBC Dexia Investor Services, une *joint venture* avec la Banque Royale du Canada, qui met son savoir-faire à la disposition d'institutions du monde entier dans le domaine de la banque dépositaire globale, de l'administration de fonds et de fonds de pension et de services aux actionnaires. Au 31 décembre 2008, le total des actifs sous administration s'élève à USD 1 900 milliards.

NOTATIONS

Les principales entités opérationnelles du groupe, Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg, sont notées⁽³⁾ A+ par Fitch, A1 par Moody's et A par Standard & Poor's.

Trois des filiales européennes de Dexia émettent des obligations sécurisées notées triple A.

(1) Source : Febelfin (Fédération belge du secteur financier), *Les banques en 2007. Données individuelles*.

(2) Source : KPMG/Luxemburger Wort, *Luxemburg Banks. Insights 2008*.

(3) Au 9 avril 2009.

Message du président du conseil d'administration et de l'administrateur délégué de Dexia SA



JEAN-LUC DEHAENE

*Président du conseil d'administration
de Dexia SA*



PIERRE MARIANI

*Administrateur délégué,
président du comité de direction de Dexia SA*

L'année 2008 a été marquée par une crise grave et profonde qui a balayé les marchés financiers et qui a lourdement affecté Dexia. L'annonce, au début de l'automne, de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers a brusquement révélé les déséquilibres du secteur financier qui n'ont pas épargné notre groupe. Une trop grande exposition aux risques du marché américain a fragilisé la confiance des opérateurs de marché dans la solidité de notre banque et la contraction du marché interbancaire a conduit, fin septembre, à une crise aiguë de liquidité. Nos actionnaires et les États français et belge ont participé à hauteur de 6,0 milliards d'euros à l'augmentation de capital de Dexia annoncée le 30 septembre 2008 afin de rétablir la solvabilité du groupe. Par ailleurs, le 9 octobre 2008, les États français, belge et luxembourgeois ont accordé leurs garanties notamment à certaines nouvelles émissions afin d'assurer la liquidité du groupe.

La crise financière a mis en exergue la nécessité d'appliquer plus que jamais une stricte discipline bancaire au sein du groupe et de revoir en profondeur le portefeuille et le mode de développement de Dexia, ainsi que le mode de financement de ses engagements long terme pour faire face à ces nouvelles contraintes.

Appelés à la tête du groupe dans ces circonstances difficiles, nous avons, ensemble, pris les mesures d'urgence qu'imposait cette situation dégradée et immédiatement travaillé à redéfinir les bases assainies sur lesquelles rebâtir l'avenir de Dexia.

Appuyés par une nouvelle équipe de management resserrée et composée de banquiers expérimentés, nous avons annoncé un ensemble de mesures essentielles et vitales pour l'entreprise. Tout d'abord, nous avons engagé la cession des activités d'assurance de FSA, filiale américaine de rehaussement de crédit et facteur important de la crise de confiance que subissait Dexia, en signant un accord de vente de FSA avec Assured Guaranty, tout en conservant USD 17 milliards d'actifs, logés au sein de l'activité *Financial products*, sur laquelle les États belge et français apportent une garantie. FSA, qui a contribué pour EUR 3,1 milliards à la perte 2008 de Dexia, ne constitue désormais plus un risque pour la solvabilité du groupe, qui s'établit à un niveau élevé par rapport au secteur.

Nous avons ensuite redéfini les mesures nécessaires pour réduire les déséquilibres : c'est l'objet du plan de transformation présenté le 14 novembre 2008 et mis en œuvre depuis cette date. Il s'articule autour de trois axes fondamentaux pour l'avenir de Dexia : la réduction du profil de risque du groupe, la priorité donnée aux clients et aux métiers historiques et l'adaptation de la structure de coûts.

Tout d'abord, outre l'accord de cession de FSA, la réduction du profil de risque passe par une limitation des activités de marché et un arrêt des activités de *trading* pour compte propre. La gestion de la trésorerie et le contrôle du risque ont été centralisés. Les activités d'investissement en titres obligataires ont été arrêtées et les encours correspondants encore inscrits au bilan seront progressivement réduits.

Ensuite, il convenait de repenser le développement des métiers du groupe. La rentabilité future de Dexia nécessite un recentrage sur les métiers – le financement des collectivités publiques et la banque commerciale – et les marchés principaux du groupe – France, Belgique, Luxembourg, Turquie, Italie et péninsule ibérique. Au-delà des pertes strictement liées aux effets de la crise, les métiers historiques de Dexia ont démontré une bonne résistance, ainsi en atteste l'encours total des dépôts de la banque, qui a retrouvé fin décembre 2008 un niveau supérieur à celui de septembre 2008. La mise en œuvre du plan de transformation se traduira, en 2009, par l'arrêt des activités de financement public en Australie, en Europe de l'Est (hors Slovaquie), au Mexique, en Inde et en Scandinavie. Dexia maintiendra seulement des plateformes d'accès aux financements locaux au Japon, en Allemagne et en Suisse. Enfin, les activités de la banque au Royaume-Uni et aux États-Unis seront significativement réduites.

Le plan de transformation repose sur un effort partagé entre salariés, dirigeants et actionnaires. Une réduction des coûts de l'ordre de 15 % sur trois ans a débuté et vise à rendre à Dexia l'efficacité et l'agilité indispensables à son développement rentable. La diminution des effectifs, rendue nécessaire pour adapter notre organisation au nouvel environnement de marché et au recentrage des activités, est engagée dans le respect des règles de dialogue social qui a toujours prévalu au sein de Dexia. Les dirigeants ne recevront pas de bonus au titre de l'année

2008. Enfin, compte tenu de la perte nette de EUR 3 326 millions au titre de 2008, et à titre exceptionnel, le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale de ne pas verser de dividende 2008 aux actionnaires.

Certes l'année 2009 s'annonce difficile, et l'environnement économique ne donne pas de signes d'amélioration à court terme, mais Dexia peut s'appuyer sur des atouts solides pour retrouver la rentabilité. Tout d'abord, Dexia peut compter sur le soutien sans faille de ses actionnaires, notamment des gouvernements français, belge et luxembourgeois qui ont su trouver les moyens de maintenir la liquidité et le crédit de la banque. Dexia dispose, ensuite, d'une franchise de clientèle dont la fidélité, rudement mise à l'épreuve, ne s'est pas démentie. Enfin, la banque est forte de ses équipes et collaborateurs qui se mobilisent sans relâche pour trouver des solutions et poursuivre leur travail de terrain au plus près des clients.

Bénéficiant d'une expertise reconnue sur ses marchés principaux et d'une discipline retrouvée, Dexia saura apporter à ses clients les services qu'ils attendent et redonner à ses actionnaires des perspectives d'avenir. C'est là ce qui fonde notre profonde confiance dans la capacité de Dexia à retrouver le chemin de la rentabilité et d'un développement maîtrisé.

Profil Dexia Crédit Local



LA BANQUE DE LA VIE LOCALE

Dans un contexte de crise financière globale, Dexia Crédit Local a recentré ses activités sur ses marchés historiques – France, Italie, Espagne – et enrichi son métier traditionnel de prêteur, pour jouer pleinement son rôle de banque experte du secteur local, faisant ainsi écho à l'activité de ses sociétés sœurs Dexia Banque en Belgique et Dexia BIL au Luxembourg.

Dexia Crédit Local maintient également une présence experte en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne et en Allemagne, à la fois vis-à-vis des acteurs locaux et des investisseurs spécialisés et reste, dans l'ensemble de ces territoires, un leader du financement des grandes infrastructures essentielles au développement de la vie locale.

En France, où le métier Public & Wholesale Banking s'exerce depuis l'origine du groupe, Dexia Crédit Local s'adresse à l'ensemble des acteurs qui concourent au développement des infrastructures et des services citoyens. La banque déploie à leur intention une gamme élargie de produits et de services bancaires. Grâce à son expertise partagée et à ses actions partenariales, la banque a tissé des relations de confiance avec les acteurs locaux. Son ambition est de répondre à l'ensemble de leurs besoins financiers, au sein d'une relation globale et durable.

Au cœur des régions, son réseau commercial entretient un dialogue de proximité avec ses clients et, en s'appuyant sur des pôles de compétence spécialisés, mobilise tout son savoir-faire pour répondre aux enjeux de la vie locale.

Partenaire engagé, Dexia Crédit Local favorise l'apprentissage de la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie locale avec la Fondation Dexia France.

Dexia Crédit Local est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de son activité en France.

Une gamme de services bancaires enrichie...

- financements court terme et long terme
- gestion de dette
- flux bancaires
- financements d'actifs et de projets
- financements locatifs et partenariats public-privé (PPP)
- gestion d'actifs et de dépôts
- assurances et services
- ingénierie sociale, CESU

... dédiée à l'ensemble des acteurs du monde local

- collectivités locales
- santé
- habitat et aménagement
- publicorp (entreprises privées, fournisseurs des collectivités locales)
- assurance
- établissements publics, universités, économie locale et sociale

Message du directeur général de Dexia Crédit Local



PASCAL POUELLE

Directeur général de Dexia Crédit Local

Annus horribilis pour la communauté financière, l'année 2008 n'aura pas épargné Dexia Crédit Local. C'est avec une perte nette part du groupe de EUR 3,6 milliards, après une recapitalisation d'un montant équivalent et au prix de la garantie que nous accordent depuis l'automne les gouvernements belge, français et luxembourgeois que se clôt cet exercice.

Entièrement dédié au métier du Public & Wholesale Banking, métier exercé également par les banques universelles belge, luxembourgeoise et turque du groupe, Dexia Crédit Local a notamment souffert en 2008 des graves difficultés de sa filiale américaine FSA. Hors FSA, l'année se solde par un « petit équilibre ».

Fondé sur l'hypothèse d'un accès libéral permanent à la liquidité des marchés, le développement du groupe Dexia Crédit Local s'était axé, depuis plusieurs années, sur une croissance délibérée en volume : croissance par un développement international ambitieux du *Public Finance* ; croissance par la constitution de portefeuilles obligataires, au départ proches de son métier d'origine, plus largement diversifiés ensuite. En dépit de l'arrêt brutal de cette quête de volumes au second semestre, l'année se termine, par effet d'inertie et en raison de la maturité très longue de nos encours, sur une croissance de nos encours⁽¹⁾ de 14 % à EUR 326 milliards.

Inscrit dans le plan de transformation du groupe Dexia, le redressement de Dexia Crédit Local, engagé dès l'automne, se décline en trois volets : réduction du profil de risque, avec la cession de l'activité d'assurance de FSA,

(1) Hors actifs FSA, hors concours interbancaires.

l'arrêt des activités de marché pour compte propre, la gestion en extinction des portefeuilles obligataires et le pilotage serré des risques de liquidité ; réduction de notre base de coûts, notamment par un recentrage marqué de notre dispositif international et par une simplification de notre gouvernance et de certains de nos fonctionnements ; redéfinition de notre métier de Public & Wholesale Banking, de ses objectifs et de ses ambitions.

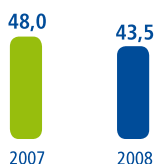
Cette transformation s'appuie sur des atouts maîtres : une expertise hors pair du financement du secteur local et des financements de projets, fondée sur une expérience de plus de vingt ans et un engagement permanent auprès de nos clients ; des méthodes et un savoir-faire très aboutis en matière d'adossés d'actifs long terme avec notamment des filiales d'émission d'obligations financières de première qualité ; un patrimoine humain irremplaçable, soudé par une forte culture d'entreprise et par un engagement fort à notre relation client.

Sortant d'une crise historique qui lui a permis de mesurer la fidélité de ses clients, le support de ses actionnaires et la solidité de ses équipes, le groupe Dexia, dans son métier de Public & Wholesale Banking, met tout en œuvre pour continuer, dans les pays où il confirme sa présence, de servir ses clients, acteurs du développement du secteur local, en mettant à leur disposition un bilan rééquilibré, son expertise et ses savoir-faire incomparables, notamment en matière de financement d'équipements collectifs et d'infrastructures essentielles, et sa volonté de *leadership* maîtrisé, durable et rentable.

Chiffres clés 2008

FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ⁽¹⁾⁽²⁾

(EUR milliards)

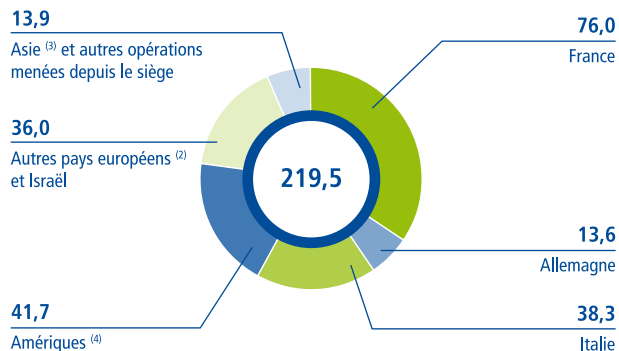


(1) Engagements nouveaux, hors FSA.

(2) Pour avoir un périmètre de comparaison cohérent entre l'année 2008 et l'année 2007, l'année 2007 a été retraitée afin de faire apparaître l'activité de prêt sans inclure les données relatives aux titres.

ENCOURS DE CRÉDIT À MOYEN ET LONG TERME PAR PAYS ⁽¹⁾

(EUR milliards)



(1) Y compris Allemagne.

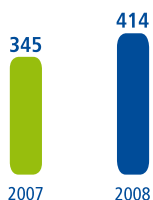
(2) Péninsule ibérique, Grande-Bretagne, Europe centrale et orientale, Suède, Suisse.

(3) Australie et Japon.

(4) Y compris Mexique.

BILAN ET RÉSULTAT

Total du bilan
(EUR milliards)



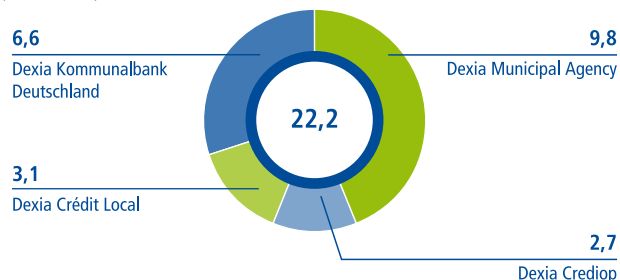
Résultat net part du groupe
(EUR milliards)

Année	Résultat net part du groupe (EUR milliards)
2007	0,979 ⁽¹⁾
2008	-3,556

(1) Conformément à l'application du texte IFRIC 11, le résultat net a été revu et diminué de EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

COLLECTE DES RESSOURCES LONG TERME

(EUR milliards)



NOTATIONS LONG TERME DES AGENCES DE RATING

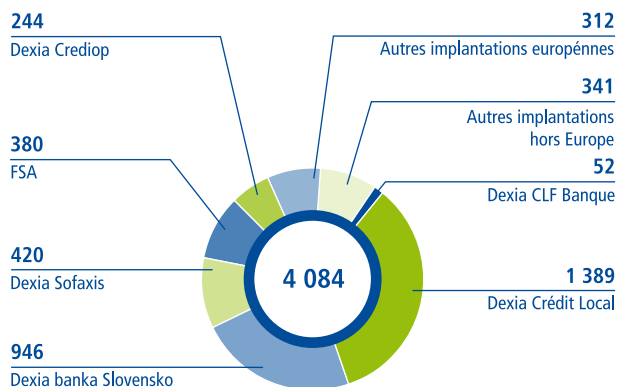
Au 31 mars 2009

	Fitch	Moody's	Standard & Poor's	DBRS
Dexia Crédit Local	AA- ^(*)	A1	A	AA (low)
Dexia Municipal Agency	AAA	Aaa	AAA	
Dexia Kommunalbank Deutschland			AAA	
Financial Security Assurance Inc.	AAA	Aa3	AAA	
Dexia Crediop	A+	A2	A	
Dexia Sabadell		Baa2		

(*) A+ à compter du 9 avril 2009.

COLLABORATEURS DU GROUPE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Au 31 décembre 2008



Conseil d'administration (mars 2009)

président
Jean-Luc Dehaene
président du conseil d'administration de Dexia SA
membre du parlement européen

directeur général
Pascal Poupelle

La Fédération Nationale des Travaux Publics
représentée par Patrick Bernasconi, président

La Fédération Française du Bâtiment
représentée par Didier Ridoret, président

Jean-Pierre Brunel
avocat

Christian Costrejean
chargé de mission au sein du Département Participations
et Développement de la Caisse des Dépôts

Philippe Duron
député du Calvados, maire de Caen

Jean-Pol Henry
vice-président honoraire de la chambre des représentants (Belgique)

Pierre Mariani
administrateur délégué de Dexia SA,
président du comité de direction de Dexia SA

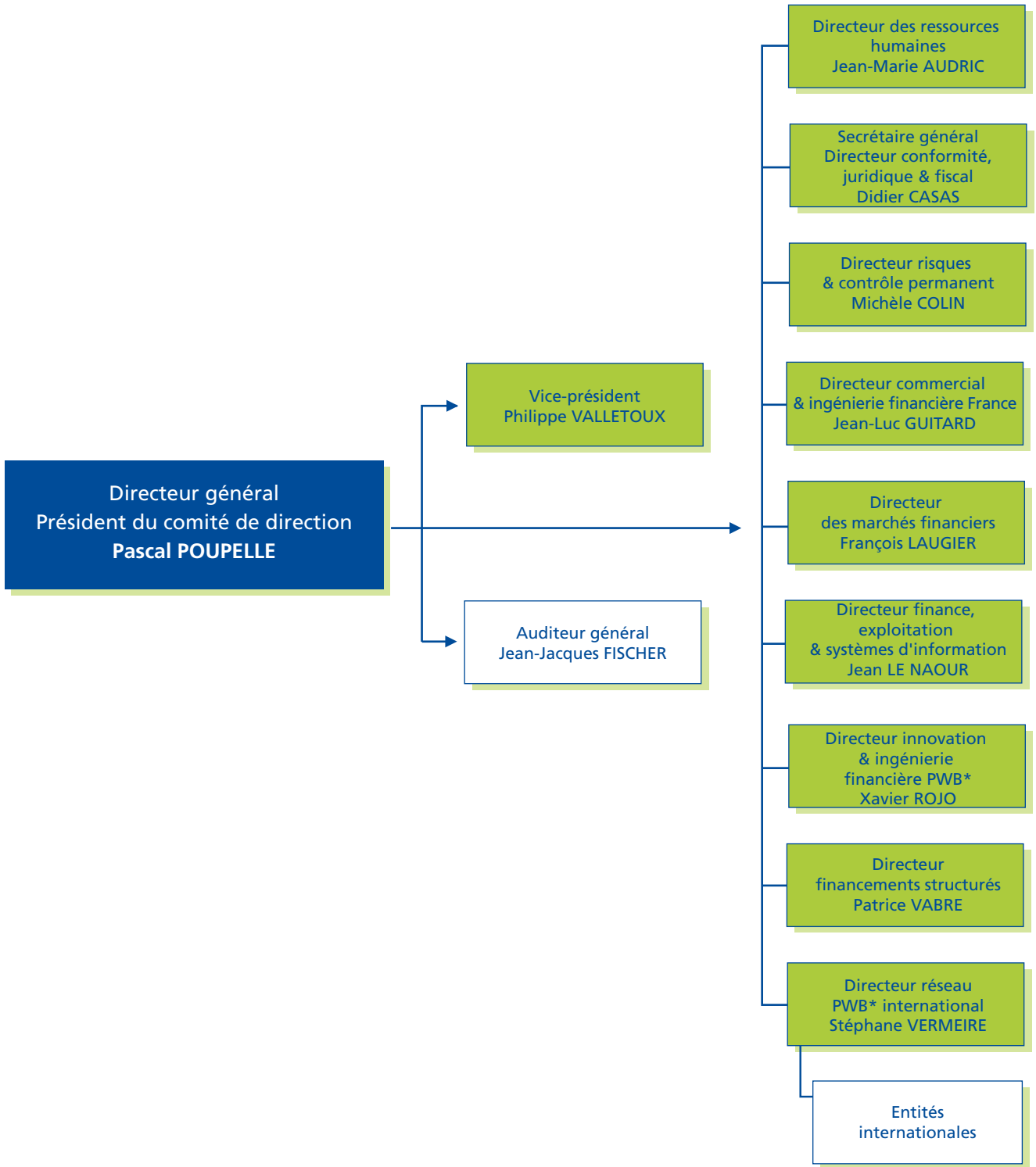
Philippe Rucheton
Chief Financial Officer de Dexia SA
membre du comité de direction de Dexia SA

Antoine Rufenacht
maire du Havre

Francine Swiggers
président du comité de direction du groupe ARCO

René Thissen
député, conseiller communal de Waimès (Belgique)

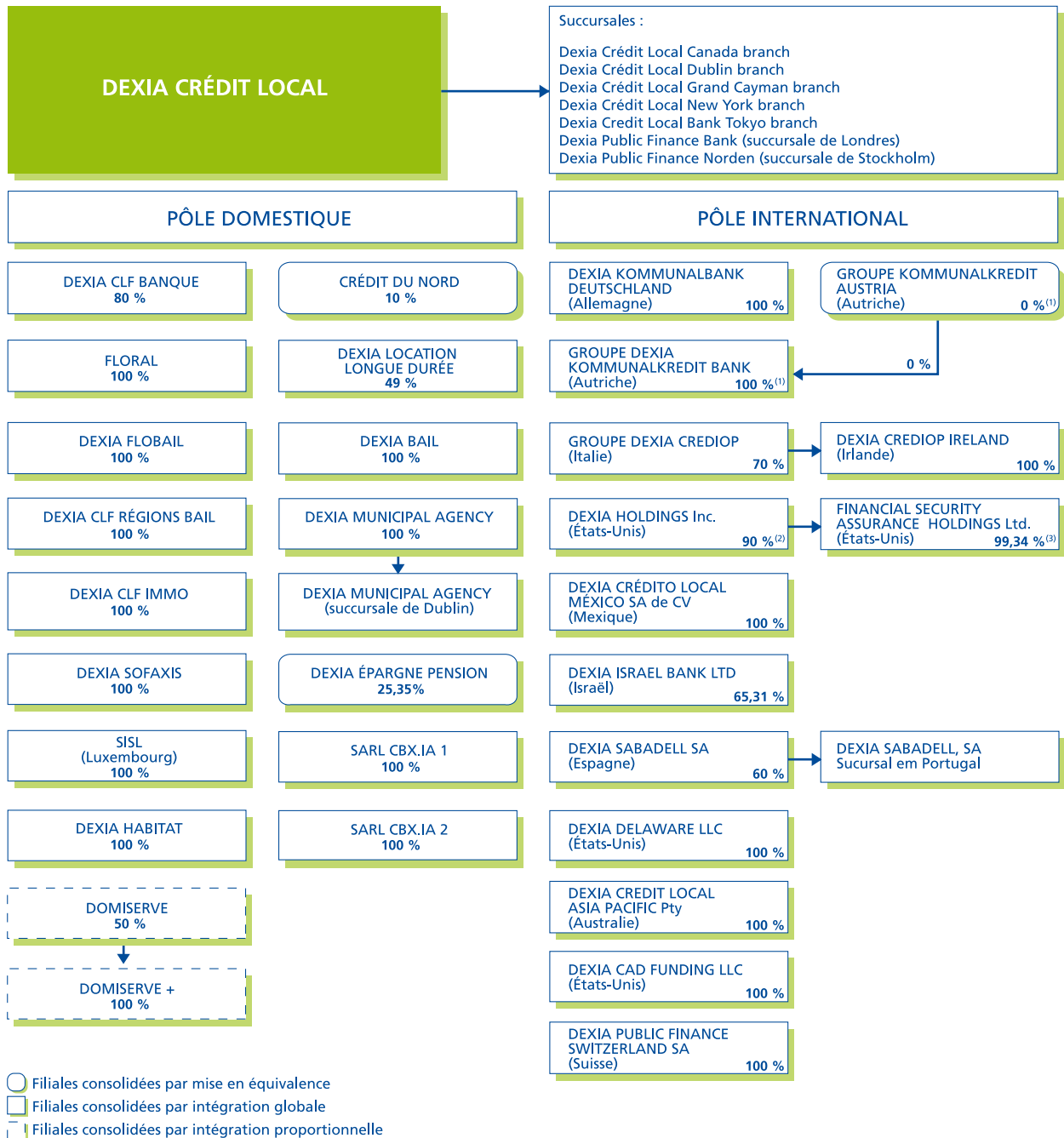
Organigramme (mars 2009)



 Membres du comité de direction

* Public & Wholesale Banking

Principales filiales et participations

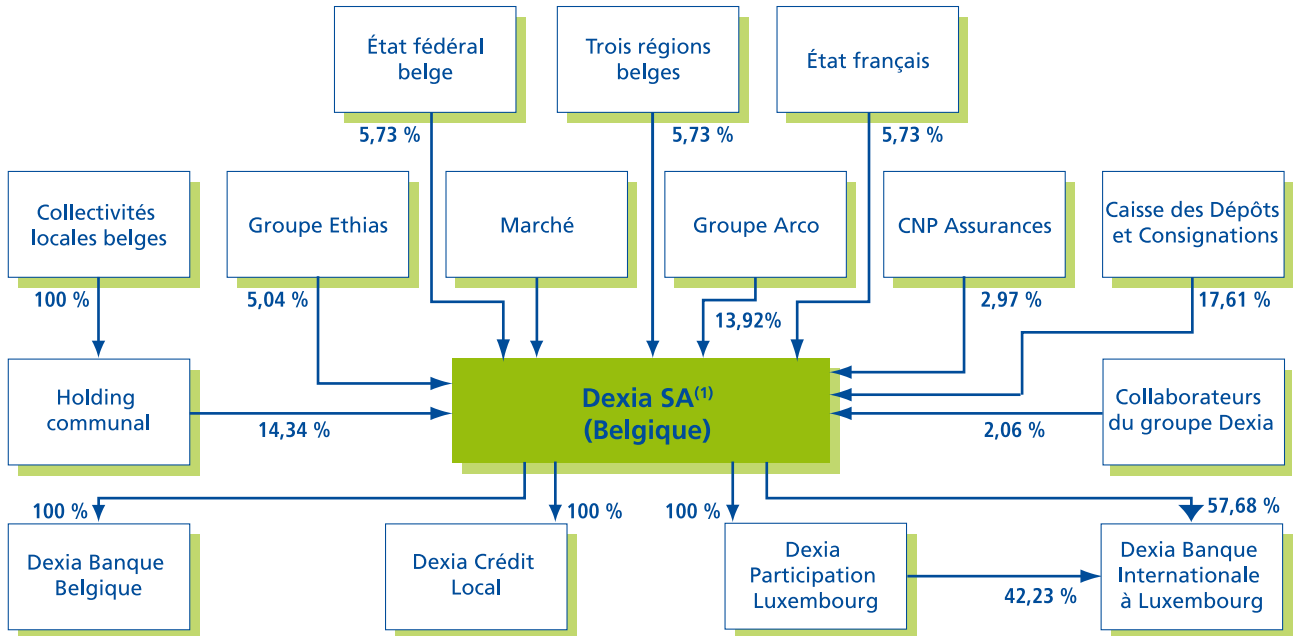


(1) Au cours du 1^{er} trimestre 2009, Dexia Crédit Local a cédé sa participation dans Kommunalkredit Austria (KA) à l'État autrichien et a racheté la participation de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank (DKB). À l'issue de cette cession, Dexia Crédit Local détient 100 % de DKB et ne détient plus aucun droit dans KA. KA a été déconsolidé à compter du 1^{er} octobre 2008.

(2) Les 10 % restants sont détenus par Dexia SA.

(3) Le groupe Dexia a annoncé mi-novembre 2008 la cession des activités d'assurance de FSA, hors portefeuille Financial products, au groupe Assured Guaranty. Compte tenu de ces éléments, les activités vendues sont présentées comme destinées à la vente au 31 décembre 2008.

Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia



(1) Le titre Dexia se négocie sur le marché Euronext Bruxelles ainsi qu'à la bourse de Luxembourg.

2 Rapport de gestion

Activité au cours de l'exercice écoulé 12

1. Commentaires généraux (synthèse) 12
2. Secteur public local 13
3. Financements de projets long terme..... 16
4. Activité d'assurances (Dexia Sofaxis) 18
5. Dépôts & gestion d'actifs..... 18
6. Collecte des ressources et marchés financiers 19
7. Financial Security Assurance (FSA)..... 22

Gestion des risques 23

1. Risque de contrepartie..... 24
2. Risques financiers 26
3. Risques juridiques..... 28
4. Risques opérationnels..... 28
5. Sécurité des systèmes d'information 29
6. Instances de gestion du risque..... 29
7. La sécurité des moyens de paiement..... 30
8. La supervision des risques dans les filiales et succursales 31
9. Le suivi des risques FSA 31
10. Les portefeuilles de Dexia Crédit Local et FSA 31

Résultats de l'activité 35

1. Comptes consolidés 35
2. Comptes annuels 39
3. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 41

Données concernant le capital et l'action 42

1. Montant du capital social et nombre d'actions le composant 42
2. Délégations en matière d'augmentation de capital..... 42
3. Répartition du capital social..... 42
4. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices 43

Informations sociales et environnementales 44

1. Gestion des ressources humaines..... 44
2. Développement durable..... 45

Mandats et rémunérations des mandataires sociaux 50

1. État des fonctions et des mandats..... 50
2. Rémunérations et engagements 55

Faits marquants et perspectives 60

1. Faits marquants 60
2. Perspectives..... 62

Activité au cours de l'exercice écoulé

1. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (SYNTHÈSE)

1. L'encours des opérations commerciales réalisées avec la clientèle à fin décembre 2008 qui s'établit à EUR 219 milliards, est en progression de 11 % par rapport à fin décembre 2007. Cette hausse concerne la plupart des implantations. Les capitaux nets assurés de FSA qui s'élèvent à USD 632 milliards sont restés stables avec une hausse de 1,5 % par rapport à fin décembre 2007.

2. Suite à la crise financière et à la décision d'arrêter l'achat de papiers obligataires dans la plupart des pays, les commentaires porteront exclusivement sur la production de prêts. Pour avoir un périmètre de comparaison cohérent entre l'année 2008 et l'année 2007, l'année 2007 a été retraitée afin de faire apparaître l'activité de crédit bancaire sans inclure les données relatives à l'achat de papiers obligataires.

La production globale de prêts, hors activités obligataires, qui s'élève à EUR 43 486 millions, a diminué de 9 % par rapport à fin décembre 2007. Cette réduction est la traduction d'une politique volontariste de remontée des marges d'une part et d'autre part de la décision d'arrêt total de la production au 4^e trimestre en lien avec la crise de liquidité.

- Sur le secteur public, la production de prêts qui s'élève à EUR 34 396 millions, enregistre une baisse de 11 % par rapport au volume enregistré à fin décembre 2007.
- Sur le secteur des financements de projets, la production de prêts réalisée à fin décembre 2008, qui s'élève à EUR 9 090 millions, est en baisse de 4 % par rapport à fin décembre 2007. La France, le siège international et l'Espagne ont représenté environ 50 % de l'activité de l'année.

Cette activité se répartit pour 29 % sur des clients ayant des revenus provenant du secteur public, pour 42 % sur des clients intervenant dans des activités régulées par le secteur public, et pour 29 % pour des clients intervenant dans la sphère privée.

En dépit d'une plus grande sélectivité, Dexia a globalement maintenu son positionnement en tant que MLA (*Mandated Lead Arranger*) en 2008 : Dexia vient d'être classé par *Euromoney/Dealogic* 4^e banque parmi les MLA pour les financements de projets tous secteurs et toutes zones géographiques confondues et 6^e par Thomson/Reuters. Par ailleurs, Dexia a été classé par *Euromoney* 1^{re} en Europe et 1^{re} pour les PPP (partenariats publics privés) et par *Infrastructure Journal* 2^{nde} pour les énergies renouvelables.

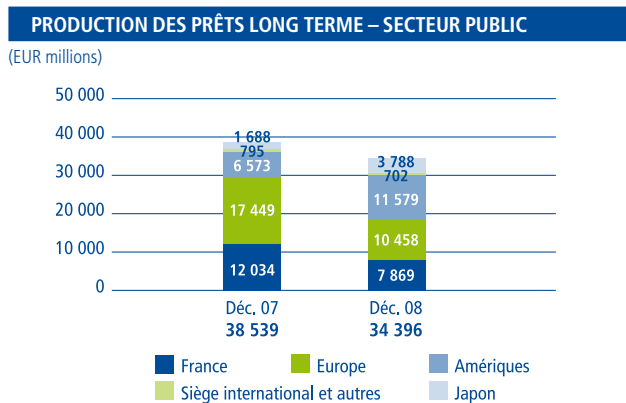
3. Le volume de production – primes brutes et marges d'intérêts actualisées – enregistré par FSA à fin décembre 2008 s'élève à USD 663 millions, en baisse de 48 % par rapport au volume enregistré à fin décembre 2007. La part de l'activité municipale aux États-Unis dans la production est de 88 %, le volume d'activité ayant été fortement réduit dans le marché ABS (*Asset Backed Securities*).

4. Hors FSA, le total des ressources collectées s'élève à EUR 22,2 milliards (*versus* EUR 24,1 milliards au 31 décembre 2007) pour une durée de vie moyenne de 6,1 ans (*versus* 7,5 ans en 2007).

2. SECTEUR PUBLIC LOCAL

2.1 FINANCEMENTS LONG TERME

a. Activité



L'activité des prêts réalisée à fin décembre 2008 s'élève à EUR 34 396 millions.

L'activité est en baisse de 11 % par rapport à fin décembre 2007.

ÉVOLUTION PAR IMPLANTATION

France :

Au 31 décembre 2008, la production s'élève à EUR 7 869 millions, soit - 35 % par rapport à fin décembre 2007. Cette baisse résulte pour l'essentiel de la politique de remontée des marges.

La production de novembre et de décembre a pu ainsi être contenue : la diminution par rapport à novembre et décembre 2007 s'élève à EUR 3,8 milliards (- 84 %).

- La production 2008 sur le secteur des collectivités locales s'élève à EUR 4 511 millions, soit - 42 % par rapport à 2007. Cette production intègre EUR 110 millions de Prêts de refinancement aux collectivités locales (PRCL) sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) (ressource : Livret d'épargne populaire). L'encours à fin décembre 2008 s'élève à EUR 51,2 milliards, en progression de + 5 % par rapport à décembre 2007. À noter qu'en 2008, Dexia Crédit Local et HSBC ont été chefs de file de la première émission obligataire socialement responsable, qui a été lancée par la région Nord Pas de Calais pour EUR 50 millions et qui a été entièrement placée auprès d'investisseurs.
- Sur le secteur de la santé publique, la production 2008 s'élève à EUR 1 503 millions, soit - 19 % par rapport à 2007. L'encours à fin 2008 s'élève à EUR 8 milliards, en hausse de 20 % par rapport à fin 2007.
- La production du secteur des clientèles institutionnelles (EUR 1 855 millions) diminue de 22 % par rapport à 2007. 24 % de cette production sont réalisés en prêts locatifs sociaux (PLS) sur ressources apportées par la CDC après adjudication. Hors PLS, la production de ce secteur baisse de 27 %.

Avec une production de EUR 1 090 millions dont 31 % en PLS, le secteur du logement, pénalisé par la performance du financement sur ressources Livret A, baisse de 25 % par rapport à 2007.

La production 2008 du secteur de l'économie locale et sociale (EUR 766 millions) diminue de 17 % par rapport à 2007 : il y a eu peu d'opérations importantes lancées par le secteur hospitalier privé non lucratif en 2008, hormis celle des Hôpitaux privés de Metz (établissement PSPH), réalisée en co-baillage (EUR 116 millions, avec une part finale de Dexia de 55 % et un refinancement prévu auprès de la Banque Européenne d'Investissement à hauteur de 50 %).

L'encours du secteur des clientèles institutionnelles à fin décembre 2008 s'élève à EUR 12,6 milliards, en progression de 12 % par rapport à fin 2007.

Les crédits structurés, dont Dexia encadre strictement la commercialisation, représentent EUR 1 583 millions de la production annuelle. Ces crédits ne sont proposés qu'à certains clients dotés d'équipes capables d'en assurer le suivi et dont l'encours est significatif. Les équipes commerciales sont tenues de respecter des règles strictes de diversification des encours et toute proposition est précédée d'une analyse détaillée de la situation financière du client. Enfin, Dexia réalise un suivi et un accompagnement du client afin notamment d'étudier d'éventuels réaménagements des contrats de crédits en fonction des conditions de marché.

Malgré une hausse au cours du deuxième semestre, l'activité de gestion de la dette est globalement en baisse sur l'année avec un montant total d'opérations de EUR 8 409 millions en 2008, soit - 22 % par rapport à fin 2007.

La santé publique est le seul secteur où l'activité de gestion de dette est quasiment stable (- 2 %).

Allemagne : EUR 2 215 millions (- 46 %)

En 2008, l'activité de prêts à long terme aux collectivités locales en Allemagne marque un net recul par rapport à 2007 (- 46 %).

Le marché du financement long terme des collectivités locales en Allemagne a montré en 2008 de nets signes de ralentissement. L'accroissement des rentrées fiscales de ces acteurs a entraîné pour ceux-ci de meilleures conditions de liquidité avec *in fine* le remboursement de prêts. De plus, les actions intentées par des municipalités à l'encontre d'établissements bancaires allemands ont entraîné une baisse de la demande en matière de produits structurés ainsi qu'une aversion forte des collectivités locales aux produits dérivés. Dans ce contexte national, de contraction du marché et de marges structurellement basses, le renchérissement du coût des ressources a entraîné de fait dès le troisième trimestre 2008 un fort ralentissement de la production jusqu'à son arrêt total au quatrième trimestre.

Face à cette situation l'Allemagne s'est attachée à intensifier son activité de réaménagement de dette. En 2008, plus d'une cinquantaine d'opérations de gestion de dette ont été réalisées pour un montant total de EUR 870 millions. L'opération la plus marquante de l'année est le réaménagement de plusieurs prêts du Land de Berlin pour un montant total de EUR 230 millions. Une autre opération à souligner est le réaménagement d'une opération de *forfaiting* avec la ville de Hamm pour environ EUR 38 millions. On peut également citer les opérations conclues avec les villes de Bonn, de Cologne (Köln), de Dortmund et de Saarbrücken.

Amériques (hors Mexique & FSA) : EUR 11 579 millions (USD 17 028 millions) (+ 76 %)

En septembre 2008, Dexia a décidé d'arrêter toute activité nouvelle étant donné la crise sur les marchés. Par conséquent, aucune production n'a été enregistrée en *public finance* au 4^e trimestre.

La production hors bilan (*Standby Bond Purchase Agreements and Letters of Credit*) a augmenté de 70 % par rapport à 2007 pour s'établir à USD 14 476 millions. En juillet, il a été décidé de plafonner le portefeuille de ce secteur, et depuis lors, la production a largement été freinée au troisième trimestre puis complètement arrêtée au quatrième trimestre.

L'activité d'ingénierie financière municipale s'est arrêtée au 4^e trimestre 2008. Elle s'est cependant fortement développée au cours de l'année 2008 et s'établit à USD 2 301 millions (USD 257 millions en 2007).

Enfin, la succursale canadienne a réalisé une production d'USD 251 millions en 2008 au travers d'une opération de prêt long terme avec la ville de Montréal en février 2008.

Australie : EUR 173 millions (AUD 302 millions) (+ 32 %)

La croissance de la production de prêts à long terme en 2008 (+ 32 %) s'explique en particulier par le fait que cette activité n'a débuté en 2007 qu'à compter du troisième trimestre de l'année.

Le marché australien du financement long terme s'est caractérisé en 2008 par la demande de financement requise pour couvrir les besoins en infrastructures, en particulier dans le secteur du traitement des eaux usées. La majeure partie des financements accordés par Dexia aux collectivités locales de l'État de New South Wales a trait à ce secteur.

Europe centrale et orientale : EUR 1 001 millions (+ 28 %)

La zone Europe centrale et orientale est restée tout au long du premier semestre 2008 relativement épargnée par la crise de liquidité touchant les pays de l'Ouest (en grande partie parce que les marchés domestiques en monnaies locales sont restés liquides). Les pays de la zone ont donc sur cette même période été tenus relativement à l'écart du mouvement de remontée des marges constaté par ailleurs. Dans ce contexte très particulier, la nouvelle production de prêts à long terme pour la zone a été, pour des raisons commerciales de politique de marges restrictives, ralentie tout au long du premier semestre. Aucune production n'a été réalisée au cours du quatrième trimestre 2008.

Malgré cela, la production de prêts à long terme enregistre une croissance de 28 % par rapport à 2007.

Grande-Bretagne : EUR 1 678 millions (GBP 1 345 millions) (- 69 %)

La crise financière a affecté de plein fouet le marché britannique. La production de prêts à long terme en 2008 enregistre une baisse de - 69 % qui s'explique pour partie par les conséquences de la crise de liquidité et pour partie par un niveau exceptionnellement élevé de la production en 2007.

En 2008, la production de prêts à long terme a été réalisée à hauteur de 32 % sur le secteur des collectivités locales (GBP 434 millions) et à hauteur de 68 % sur le secteur du logement social (GBP 912 millions). Cette tendance en faveur du logement social s'est accentuée au cours du second semestre dans la mesure où les niveaux de marge proposés aux collectivités locales par PWLB (*Public Works Loan Board*) ne laissaient plus de place aux établissements privés.

L'activité de réaménagement de dette qui s'élève à GBP 1 127 millions à fin décembre 2008 enregistre une croissance très solide par rapport à 2007 (GBP 188 millions), avec une concentration de l'activité sur les encours du portefeuille de prêts Bradford & Bingley racheté en 2007.

Israël : EUR 185 millions (ILS 970 millions) (Stable)

La production à long terme est restée stable en 2008. Dans un contexte de crise financière, en septembre 2008, le management local de Dexia a décidé de réduire fortement son activité dans l'attente de la réouverture du marché local des émissions.

Parmi les opérations significatives à fin décembre 2008, un prêt de EUR 12 millions (ILS 65 millions) a été octroyé au conseil régional de Mate Andra et un prêt de EUR 8 millions (ILS 45 millions) a été conclu avec la municipalité de Jérusalem.

Italie : EUR 2 123 millions (- 43 %)

Depuis 2007, le secteur public italien est témoin d'une réduction importante de ses nouveaux flux de dette, principalement du fait des restrictions sur le bilan imposées aux collectivités locales par le gouvernement. De plus, en juin 2008, le gouvernement a approuvé une réglementation qui suspend la possibilité de recours aux produits dérivés par les collectivités locales. Par conséquent, depuis le début de l'année 2008, Dexia a concentré ses efforts sur la diversification, en élargissant sa clientèle cible (les sociétés de service public, le domaine de la santé, du logement social/immobilier public, les autorités portuaires et les universités...).

Ayant cette stratégie de diversification pour ligne de conduite, Dexia s'est engagé en 2008 dans des opérations comme le financement de SMAT (satellite privé, Province de Turin) dans le secteur de l'eau (EUR 50 millions), le financement d'ASAM S.p.a (satellite, Province de Milan) dans le secteur du transport (EUR 40 millions) et la ligne de crédit accordée à SEA, un satellite en charge de la gestion de deux aéroports milanais (EUR 40 millions). Dexia a aussi participé au financement de la région Campanie (EUR 889 millions) et a été *Lead Manager/bookrunner* de titres d'une maturité de 20 ans pour Cassa del Trentino, un intermédiaire financier local (EUR 75 millions).

Japon : EUR 3 788 millions (JPY 573 902 millions) (+ 125 %)

La production de prêts à long terme enregistre une croissance importante en 2008. Pour autant, la comparaison par rapport à 2007 doit, dans son analyse, tenir compte des faibles volumes de production 2007 dans un contexte de démarrage de l'activité.

Le marché du financement du secteur public local au Japon a été marqué cette année par le lancement d'un programme de refinancement d'une partie de la dette des collectivités locales initialement détenue par l'État japonais. Il est à noter au Japon une activité de prêts aux collectivités locales traditionnellement concentrée au printemps. Dans le même temps, Dexia a élargi le nombre de ses clients au cours de l'année 2008 (56 clients bénéficiaires de prêts à ce jour), en particulier sur le segment des villes de taille moyenne.

Mexique : EUR 344 millions (MXN 5 638 millions) (- 23 %)

La principale opération de l'année est le financement de l'État de Mexico, pour un montant total de MXN 7 000 millions et une part finale pour Dexia de MXN 5 000 millions. Cette opération clôture une période de refinancement de la dette des principaux États du Mexique. Dexia a aussi participé au financement de casernes de police dans l'État de Guerrero (MXN 318 millions).

Depuis août 2008, la nouvelle production a totalement été arrêtée.

Péninsule ibérique : EUR 2 120 millions (+ 24 %)

La production des prêts à long terme enregistre une croissance de 24 % malgré une demande relativement atone. À partir du deuxième semestre, l'entité a fortement ralenti son activité, avec un arrêt total en août 2008 suivant les instructions du groupe. La nouvelle production de prêts réalisés au cours du second semestre est principalement constituée d'engagements pris antérieurement à la décision de stopper l'activité.

Parmi les opérations marquantes, il est à noter le financement de la Generalitat de Valence à hauteur de EUR 300 millions, le financement du métro d'Oporto (EUR 120 millions), le financement de la région des Açores (EUR 91 millions) et le prêt conclu avec l'Institut Financier de la Generalitat de Catalogne pour un montant de EUR 67 millions.

Siège international : 0

Aucune nouvelle production de prêt à long terme n'a été réalisée par le siège international *public finance* en 2008.

Suède : EUR 897 millions (SEK 8 677 millions) (+ 94 %)

Au cours du deuxième trimestre, le relèvement des taux directeurs de la Banque centrale suédoise à 4,5 % a permis un ajustement du marché et la production a pu être poursuivie à des conditions de marge jugée correcte pour le marché suédois. Enfin, les bonnes performances de l'activité d'ingénierie financière sont également à noter, avec la réalisation de quatre opérations structurées.

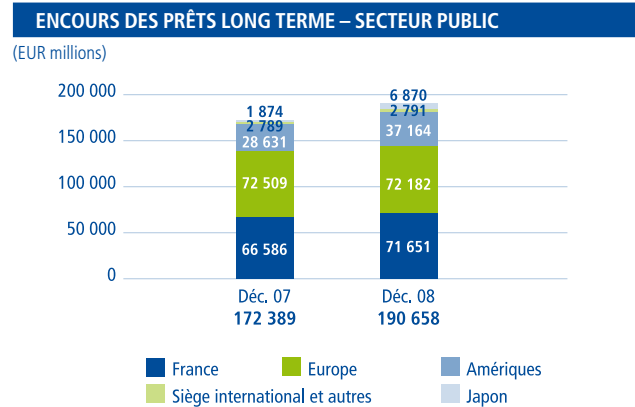
Suisse : EUR 425 millions (CHF 671 millions) (- 67 %)

La baisse de l'activité en 2008 est la conséquence d'une politique commerciale visant un niveau de marges satisfaisant sur le marché suisse au regard du renchérissement sur la même période du coût des liquidités sur le marché.

À noter que la moitié de la production a été réalisée au travers de rachats d'encours de Swiss Life. Le portefeuille avait été racheté dans une optique de développement de la franchise commerciale avec en perspective un potentiel de réaménagements d'encours.

Parmi les opérations significatives, il faut noter un prêt structuré avec la ville de Lausanne pour un montant de EUR 63 millions ainsi qu'un prêt de EUR 79 millions à Grande Dixence SA pour la construction et la maintenance d'une digue. Par ailleurs, 5 cantons sur les 26 existants sont désormais clients de Dexia.

b. Encours



L'encours des prêts long terme du secteur public s'élève à EUR 191 milliards, en croissance de 11 % par rapport à l'encours à fin décembre 2007.

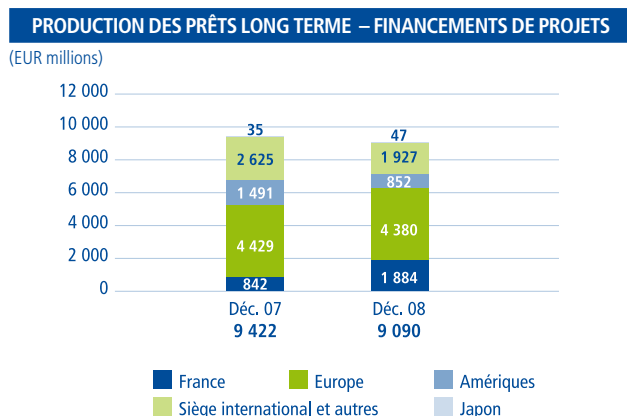
La progression de l'encours en termes de volume est particulièrement significative en France (+ 8 %) et en Amériques (+ 30 %).

2.2 FINANCEMENTS COURT TERME

L'encours court terme s'élève à EUR 8,5 milliards à fin décembre 2008 (en baisse de 11 % par rapport à fin décembre 2007). La France représente 93 % du montant total de l'encours court terme.

3. FINANCEMENTS DE PROJETS LONG TERME

3.1 ACTIVITÉ



La production des prêts long terme à fin décembre 2008 a atteint EUR 9 090 millions, en baisse de 4 % par rapport à fin décembre 2007.

ÉVOLUTION PAR IMPLANTATION

France : EUR 1 884 millions (+ 124 %)

Au cours de l'année, Dexia a eu une activité importante sur le marché du financement des PPP en bouclant en tant que MLA (*Mandated Lead Arranger*) neuf opérations pour un total de EUR 700 millions et en particulier : le financement de trois nouvelles prisons pour le ministère de la Justice, des hôpitaux de Saint-Nazaire et d'Annemasse et d'un réseau de fibre optique pour le conseil général de Meurthe-et-Moselle.

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia a financé, en tant que MLA, deux parcs éoliens pour un montant total de EUR 75 millions. Dexia a également procédé à l'acquisition du parc éolien de 20 MW de Fierville afin de compenser les émissions de CO₂ résultant de la consommation énergétique des bâtiments du groupe et de ses filiales (financement total de EUR 36 millions).

Dans le secteur de l'énergie, Dexia est intervenu comme MLA dans le financement de l'acquisition d'une société d'installation de déchargement et de stockage de produits pétroliers avec un *underwriting* de EUR 105 millions et une part finale de EUR 62 millions.

Dans le secteur des transports, Dexia a financé en tant qu'arrangeur exclusif APRR (Autoroutes Paris Rhin-Rhône) à hauteur de EUR 250 millions ainsi que l'aéroport de Toulouse (EUR 115 millions et couverture de taux associée).

Par ailleurs, Dexia est intervenu comme arrangeur exclusif de trois opérations de crédit-bail optimisé pour la nouvelle commande de trains express régionaux des régions Languedoc Roussillon, PACA et Rhône Alpes à hauteur de EUR 384 millions.

Dans le secteur des télécoms, Dexia a financé Iliad (holding de la société Free) pour un montant de EUR 50 millions.

Allemagne : EUR 318 millions (- 46 %)

Onze transactions ont été signées à fin décembre avec des sociétés municipales du secteur de l'énergie/environnement pour un total de EUR 283 millions. Dexia a également financé en PPP en tant que seul arrangeur la construction du nouveau ministère des Finances du Land de Brandebourg. Dexia a par ailleurs été mandaté en tant que conseiller financier d'une filiale de sociétés municipales pour le financement d'un parc éolien offshore de 400 MW.

Amériques (hors Mexique) : EUR 852 millions (- 43 %) (USD 1 252 millions)

Dans le secteur de l'infrastructure sociale, Dexia Canada a signé en tant que MLA trois financements en PPP d'hôpitaux en Colombie britannique pour un *underwriting* de CAD 622 millions et une part finale de CAD 226 millions.

Dans le secteur des transports, Dexia a financé en tant que MLA le périphérique d'Edmonton (Alberta) pour un montant de CAD 108 millions. Dexia est également intervenu comme MLA à hauteur de USD 100 millions dans le financement de la compagnie nationale de chemin de fer chilienne.

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia a financé trois projets éoliens, dont un en tant que MLA, pour un total de USD 124 millions. Dexia a également financé en tant que MLA deux projets hydro-électriques, l'un au Chili et l'autre au Mexique (total de USD 98 millions).

Dans le secteur de l'énergie, les opérations suivantes closes en tant que MLA peuvent être notées : un *underwriting* de USD 562 millions et une part finale de USD 135 millions dans le financement de deux plateformes de forage (avec garantie KEXIM à 50 %) et un financement de USD 60 millions d'une centrale à gaz dans le Connecticut. Dexia a également participé à hauteur de USD 70 millions (dont USD 50 millions garantis par KEIC) dans le financement de deux centrales à charbon au Chili.

Dans le secteur de l'environnement, Dexia est intervenu comme MLA dans un prêt IDB de USD 50 millions en faveur de SABESP (société des eaux de Sao Paulo).

Australie : EUR 467 millions (- 42 %) (AUD 817 millions) essentiellement dans le secteur de l'énergie

Dexia est intervenu comme MLA dans le refinancement de Babcock & Brown Power, avec un *underwriting* de AUD 509 millions et une participation de AUD 273 millions, ainsi que dans le refinancement d'un portefeuille d'actifs de distribution de gaz pour le fonds Babcock & Brown Infrastructure avec une participation de AUD 74 millions. Dexia a également participé à un financement en faveur de Origin Energy pour AUD 70 millions, à un financement de la filiale australienne de Singapore Power pour le montant de AUD 87 millions et a pris une participation de AUD 100 millions dans le financement de la construction de deux centrales au charbon dans l'ouest australien.

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia est intervenu comme MLA du financement de la construction de parcs éoliens pour un montant de AUD 69 millions.

Dexia a également financé en tant que MLA la construction d'un terminal de chargement de charbon, avec une participation de AUD 43 millions.

Europe centrale et orientale : EUR 325 millions (- 43 %)

Dans le secteur des transports, le financement de l'autoroute Bina Istra en Croatie pour EUR 25 millions peut être noté (le siège international a également pris part à cette transaction). Dans le secteur de l'énergie, Dexia est intervenu comme MLA dans le refinancement d'une centrale électrique en Slovaquie. Signalons également le financement de PKE (électricien régional polonais) pour EUR 34 millions.

Grande-Bretagne : EUR 1 003 millions (+ 7 %) (GBP 804 millions)

Dexia a participé à sept financements PPP, dont cinq en tant que MLA. En particulier, Dexia, en tant que seul MLA, a arrangé le financement, à hauteur de GBP 114 millions, d'écoles en Écosse ainsi que le refinancement de cinq résidences universitaires pour un montant de GBP 119 millions (Dexia a également mis en place la couverture de taux de ces opérations). Enfin, Dexia a *underwritten* GBP 98 millions (50 %) du financement en PPP d'écoles pour le Knowsley Metropolitan Borough Council, avec une part finale de GBP 75 millions.

Dans le secteur des transports, Dexia a financé en tant que MLA deux opérations d'acquisition significatives de loueurs de matériel roulant ferroviaire : Dexia a financé, à hauteur de GBP 155 millions, l'acquisition de Porterbrook par Deutsche Bank/Lloyds TSB et a pris une part finale de GBP 183 millions (*underwriting* de GBP 247 millions) partagée avec le siège international dans le financement de l'acquisition d'Angel Trains par un consortium mené par le fonds Babcock & Brown Infrastructure et par AMP Capital Investors.

Par ailleurs, Dexia a pris une participation de GBP 34 millions dans le financement de l'acquisition de Biffa (collecte et traitement de déchets) et de GBP 60 millions dans le refinancement de l'acquisition des aéroports de Londres.

Italie : EUR 1 050 millions (- 22 %)

Dans le secteur des transports, Dexia a signé trois opérations en tant que MLA : le financement de l'acquisition de Terminal Rinfuse (opérateur portuaire) par le fonds Babcock & Brown Infrastructure, avec un *underwriting* de EUR 120 millions et une part finale de EUR 47 millions, un financement de EUR 150 millions en faveur du concessionnaire autoroutier Strada dei Parchi (groupe Atlantia), et un financement de EUR 33 millions (partiellement garanti par la SACE) pour la construction du métro d'Istanbul. Dexia a participé à hauteur de EUR 200 millions à un financement pour Ferrovie dello Stato (pour financer la construction de trains à grande vitesse), ainsi qu'à un prêt de EUR 50 millions à SATAP (deuxième gestionnaire d'autoroute en Italie).

Dans le secteur de l'énergie, Dexia, en tant que MLA, a pris une participation de EUR 85 millions dans un financement en faveur de TERNA (réseau national de transmission d'électricité).

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia est également intervenu comme MLA dans deux opérations : à hauteur de EUR 27 millions dans le financement d'un parc éolien en Sardaigne et à hauteur de EUR 23 millions dans le financement d'une centrale solaire dans les Pouilles.

Dans le secteur de l'environnement, Dexia a pris une part finale de EUR 50 millions dans le financement d'Irisacqua (société de distribution des eaux de la province de Gorizia) et a pris une participation de EUR 75 millions

dans le financement de ACEA spa, l'entreprise de services publics de la ville de Rome.

Japon : EUR 47 millions (+ 34 %) (JPY 7 090 millions)

Dexia a participé à sa première transaction PPP primaire à hauteur de JPY 4 000 millions pour le financement du terminal international de l'aéroport de Haneda, et a financé une concession autoroutière au Panama, avec garantie publique japonaise NEXI, pour USD 30 millions.

Mexique : EUR 123 millions (EUR 19 millions à fin décembre 2007) (MXN 2 014 millions)

Dexia a signé ses deux premiers mandats de MLA avec le financement en PPP à hauteur de MXN 889 millions de l'hôpital de Victoria (projet développé par Marnhos, une société de construction mexicaine, et Dalkia) et l'*underwriting* de MXN 2 020 millions du financement en PPP d'une autoroute (objectif de part finale de MXN 905 millions).

Péninsule ibérique : EUR 1 633 millions (+ 87 %)

Dans le secteur des transports publics, Dexia a signé en tant que co-MLA avec trois autres banques, le financement en leasing de rames de métro pour le métro de Madrid pour un montant de EUR 196 millions. Dexia a également financé en tant que MLA le tramway de Tenerife pour un montant de EUR 120 millions.

Les opérations suivantes signées par Dexia en tant que MLA dans le secteur des transports peuvent être notées : le refinancement d'une autoroute en Catalogne et le financement de portions de l'autoroute A2 à péage virtuel pour un total de EUR 206 millions. Par ailleurs, Dexia a participé au refinancement de l'autoroute à péage virtuel Tolède-Consuegra, pour un total de EUR 168 millions (partagé entre Dexia Sabadell et Dexia Ireland).

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia a conclu treize financements (dont neuf en tant que MLA) de centrales solaires pour une part finale de EUR 412 millions.

Dans le secteur de l'environnement, Dexia a financé à hauteur de EUR 205 millions en tant que MLA le programme d'investissement de EMASESA (service d'eau de la région de Séville).

Par ailleurs, Dexia a financé en tant que MLA des constructions supplémentaires pour la Ciudad Judicial de Barcelona pour un montant de EUR 65 millions.

Siège international : EUR 1 338 millions (- 26 %)

Dans le secteur des transports, Dexia est intervenu en tant que MLA, agent et contrepartie du *swap* de taux pour le refinancement de l'aéroport d'Istanbul, avec une part finale de EUR 80 millions (partagée avec Denizbank). Dexia a également financé en tant que MLA, à hauteur de EUR 38 millions, une flotte de bus pour les transports publics genevois en Suisse (Dexia a par ailleurs mis en place la couverture de taux de la transaction) et a pris une participation de EUR 30 millions dans le financement du matériel ferroviaire roulant européen pour un fonds Babcock & Brown.

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia a arrangé le financement de deux centrales solaires en Espagne avec une part finale de EUR 104 millions. Dexia a également arrangé le financement d'un parc éolien aux Antilles néerlandaises, pour une part de EUR 13 millions (Dexia participe exclusivement en risque sur cette opération, le *funding* étant assuré par un autre établissement).

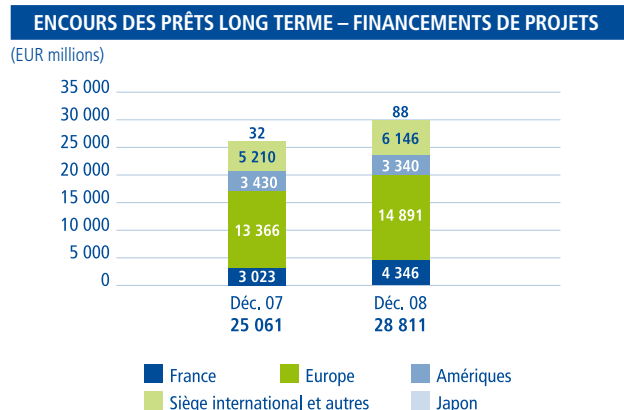
Dans le secteur de l'énergie/environnement, Dexia est intervenu comme MLA dans le financement de l'acquisition de Senoko, une centrale thermique à Singapour, par un consortium mené par GDF Suez et Marubeni. Les opérations suivantes peuvent également être notées : participation à hauteur de USD 150 millions au préfinancement d'exportations de pétrole par Rosneft (compagnie nationale russe) et à hauteur de USD 45 millions dans le financement de Lenenergo (électricien russe).

Dans le secteur des télécoms, Dexia a participé, à hauteur de USD 50 millions, au financement de Vimpelcom, le deuxième opérateur russe de télécommunications mobiles, et à hauteur de USD 50 millions, au refinancement de Orascom Telecom Holding en Égypte.

Suède : EUR 52 millions (- 10 %)

Dexia a acquis des obligations Vattenfall (producteur national d'électricité) pour un montant total de EUR 52 millions.

3.2 ENCOURS LONG TERME



L'encours des prêts long terme du secteur financements de projets s'élève à EUR 29 milliards à fin décembre 2008, soit une hausse de 15 % par rapport au niveau atteint un an plus tôt.

4. ACTIVITÉ D'ASSURANCES (DEXIA SOFAXIS)

Malgré un marché en diminution, la production en 2008 a été légèrement supérieure à celle de 2007 (+1,2 %). Le volume de primes collectées pour le compte des compagnies d'assurance se situe à EUR 367 millions. La diminution sur le secteur hospitalier public a été intégralement compensée par une activité très soutenue sur les collectivités territoriales. Le nombre d'agents publics assurés est en croissance d'environ +4 % par rapport à 2007.

Les commissions liées à l'activité de courtage d'assurance se sont ainsi élevées à EUR 45 millions en 2008, soit un niveau comparable à celui de 2007.

En parallèle, l'activité de services auprès des collectivités locales a fortement progressé pour atteindre un chiffre d'affaires net de plus de EUR 1,2 million en 2008, soit une croissance de plus de 32 % par rapport à 2007. Cette activité se développe dans les domaines de l'optimisation des organisations et de la gestion des ressources humaines.

5. DÉPÔTS & GESTION D'ACTIFS

L'encours total des dépôts et des autres produits de placement pour le métier Public & Wholesale Banking s'établit à EUR 10,6 milliards à fin décembre 2008, en légère baisse (- 2 %) par rapport à fin décembre 2007.

- En France, l'encours des dépôts, de produits de placement et de gestion d'actifs s'élève à EUR 6,7 milliards, en baisse de 6 % par rapport à fin décembre 2007. La collecte de dépôts s'élève à EUR 3,2 milliards et se répartit de la manière suivante : EUR 0,2 milliard de dépôts à vue, EUR 1,2 milliard de dépôts à terme, EUR 1,8 milliard de certificats de dépôts et BMTN émis par Dexia Crédit Local et commercialisés par Dexia CLF Banque. Au dernier trimestre, on observe une baisse significative des encours OPCVM qui ont été transférés sur des dépôts à terme et des titres de créances négociables émis par Dexia Crédit Local (CD et BMTN), compte tenu des taux courts élevés et de la campagne commerciale lancée à partir du mois d'octobre. Ce transfert s'est traduit par une

augmentation de 3 % des dépôts inscrits au bilan par rapport à la fin septembre 2008.

- En Italie, l'encours total s'établit à EUR 1,7 milliard, en baisse de 4 % par rapport à fin décembre 2007. Il se compose de EUR 0,7 milliard de dépôts à vue et EUR 1 milliard de dépôts à terme.
- En Europe centrale et orientale, les dépôts s'élèvent à EUR 0,8 milliard à fin décembre 2008 (dont EUR 0,7 milliard de dépôts à vue), en hausse de 3,5 % par rapport à fin décembre 2007.
- En Israël, le montant des dépôts totalise EUR 950 millions, en progression de 24 % par rapport à fin décembre 2007. Les dépôts à vue s'élèvent à EUR 0,3 milliard tandis que les dépôts à terme s'établissent à EUR 0,6 milliard.
- En Grande-Bretagne, le montant des dépôts à terme s'élève à EUR 0,2 milliard, en hausse de 3 % par rapport à fin décembre 2007.

6. COLLECTE DES RESSOURCES ET MARCHÉS FINANCIERS

6.1 COLLECTE DES RESSOURCES

Dette Senior ⁽¹⁾ > 2 ans (en EUR millions)	Émissions au 31 décembre 2007	Émissions au 31 décembre 2008
France		
Dexia Municipal Agency	14 831	9 787
Dexia Crédit Local	3 363	3 124
Italie		
Dexia Crediop	2 732	2 736
Allemagne		
Dexia Kommunalbank Deutschland	3 158	6 566
Sous total - Europe	24 084	22 213
États-Unis		
FSA - Financial products (GICs)	4 424	826
TOTAL	28 508	23 039

(1) Les données incluent les ressources de marché (publiques et privées), retail et privilégiées (BE). Elles excluent les prêts intra-groupes et les opérations de financement classées en court terme (< 2 ans).

L'exécution du programme de financement long terme 2008 s'est déroulée dans un contexte sans précédent lié à la crise des *subprimes*. Le contexte de marché s'est brutalement dégradé en 2008 avec l'annonce de pertes record et de dépréciations d'actifs par toutes les principales banques, le point culminant étant atteint avec la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008. La dégradation du portefeuille de *financial products* de FSA a impacté le crédit Dexia et mené à des conditions de refinancement à long terme difficiles, en particulier à compter du dernier trimestre 2008.

En 2008, le groupe Dexia Crédit Local a emprunté EUR 23 milliards sur le marché à long terme, contre EUR 28,5 milliards en 2007. Hors FSA, le montant total de ressources s'élève à EUR 22,2 milliards pour une durée de vie moyenne de 6,1 ans (contre 7,5 ans en 2007).

Comme en 2007, l'appétit des investisseurs pour les émissions à moins de deux ans est resté soutenu en 2008. Globalement EUR 3 milliards de ressources ont été levés, dont EUR 1,5 milliard pour Dexia Crédit Local et EUR 1,4 milliard pour Dexia Kommunalbank Deutschland sur le segment de marché des *Pfandbriefe*.

Le quatrième trimestre a été marqué par une forte dégradation des conditions du marché. Les investisseurs se sont concentrés sur les nouvelles émissions bénéficiant de garanties d'État, limitant les flux émis par les entités du groupe Dexia. La signature du protocole final de garantie Dexia (garantie conjointe mais non solidaire des États belge, français et luxembourgeois) est intervenue le 9 décembre 2008 et la discussion avec les agences de notation a été finalisée début janvier 2009. Aussi, Dexia n'a pas pu être actif sur ce nouveau segment de marché avant début 2009.

Le programme de financement a été exécuté comme suit :

a. Émissions publiques

Au 31 décembre 2008	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions publiques	EUR 11,1 milliards (- 6 % vs. 2007)
Durée de vie moyenne	5,2 ans

Le segment des émissions publiques est demeuré quasi exclusivement réservé aux émetteurs AAA du groupe Dexia Crédit Local : Dexia Municipal Agency et Dexia Kommunalbank Deutschland.

L'activité *Covered Bond* AAA est restée concentrée sur le marché Euro sur lequel 5 transactions ont été lancées. Si Dexia Municipal Agency est resté l'émetteur de référence en complétant sa courbe de 3 nouveaux *benchmarks* à 3 ans (EUR 1,25 milliard), 5 ans (EUR 2 milliards) et 7 ans (EUR 1 milliard), la bonne résistance du marché allemand des *Pfandbriefe* a donné l'occasion de repositionner avec succès Dexia Kommunalbank Deutschland en tant qu'émetteur *benchmark*. Ce dernier a ainsi lancé deux transactions à 2 ans (EUR 1,5 milliard) et 10 ans (EUR 1,25 milliard). Ces transactions ont rencontré un vif succès auprès des investisseurs finaux en quête de crédits d'excellente qualité, ce qui s'est traduit par des livres d'ordres largement sursouscrits malgré un environnement de marché très volatil.

En complément de l'émission de nouveaux *benchmarks*, Dexia Municipal Agency et Dexia Kommunalbank Deutschland ont régulièrement abondé leurs souches *benchmarks* afin d'offrir de la liquidité au marché et de répondre à des demandes spécifiques d'investisseurs. Les abondements ont permis à Dexia Municipal Agency de lever EUR 2,8 milliards sur des maturités comprises entre 2010 et 2019 et Dexia Kommunalbank Deutschland a levé EUR 1 milliard sur des maturités comprises entre 2010 et 2018.

Nonobstant un contexte difficile sur le segment des *covered bonds*, Dexia a reçu le prix de la revue IFR « Issuer of the Year ». De même, Dexia Municipal Agency a reçu le prix « Best Issue of the Year » et « Best Non Debut Issue of the Year » pour son *benchmark* 5 ans lancé en janvier.

Faute de réel arbitrage et du fait d'une demande limitée de la part des investisseurs hors zone Euro, la diversification en devises des ressources à long terme a été limitée en 2008. Globalement, EUR 700 millions équivalents ont été levés via des augmentations de souches libellées en dollar US pour un total de USD 350 millions ou sterling pour un total de GBP 200 millions. Sur le marché du franc suisse, Dexia Municipal Agency a lancé une nouvelle opération à 3 ans (CHF 250 millions) et a abondé sa souche 2017.

Au cours du dernier trimestre, l'activité d'émissions publiques a uniquement porté sur l'augmentation de souches déjà existantes pour Dexia Municipal Agency via des abondements pour un total de EUR 585 millions levés sur une durée de vie moyenne de 8,3 ans.

Dexia Crédit Local a levé CHF 150 millions afin de répondre à une demande ponctuelle d'investisseurs institutionnels sur le marché du franc suisse.

b. Émissions privées

Au 31 décembre 2008	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions privées	EUR 8,2 milliards (- 14 % vs. 2007)
Durée de vie moyenne	6,9 ans

En 2008, les ressources levées sur le segment des placements privés s'élevaient à EUR 8,2 milliards, soit 37 % du volume total émis (hors FSA). La plupart des flux (65 %) ont été émis par les émetteurs AAA du groupe.

Dans un contexte de forte volatilité des marchés financiers, les investisseurs ont privilégié les opérations publiques « liquides » plutôt que des opérations structurées, supports de prise de position sur l'évolution des taux d'intérêt.

Dexia Kommunalbank Deutschland a levé EUR 3,2 milliards (en hausse de 3 % par rapport au volume émis au 2007) sur une durée de vie moyenne de 6,2 ans. Dans un contexte difficile, Dexia Kommunalbank Deutschland a pu profiter du soutien important de sa base d'investisseurs domestiques restés actifs jusqu'à début septembre.

Dexia Municipal Agency a levé EUR 2 milliards sur une durée de vie moyenne de 8,5 ans, ce qui représente une baisse de 34 % des ressources à long terme collectées en 2007. Les flux de placements privés sont restés concentrés sur des émissions « vanilles », confirmant ainsi la tendance observée en 2007 de décroissance des émissions sous format structuré.

Dexia Crédit Local a levé EUR 2,3 milliards (- 10 % par rapport à 2007) sur une durée de vie moyenne de 6,6 ans. Cette activité de placements privés représente le cœur des flux de l'émetteur avec 73 % des volumes levés à long terme.

En incluant les ressources de maturité comprise entre 12 et 24 mois collectées en 2008, Dexia Crédit Local a levé un volume global de EUR 3,8 milliards sur le segment des placements privés contre EUR 3,7 milliards en 2007.

Dexia Crediop a collecté EUR 566 millions sur le marché des placements privés institutionnels pour une durée de vie moyenne de 6,2 ans.

c. Émissions retail

Au 31 décembre 2008	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions <i>retail</i>	EUR 2 milliards (+ 8 % vs. 2007)
Durée de vie moyenne	4,9 ans

Globalement, Dexia Crediop a été très actif sur le segment du *retail* italien, segment de marché sur lequel un total de EUR 2 milliards a été levé sur une durée de vie moyenne de 4,9 ans. L'activité *retail* a été particulièrement dynamique jusqu'en mars. Le rythme de placement des émissions *retail* s'est ensuite ralenti dans le sillage des questions entourant FSA.

d. Ressources à conditions privilégiées

Au 31 décembre 2008	Dexia Crédit Local consolidé
Ressources à conditions privilégiées	EUR 994 millions (+ 13 % vs. 2007)
Durée de vie moyenne	10,7 ans

En 2008, EUR 994 millions ont été levés à une maturité moyenne de 10,7 ans. Cette ressource demeure attractive étant donné l'important différentiel de prix qu'elle offre par rapport aux placements privés. Néanmoins, depuis octobre 2008, les émetteurs supranationaux ont également fait face à une détérioration de leur coût de *funding* en raison de la compétition grandissante du nouveau segment des émissions garanties par les États.

La majorité de la ressource a été levée par Dexia Crédit Local (EUR 757 millions), principalement auprès de la BEI. Dexia Crédit Local a ainsi conclu plusieurs tirages, dont le principal concerne l'enveloppe de l'Agence Nationale de Renovation Urbaine.

Dexia Crediop a également levé EUR 150 millions (durée de vie moyenne 12 ans) auprès de la BEI.

Dexia Kommunalbank Deutschland a levé EUR 87 millions, principalement auprès de KfW.

En décembre 2008, Dexia Crédit Local a obtenu une enveloppe de EUR 1,45 milliard auprès de la CDC. Cette enveloppe s'inscrit dans le cadre du plan de EUR 5 milliards mis en place par le gouvernement français pour soutenir les collectivités locales françaises. À fin 2008, Dexia Crédit Local a procédé au premier tirage relatif à cette enveloppe.

FSA a émis dans le cadre de son programme GIC (*Guaranteed Investment Contracts*) un volume de USD 1 139 millions (soit un équivalent EUR 826 millions) sur une durée de vie moyenne de 2,4 ans.

6.2 MARCHÉS FINANCIERS

Les principales évolutions sur les marchés financiers en 2008 ont été les suivantes :

- La crise financière qui a éclaté aux États-Unis durant l'été 2007, s'est propagée au cours de l'année 2008 sur tous les marchés mondiaux. Elle s'est amplifiée à partir du mois de septembre 2008 après la faillite de la banque américaine Lehman Brothers. Les marchés de la dette, déjà fortement perturbés, ont alors complètement cessé de fonctionner, obligeant les autorités monétaires et gouvernementales à prendre des mesures exceptionnelles.
- Ces mesures ont permis d'éviter le pire, sans toutefois parvenir à une normalisation sur les marchés interbancaires et obligataires sur lesquels les tensions restent très fortes. Les banques centrales ont procédé à des baisses importantes de leurs taux directeurs et à des injections massives de liquidités. Dans le même temps, les gouvernements ont recapitalisé de nombreuses banques et annoncé des plans de soutien à l'économie.
- La transmission de la crise financière et bancaire à la sphère de l'« économie réelle » a été accélérée par le durcissement des conditions de crédit de la part des banques. L'économie américaine, en récession depuis le mois de novembre 2007, a détruit plus de 2,6 millions d'emplois en 2008. Le Japon et les pays européens ont été confrontés au recul de l'emploi, de l'investissement et de la consommation. La chute des prix des matières premières et donc de l'inflation à partir du troisième trimestre de l'année n'aura pas permis d'inverser cette tendance.

- L'année 2008 se solde ainsi par une aversion au risque très marquée, qui a entraîné une réallocation des investissements financiers au profit des obligations gouvernementales, et par une forte volatilité, dans des marchés devenus très peu liquides sur de nombreuses classes d'actifs.
- Les perspectives pour l'année 2009 s'annoncent difficiles. La croissance mondiale sera faible, entraînant une réduction des investissements et une hausse des destructions d'emplois tandis que le système financier subira la dégradation de la conjoncture. À moyen terme, se posera la question cruciale du financement des déficits budgétaires nationaux afin d'éviter de nouveaux désordres importants sur les marchés de change et de taux.

Sur les différents segments des activités de marché de Dexia Crédit Local, les éléments marquants ont été les suivants :

- *Credit Spread Portfolio/Public Sector Portfolio (CSP/PSP) :*

L'année 2008 a été dominée par les défauts de nombreux établissements bancaires dont Lehman Brothers, Washington Mutual et trois des principales banques islandaises. Suite à ces événements, la capacité des marchés à assurer le financement des différents participants a tout simplement disparu. Dans cet environnement, l'objectif prioritaire des portefeuilles CSP/PSP est devenu d'alléger l'encours pour libérer de la liquidité, tout en privilégiant le maintien de la qualité du portefeuille.

- *Long term Funding :*

Ainsi que cela est décrit dans la partie relative à la collecte des ressources (6.1), l'année 2008 a été marquée par une brutale dégradation des marchés et les conditions de refinancement ont été particulièrement difficiles au dernier trimestre 2008.

En 2008, le groupe Dexia Crédit Local a emprunté EUR 23 milliards sur le marché à long terme, contre EUR 28,5 milliards en 2007. Hors FSA, le montant total de ressources s'élève à EUR 22,2 milliards pour une durée de vie moyenne de 6,1 ans (contre 7,5 ans en 2007).

- *Public Finance Market Engineering (PFME) :*

L'activité de crédits structurés pour les clients publics a connu un tassement en 2008 : 1 352 opérations client ont été mises en place et couvertes pour un montant nominal cumulé de EUR 12,6 milliards, en baisse de 33 % par rapport à 2007. Pour la France, 1 028 opérations pour un nominal de EUR 7,8 milliards ont été réalisées.

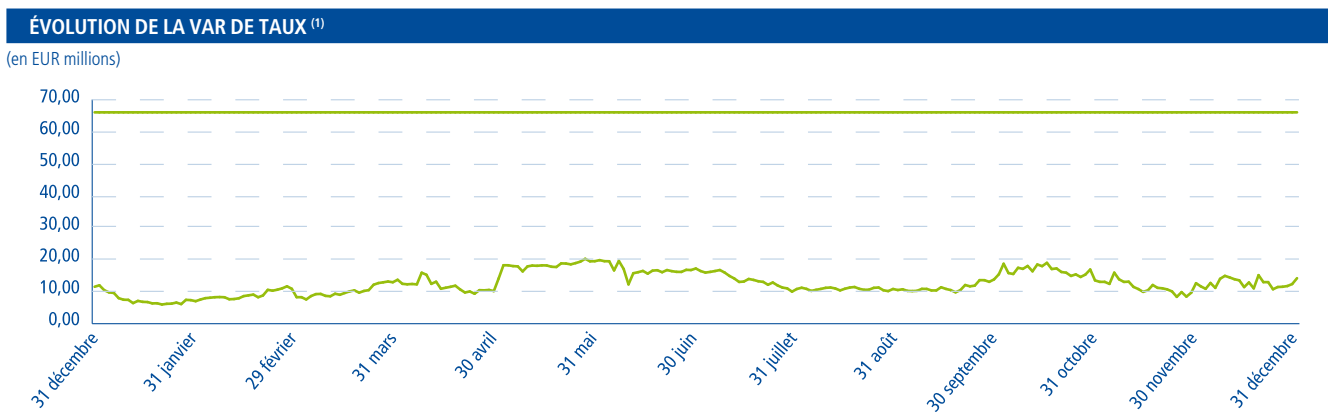
L'activité de PFME pour les clients « financements de projets », orientée sur la commercialisation de dérivés de couverture auprès de ces clients, a confirmé son essor pris en 2007, avec une cinquantaine d'opérations pour un volume total de EUR 4 milliards traitées dans le cadre d'opérations montées par les équipes des financements de projets de Paris et de Londres.

L'activité de macro-couverture a connu un fort essor en 2008 et a couvert un nominal de flux commerciaux de EUR 2 milliards (mise en place de nouvelles couvertures et annulation de couvertures existantes). Le *desk* de macrocouverture interne est devenu la 1^{re} contrepartie de couverture en nombre d'opérations et la 5^e en nominal couvert pour les portefeuilles de structuration de Dexia Crédit Local et Dexia Municipal Agency.

- *Gestion de la trésorerie et du risque de taux court terme (CLM) :*

L'année 2008 restera marquée comme celle de la crise des marchés monétaires. La disparition complète du marché interbancaire au dernier trimestre a obligé les banques centrales à prendre des mesures sans précédent pour soutenir la liquidité du marché. Les *spreads cash-swaps* sont restés élevés tout au long de l'année et ont atteint des niveaux historiques sur le dernier trimestre. En parallèle, les nombreuses baisses de taux des banques centrales et la diminution de la durée moyenne des emprunts, imposée par l'absence d'offre, ont contribué aux résultats des *desks* CLM.

L'évolution de la *Value at Risk* (VaR) de taux consolidée de Dexia Crédit Local sur l'ensemble de l'année est présentée sur le graphique ci-dessous :



(1) *Value at Risk* : mesure statistique de la perte potentielle selon un intervalle de confiance de 99 % à 10 jours pour les lignes d'activité TFM.

7. FINANCIAL SECURITY ASSURANCE (FSA)

L'année 2008 a été une année difficile pour FSA. En dépit d'un assez bon premier semestre sur le marché municipal, FSA a dû faire face, particulièrement sur l'activité ABS et produits financiers, à des difficultés importantes nécessitant une revue stratégique d'ampleur.

À l'issue de cette année, FSA n'enregistre que USD 663 millions de marges d'intérêts et primes brutes actualisées, en diminution de 48 % par rapport à 2007.

7.1 ACTIVITÉ MUNICIPALE

Municipale, domestique et internationale

Avec un montant de USD 391 milliards en 2008, le volume d'émissions municipales US se contracte de 9 % par rapport à 2007. Cette diminution a été aggravée par une constante diminution du taux de pénétration du rehaussement de crédit, passant d'un niveau d'environ 47 % sur 2007 à 9 % sur le quatrième trimestre 2008. En effet, les incertitudes grandissantes sur les principaux rehausseurs de crédit ont poussé les émetteurs de bonne qualité à émettre sur leur propre *rating*.

Cette diminution significative du marché n'a pas dans un premier temps nui à l'activité de FSA dans la mesure où cette dernière a parallèlement augmenté sa part de marché de 25 % environ en moyenne sur 2007 à 62 % sur le premier trimestre 2008, à des conditions de prix et de risques très satisfaisantes. De fait, le montant des primes brutes actualisées enregistrées sur cette période est en augmentation de plus de 200 % en comparaison de la même période de 2007.

Cette tendance favorable s'est toutefois rapidement inversée à compter du second semestre, à mesure que le marché municipal poursuivait sa contraction et que les agences de *rating* reconsidéraient le *rating* de FSA, créant un degré d'incertitude très préjudiciable à une activité normale. De fait, la part de marché de FSA est retombée à 14 % au quatrième trimestre.

À l'issue de cette année très contrastée, FSA a enregistré un montant de USD 531 millions de primes brutes actualisées en 2008, en hausse de 37 % par rapport à 2007.

Sur le marché international, les effets de la crise financière se sont fait sentir dès le début de l'année et ont continué de s'aggraver, aboutissant à une quasi-fermeture à la fin 2008. De ce fait, la production de FSA, à la fois en termes de nominal assuré et de primes générées, est en recul d'environ 90 % en 2008.

7.2 ACTIVITÉ ABS ET PRODUITS FINANCIERS

En réponse à la détérioration sans précédent des marchés financiers et des perspectives économiques aux États-Unis, résultant notamment en un affaiblissement significatif de la qualité de crédit du portefeuille de *mortgage backed security* de FSA, la direction de Dexia a procédé au second trimestre à une analyse en profondeur des activités de cette dernière. À la suite de cette analyse, il a notamment été décidé début août

la sortie de FSA de toutes ses activités liées aux *asset backed securities*, afin de concentrer les ressources de la société sur les activités de *public finance* uniquement.

De ce fait, la production de primes brutes actualisées de USD 82,7 millions n'est pas comparable aux USD 390 millions réalisés en 2007.

Pour l'activité de produits financiers, le début de l'année a été consacré au renforcement de la liquidité. Sur la seconde moitié de 2008, l'activité a été très significativement diminuée, la revue stratégique évoquée ci-dessus ayant entériné la mise en *run off* du portefeuille d'actifs et la limitation des passifs aux seuls dépôts municipaux. Sur ce dernier segment, on a par ailleurs constaté une raréfaction significative des dépôts disponibles, compte tenu des incertitudes liées au marché municipal aux États-Unis dans son ensemble. De surcroît, les différentes annonces des agences de *rating* concernant FSA ont généré pour cette dernière un désavantage compétitif important.

Dans cet environnement difficile, FSA a maintenu une marge proche de zéro en 2008, contre un gain de USD 88 millions en 2007.

7.3 CESSIION DE L'ACTIVITÉ ASSURANCE DE FSA

Le 14 novembre 2008, Dexia a passé un accord dit de *sale and purchase agreement* avec Assured Guaranty relatif à la vente de FSA Holdings, à l'exclusion de son activité *Financial products*.

Cette transaction permet à Dexia de se désengager d'une activité d'assurance ne faisant plus partie de son cœur de métier et présentant une exposition significative au marché américain.

Le paiement reçu par Dexia sera de USD 361 millions en cash et de 44,6 millions d'actions Assured Guaranty nouvellement émises. Basée sur le cours de clôture d'Assured Guaranty le 13 novembre 2008 (USD 8,10 par action), la transaction résulte en (i) un paiement total de USD 722 millions, (ii) un paiement pour moitié en cash et pour moitié en actions (jusqu'à 75 % de cash et 25 % d'actions, à la discrétion de l'acheteur, avant finalisation). L'autorisation d'émettre ces actions a été donnée par l'assemblée générale d'Assured Guaranty du 16 mars 2009.

Dans le cadre de cette opération, Dexia deviendrait actionnaire d'Assured Guaranty à hauteur de 24,7 %, au plus.

Une étape importante a d'ores et déjà été franchie le 20 janvier 2009 avec l'autorisation de la cession par les autorités anti-trust américaines. Dexia a pour objectif de clore cette transaction au cours du deuxième trimestre 2009.

Le portefeuille de *Financial products* de FSA, géré par FSA Asset Management, n'est pas inclus dans le périmètre de la vente de FSA Holdings. Cette activité sera retirée de la transaction et mise en *run-off*, sous la responsabilité de Dexia. Les États belge et français garantiront les actifs de FSA Asset Management. Cette garantie a été approuvée par la Commission européenne en date du 13 mars 2009 et prévoit que Dexia couvrira la première perte de USD 4,5 milliards, dont environ USD 2 milliards sont déjà provisionnés au 31 décembre 2008.

Gestion des risques

L'ensemble des risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 modifié a été suivi par la direction des risques et du contrôle permanent, dont le directeur est membre du comité de direction.

Ce dernier représente Dexia Crédit Local au comité des directeurs de risques du groupe (GRMC) dont le président est membre du comité de direction du groupe Dexia en charge de la gestion des risques.

La direction des risques et du contrôle permanent assure un suivi de l'ensemble des risques (risque de contrepartie, opérationnels et risque de marché) conformément avec le niveau de risque défini par les organes de gouvernance. Elle propose toutes mesures de nature à assurer ce suivi et réduire le niveau de risque.

La direction des risques et du contrôle permanent se conforme strictement aux prescriptions définies par la direction des risques du groupe Dexia sur l'appétit au risque, sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de *reporting*.

La direction des risques et du contrôle permanent exerce en toute indépendance de la filière commerciale. Elle n'a aucune relation hiérarchique avec les directions opérationnelles mais a une autorité fonctionnelle sur les personnels dédiés au contrôle permanent dans chacune des unités opérationnelles concernées.

Le suivi consolidé des risques s'appuie sur une « filière risque » organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement ou fonctionnellement au responsable de la direction.

À noter que c'est dans un contexte fortement perturbé par les effets de la crise financière que le suivi des risques s'est opéré au cours de l'exercice.

Dans ce contexte, plusieurs mesures ont été prises au cours du 4^e trimestre :

- la mise en *run off* du portefeuille de négociation ;
- le reclassement d'une partie du portefeuille obligataire classé en « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou en « Actifs financiers disponibles à la vente » vers les « Prêts et créances », et le reclassement d'une autre partie du portefeuille obligataire classé en « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les « Actifs financiers disponibles à la vente » ;
- la valorisation sur la base de modèles internes de certains des titres classés « Actifs financiers disponibles à la vente » pour tenir compte de la situation de marché devenue totalement non représentative de la valeur des titres. La valorisation a été effectuée sur la base des paramètres bas de probabilités de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (LGD) stressés et en tenant compte d'une prime d'illiquidité ;
- la réduction des limites de marché tant en VaR qu'en sensibilité ;

- la suspension ou réduction des limites de crédit en particulier sur les monolines et les bancaires. Une nouvelle réduction des limites bancaires est en cours de mise en place ;
- une suspension des délégations données au *front office* sur les marchés financiers et une suspension (hors montants très faibles) des délégations données aux filiales et succursales ;
- la mise en place de provisions sectorielles pour prendre en compte la dégradation des paramètres de risque sur Dexia Crédit Local (provisions pour risques sensibles concernant les *corporates* et les ABS ; provisions sur RMBS US et provisions sur monolines) ;
- la revue des conditions de gestion du risque de liquidité.

Crise de liquidité

La gestion de la liquidité pilotée par Dexia SA a été soumise à rude épreuve pendant la crise financière de 2007-2008, en particulier après la faillite de Lehman Brothers. Les développements ci-après concernent l'ensemble du groupe Dexia.

L'assèchement sévère des marchés monétaire et des capitaux (aussi bien garantis que non garantis, à l'exception des repos nantis d'actifs de toute première qualité) au début de la crise n'a pas épargné Dexia. Cependant, le soutien des États belge, français et luxembourgeois et le fait de disposer de réserves d'actifs de bonne qualité, ont permis à Dexia de surmonter cette grave pénurie de liquidité.

Depuis le 9 octobre 2008, Dexia bénéficie de la garantie conjointe des États belge, français et luxembourgeois sur une partie importante de ses sources de financement. Cette garantie porte sur un montant total maximum de EUR 150 milliards (au 31 décembre 2008, l'encours de financements garantis s'élevait à EUR 59 milliards) et couvre les engagements de Dexia envers les établissements de crédit et les contreparties institutionnelles, ainsi que les obligations et autres titres de dette émis à destination des mêmes contreparties, pour autant que ces engagements, obligations ou titres arrivent à échéance avant le 31 octobre 2011 et aient été contractés, émis ou renouvelés entre le 9 octobre 2008 et le 31 octobre 2009.

Dans un environnement toujours instable, la liquidité du groupe s'est graduellement améliorée depuis les difficultés rencontrées à la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre 2008 grâce à la garantie des États accordée le 9 octobre 2008. Ce soutien a permis à Dexia d'émettre, au 1^{er} trimestre 2009, 2 emprunts obligataires à échéance 2011 pour un montant total de EUR 6,5 milliards et a facilité l'accès aux marchés du refinancement ainsi que la stabilisation de la base de dépôts. Cette amélioration a, par ailleurs, été soutenue par la réduction délibérée de la production de nouveaux crédits en dehors des marchés principaux et la diminution des tirages sur les lignes confirmées aux États-Unis. Dexia tirera parti de chaque opportunité qu'offrirait le marché pour allonger l'échéance de ses sources de financement.

Des retraits limités ont été observés sur les dépôts de la clientèle de détail de Dexia au début du mois d'octobre, mais cette tendance a été de courte durée et n'a jamais compromis la position générale de liquidité de Dexia.

La crise a ébranlé les fondements mêmes de la gestion du risque de liquidité. Dexia a réagi à ces changements en modifiant son cadre de gestion de ce risque et en procédant à une analyse fine de son bilan actuel ainsi que de ses plans de développement futurs afin de réduire fortement ses besoins de financement externes. Comme c'est le cas de nombreux autres établissements financiers, la situation de liquidité de Dexia dépend de la réouverture des marchés monétaires et des capitaux et/ou de la poursuite du soutien de la garantie conjointe des États belge, français et luxembourgeois.

Gestion du risque de liquidité

L'approche de Dexia en matière de gestion du risque de liquidité a été revue à la lumière de la crise financière et de liquidité actuelle. Le principe général en est que les besoins de financement futurs de Dexia ne doivent jamais dépasser sa capacité prouvée de financement garanti.

Les besoins de financement futurs sont évalués de façon dynamique et exhaustive, en tenant compte des besoins de liquidité issus des transactions actuelles et futures (bilan et hors bilan). La capacité de financement garanti est déterminée de manière prudente, en tirant les leçons de la crise actuelle. La concordance des besoins de liquidité futurs de Dexia avec sa capacité de financement garanti est contrôlée dans le cadre d'un scénario normal ainsi que de divers scénarios de stress. Ceux-ci incluent des scénarios de stress spécifiques à la banque, au marché et combinent également les deux.

La surveillance des besoins de financement à court terme est assurée sur une base journalière. Les besoins de financement à plus long terme (jusqu'à 3 ans) sont suivis sur une base mensuelle. Plus généralement, la gestion du risque de liquidité est au cœur même de la définition du plan financier triennal de Dexia.

Cet encadrement est contrôlé *a posteriori* et mis à jour régulièrement en vue de rester conforme aux dernières recommandations réglementaires et aux meilleures pratiques.

1. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le suivi du risque de contrepartie est assuré par la direction des risques et du contrôle permanent, à l'aide des outils qu'elle développe, dans le cadre des guides de procédures fixées par le groupe Dexia et des contraintes réglementaires et prudentielles.

Les données chiffrées concernant les risques de contrepartie sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés dans les tableaux présentant les risques bancaires par zone géographique et par catégorie de contrepartie ainsi qu'une répartition des risques de l'activité de rehaussement de crédit par secteur et par notation interne (pages 169-170 du document de référence).

Outre les contraintes imposées par l'encadrement interne de la gestion du risque de liquidité, Dexia prend en considération toutes les contraintes réglementaires locales.

Les directives comportent un plan global d'urgence en matière de liquidité qui est testé régulièrement.

La diversité des sources de financement de Dexia permet d'atténuer son risque de liquidité.

Les principales sources de financement de Dexia sont les suivantes :

- les obligations foncières (principalement les obligations foncières de Dexia Municipal Agency ou les *Pfandbriefe* de Dexia Kommunalbank Deutschland) ;
- les obligations non garanties (dont les obligations distribuées via ses propres réseaux) ;
- à partir de 2009, les obligations et le papier commercial garantis par les États belge, français et luxembourgeois ;
- les dépôts de la banque de détail (essentiellement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) ;
- les appels d'offres des banques centrales ;
- les transactions *repos* bilatérales et tripartites ;
- une grande variété de sources de financement à court terme non garanties : dépôts des banques centrales, papier commercial et certificats de dépôts, dépôts fiduciaires, dépôts non bancaires et interbancaires, dont certains bénéficient de la garantie des États.

Le risque de liquidité de Dexia est géré en utilisant une approche centralisée. Bien que les positions de liquidité soient gérées par les différentes entités du groupe, la ligne d'activité *Cash and Liquidity Management* de Dexia veille à l'application d'une stratégie unique et intégrée à l'ensemble du groupe.

De même, Dexia a revu son système de prix de cession interne en 2008 afin de mieux refléter l'évolution rapide du coût de ses principales sources de financement. Ce changement a pour but d'inciter les différents métiers à veiller à un équilibre sain entre les capacités de crédit et de financement.

1.1 PROCÉDURES ET DÉLÉGATIONS

L'organisation tient compte du fait que la très grande majorité des décisions d'engagement porte sur une clientèle issue du secteur public local, à faible risque et soumise par ailleurs à des contrôles particuliers liés à son caractère public ; de ce fait, le dispositif de décision :

- repose sur l'attribution de délégations au réseau commercial, en France et aux entités internationales, sur la clientèle du secteur public local dans les pays de la zone euro et d'Amérique du Nord ainsi que dans d'autres pays où Dexia Crédit Local dispose d'une implantation locale significative et dotée d'une direction des risques locale (certains pays d'Europe centrale et orientale, Israël, Japon), sur la base d'instruments de mesure du risque et réalisées en concertation avec la direction des risques et du contrôle permanent ;

- s'inscrit dans les limites fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe Dexia ;
- fait appel aux comités de crédit organisés au sein du groupe Dexia pour les financements aux entreprises privées, de projets, d'actifs et aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées (comités de crédit Dexia Crédit Local, comité de crédit Dexia et *Management Credit Committee*). Des délégations limitées ont été données aux succursales de Dexia Crédit Local de New York et de Londres et à la filiale Dexia Sabadell pour les financements de projet ;
- repose sur un mécanisme de délégations spécifiques pour les engagements liés au portefeuille d'investissement et de *trading* et fait appel pour ces activités au comité de crédit TFM - organisé au niveau du groupe Dexia - pour les montants excédant les délégations.

La crise financière a conduit à revoir certaines délégations données soit aux départements commerciaux, soit aux entités internationales pour en réduire le montant ou suspendre temporairement leur application, et ceci en fonction du type de transactions concernées. Les premières mesures ont concerné notamment les opérations réalisées sur les marchés financiers et logées soit dans le bilan de la banque, soit dans le portefeuille de négociation mis en *run off* fin 2008.

1.2 DISPOSITIF DE NOTATION INTERNE ET PROJET DE RÉFORME BÂLE II

Ce dispositif revêt une importance primordiale pour le groupe Dexia qui a fait le choix de la méthode avancée au titre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation des fonds propres (réforme Bâle II). Par une lettre du 21 décembre 2007, suite à sa réunion du 18 décembre 2007, le comité de direction de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA) a autorisé Dexia à utiliser la méthode Notations Internes Avancées pour le calcul et le *reporting* des exigences en fonds propres pour le risque de crédit à partir du 1^{er} janvier 2008.

Ce projet a été coordonné par une équipe dédiée au sein de la direction des risques et du contrôle permanent qui travaille dans le cadre établi par le *Risk Management Group* et en liaison quotidienne avec lui. Il mobilise l'ensemble des unités de Dexia Crédit Local ; dans les succursales et filiales, ainsi que dans les directions concernées du siège, des responsables ont été désignés tant sur les aspects fonctionnels que sur les aspects informatiques.

En 2007 et 2008, différents modèles ont été développés concernant les collectivités d'Europe occidentale et leurs groupements, le secteur municipal aux États-Unis, le logement social, les organismes « satellites » du secteur public et les organismes assimilés à ce dernier, les financements de projets et autres financements spécialisés.

Le développement des modèles signifie non seulement le calcul initial puis le *backtesting* annuel des paramètres Probabilité de Défaut, *Loss Given Default*, *Credit Conversion Factors* (ainsi que des atténuateurs éventuels du risque, *Credit Risk Mitigant*), mais aussi le développement et la « maintenance » d'outils informatiques robustes de notation et de pilotage de chacun des encours couverts par l'un des systèmes de notation interne. Il signifie également la mise en œuvre puis le suivi et l'actualisation éventuelle de toutes les procédures (par exemple sur les impayés et les défauts) qui permettent d'assurer la bonne implémentation de Bâle II à tous les niveaux concernés de la banque.

Tous ces enjeux sont présentés au comité de validation puis au *Risk Policies Committee* du groupe, et à l'audit. Les travaux de ces organes sont communiqués aux régulateurs. L'ensemble des recommandations concernées est suivi de manière régulière au niveau du groupe.

Les équipes concernées ont poursuivi leur travail en 2008 et continueront en 2009 leurs efforts pour assurer :

- les travaux d'amélioration des modèles pour prendre en compte l'ensemble des recommandations ;
- le *roll-out* correspondant au plan de développement d'autres systèmes de notation interne pour des clientèles nouvelles ou émergentes chez Dexia Crédit Local ;
- les travaux permanents évoqués précédemment sur le *backtesting* et le développement des outils informatiques ;
- la production des risques pondérés désormais pérenne pour le ratio de solvabilité, qui nécessitait des travaux très attentifs de vérification de la fiabilité de toutes les données reportées dans la base centrale de calcul des risques pondérés réglementaires, Fermat.

Toutes les contreparties du groupe sont désormais décrites selon une même nomenclature et les diverses entités alimentent en continu une unique base de données des contreparties (base dite « des acteurs », ou AIDA). L'ensemble des expositions du groupe Dexia sur les diverses contreparties est désormais remonté mensuellement.

Enfin, en 2008, le calcul trimestriel des besoins de fonds propres économiques de la banque s'est poursuivi, avec de nouvelles avancées méthodologiques (*Credit VaR* notamment). Les travaux sur les *stress-test* ont commencé conformément à la réglementation. En termes de mise en œuvre concrète, un outil « RAROC » de calcul de la rentabilité des opérations, à partir des paramètres de risque Bâle II, a été déployé à Dexia Crédit Local (dans chacun des sites de Dexia Crédit Local dans le monde), comme partout dans le groupe. Plusieurs centaines de personnes y sont reliées désormais.

L'utilisation de ces modèles est intégrée dans les décisions des comités de risque de la banque et les conditions d'utilisation sont auditées par la direction de l'audit interne et font l'objet de vérifications au titre du contrôle qualité.

1.3 DISPOSITIF DE FIXATION ET SUIVI DES LIMITES

Le dispositif s'applique à tout type de contrepartie selon des modalités techniques particulières à chaque catégorie ; il est encadré par les guides de procédures fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe, approuvées par le *Risk Policy Committee* et mises en œuvre au niveau de Dexia Crédit Local.

D'une façon générale, le dispositif tient compte des fonds propres *Tier One* de Dexia, des fonds propres de la contrepartie ou des fonds propres économiques mobilisés par l'opération pour aboutir à des montants décroissants en fonction de la notation interne.

Les limites sont individualisées par les comités de crédit de Dexia à chaque opération pour les financements de projets et financements d'actifs. Il existe également des limites par pays et, selon les caractéristiques de certaines activités, des limites sectorielles.

Certaines limites ont été revues au cours de l'année 2008 en particulier sur les acteurs bancaires. Le dispositif de détermination des limites a également été revu afin de limiter le risque.

1.4 DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE REPORTING

Le premier niveau de surveillance incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales, dans le cadre du suivi permanent des activités de leurs contreparties. Le respect des limites est vérifié à l'occasion de chaque nouvelle décision d'engagement en comité de crédit ou par délégation.

Le deuxième niveau incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui suit l'ensemble des expositions, des impayés et des créances douteuses du groupe Dexia Crédit Local. L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen régulier

pour les limites bancaires et sont rapportés aux comités de direction ou aux comités compétents au titre du document exigé par le règlement CRB n° 97-02 modifié.

Trimestriellement, se tiennent des comités de suivi d'encours examinant l'évolution des opérations sensibles et des comités des défauts qui examinent les dossiers répondant aux critères de défaut fixés par les régulateurs.

1.5 POLITIQUE DE PROVISIONNEMENT

Un comité des provisions, présidé par la direction des risques et du contrôle permanent, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Un provisionnement collectif est constitué en adéquation avec les règles IFRS.

2. RISQUES FINANCIERS

Une distinction claire est opérée au sein du groupe Dexia Crédit Local entre les opérations relatives à l'*Assets Liabilities Management* (ALM) et les opérations de marché. Cette distinction repose sur la définition d'objectifs de gestion bien différenciés :

- l'ALM recouvre la gestion de l'ensemble des risques structurels de taux, de change et de liquidité du bilan et du hors bilan de Dexia Crédit Local. La réduction du risque global fait l'objet d'opérations de macrocouverture, l'efficacité de ces opérations étant mesurée mensuellement, en conformité avec les dispositions du règlement CRB n° 90-15 ;
- les opérations de marché recouvrent principalement deux types de gestion : la recherche d'une marge crédit, principalement sur des actifs obligataires, et des prises de positions directionnelles sur les taux d'intérêt par le biais d'instruments dérivés.

2.1 RISQUES ALM

Les données chiffrées concernant les risques ALM sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés dans les tableaux présentant les risques de liquidité et les risques de change (pages 178-179 du document de référence).

a. Périmètre

Les risques structurels peuvent être définis comme :

- les risques de variation du résultat net de la banque suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de change ou coût de la liquidité) à l'exception des risques spécifiques aux activités de marché ;
- le risque de liquidité de la banque.

L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure de bilan pour des actifs et des passifs qui ont des caractéristiques différentes en termes de taux, de devise ou d'amortissement. Les risques résiduels peuvent être conservés et gérés sur la base de décisions du comité ALM, lesquelles se caractérisent par un horizon de gestion à long terme. Seuls les risques de taux et de change liés au métier Marchés financiers ne relèvent pas de la compétence du comité ALM.

La crise a conduit le groupe Dexia à revoir les modalités selon lesquelles il gère le risque de liquidité. Les besoins en termes de refinancement sont définis à l'échelle du groupe dans son exhaustivité et sont revus de manière dynamique en incluant les ressources à mobiliser pour la poursuite des activités actuelles et des activités futures, ainsi que les besoins générés par les activités hors bilan. Des scénarios stress sont établis sur la base de facteurs de stress internes ou de facteurs de stress du marché.

La surveillance du besoin de liquidité court terme est quotidienne. La surveillance du risque de liquidité à moyen et long terme (jusqu'à 3 ans) est revue mensuellement. De façon générale, la gestion du risque de liquidité est au cœur de la définition du plan stratégique à 3 ans.

Cet encadrement du risque de liquidité fait l'objet d'un *backtesting* et d'une revue régulière conformément aux recommandations des régulateurs et aux meilleures pratiques de la place.

b. Organes de décision et de suivi du risque

- Le comité ALM Dexia (ALCO) se réunit mensuellement.

Sur un périmètre groupe, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelles, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia.

Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêts. L'autonomie opérationnelle donnée à certaines filiales est encadrée par le comité ALM de Dexia, qui, accordant les délégations et fixant les limites, garde les moyens de contrôler la politique mise en œuvre dans les filiales. Comme pour tous les comités de risque, le représentant de Dexia Crédit Local, qui est soit le directeur général soit le directeur des risques et du contrôle permanent, dispose d'un droit de veto pour les décisions dont il estimerait qu'elles ne peuvent s'appliquer à l'entité.

- Le comité finance se réunit mensuellement.

La nouvelle organisation de l'ALM prévoit un découpage de l'ALM en deux blocs distincts mais complémentaires :

- un ALM stratégique sous la responsabilité du comité ALCO groupe,
- un ALM local sous la responsabilité du comité finance.

En distinguant un ALM local du périmètre ALM global, l'ALCO groupe délègue au comité finance le management opérationnel de son propre bilan. À ce titre, l'ALM local a la responsabilité du pilotage du résultat et de la gestion du risque de taux d'intérêt produit ou subi par son bilan. Le périmètre de l'ALM local de Dexia Crédit Local est le suivant :

- la banque commerciale,
- le portefeuille titre de l'ALM local,
- les processus techniques issus des activités commerciales (ex : Taux fixe inflation, Euribor moyenné, Euribor Post Fixé...).

L'ALM local utilise principalement des outils de gestion des risques ALM typiques pour mesurer et suivre les risques inhérents à ALM.

- Les décisions du comité groupe sont déclinées opérationnellement par un comité technique (ALCO tactique) qui se réunit pour l'entité Dexia Crédit Local et auquel participent la direction des risques et du contrôle permanent et la direction des marchés.

c. Mesure du risque global de taux d'intérêt

La mesure du risque de taux d'intérêt ALM est normée au niveau du groupe Dexia et se fonde principalement sur différents indicateurs.

Le principal est le calcul de la sensibilité de la « valeur actuelle nette » (VAN) des actifs et passifs du périmètre ALM. Pour le périmètre taux fixe, le scénario retenu est une translation homogène de 100 points de base de la courbe des taux. Dans le cas d'un excédent d'actifs à taux fixes (cas de base), le risque pour Dexia Crédit Local est une hausse de la courbe de taux.

2.2 RISQUES DE MARCHÉ

Les données chiffrées concernant les risques de marché sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés dans les tableaux présentant le risque de taux et le risque action (« sensibilité des actions cotées ») (pages 176-177 du document de référence).

a. Périmètre

Le métier Marchés financiers désigne les activités TFM présentes au sein du groupe Dexia Crédit Local. Celles-ci sont les suivantes :

- *Financial Engineering and Derivatives* :
 - exerce une activité de *trading* sur instruments dérivés de taux d'intérêt,
 - exerce une activité de structuration et de vente de produits dérivés en direction de sa clientèle propre, ou en direction de clients d'autres métiers dans le cadre d'accords cadres avec ces métiers ;
- ALM délégué :
 - gère par délégation de l'*Assets and Liabilities Committee* l'ALM court terme (moins de deux ans) de la banque sur l'euro et le dollar et gère sur toutes les maturités confondues certaines devises qui ont fait l'objet d'une délégation explicite du comité ALCO groupe ;
- *Cash and Liability Management (CLM)* :
 - lève le *funding* court terme (i.e. à moins de deux ans) et assure la gestion de la liquidité à court terme de la banque ;
- *Long Term Funding* :
 - lève le *funding* long terme (i.e. à plus de deux ans) de la banque, sur la base d'un programme annuel d'émission fixé par le comité ALM,
 - exécute la réalisation des emprunts subordonnés, selon les besoins définis par la direction financière ;
- *Credit Spread Portfolio* :
 - investit essentiellement dans des produits n'entrant pas dans le champ d'intervention habituel des principales lignes de métier du groupe ;
- *Public Spread Portfolio* :
 - investit dans des produits obligataires sur des contreparties du champ du métier Public & Wholesale Banking. Ce secteur, du fait de son implication dans une ligne de métier autre que TFM, fait l'objet d'un suivi dans les deux métiers concernés ;
- *Credit Structuring Trading* :
 - activité de *trading* obligataire sur des actifs de maturité réduite ;
- *Sales* :
 - activité commerciale au service des autres lignes du métier Marchés financiers.

Ces activités sont soumises à deux types de risques :

- un risque de crédit ou risque de défaut de la contrepartie d'un instrument dérivé contracté ou de l'émetteur d'un actif acheté (en pratique, l'essentiel du risque de crédit lié aux activités TFM est concentré dans la ligne *Credit Spread Portfolio*, *Public Spread Portfolio* et *Credit Structuring Trading*) ;
- des risques de marché, qui peuvent être définis comme les risques de variation du résultat net ou de la variation de valeur des positions prises suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de devises, action, etc.).

b. Organes de décision et de suivi du risque

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de trois comités :

- le *Market Risk and Guideline Committee* (MRGC) se réunit mensuellement. Il est responsable de la définition de la politique de

risques (principes, limites de risque de marché pour chaque activité et chaque *desk*) et de leur suivi et du suivi en particulier des indicateurs de risque ;

- le *Market Committee* de Dexia Crédit Local (*Weekly Operational Committee*), qui permet de suivre hebdomadairement la mise en œuvre des normes et décisions du *Market Risk Group Committee* de Dexia ;
- le *Credit Committee* de TFM qui juge de toutes les transactions ayant trait essentiellement au *Credit Spread Portfolio* et au *Credit Structuring Trading*. Les transactions qui concernent les émetteurs du secteur public ou les contreparties *corporate* ou financements de projet sont soumises au *Credit Committee*.

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction des risques et du contrôle permanent. Cette dernière établit trimestriellement un rapport sur les risques de marché qui est présenté au comité de direction de Dexia Crédit Local. Ce rapport se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques.

3. RISQUES JURIDIQUES

L'activité de Dexia Crédit Local ne présente pas d'autre risque que les risques caractérisant habituellement l'activité de distribution de produits financiers à des clients. Il n'a pas été observé, à l'occasion de l'exercice 2008, d'évolution notable du nombre des contentieux avec les clients, qui est demeuré faible.

À noter que dans le cadre du recensement des risques opérationnels, un incident de EUR 230 000 a été constaté au cours de l'exercice.

4. RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes ou encore d'événements externes. Ils comprennent notamment les risques liés à la sécurité des systèmes d'information et les risques juridiques. Dexia a choisi d'intégrer le risque de réputation dans sa gestion du risque opérationnel.

ORGANISATION ET SUIVI

a. Dispositif de gestion du risque opérationnel

Le groupe Dexia a choisi, dans le cadre des directives Bâle II, la méthode standard et a mis en place des procédures ainsi qu'un outil de gestion en accord avec les « saines pratiques pour la gestion et la surveillance du risque opérationnel » publiées par le comité de Bâle.

Dexia Crédit Local dispose au sein de la direction des risques et du contrôle permanent d'une équipe dédiée au risque opérationnel qui s'appuie sur

c. Méthodes de suivi des risques

Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la VaR. La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours.

Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

Compte tenu des tensions observées sur les marchés en 2008, les dispositifs d'alerte ont été actionnés à de multiples reprises conduisant les comités en charge à prendre position autant de fois que nécessaire.

Parallèlement, l'augmentation du niveau de risque a conduit dans le courant de l'année à réduire les limites en VaR et à exercer par ailleurs une surveillance plus étroite des portefeuilles.

En ce qui concerne les filiales, il convient de rappeler que FSA fait l'objet, ainsi que d'autres institutions financières, d'une enquête diligentée par les autorités américaines sur le processus de commercialisation de contrats d'investissement garantis (« GIC's »). Par ailleurs, des actions en justice ont été lancées par plusieurs municipalités américaines à l'encontre d'établissements financiers, dont FSA. Plusieurs actions ont été consolidées en un seul litige contesté par FSA.

un réseau de correspondants désignés dans chaque direction ou entité. L'implication des responsables métier garantit l'efficacité du dispositif.

b. Collecte, analyse et traitement des incidents

Le groupe Dexia a défini un processus de collecte des incidents et des pertes opérationnelles conformément aux dispositions de Bâle II. Le recensement et l'analyse des incidents sont effectués par les correspondants risques opérationnels avec l'appui de l'équipe centrale. En fonction des résultats de cette analyse, des actions correctives ou préventives sont mises en place afin de réduire l'exposition au risque opérationnel.

Dexia dispose d'un outil commun de gestion du risque opérationnel et en particulier d'un module de collecte des incidents disponible dans les différentes entités du groupe.

Un *reporting* trimestriel reprenant les incidents significatifs est transmis au comité de direction d'une part et à chaque responsable métier d'autre part (siège, filiales et succursales).

c. Cartographie des risques

En complément des incidents constatés, il est indispensable d'anticiper les risques potentiels au sein de chaque activité de la banque. L'évaluation des principales zones de risques, en prenant en compte les contrôles existants, permet de définir le profil de risque du groupe Dexia. Ces cartographies (auto-évaluations) sont réalisées par les directions ou entités en suivant

une méthode commune à l'ensemble du groupe Dexia. En fonction des résultats, des plans d'action peuvent être mis en place afin de maîtriser le niveau de risque.

Des rapports permettent une analyse du profil de risque de la banque par entité, activité, processus ou type d'événements tels que définis dans les accords Bâle II et sont présentés au comité de direction chaque année.

5. SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui visent à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

L'ensemble de ces dispositions est exprimé dans la politique de sécurité des systèmes d'information de Dexia Crédit Local. Celle-ci définit les principes applicables par domaine de sécurité ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs de la sécurité. Elle s'appuie pour cela sur un ensemble de directives, politiques spécifiques à la sécurité, règles et procédures opérationnelles ainsi que sur les axes donnés par la norme ISO 27000/17799.

Sur ce dernier point, un plan de continuité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information, ou d'une perte de service sont analysées sous un angle « métier » afin d'identifier les activités critiques. Les résultats de cette analyse ont été utilisés pour établir des délais de reprise des activités compatibles avec les impératifs opérationnels. La mise en œuvre de cette stratégie de reprise s'appuie sur des dispositifs techniques, des procédures et une organisation formalisées. Ce plan et ces procédures sont mis à jour annuellement et testés régulièrement selon un calendrier établi par le comité de direction. Les tests font l'objet d'un compte rendu au comité de pilotage.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et liés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit redondantes et doublées d'une liaison point à point entre ce site de production informatique et le siège. Afin de parer à

une défaillance de ces systèmes, un site miroir a également été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs. Ce dispositif a fait l'objet d'un test procédural réussi en 2008.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- le comité de sécurité informatique a pour rôle de proposer les orientations de la politique de sécurité au comité de direction, de fixer les directives propres à chaque domaine, et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes « métiers » : risques, conformité, informatique, logistique. Il est présidé par le membre du comité de direction en charge des risques et du contrôle permanent et se tient tous les deux mois ;
- le responsable de la sécurité des systèmes d'information est en charge de proposer au comité de sécurité la définition de la politique de sécurité et des directives. Il pilote la mise en œuvre pratique des règles qui composent la politique de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il est rattaché à la direction des risques opérationnels, du contrôle permanent et de la sécurité, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels ;
- les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité. La fonction de responsable de la sécurité informatique a été créée au sein de la direction des systèmes d'information afin de coordonner ces actions.

6. INSTANCES DE GESTION DU RISQUE

Au sein de Dexia Crédit Local, la gestion du risque s'exerce à travers plusieurs comités. Les comités de risques ont été modifiés au début de l'année 2006 en fonction de la réorganisation du groupe Dexia. Les comités ont vu leur rôle, leur champ de compétence et leur composition précisés. Les décisions se font par consensus et les représentants des risques de Dexia Crédit Local disposent dans les comités groupe d'un droit de veto s'ils estiment qu'une décision de ce comité ne peut s'appliquer à l'entité.

Les principaux comités sont :

- le *Risk Policy Committee* qui adopte les politiques, règles et méthodes de mesure des risques ;
- les comités de crédit de Dexia et Dexia Crédit Local (hebdomadaires) qui se prononcent sur les transactions qui leur sont soumises. Le *Credit Guideline Committee*, issu du comité de crédit, peut établir des limites inférieures à celles qui résultent de l'application des principes groupe

et se prononce sur les délégations données aux différentes entités ou définit les limites propres à certains risques sectoriels ;

- les comités ALM (ALCO), mensuels, se réunissent au niveau du groupe Dexia et de Dexia Crédit Local dans le cadre des compétences et limites définies pour chacun des comités. Ils décident de la stratégie sur les risques de taux, de change et de liquidité pour l'ensemble des entités du groupe et pour Dexia Crédit Local et les filiales et succursales exerçant une activité significative dans ce domaine ;
- le *Weekly Operational Committee* de Dexia Crédit Local qui adapte la mise en œuvre des décisions du comité *Treasury & Financial Market* ;

- le comité nouveaux produits (mensuel), qui valide les produits de Dexia Crédit Local et de ses succursales, chaque filiale étant dotée d'un comité propre ;
- le comité de suivi d'encours au niveau du groupe et de l'entité (comité *Watchlist* trimestriel), qui examine l'évolution des opérations sensibles ;
- le comité des défauts au niveau du groupe et de l'entité (trimestriel), qui qualifie les défauts en fonction des critères fixés par les régulateurs ;
- le comité de validation (*Validation Advisory Committee*) qui, au niveau du groupe Dexia, est l'instance de validation de tous les modèles de risques crédit, marché, ALM, opérationnel ou capital économique.

7. LA SÉCURITÉ DES MOYENS DE PAIEMENT

Les moyens de paiement gérés par Dexia Crédit Local sont les suivants :

- le réseau Swift est utilisé pour exécuter les règlements interbancaires liés aux transactions négociées par les opérateurs *front office* de la direction opérationnelle des activités de marché ainsi que des demandes de mouvements de fonds qui peuvent émaner d'autres directions de Dexia Crédit Local (en particulier pour l'activité internationale gérée par le siège et pour le règlement de factures à l'étranger) ;
- le réseau du SCBCM (Service contrôle budgétaire et comptable ministériel) est utilisé pour effectuer les versements et recouvrements des prêts à la clientèle publique ;
- les systèmes CORE (*Compensation Retail*) et CRISTAL/TARGET2 sont utilisés pour la plupart des versements à la clientèle privée ;
- enfin, certains versements à la clientèle privée peuvent être effectués par chèque.

Il est à noter que Dexia Crédit Local ne met pas à la disposition de ses clients des moyens de paiement.

La sécurité des moyens de paiement est contrôlée par un ensemble de procédures et de dispositifs :

- les processus de paiement sont sous la responsabilité des *back offices* prêt et marché et les opérateurs de marché ne disposent d'aucun accès à ces systèmes ;
- les règles en matière de validation des paiements sont clairement définies. En particulier, tout décaissement fait l'objet d'une double validation par deux personnes distinctes du *back office* concerné. Seule exception à cette règle, les décaissements de moins de EUR 1 000 000

initiés automatiquement par le système d'information marchés, qui ne nécessitent qu'une seule validation. Des seuils de validation en devises sont définis et mis à jour régulièrement ;

- la séparation des tâches entre utilisateurs et exploitants est effective. Les profils existants reflètent correctement les règles définies. Le processus de délivrance d'habilitation aux systèmes de paiements est intégré au processus de gestion des habilitations de la banque. En particulier, des contrôles sont réalisés par les *back offices* ainsi que par le responsable de la sécurité des systèmes d'information ;
- la gestion des messages (techniques ou fonctionnels) en provenance du réseau Swift est correctement sécurisée ;
- les équipements matériels utilisés pour les paiements (serveurs, lecteurs de cartes, cartes, etc.) sont situés dans des zones protégées dont l'accès n'est possible que par des personnes formellement autorisées. Ces dispositifs sont encadrés par des procédures formalisées ;
- le plan de continuité d'activité de la banque inclut un ensemble de dispositions permettant d'assurer la continuité des paiements en cas de crise. Ce dispositif fait l'objet de tests réguliers et est opérationnel ;
- en matière de conformité, des contrôles sont réalisés par la direction du *back office* marchés sur les flux financiers.

Dans le cadre de son plan d'audit, la direction de l'audit interne effectue, selon une périodicité définie par son analyse des risques, une revue de la sécurité des moyens de paiement. Les éventuelles recommandations émises font l'objet d'un suivi régulier pour vérification de leur mise en œuvre.

8. LA SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

- strictement indépendantes des départements commerciaux ;

- liées à la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

9. LE SUIVI DES RISQUES FSA

Le contrôle des risques de l'activité de FSA s'effectue à deux niveaux. En premier lieu, il est réalisé au niveau de FSA qui est doté d'un département de surveillance des risques indépendant des fonctions commerciales et dont le responsable est membre du comité de direction de FSA. Puis, et en second lieu, il est réalisé au niveau de Dexia Crédit Local en liaison avec le groupe Dexia qui a mis en place un dispositif de contrôle des risques qui s'articule autour de trois principes :

- un contrôle trimestriel par l'intermédiaire du conseil d'administration et de comités spécialisés. Les deux comités spécialisés sur les risques sont :
 - l'*Underwriting Committee*, présidé par un membre du comité de direction du groupe Dexia, qui procède notamment à la revue détaillée des engagements et examine toutes les questions relatives à la politique de risque,
 - l'*Investment Committee*, qui fixe le cadre de la politique d'investissement et évalue la performance de la gestion ;
- un encadrement strict de l'activité aux travers de (i) règles de délégations entre Dexia Crédit Local et FSA qui spécifient les lignes d'activité autorisées et les plafonds d'engagement par type de contrepartie, (ii) des *underwriting guidelines* approuvées par le conseil d'administration sachant que FSA doit se conformer aux limites requises en matière de *single risk* et aux limites fixées par Dexia. Les transactions qui ne sont pas en accord avec les règles précédentes ou toute modification

de *guidelines* devront alors être évaluées par le *Risk Management* de Dexia et de Dexia Crédit Local et approuvées par le *Management Credit Committee* de Dexia et l'*Underwriting Committee* du *Board of Directors*. Ce dernier comporte de nombreux représentants de Dexia dont le *Chief Risk Officer* de Dexia et membre du comité de direction qui le préside et le *Chief Risk Officer* de Dexia Crédit Local.

- un contrôle opérationnel rapproché assuré par la direction des risques de Dexia Crédit Local et par le contrôle des risques de Dexia avec (i) la mise en place en 2007 d'un comité de suivi des risques FSA qui se déroule environ tous les deux mois (ii) et d'une cellule spécialisée au sein de Dexia Crédit Local en charge du suivi des problématiques de risques de FSA.

Au cours de l'année 2008, diverses analyses ont été menées afin de déterminer quelles activités de FSA du fait de la crise devraient être arrêtées ou conservées. Des missions du *Risk Management* ont été réalisées à cet égard. Dexia a décidé, au cours de l'été 2008, d'arrêter totalement l'activité ABS. Par ailleurs, étant donné les montants significatifs de provisions constatés dans le contexte de la crise immobilière américaine, une revue systématique des hypothèses prises a été effectuée à chaque arrêté trimestriel, en collaboration avec le *Risk Management* de FSA. Enfin, dans le cadre de ce qui a été fait pour le reste du groupe Dexia, des limites bancaires plus restreintes ont été mises en place dans l'activité *Financial products* ainsi qu'une limitation très stricte des titres dans lesquels FSA *Asset Management* pourrait investir.

10. LES PORTEFEUILLES DE DEXIA CRÉDIT LOCAL ET FSA

L'approfondissement de la crise sur l'année 2008 a eu plusieurs impacts pour Dexia Crédit Local et FSA :

- S'agissant de l'activité de FSA, on constate une croissance importante des provisions sur le secteur des RMBS américains. Les provisions sur le portefeuille assuré ont été portées en 2008 avant impôts à USD 2,0 milliards et sur le portefeuille de *Financial products* la provision s'établit à USD 1 516 millions, dont USD 797 millions correspondent à une estimation de la perte économique.

De plus, une provision collective de EUR 300 millions a été constituée sur le secteur des RMBS aux États-Unis.

Par ailleurs, une provision de EUR 3,9 millions a été constatée sur des actifs Lehman Brothers.

- En ce qui concerne l'activité bancaire, le coût du risque s'établit à EUR 671 millions. Il comprend des provisions anticipant des risques sectoriels affectant les *corporate de rating* inférieur à IG (*investment grade*), les ABS ou encore le secteur des ports aux États-Unis dans lequel Dexia Crédit Local avait pris plusieurs expositions.

Une provision de EUR 100 millions a par ailleurs été constituée à Dexia banka Slovensko dans le cadre d'opérations sur devises réalisées par des clients qui se sont révélés dans l'incapacité de répondre aux appels de marge induits par ces transactions.

Ce coût du risque prend en compte des *impairments* et pertes sur le secteur bancaire avec en particulier des expositions sur Lehman Brothers (EUR 211 millions), les banques islandaises (EUR 62 millions), Hypo Real Estate Bank (EUR 10 millions) et sur Washington Mutual (EUR 12,9 millions).

- Un écartement continu des *spreads* qui a eu un impact négatif, d'une part, sur les actifs réévalués à leur juste valeur par compte de réserve et, d'autre part, sur les portefeuilles comptabilisés à leur juste valeur par le résultat.

L'élargissement des *spreads* qui s'est encore accéléré à la suite de la faillite de Lehman Brothers a conduit à enregistrer des niveaux sans rapport avec la valeur intrinsèque des titres sous-jacents. Dexia Crédit Local a fait application des dispositions récentes modifiant l'IAS 39 pour reclasser un certain nombre d'actifs en "*Loan and Receivables*".

- Une situation de liquidité difficile compte tenu du blocage du marché interbancaire après la faillite de Lehman Brothers. Cette situation a été gérée au niveau du groupe Dexia de façon à permettre une optimisation des sources de financement, sur toutes les devises et en particulier sur le Dollar US compte tenu des engagements importants de Dexia Crédit Local sur ce pays. Le montant conséquent des réserves du groupe de bonne qualité et la garantie obtenue le 9 octobre de la part des trois États, français, belge, et luxembourgeois ont permis de sortir de cette crise de liquidité très sévère.

Cette tension liée au blocage du marché interbancaire et auquel s'est ajouté le stress lié à l'exercice des garanties de liquidité données aux investisseurs américains sur les titres émis par des collectivités (*stand by purchase agreement*) a conduit à faire appel au dispositif d'urgence ouvert par les banques nationales, Banque de France et Banque Nationale Belge.

L'amélioration de la liquidité repose sur les flux interbancaires avec la réouverture de ce marché et les émissions réalisées dans le cadre du dispositif de garanties octroyées par les trois États français, belges et luxembourgeois.

- Une situation de volatilité des taux et de baisse des taux qui a conduit d'une part à fermer un certain nombre de positions, à contraindre les limites de VaR et d'autre part à mettre en place une surveillance particulière des accords de collatéraux compte tenu du portefeuille important de dérivés de Dexia Crédit Local.

Malgré ces événements qui ont durement touché Dexia Crédit Local du fait de l'importance de son portefeuille obligataire, il convient de noter que le portefeuille de Dexia Crédit Local reste de bonne qualité :

- 93,8 % des expositions de Dexia Crédit Local sont supérieures à *investment grade* ;
- 63 % des expositions sont sur des sous-jacents publics ou satellites du secteur public.

10.1 LE PORTEFEUILLE DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Commentaires

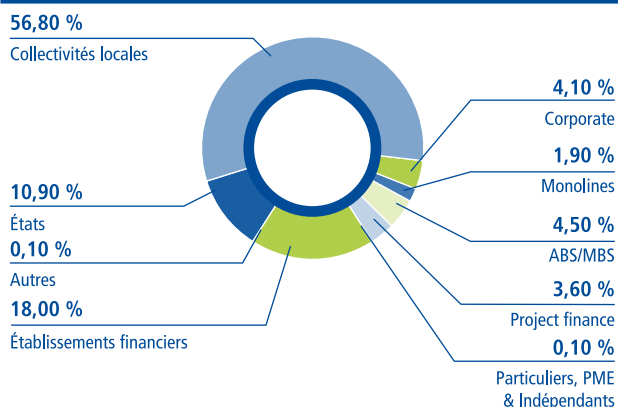
Les données qui suivent sont conformes à la norme IFRS 7 qui utilise la notion d'exposition maximum au risque de crédit.

Les expositions comprennent le montant net des actifs inscrits au bilan autres que les produits dérivés (i.e. la valeur comptable après déduction des provisions spécifiques), la valeur *mark-to-market* des produits dérivés, le hors bilan des engagements constitué de la partie non tirée des facilités et des garanties données.

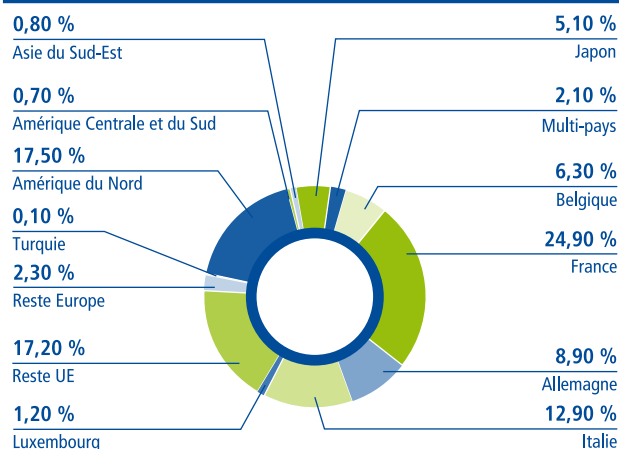
Il est important de rappeler que les expositions au risque de crédit sont considérées, après prise en compte des mécanismes d'atténuation du risque de crédit, selon les principes de Bâle II. Les expositions se répartissent par type de contrepartie et par zone géographique avec la prise en compte des garanties ; il n'y a substitution que si la pondération des risques du garant est de meilleure qualité que celle de l'emprunteur.

Données Dexia Crédit Local consolidées hors FSA

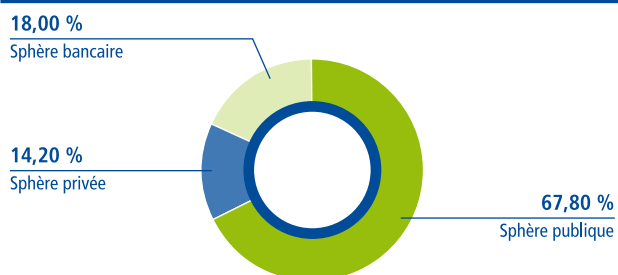
RÉPARTITION DES EXPOSITIONS (MCRE) PAR TYPE DE CONTREPARTIES



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS (MCRE) PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS (MCRE) PAR SPHÈRE



DÉPRÉCIATIONS SUR RISQUE DE CONTREPARTIE

Opérations de crédit (en EUR millions)	31/12/2007	31/12/2008	Variation en montant	Variation en %
Créances douteuses et litigieuses	182	275	93	51 %
Provisions affectées	57	104	47	83 %

Opérations de marché (en EUR millions)	31/12/2007	31/12/2008	Variation en montant
Provisions sur banques	0	336	336
Provisions sur <i>Mid-corporate</i>	0	100	100

10.2 LE PORTEFEUILLE DE FSA

Le 14 novembre 2008, Dexia a passé un accord dit de *sale and purchase agreement* avec Assured Guaranty Ltd., relatif à la vente de FSA Holdings, à l'exclusion de son activité *Financial products*.

Le portefeuille de *Financial products* de FSA, géré par FSA Asset Management, n'est pas inclus dans le périmètre de la vente de FSA Holdings. Cette activité sera retirée de la transaction et mise en *run-off*, sous la responsabilité de Dexia. Les États belge et français garantiront les actifs de FSA Asset Management. Cette garantie a été approuvée par la Commission européenne en date du 13 mars 2009 et prévoit que Dexia couvrira la première perte de USD 4,5 milliards, dont environ USD 2 milliards sont déjà provisionnés 31 décembre 2008 (USD 1,5 milliard sur le portefeuille *Financial products* et des dépréciations collectives pour un montant de USD 420 millions sur les RMBS américains). Si les pertes finales dépassent USD 4,5 milliards, les États pourront recevoir des actions ordinaires de Dexia ou des actions préférentielles. Ce mécanisme sera soumis à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Dexia.

Au 31 décembre 2008, les notations de FSA sont AAA/perspective négative chez S&P et Fitch, et Aa3/developing outlook chez Moody's.

Portefeuille d'assurance

Au cours de l'année 2008, le montant global des engagements nets sur le portefeuille d'assurance de FSA a diminué de USD 2,1 milliards, soit - 0,5 %, pour atteindre un total de USD 424,4 milliards, dont 72 % sur le secteur public (« municipal ») et 28 % sur les *Asset Backed Securities* et financements de projets.

L'année 2008 a été marquée à la fois par la décision stratégique de Dexia d'arrêter toute activité sur le segment des ABS compte tenu des difficultés rencontrées, notamment sur le portefeuille des US RMBS et par une atonie générale du marché des produits structurés. Ces éléments se sont ainsi traduits par une diminution du portefeuille ABS de 18 % par rapport à la fin de l'année 2007. Parmi les grandes tendances, peuvent être relevées :

- *Residential Mortgages* : une diminution des expositions de l'ordre de 14 % à USD 17 milliards liée à l'amortissement du portefeuille. Tout au long de l'année 2008, la détérioration du marché immobilier ainsi que l'augmentation continue des taux de défaut et de sévérité ont incité à la plus grande prudence sur ce segment d'ABS. Les difficultés rencontrées avec les expositions de type HELOCs ont donné lieu au paiement de *claims* ;
- *Consumer Receivables* : la nette diminution de 48 % à USD 6 milliards des expositions sur ce segment d'ABS s'explique par l'amortissement rapide du portefeuille qui est essentiellement concentré sur des titrisations de prêts automobiles ;
- *Pooled Corporate* : les raisons de la diminution de ce portefeuille de l'ordre de 4,3 % à USD 74,4 milliards tiennent principalement à l'amortissement naturel du portefeuille en l'absence de production nouvelle, même si quelques transactions ont été effectuées début 2008 ;
- sur le segment municipal (+ 8 % sur l'année 2008 à USD 306 milliards), l'activité s'est avérée assez dynamique au cours du premier semestre où plusieurs monolines ont vu leurs *ratings* abaissés. Cependant au

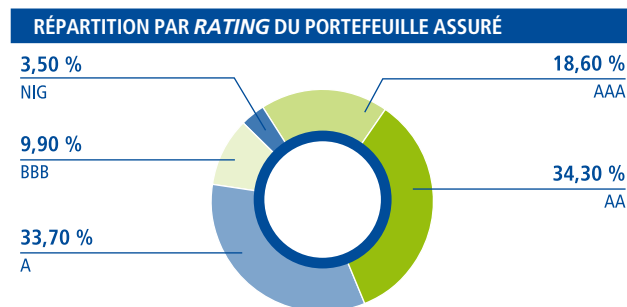
second semestre, les perturbations rencontrées sur le marché du crédit, la mise sous revue du *rating* de FSA notamment le 21 juillet par Moody's (puis par S&P et Fitch) ainsi que le plus faible taux de pénétration des monolines sur le marché municipal se sont traduits par un ralentissement de l'activité au 3^e trimestre qui s'est encore accentué au cours du 4^e trimestre (- 3 %).

Financial products portfolio

Le portefeuille *Financial products* affichait une exposition totale de USD 16,5 milliards au 31 décembre 2008 (versus USD 17 milliards au 31 décembre 2007) et a été provisionné du fait de son exposition significative aux US RMBS. Par ailleurs, ce portefeuille fait face à un risque de liquidité lié à la fin anticipée des GICs émis au passif ou à la nécessité de mettre du collatéral. Ce risque est suivi de près par les équipes *Risk Management* de Dexia et FSA, et est contenu notamment grâce à une ligne de liquidité accordée par Dexia. Ce portefeuille est intégré au périmètre bancaire à compter du 31 décembre 2008.

Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement, qui s'élève à près de USD 6 milliards à fin décembre 2008, reste un portefeuille très granulaire et de bonne qualité grâce à des expositions principalement sur le secteur municipal US.



Résultats de l'activité

1. COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

Le détail du périmètre, sous forme d'organigramme et de liste, et ses variations sont présentés dans l'annexe aux comptes.

Les principales variations de périmètre du groupe en 2008 sont indiquées ci-dessous :

Entrées dans le périmètre de consolidation :

- Entrée de Dexia Habitat ;
- Entrée de Domiserve + dans le périmètre de Domiserve.

Sorties du périmètre de consolidation :

- Kommunalkredit Austria et ses filiales sont déconsolidées au 1^{er} octobre 2008.

Autres mouvements :

- Dans le cadre d'un accord avec l'État autrichien, Dexia Crédit Local a porté sa participation dans Dexia Kommunalkredit Bank de 50,84 % à 100 %.

1.2 PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Dexia Crédit Local sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par la Commission européenne à la clôture des comptes. Ils sont présentés conformément à la recommandation CNC 2004-R.03 du 27 octobre 2004.

Conformément à l'application du texte IFRIC 11, le résultat net a été revu et diminué de EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

1.3 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les éléments essentiels concourant à la formation du résultat figurent dans le tableau ci-après.

(En EUR millions)	2007	2008
Produit net bancaire	1 800	1 974
Charges d'exploitation	(670)	(789)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 130	1 185
Coût du risque	(46)	(3 387)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 084	(2 202)
Résultat des entreprises mises en équivalence	58	(53)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	(1 036)
Variation de valeur des écarts d'acquisition ⁽¹⁾	0	(1 181)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	1 142	(4 472)
Charges d'impôts sur les sociétés	(108)	556
RÉSULTAT NET	1 034	(3 916)
Intérêts minoritaires	55	(360)
RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE	979	(3 556)
Résultat par action	11,25	(40,85)
Résultat dilué par action	11,25	(40,85)

(1) En 2008, l'écart d'acquisition de FSA a été intégralement déprécié pour EUR 1 811 millions.

L'amplification de la crise financière en 2008 a eu des impacts très significatifs sur le coût du risque du groupe Dexia Crédit Local, tant chez la filiale FSA qui a constitué des provisions sur son portefeuille *Financial products* (EUR 1 331 millions) et dans son domaine assurance (EUR 1 302 millions), directement affectés par la crise des marchés et des crédits hypothécaires aux États-Unis, que sur l'activité bancaire, où le coût du risque est notamment marqué par les effets de la faillite de la banque Lehman Brothers (EUR 211 millions) et les provisions sur différentes institutions bancaires (EUR 85 millions).

Par ailleurs, un contrat de cession de l'activité assurance de FSA Holdings a été signé avec Assured Guaranty le 14 novembre 2008, ce qui a conduit à comptabiliser une perte de cession estimée à EUR 940 millions et à

déprécier l'intégralité de l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de cette société, soit EUR 1 181 millions.

Le résultat 2008 comprend également une perte nette de EUR 105 millions liée à la déconsolidation de Kommunalkredit Austria associée à la prise de contrôle totale de Dexia Kommunalkredit Bank.

a. Produit net bancaire

Le produit net bancaire consolidé de l'exercice 2008 augmente de 9,7 %, atteignant EUR 1 974 millions contre EUR 1 800 millions en 2007.

Le produit net bancaire est découpé en trois rubriques : la marge d'intérêt, la marge technique des compagnies d'assurance et les autres revenus.

(En EUR millions)	2007	2008	Variation	Variation en %
Marge d'intérêt	1 297	1 769	+ 472	36,4 %
Marge technique des compagnies d'assurance	306	339	+ 33	10,8 %
Autres revenus	197	(134)	(331)	- 168,0 %
PNB	1 800	1 974	+ 174	9,7 %

ÉVOLUTION DE LA MARGE D'INTÉRÊT

Cette marge correspond aux revenus nets d'intérêt, comprenant les produits et charges d'intérêt de tous les instruments figurant au bilan ainsi que des dérivés, quel que soit le type de portefeuille dans lequel ils sont classés. Elle est en augmentation de EUR 472 millions par rapport à l'exercice précédent, passant de EUR 1 297 à EUR 1 769 millions, soit +36,4 %.

ÉVOLUTION DE LA MARGE DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE

La marge technique des compagnies d'assurance concerne exclusivement l'activité de rehaussement de crédit de la filiale américaine FSA. Ce poste reprend uniquement les résultats spécifiques qui ne peuvent pas être

classés dans un autre poste du PNB. Ainsi FSA contribue aussi à la marge d'intérêt et aux autres revenus. La marge technique des compagnies d'assurance s'élève à EUR 339 millions, contre EUR 306 millions l'an dernier, soit une hausse de 10,8 %, accentuée par les effets du change : à dollar constant, la marge technique augmente en effet de 18,8 % et aurait été évaluée à EUR 362 millions.

ÉVOLUTION DES AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent essentiellement les commissions nettes, les résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (*trading*, change et couverture), ainsi que les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente.

(En EUR millions)	2007	2008	Variation	Variation en %
Commissions nettes	98	118	20	20,4 %
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(295)	(357)	(62)	21,0 %
Résultats sur actifs financiers disponibles à la vente	390	81	(309)	- 79,2 %
Autres produits et charges	4	24	20	500,0 %
AUTRES REVENUS	197	(134)	(331)	- 168,0 %

Le niveau des commissions nettes continue de progresser du fait du développement de l'activité de financements de projets.

Les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux sorties d'éléments de bilan (cession ou remboursement) correspondant à des prêts, des emprunts ou des titres classés « disponibles à la vente ». Les importantes plus-values de cession d'actions cotées enregistrées en 2007 (EUR 213 millions) n'ont pas été reconduites en 2008.

Les « résultats sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le résultat » sont en baisse de EUR 62 millions ; l'essentiel de la variation provient de l'évolution négative des résultats de change (EUR 53 millions en 2007 et EUR - 91 millions en 2008, dont EUR - 52 millions chez FSA).

b. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont progressé de 17,8 % en 2008 avec un montant de EUR 789 millions contre EUR 670 millions en 2007, en hausse de EUR 119 millions.

(En EUR millions)	2007	2008	Variation en %
Frais de personnel	(359)	(343)	- 4,5 %
Autres frais généraux administratifs	(213)	(349)	63,8 %
Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels	(52)	(56)	7,7 %
Frais d'acquisition de contrats d'assurance	(46)	(41)	- 10,9 %
Total charges générales d'exploitation	(670)	(789)	17,8 %
PNB	1 800	1 974	9,7 %
Coefficient d'exploitation	37,2 %	40,0 %	

Le coefficient d'exploitation se détériore et passe de 37,2 % à 40,0 %, compte tenu de coûts progressant plus rapidement que les revenus en 2008.

ÉVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel diminuent de EUR 16 millions, soit - 4,5 %, essentiellement du fait de la diminution de la part des rémunérations variables, en particulier chez FSA.

ÉVOLUTION DES AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs s'élèvent à EUR 349 millions contre EUR 213 millions en 2007, soit une progression de 63,9 %. Ils comprennent en 2008 une

provision pour restructuration de EUR 43 millions au titre de la mise en œuvre du plan de transformation de Dexia, ainsi qu'une provision de EUR 60 millions couvrant la sortie de l'entité FSA.

AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ACQUISITION DE CONTRATS D'ASSURANCE

Cette rubrique a été créée pour intégrer l'activité de FSA : une partie des frais généraux, relative au coût d'acquisition des contrats d'assurance, est différée et amortie sur la durée de vie de ces contrats. De la même façon, les primes d'assurance correspondant aux mêmes contrats sont amorties sur la durée de ces derniers. La diminution des coûts est due pour partie à la baisse du dollar.

c. Coût du risque

La rubrique « coût du risque » se compose de trois éléments distincts, dont l'évolution est présentée ci-dessous.

(En EUR millions)	2007	2008	Variation
Dépréciation des titres à revenu fixe disponibles à la vente	2	(1 191)	(1 193)
Provisions et pertes sur activité de rehaussement de crédit	(23)	(1 381)	(1 358)
Provisions et pertes sur crédits à la clientèle	(25)	(815)	(790)
TOTAL	(46)	(3 387)	(3 341)

TITRES À REVENU FIXE DISPONIBLES À LA VENTE

Il s'agit principalement des provisions constituées par FSA sur son portefeuille *Financial products*.

REHAUSSEMENT DE CRÉDIT

Il s'agit principalement des provisions constituées par FSA sur son portefeuille FSA Insurance.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Le coût du risque relatif aux crédits à la clientèle est marqué en 2008 par :

- les effets de la faillite de la banque Lehman Brothers pour EUR 211 millions ;

- les provisions sur différentes institutions bancaires (notamment banques islandaises) pour EUR 85 millions ;
- la constitution d'une provision couvrant les risques sur les rehausseurs de crédit à hauteur de EUR 29 millions ;
- la constatation d'une provision couvrant les risques RMBS espagnols à hauteur de EUR 32 millions ;
- la constitution d'une provision collective couvrant les risques RMBS US à hauteur de EUR 300 millions ;
- la constitution d'une provision couvrant des opérations clientèles sur dérivés chez Dexia banka Slovensko pour EUR 100 millions.

La qualité du portefeuille d'actifs financiers (créances sur la clientèle et titres) et la politique de couverture de ces actifs lorsqu'ils doivent faire l'objet de dépréciation sont retracées dans les ratios ci-dessous :

	31/12/2007	31/12/2008
Actifs financiers dépréciés/actifs financiers totaux	0,11 %	0,76 %
Provisions affectées/actifs financiers dépréciés ⁽¹⁾	33,7 %	59,6 %
Provisions affectées/actifs financiers totaux	0,04 %	0,46 %

(1) Les chiffres 2007 ont été revus.

Le taux de couverture des actifs dépréciés a fortement augmenté (59,6 % contre 33,7 % l'an dernier), du fait des dépréciations constatées par FSA sur ses expositions aux RMBS au sein de son portefeuille *Financial products* (principalement HELOC, Alt-A, *subprime* et Option ARM) .

d. Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence s'établit à EUR -53 millions contre EUR 58 millions en 2007. Ce recul de EUR 111 millions s'explique essentiellement, chez Kommunalkredit Austria, par les provisions constituées sur les banques islandaises pour EUR 71 millions et sur la banque Lehman Brothers pour EUR 11 millions, et, chez Dexia Epargne Pension, par les dépréciations de diverses actions cotées et obligations pour respectivement EUR 26 millions et EUR 3 millions.

Le résultat net des sociétés mises en équivalence comprend également en 2008 la dépréciation de l'écart d'acquisition constaté sur Kommunalkredit Austria pour EUR 12 millions.

e. Impôt

Ce poste est positif à EUR + 556 millions (contre EUR - 108 millions en 2007), principalement du fait des pertes de FSA. Dexia Crediop a par ailleurs enregistré sur l'exercice un produit d'impôt de EUR 77 millions lié à une option fiscale qui permet de payer immédiatement un impôt au taux réduit de 16 % sur des éléments taxables dans le futur à 32,32 %.

f. Résultat net

Le résultat net part du groupe s'établit à EUR - 3 556 millions contre EUR 979 ⁽¹⁾ millions en 2007.

Les intérêts minoritaires passent de EUR 55 millions à EUR - 360 millions.

Compte tenu du résultat part du groupe, l'évolution du ratio ROE est la suivante :

	2007	2008
Return on equity	18,08 %	- 63,06%

Le *return on equity* (ROE) est le rapport entre le résultat net et la moyenne des fonds propres (part du groupe et après affectation du résultat). Il reflète la très forte dégradation du résultat en 2008.

(1) Conformément à l'application du texte IFRIC 11, le résultat net a été revu et diminué de EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

1.4 BILAN ET FONDS PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Le total du bilan consolidé a atteint EUR 414 milliards à fin 2008 contre EUR 345 milliards fin 2007, soit une progression de 20,0 %.

a. Opérations interbancaires

Au 31 décembre 2008, le groupe est emprunteur net sur le marché interbancaire pour un montant de EUR 55,3 milliards contre EUR 78,4 milliards au 31 décembre 2007, soit une diminution de 29,5 %. Cette baisse s'explique principalement par le reclassement de certains actifs financiers disponibles à la vente ou détenus à des fins de transaction vers les prêts et créances aux établissements de crédit en vertu de l'amendement des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers ». Le groupe Dexia Crédit Local a ainsi reclassé EUR 7 milliards d'actifs en prêts interbancaires en date du 1^{er} octobre.

b. Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2008, l'encours global des créances sur la clientèle progresse de 69,8 % pour s'établir à EUR 248,9 milliards (contre EUR 146,6 milliards à fin décembre 2007). La forte progression des créances sur la clientèle, soit EUR 102,3 milliards, est liée principalement au reclassement de certains actifs financiers disponibles à la vente ou détenus à des fins de transaction en vertu de l'amendement des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers ». Le groupe Dexia Crédit Local a ainsi reclassé EUR 70 milliards d'actifs vers les créances sur la clientèle en date du 1^{er} octobre.

c. Portefeuille de titres

Le total des placements en effets publics, en obligations et autres titres à revenu fixe, ainsi qu'en actions et autres titres à revenu variable, a diminué de 55,1 % par rapport à décembre 2007, passant de EUR 150,4 milliards d'euros à EUR 67,6 milliards. La forte baisse du portefeuille de titres, soit EUR 82,8 milliards sur 2008, est liée principalement au reclassement de certains titres vers les « prêts et créances », pour un montant de EUR 77 milliards en date du 1^{er} octobre, en vertu de l'amendement des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers ».

d. Fonds propres et ratios

Les fonds propres du groupe Dexia Crédit Local, hors part des tiers, représentent EUR - 2,10 milliards à fin 2008 contre EUR 5,53 milliards à fin 2007, soit une diminution de EUR 7,63 milliards.

Ces fonds propres ont été affectés par l'évolution des réserves de « gains et pertes latents ou différés » qui ont diminué de EUR 7,1 milliards sur l'exercice.

Hors éléments latents, l'évolution des fonds propres est de EUR - 468 millions ; elle provient essentiellement, d'une part (diminution), du résultat de l'exercice pour EUR - 3 556 millions, et la distribution de dividendes pour EUR 415 millions (dont 20 au titre des TSSDI), et d'autre part (augmentation), de la variation du poste « Capital souscrit, prime d'émission et d'apport » pour EUR 3,5 milliards en raison de l'augmentation de capital réalisée en fin d'année 2008.

Le détail de l'évolution des fonds propres est présenté dans l'annexe.

Au plan prudentiel, les fonds propres consolidés de Dexia Crédit local ont évolué comme suit :

(En EUR millions)	2007	2008
Fonds propres totaux	8 386	9 982
<i>Dont fonds propres de base</i>	5 616	6 007

Dexia Crédit Local applique depuis le 1^{er} janvier 2008, les principes Bâle II. Les activités de FSA dans le cadre de l'accord de cession signé avec le groupe Assured Guaranty sont portées en déduction des fonds propres prudentiels. Les activités conservées sont désormais incluses dans les risques globaux du groupe.

Compte tenu de l'application des principes Bâle II tant sur les fonds propres que sur les volumes de risques, le ratio Tier one s'établit à 7,51 % et le ratio de solvabilité à 12,48 %. En 2007, dans le précédent référentiel, le ratio Tier one s'établissait à 7,49 % et le ratio de solvabilité à 11,18 %.

2. COMPTES ANNUELS

2.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(En EUR millions)	2007	2008	Variations 2008/2007
Produit net bancaire	(12)	(2 343)	(2 331)
Charges d'exploitation	(273)	(348)	(75)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(285)	(2 691)	(2 406)
Coût du risque	(13)	(331)	(318)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(298)	(3 022)	(2 724)
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	32	(2 364)	(2 396)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(266)	(5 386)	(5 120)
Charges ou produits d'impôts sur les bénéfices	107	449	342
Reprise de FRBG	478	0	(478)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	319	(4 937)	(5 256)
<i>Résultat par action</i>	3,67	(56,71)	
<i>Résultat dilué par action</i>	3,67	(56,71)	

Le résultat net de Dexia Crédit Local au titre de l'exercice 2008 s'élève à EUR - 4 937 millions contre EUR 319 millions en 2007.

Le produit net bancaire est négatif de EUR 2 343 millions en raison de fortes provisions sur l'ensemble des portefeuilles de placement. Ces provisions dotées à hauteur de EUR 3 076 millions s'expliquent par la situation de crise sur les *spreads* des émetteurs et l'absence de liquidité constatées sur les marchés ; ces dotations incluent près de EUR 239 millions de pertes enregistrées spécifiquement suite aux défauts de la banque Lehman Brothers et des banques islandaises survenus sur le troisième trimestre 2008.

Le coût du risque progresse de EUR - 318 millions, à EUR - 331 millions contre EUR - 13 millions en 2007, en raison de la constitution de provisions sectorielles sur les secteurs touchés par la crise et en particulier les risques de crédits des portefeuilles ABS ou RMBS.

2.2 BILAN

Le total de bilan au 31 décembre 2008 s'élève à EUR 213,4 milliards contre EUR 212,8 milliards en 2007.

a. Actif

ENCOURS DE CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

L'encours de crédit à la clientèle, hors établissements de crédit, atteint EUR 51,0 milliards contre EUR 41,8 milliards en 2007, soit une croissance de 22 %.

TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La valeur totale des titres détenus atteint EUR 86,2 milliards contre EUR 113,4 milliards à fin 2007. L'évolution des différents portefeuilles est

Les prises de participation significatives et prises de contrôle sont rappelées ci après :

Prises des participations intervenues en 2008	Nom et capital de la société
Représentant + de 10 % du capital	<ul style="list-style-type: none"> La Cité au capital de EUR 37 000 Poitou – Charentes Énergies Renouvelables au capital de EUR 750 400 Exterimmo au capital de EUR 50 000 000 Penates Funding au capital de EUR 62 000
Représentant + de 66 % du capital	<ul style="list-style-type: none"> Dexia Habitat au capital de EUR 4 000 000 Dexia Carbon Fund Managers au capital de EUR 132 000

b. Passif

BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

L'endettement de Dexia Crédit Local auprès des établissements de crédit (EUR 129,7 milliards au 31 décembre 2008) est principalement à court terme et ce en raison de la crise de liquidité. La part du refinancement auprès des banques centrales représente EUR 44 milliards au 31 décembre 2008.

Les pertes enregistrées sur les actifs immobilisés correspondent essentiellement à une provision constituée en raison de l'annonce de la cession de FSA Holdings Ltd. au groupe Assured Guaranty. La provision à hauteur de EUR 2 milliards a été évaluée en fonction du prix de vente annoncé. Par ailleurs, compte tenu de la cession en date du 5 janvier 2009 de sa participation dans le groupe Kommunalkredit Austria à l'État autrichien, Dexia Crédit Local a enregistré une provision pour EUR 205 millions.

Le produit d'impôt constaté à hauteur de EUR 449 millions est induit par la constitution d'impôts différés sur les provisions constatées sur les portefeuilles titres.

présentée dans l'annexe. Ils sont pour l'essentiel constitués d'obligations françaises et étrangères, de titres de créances négociables et d'effets publics, et pour le solde, de parts de fonds communs de placement.

TITRES DE PARTICIPATION, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET ACTIVITÉS DE PORTEFEUILLE

Les titres de participation s'établissent à EUR 3 milliards, soit un repli de EUR 2,1 milliards en raison du provisionnement de la participation détenue par Dexia Crédit Local dans FSA Holdings Ltd. ; cette société a fait l'objet d'un projet de cession au groupe Assured Guaranty. La valeur de la participation a été intégralement provisionnée en fonction du prix de vente négocié.

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

L'importance des dettes représentées par un titre dans le total du passif est un élément caractéristique du bilan du Dexia Crédit Local. Au 31 décembre 2008, il s'établit à EUR 39,5 milliards (contre EUR 57,3 milliards à fin 2007).

Par ailleurs, les émissions à long terme du groupe sont, pour l'essentiel, réalisées par Dexia Municipal Agency.

3. TABLEAU DES RÉSULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(En EUR)	2004	2005	2006	2007	2008
SITUATION FINANCIÈRE					
Capital social	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	500 513 102 ⁽¹⁾
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
RÉSULTATS GLOBAUX					
Chiffre d'affaires	3 173 995 095	4 823 522 282	5 720 380 887	6 286 809 567	9 182 903 606
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	621 013 426	581 231 271	674 274 260	1 083 821 549	566 890 589
Charge d'impôts sociétés	87 787 313	65 109 549	60 748 365	(107 696 679)	448 898 743
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	519 268 420	424 907 461	472 624 576	319 477 197	(4 936 685 288)
Bénéfice distribué	579 724 742	341 219 367	300 307 862	396 058 194	Néant ⁽²⁾
RÉSULTATS RÉDUITS À UNE ACTION					
Chiffre d'affaires	36,46	55,41	65,72	72,22	105,50
Bénéfice après charges d'impôts sociétés et avant dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	6,13	5,93	7,05	13,69	1,36
Charge d'impôts sociétés	1,01	0,75	0,70	(1,24)	5,16
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	5,97	4,88	5,43	3,67	(56,71)
Bénéfice distribué	6,66	3,92	3,45	4,55	0,00
Effectif de fin d'année	1 394	1 513	1 472	1 612	1 737
dont cadres	934	1 120	1 068	1 178	1 267
dont non-cadres	460	393	404	434	470
Montant de la masse salariale	88 598 443	105 254 010	116 441 912	129 010 486	134 280 062
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales etc.)	32 751 363	40 323 671	40 387 857	37 544 986	49 038 929

(1) Par décision de l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008, Dexia Crédit Local a augmenté son capital en numéraire de EUR 3,5 milliards et réduit son capital de EUR 4,3 milliards, portant le capital social à EUR 500,5 millions.

(2) À titre exceptionnel, aucun dividende ne sera distribué.

Données concernant le capital et l'action

1. MONTANT DU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE D' ACTIONS LE COMPOSANT

Le capital social de Dexia Crédit Local s'élève à EUR 500 513 102 depuis l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008 qui a décidé d'augmenter puis de réduire le capital, qui précédemment s'élevait à EUR 1 327 004 846, afin d'absorber les pertes alors estimées pour l'exercice 2008.

Le capital social est divisé en 87 045 757 actions.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital de Dexia Crédit Local.

2. DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Une résolution d'augmentation de capital a été adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2007. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter, sur ses simples décisions, le capital social jusqu'à concurrence d'une somme maximale de EUR 1 milliard, par émission, avec ou sans prime, d'actions ordinaires et le cas échéant par l'incorporation de réserves, de primes ou de bénéfices mis en report avec, corrélativement,

distribution d'actions gratuites ordinaires ou augmentation de la valeur nominale des actions existantes.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de vingt-six mois à compter de l'assemblée générale du 15 mai 2007. Il n'en a été fait aucune utilisation au cours de l'exercice, ni au cours de l'exercice précédent.

3. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Dexia Crédit Local est détenu, directement, en quasi-totalité par Dexia SA. Chacun des membres du conseil d'administration détient 1 action nominative de la société, conformément à l'article 14 des statuts de la société.

Cette répartition n'a enregistré aucun mouvement significatif depuis cinq ans.

	2004	2005	2006	2007	2008
Capital (En EUR)	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	500 513 102
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
Dexia SA	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %
Particuliers	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %

Indirectement, le capital de Dexia Crédit Local est détenu à plus :

- de 5 % par le groupe Ethias, par l'État fédéral belge, par l'État français et par les trois régions belges ;
- de 13 % par le groupe Arco, société coopérative à responsabilité limitée de droit belge et par le holding communal de Belgique, société anonyme de droit belge ;
- de 17 % par la Caisse des Dépôts et Consignations.

4. DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

(En EUR)	2005	2006	2007
Montant net par action	2,88	4,49 ⁽¹⁾	4,55
Montant par action éligible à réfaction (article 158, 3-2 du Code Général des impôts)	2,88 ⁽²⁾	4,49 ⁽²⁾	4,55 ⁽²⁾
Montant total éligible à réfaction (article 158, 3-2 du Code Général des impôts)	250 691 780,16 ⁽²⁾	390 835 448,93 ⁽²⁾	396 058 194,35 ⁽²⁾

(1) Dont EUR 1,04 du chef de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2006, réunie extraordinairement.

(2) Au taux de 40 %.

Compte tenu des résultats de l'exercice 2008, il n'est pas proposé à l'assemblée générale de servir un dividende.

Informations sociales et environnementales

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.1 ACCORD SALARIAL

En l'absence d'accord entre la direction et les organisations syndicales, la direction a pris la décision d'appliquer unilatéralement, à compter du 1^{er} janvier 2008, ses propositions portant sur des mesures spécifiques et uniformes dans le cadre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

1.2 ÉPARGNE SALARIALE

Se sont appliqués pour les sommes versées en 2008 au titre de l'exercice 2007 :

- l'accord d'intéressement du 30 juin 2005 portant sur les années 2005, 2006 et 2007 ;
- l'accord de participation du 29 juin 2007 portant sur l'année 2007, 2008 et 2009.

A par ailleurs été négocié en 2008 :

- un accord d'intéressement relatif aux années 2008, 2009 et 2010.

Intéressement

Conformément à l'accord du 30 juin 2005, la masse distribuable représente 0,3 % du *Gross Operating Income* (GOI) consolidé du groupe Dexia Crédit Local hors FSA et hors effets de change, dans l'hypothèse d'un taux de réalisation du budget de 100 %.

Elle est modulée, dans les conditions fixées par l'avenant du 29 juin 2007 à l'accord d'intéressement, en fonction du degré d'atteinte de cet objectif budgétaire.

Une condition d'ancienneté de trois mois dans l'entreprise est exigée pour pouvoir bénéficier de l'intéressement.

Les montants d'intéressement versés sont répartis en deux sous masses distinctes : pour 60 %, au prorata du temps de présence de chaque bénéficiaire ; pour 40 %, proportionnellement à la rémunération annuelle brute versée de l'exercice considéré (avec un plafond égal à trois fois le plafond annuel de la sécurité sociale au 31 décembre de l'exercice).

Les sommes issues de l'intéressement peuvent être directement perçues par les bénéficiaires ou placées dans le plan d'épargne groupe. Elles donnent lieu à un abondement de 30 % de l'employeur si elles sont investies en actions Dexia via un fonds commun de placement.

Les sommes afférentes à l'intéressement pour les trois derniers exercices sont les suivantes (montants bruts hors abondement) :

- exercice 2006 : somme affectée : EUR 4,28 millions (versement en 2007) ;
- exercice 2007 : somme affectée : EUR 4,45 millions (versement en 2008) ;
- exercice 2008 : compte tenu de la situation du groupe Dexia Crédit Local, aucune somme n'a été provisionnée au titre de l'intéressement.

Participation

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) distribuée correspond au montant le plus élevé entre la RSP calculée selon la formule légale et la RSP calculée selon la formule dérogatoire plafonnée définie par l'accord de participation du 29 juin 2007.

Le plafond appliqué à la participation versée en 2008 au titre de l'exercice 2007 est de EUR 10,511 millions.

Le bénéfice de la participation est subordonné à la même condition d'ancienneté que l'intéressement.

La répartition de la participation est effectuée de façon proportionnelle à la rémunération annuelle, dans la limite de quatre fois le plafond de la sécurité sociale ; en outre, le montant des droits attribués à un même salarié ne peut, pour un exercice donné, excéder une somme égale aux trois-quarts de ce même plafond.

Les sommes issues de la participation doivent être affectées au sein du plan d'épargne groupe ou sur le compte courant bloqué.

Les montants bruts afférents à la participation pour les trois derniers exercices sont les suivants :

- exercice 2006 : somme affectée : EUR 9,21 millions (attribution en 2007) ;
- exercice 2007 : somme affectée : EUR 10,51 millions (attribution en 2008) ;
- exercice 2008 : compte tenu de la situation du groupe Dexia Crédit Local, aucune somme n'a été provisionnée au titre de la participation.

Plan d'actionnariat

Les salariés de Dexia Crédit Local ont accès au plan d'actionnariat mis en place au niveau de l'ensemble du groupe Dexia, sachant que le plan d'actionnariat prévu en 2008 a été différé. Les titres figurant dans les fonds communs de placement ou directement détenus par les salariés dans le cadre du plan d'épargne groupe sont ceux émis par Dexia SA, holding faitier de droit belge du groupe.

1.3 PRINCIPAUX INDICATEURS DU PÉRIMÈTRE DE L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

(Dexia Crédit Local et Dexia CLF Banque)

	2007	2008
Effectif présent au 31 décembre	1 587	1 629
dont effectif en CDD	175	159
dont effectif en CDI	1 412	1 470
Mouvements principaux de l'année en CDI		
Embauches	218	144
Licenciements	(16)	(15)
Démissions	(66)	(61)
Temps de travail		
Accord 35 heures		Accord cadre du 14 novembre 2000, entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2001
Taux d'absentéisme (toutes catégories confondues)	3,10 %	4,10 %
Salariés à temps partiel (% de l'effectif)	6,9 %	7,2 %
Rémunérations (EUR)		
Masse salariale brute distribuée	102 959 424	117 900 549
Charges sociales patronales	60 933 056	70 150 827
Salaire moyen annuel hommes	65 541	68 135
Salaire moyen annuel femmes	47 094	49 115
Formation		
% de la masse salariale	4,45 %	4,22 %
Nombre de jours (toutes formations confondues)	5 061	4 880
Conditions d'hygiène et de sécurité		
Nombre de réunions du CHSCT (au cours de l'année)	8	5
Œuvres sociales (EUR)		
Contribution au financement du comité d'entreprise	1 259 356	1 455 008

2. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent texte se veut une synthèse de la politique de Dexia Crédit Local en matière de développement durable pour l'année 2008, conformément aux exigences des articles 1 et 2 du décret 2002-221 du 20 février 2002,

en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Les informations communiquées dans ce document seront détaillées à l'échelle du groupe sur le site www.dexia.com.

2.1 ENGAGEMENTS ET ADHÉSIONS À DES INITIATIVES INTERNATIONALES ET NATIONALES

Les valeurs de Dexia Crédit Local au regard du développement durable s'illustrent notamment au travers de **son implication dans trois programmes des Nations Unies**.

Programme	Objectifs
« Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).	La « Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable » a pour objectif de favoriser l'engagement des entreprises bancaires et des organismes financiers en faveur du développement durable, notamment dans sa composante environnementale.
« Pacte mondial des Nations Unies » (<i>Global Compact</i>)	Lancé en juillet 2000 et placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général des Nations Unies, le « Pacte mondial des Nations Unies » fédère des entreprises qui s'engagent à mettre en œuvre l'objectif du « développement durable » sur la base de dix principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
« Déclaration des institutions financières sur le changement climatique » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).	Lancée en juin 2007, à la veille du sommet du G8 de Potsdam, la « Déclaration des institutions financières sur le changement climatique » est le premier engagement global du secteur financier sur cette problématique. Les entreprises signataires reconnaissent l'impact des activités humaines sur le changement climatique et s'engagent à intégrer cet enjeu dans leurs prises de décision au quotidien.

En 2008, Dexia Crédit Local a décliné ces engagements par la mise en œuvre d'actions concrètes.

Engagements pris par Dexia Crédit Local dans le cadre de la « Déclaration des institutions financières sur le changement climatique »	Actions engagées par Dexia Crédit Local en 2008
Développer la connaissance et la compréhension des risques et opportunités associés au changement climatique.	- Formation des collaborateurs de Dexia Crédit Local au développement durable et à l'intégration des enjeux associés à leur métier.
Quantifier et intégrer ces risques et opportunités au cœur des activités de financement.	- Définition d'un objectif quantitatif pour limiter l'impact CO ₂ des financements accordés dans le secteur de l'énergie, dans le cadre des lignes directrices énergie adoptées par Dexia en novembre 2008.
Assister les clients dans la gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique en évaluant leur exposition et en fournissant des produits et des services qui améliorent leur capacité d'adaptation.	- Déploiement d'outils d'aide à la décision pour la rénovation thermique des bâtiments. - Offre de « prêts CO ₂ » visant à compenser les émissions de CO ₂ résiduelles issues de projets mis en œuvre par le secteur public local.
Réduire les impacts directs et l'empreinte carbone de Dexia Crédit Local, évaluer et reporter ses émissions annuelles de manière transparente.	- Mise en place d'un <i>reporting</i> trimestriel des émissions de CO ₂ directes. - Mise en œuvre de mesures de réduction des impacts liés aux déplacements professionnels. - Mise en œuvre de mesures de réduction des émissions de CO ₂ liées à la consommation d'énergie des principaux bâtiments de Dexia.
Intégrer l'enjeu du changement climatique dans les processus de décision afin de promouvoir et de protéger la croissance dans les sociétés dans lesquelles Dexia Crédit Local investit.	- Organisation d'une conférence sur les politiques environnementales de grandes agglomérations de l'Union européenne. - Participation de Dexia Crédit Local au Club ViTeCC sur l'adaptation au changement climatique, dans le cadre de la Mission Climat de la Caisse des Dépôts.

2.2 DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

En 2008, Dexia Crédit Local a structuré sa gamme de produits visant à accompagner ses clients en matière de développement durable autour de cinq axes :

• Bâtiment

Dexia Crédit Local propose à ses clients différents services pour les accompagner dans leurs politiques de rénovation thermique de leurs bâtiments.

– Affichage des performances énergétiques

Mise à disposition des clients de l'outil Display®, qui permet l'évaluation et l'affichage de la performance énergétique des bâtiments publics sous la forme d'une étiquette énergie.

– Simulation de travaux de rénovation énergétique

- Développement en partenariat avec Promodul d'une « Boîte à Outils » qui permet d'évaluer la performance énergétique et les émissions CO₂ des bâtiments tertiaires publics, de simuler des travaux de rénovation et d'estimer le coût et les économies d'énergie générées par les travaux.
- Mise à disposition de la « Boîte à Outils » version Grand Public, développée par Promodul, pour l'évaluation de la performance énergétique dans l'habitat individuel et la simulation des travaux de rénovation énergétique.

SOUTIEN À LA CONSTRUCTION ET À LA RÉNOVATION DE L'IMMOBILIER LOCAL

Dexia et la Fédération Française du Bâtiment (FFB), en signant le partenariat « Bâtir 2008-2011 » en septembre 2008, se sont engagés à soutenir la construction et la rénovation de l'immobilier local, dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Une enveloppe de EUR 3 milliards permettra de financer ces opérations d'investissement. Dexia mettra également à disposition des collectivités des outils de diagnostic en matière de performance énergétique et d'accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public).

• Transports propres

Dexia Crédit Local met à disposition de ses clients une offre de services visant à soutenir les modes de transport propres et le renouvellement des infrastructures de transport public.

- Réduction des consommations des véhicules
- En France, avec l'offre « Zéro CO₂ », Dexia Location Longue Durée propose à ses clients une démarche globale de prévention (formation à l'éco-conduite), réduction et compensation des émissions de CO₂ de leur flotte, comprenant la réalisation d'un audit carbone de la flotte et son remplacement par des véhicules propres.
- Développement de l'offre de transport public
- En juin 2008, Dexia a financé l'acquisition des 25 nouvelles rames de TER de la région Languedoc-Roussillon pour un montant de EUR 128,2 millions.
- En avril 2008, Dexia Crediop a remporté le Metro Awards 2008, dans la catégorie « Projet le plus innovant ». Le Metro 5 de Milan, financé par Dexia Crediop, est le premier projet consacré à une ligne de métro en Italie pour laquelle le financement repose sur un partenariat public-privé. La conception de l'ouvrage concerne un métro léger, c'est-à-dire entièrement automatisé et sans chauffeur.

• Énergies renouvelables

Dexia Crédit Local a fait du financement des énergies renouvelables un axe majeur de son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique.

- La banque a ainsi développé une offre de solutions adaptées (crédit et crédit-bail) aux caractéristiques des différentes filières concernées : photovoltaïque, éolien, et bois-énergie.
- Dans ce cadre, Dexia et Ecotral, un fournisseur de services énergétiques, ont signé en avril 2008 une convention destinée à favoriser les équipements en énergie photovoltaïque dans le grand Est de la France. Cette convention permettra à Dexia de proposer aux collectivités locales et aux bailleurs sociaux de cette région des solutions globales intégrant études, travaux, financement, voire exploitation d'installations photovoltaïques sur leurs bâtiments.

• Eau et déchets

Dexia propose des solutions de financement adaptées aux enjeux et spécificités des projets d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

- En mai 2008 Dexia Crédit Local a signé en tant que *lead arranger*, un prêt de USD 150 millions sur 12 ans pour la compagnie des eaux de Sao Paulo, Sabesp, qui permettra de financer en particulier l'assainissement du fleuve Tietê.

- Dexia Crediop a également confirmé son positionnement sur cet enjeu en Italie, en finançant en 2008 un projet à hauteur de EUR 110 millions pour la gestion des eaux dans la plaine du Pô, ainsi qu'un projet de distribution d'eau de la province de Gorizia.

• Autonomie et vieillissement

Conjointement à ses actions en matière d'environnement et d'économies d'énergie, Dexia Crédit Local poursuit son soutien au secteur social, soit à travers la mise en place de partenariats, soit par la réalisation de montages financiers spécifiques.

- L'aide aux personnes en situation de handicap s'articule désormais autour de deux offres, l'une axée sur l'accessibilité et l'autre sur l'emploi.
- Développement de solutions accessibilité : prêt bonifié, enveloppe dédiée (en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment), Véhicules pour le Transport des Personnes à Mobilité Réduite (VTPMR).

PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT

Dexia Crédit Local a signé le 12 juin 2008 une convention de services en matière d'accessibilité avec la Fédération des entreprises sociales pour l'habitat.

Dexia s'engage ainsi à mettre en place au bénéfice des ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) des actions de formation et de diagnostic technique en matière d'accessibilité.

- Développement de solutions emploi : diagnostic emploi destiné aux établissements de la fonction publique, programme « Harmonie » (gamme élargie de services à la personne), programme « Temps fort » (formation du personnel), programme « Seconde chance » (reconversion après accident).
 - Dexia Crédit Local accompagne également le secteur sanitaire public et social au travers de plusieurs offres.
 - Prêt Locatif Social « optimisé », qui apporte à la fois une optimisation fiscale et une optimisation des conditions financières de l'opération grâce à sa combinaison avec un prêt sur mesure.
- En avril 2008, l'État français a confié à Dexia une enveloppe de EUR 820 millions pour le Prêt Locatif Social (PLS) sur une enveloppe totale de EUR 2,6 milliards, confirmant la position de Dexia de premier distributeur du PLS en France.
- Nouvelles solutions de financements consistant à réaliser l'équipement par un bail emphytéotique administratif ou un crédit-bail.

PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DES DEUX-SÈVRES

Le 17 janvier 2008 a été conclue une convention de partenariat financier de trois ans pour favoriser le développement des services mis à la disposition des personnes âgées dans le département des Deux-Sèvres. Dexia met ainsi à disposition du conseil général une vaste gamme de produits et de services, dont une proposition de financements et son expertise financière.

DES PRODUITS INNOVANTS

En outre, Dexia Crédit Local offre à ses clients des produits innovants, dont le prêt CO₂ et l'emprunt obligataire socialement responsable :

- Prêt CO₂

En 2008, Dexia Crédit Local a mis en place le premier crédit intégrant la possibilité pour les collectivités locales de contribuer à la lutte contre le changement climatique sur une base volontaire. Ce produit leur permet de compenser les émissions de CO₂, sur un an ou sur toute la durée de vie d'un équipement ou d'une activité (chauffage, éclairage, déplacements etc.), en détruisant les quotas de CO₂ correspondants achetés sur le marché.

Dans le cadre du dispositif « Élections 2008 », Dexia a par ailleurs offert aux 400 « grands » élus locaux la compensation de leurs émissions de CO₂ produites dans l'exercice de leur fonction.

- Émission obligataire socialement responsable

Le conseil régional Nord-Pas-de-Calais a lancé avec Dexia Crédit Local comme l'un des chefs de file une « émission obligataire socialement responsable » de EUR 50 millions sur 15 ans, une première en Europe sur le marché obligataire. Cette émission est placée uniquement auprès d'investisseurs ou fonds reconnus socialement responsables, les banques arrangeuses devant également avoir une démarche proactive en matière de développement durable. L'emprunt permettra de financer de grands équipements ainsi que des modes de transport alternatifs.

Gestion des ressources humaines

Dexia Crédit Local poursuit depuis de nombreuses années un programme d'action complet afin d'intégrer sa responsabilité sociale à la gestion des ressources humaines au quotidien. En 2008 trois thématiques ont particulièrement retenu l'attention : l'intégration des personnes handicapées, l'égalité hommes/femmes et l'implication des collaborateurs dans le développement durable.

ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS

Le thème du *leadership* est central dans la politique des ressources humaines de Dexia. Les compétences du modèle de *leadership* sont ainsi intégrées dans l'entretien de recrutement et dans le formulaire d'entretien annuel pour tous les salariés. En avril 2008 s'est notamment tenu à Bruxelles un forum organisé par IMD (*Institute for Management Development*) et sponsorisé par Dexia Corporate University, sur le thème du *leadership* dans les organisations.

La Dexia Corporate University a par ailleurs organisé en juin 2008 la cinquième édition du *Lead Corporate Executive Program (Lead CEP)*, une formation MBA pour les *senior executives* ou ceux en voie d'occuper une telle position, dont le thème d'évaluation portait sur l'engagement sociétal de Dexia.

- Intégrer les personnes handicapées
- L'obligation d'intégrer des personnes en situation de handicap à certains postes constitue un critère d'importance dans la sélection des entreprises prestataires au sein de la Tour Dexia à La Défense. Une étude a été menée avec l'aide d'un cabinet extérieur afin de développer l'emploi de personnes en situation de handicap.
- Les commerciaux de Dexia Crédit Local ont été sensibilisés sur le handicap et l'accessibilité au travers de formations organisées en janvier 2008 sur ce thème par la direction de la Mission Handicap, en collaboration avec la direction des ressources humaines.
- Égalité hommes/femmes

- Le 24 juillet 2008 Dexia Crédit Local a signé un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cet accord consacre le principe général d'égalité en le déclinant autour des axes suivants : la communication et la sensibilisation, le recrutement, la formation, la gestion des carrières et des mobilités, la rémunération, et enfin la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Le label égalité professionnelle a été renouvelé en novembre 2008 à Dexia Sofaxis, pour une durée de trois ans.

- Impliquer les collaborateurs dans le développement durable au travers notamment :
 - de formations spécifiques,
 - et d'animations telles que celles menées lors de la Semaine du Développement Durable 2008 sur le thème de la production et de la consommation durables.

Engagement citoyen

Dans le cadre notamment de sa Fondation créée en 1993, Dexia Crédit Local soutient sa dimension citoyenne afin que chacun participe au développement durable des territoires.

- Lancement de l'appel à projets « Devenez des acteurs de l'éco-citoyenneté ! »
- En 2008, la Fondation a lancé un appel à projets aux jeunes en difficulté et accompagnés par les Missions locales afin qu'ils puissent se mobiliser et débattre sur l'environnement en menant des actions concrètes de développement durable dans leurs quartiers. La Fondation a reçu 52 projets et 29 ont été retenus. Parmi les lauréats, on peut citer à Evreux le nettoyage de la rivière « Eure » avec un apprentissage du tri des déchets ; à Perpignan, la réalisation d'un film de dessins animés sur les « eco-gestes au travail » et à Nice, la réalisation d'une mallette pédagogique sur l'éco-citoyenneté diffusée aux écoles de la ville.
- École de la citoyenneté
- En mars 2007, la Fondation Dexia France a créé l'École de la Citoyenneté. L'objectif de cette initiative est de permettre chaque année à des jeunes, issus de quartiers défavorisés, de s'approprier les principes de la citoyenneté, de la vivre et de l'exprimer. En 2008, 6 sessions de formation ont été organisées avec 73 jeunes venant de quartiers sensibles de toute la France.
- Mécénat de compétence
- Depuis juin 2006, Dexia Crédit Local donne la possibilité à ses collaborateurs de consacrer 2 heures par mois sur leur temps et leur lieu de travail au parrainage de jeunes de Missions locales. Le bilan 2008 est positif puisqu'on compte 67 collaborateurs engagés dans cette action et qu'au premier semestre déjà 18 jeunes avaient trouvé un emploi.

Dexia Crédit Local poursuit également une **politique active de communication et de sensibilisation de ses clients**, notamment aux enjeux environnementaux et sociaux :

- Dans le cadre des échéances des élections locales de mars 2008, Dexia Crédit Local a contribué à l'information et la sensibilisation des citoyens aux problématiques locales, par la mise à disposition, sur son site internet, d'informations sur la connaissance du monde local dédiées spécialement aux citoyens, et la réalisation de sondages avec le CSA

publiés dans les médias grand public, mettant en évidence les attentes des électeurs face aux enjeux de la nouvelle mandature.

- Dexia Crédit Local participe à la diffusion des meilleures pratiques de développement durable au travers de différents événements nationaux et internationaux.
- Dexia a organisé l'édition 2008 des « Rubans du développement durable », qui récompense les initiatives les plus exemplaires des collectivités locales françaises, en partenariat avec l'association des Maires de France, l'association des Maires de grandes villes et le Comité 21, et avec le soutien de 9 autres partenaires. Les modalités du concours ont évolué en 2008 : l'accent est mis désormais sur les politiques globales de développement durable plutôt que sur les réalisations exemplaires des collectivités locales, le label obtenu est valable pour une durée de deux ans et visible par un panneau signalétique à l'entrée du territoire du lauréat. Treize collectivités ont reçu ce label en 2008.
- Dexia a développé un site d'information permettant la valorisation et le suivi des bonnes pratiques des collectivités locales exemplaires, lauréates des Rubans du développement durable.
www.rubansdudeveloppementdurable.com
- Dexia Crediop soutient le projet « Roma per Kyoto », financé à 50 % par la Communauté européenne et à 50 % par la commune de Rome. Son objectif est de développer des stratégies pour contrer les effets négatifs du réchauffement climatique.
- Cette politique de sensibilisation s'appuie également sur la publication de différents ouvrages et études, à destination des collectivités locales :
- Étude sur les enjeux financiers de la mise en accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes handicapées en France (janvier 2008), menée par Dexia, la Fédération APAJH (Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés), la Fédération Française du Bâtiment, et Accèsométrie.
- Étude 2008 sur les politiques de développement durable des villes européennes, réalisée par l'institut de recherche Ambiente Italia avec le soutien de Dexia et de Dexia Crediop.

- Trois ouvrages sur le développement durable publiés par Dexia Éditions en 2008 : « Agir ensemble pour des territoires durables » en collaboration avec le Comité 21, « L'élu et les déchets » et « L'élu, l'énergie et le climat » en collaboration avec Amorce.

Gestion des impacts environnementaux directs

Dans le cadre de sa politique de gestion des impacts environnementaux directs, Dexia Crédit Local a pour principal objectif la maîtrise des émissions de CO₂ issues des consommations d'énergie de ses bâtiments et des déplacements professionnels de ses collaborateurs.

- Consommations d'énergie et déplacements professionnels
 - En France, Dexia Crédit Local alimente depuis le 1^{er} janvier 2008 à 100 % en électricité verte ses principaux bâtiments. Cette politique permet à Dexia d'éviter l'émission de plus de 325 tonnes de CO₂, soit la consommation annuelle d'électricité de 1 200 Français, ce qui représente la moitié des effectifs de Dexia en France à fin décembre 2007.
 - Le recours à la visioconférence a été intensifié en 2008 grâce à la mise en place de 5 dispositifs de visioconférence dans le bâtiment parisien de Dexia Crédit Local, dont un dispositif mobile, et 2 dispositifs dans le bâtiment de Dexia Crediop à Rome.
 - Depuis l'été 2008, le site du comité d'entreprise de Dexia Crédit Local propose un dispositif de mise en relation des collaborateurs pour du covoiturage.
- Par ailleurs, Dexia Crédit Local poursuit une politique de réduction de ses déchets et de sa consommation de papier.
- Gestion des déchets et consommation de papier
 - Des espaces de tri sélectif des déchets sont disponibles à chaque étage de la Tour Dexia à Paris.
 - Dans le cadre de sa politique de réduction de sa consommation de papier, Dexia Crédit Local a mis en œuvre différentes actions telles que le renforcement de la qualité du papier utilisé (diminution du grammage) et la systématisation du recours à du papier vierge recyclé, sans chlore, et bénéficiant du label *Sustainable Wood Forest*, pour l'ensemble du papier.

DÉMARCHE QUALITÉ

En 2008, Dexia Crédit Local et certaines de ses filiales ont déployé une démarche qualité dans le cadre de leur gestion interne et de leurs relations avec les clients.

En 2008, la certification ISO 9001 de Dexia Crédit Local a été confirmée pour l'ensemble de ses activités commerciales, financières et administratives exercées en France. Dexia Sofaxis s'est également vu renouveler la certification qualité ISO 9001, ainsi que les normes OHSAS 18001 (Sécurité), ISO 14001 (Environnement) et SA 8000 (Éthique).

Mandats et rémunérations des mandataires sociaux

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, figurent ci-après les mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social

de Dexia Crédit Local entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008, ainsi que les rémunérations qui leur ont été versées sur la même période.

1. ÉTAT DES FONCTIONS ET DES MANDATS

Président du conseil d'administration

Monsieur Jean-Luc Dehaene
(depuis le 22 octobre 2008)

68 ans

Membre du parlement européen
Président du conseil d'administration de Dexia SA
Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Président du conseil d'administration de Dexia SA (depuis octobre 2008)
- Vice-président du conseil d'administration de Dexia Banque Belgique (depuis octobre 2008)
- Administrateur de Dexia BIL (depuis novembre 2008)
- Administrateur de InBev
- Administrateur de Umicore
- Administrateur de Lotus Bakeries
- Administrateur de Trombogenics
- Administrateur de Novovil

Monsieur Pierre Richard
(jusqu'au 7 octobre 2008)

67 ans

38, Rue Guynemer – 75006 Paris

- Président du conseil d'administration de Dexia SA (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur vice-président de Dexia Banque Belgique (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur vice-président de Dexia BIL (jusqu'en octobre 2008)
- Membre du conseil de surveillance du Monde
- Administrateur d'Air France – KLM
- Administrateur de Generali France Holding
- Administrateur de EDF Énergies Nouvelles

Vice-président du conseil d'administration

Monsieur Dominique Marcel
(jusqu'au 9 octobre 2008)

53 ans

Président du directoire de la Compagnie des Alpes
89, rue Escudier – 92772 Boulogne Billancourt Cedex

- Président du directoire de la Compagnie des Alpes (depuis octobre 2008)
- Administrateur de Dexia SA (jusqu'en octobre 2008)
- Président et directeur général de Financière Transdev (jusqu'en juillet 2008)
- Représentant permanent de Financière Transdev, administrateur de la Société Européenne pour le Développement des Transports Publics (TRANSDEV) (jusqu'en juillet 2008)
- Président du conseil de surveillance de CDC DI. GmbH (Allemagne)
- Administrateur de CDC Entreprises (jusqu'en juillet 2008)
- Administrateur de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts (jusqu'en juillet 2008)
- Président du conseil de surveillance (jusqu'en octobre 2008) puis président du directoire (depuis octobre 2008) de la Compagnie des Alpes
- Administrateur d'Icade SA (jusqu'en juillet 2008)
- Administrateur de CNP Assurances (jusqu'en juillet 2008)
- Administrateur d'Accor (jusqu'en août 2008)
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, membre du conseil de surveillance de la Société Nationale Immobilière (jusqu'en juillet 2008)
- Administrateur de la Société du grand Théâtre des Champs-Élysées
- Président et directeur général de CDC Entreprises Capital Investissement (jusqu'en juillet 2008)
- Président et directeur général de CDC Infrastructure (jusqu'en juillet 2008)

- Président du conseil d'administration de BAC Participations (jusqu'en juillet 2008)
- Administrateur de CDC Entreprises Portefeuille (de mars à juillet 2008)
- Représentant permanent de la Compagnie des Alpes, administrateur de la Compagnie du Mont-Blanc (CMB) (depuis novembre 2008)
- Président de la Compagnie des Alpes – Domaines skiables (depuis octobre 2008)
- Administrateur d'Eiffage (depuis juin 2008)
- Administrateur de Grévin et Compagnie (depuis octobre 2008)

Directeur général

Monsieur Pascal Poupelle (depuis le 13 novembre 2008)

54 ans

Membre du comité de direction de Dexia SA
Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Vice-président de Dexia Crediop (depuis décembre 2008)
- Président du conseil d'administration de Dexia Sabadell (depuis décembre 2008)
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (depuis décembre 2008)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre de SOFCA-GIE (depuis novembre 2008)
- Administrateur de Crédit Agricole Asset Management Group (CAAM Group) (jusqu'en septembre 2008)
- Censeur de Arianespace (jusqu'en septembre 2008)
- Administrateur de Crédit Agricole Leasing (jusqu'en septembre 2008)
- Administrateur de LCL Monétaire Medium (jusqu'en décembre 2008)
- Administrateur de LCL Obligations Court Terme Euro (jusqu'en décembre 2008)
- Président du conseil d'administration de LCL Obligations Euro

Monsieur Gérard Bayol (directeur général jusqu'au 13 novembre 2008 et administrateur jusqu'au 3 février 2009)

55 ans

Dexia Crédit Local - Tour Dexia La Défense 2 - 1, Passerelle des Reflets - 92913 La Défense

- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
- Administrateur de Dexia Crediop
- Président du conseil d'administration de Dexia Sofaxis

* Membre indépendant

- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, administrateur de Dexia CLF Banque
- Administrateur de Dexia Épargne Pension (jusqu'en novembre 2008)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre de SOFCA-GIE (jusqu'en novembre 2008)
- Associé Gérant de SCI Bayoli

Membres du conseil d'administration

La Fédération Nationale des Travaux Publics représentée par Monsieur Patrick Bernasconi*

53 ans

Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics
3, rue de Berri – 75008 Paris

- Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics
- Président de Bernasconi TP
- Président de Science et Industrie
- Président du conseil d'administration et directeur général de L'Immobilière des Travaux Publics
- Administrateur de SMAVIE BTP
- Représentant permanent de la Fédération Nationale des Travaux Publics, membre du conseil de surveillance de BTP Banque
- Représentant permanent de la Fédération Nationale des Travaux Publics, vice-présidente de SMA BTP
- Co-gérant de SCI Bernasconi Frères
- Associé gérant de Casa Déco

La Fédération Française du Bâtiment représentée par Monsieur Christian Baffy* (jusqu'au 13 juin 2008)

58 ans

Président du conseil d'administration de SMA BTP
114, rue Émile Zola - 75015 Paris

- Président de la Fédération Française du Bâtiment (jusqu'en juin 2008)
- Président du conseil d'administration de SMA BTP (depuis septembre 2008)
- Vice-président du conseil de surveillance de la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (jusqu'en juin 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur et vice-président de SMA BTP (jusqu'en juin 2008)
- Représentant permanent de la SMA BTP, membre du conseil de surveillance de la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur et vice-président de SMAVIE BTP (jusqu'en juin 2008)
- Administrateur de SMAVIE BTP

- Vice-président du conseil de surveillance de SAGENA (depuis octobre 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, censeur de ECOFI Investissements (jusqu'en juin 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur de l'Union des caisses de France du Réseau Congés intempéries du BTP (jusqu'en juin 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur du Groupement des Entreprises de Travaux Publics et de Bâtiment pour la Défense (jusqu'en juin 2008)
- Président du conseil d'administration de Immobilière 3F (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de SMA BTP, administrateur de L'Auxiliaire (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de SMA BTP, administrateur de CAM BTP (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de SMA BTP, administrateur de SAGEVIE (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de SMA BTP, gérante de SFP (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de SMA BTP, gérante de SC 53/55 rue Desnouettes (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de SMA BTP, gérante de SC Saint Jacques du Haut Pas (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de SMA BTP, gérante de SC Le Fontane (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de la SMA BTP, gérante de SC Michelet Luce (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de la SMA BTP, gérante de SAGIMMO (depuis septembre 2008)
- Président et directeur général de Baffy SA
- Gérant de Baffy Invest SARL
- Gérant de B J Immobilier SARL
- Gérant puis liquidateur de BD (jusqu'en avril 2008)
- Gérant puis liquidateur de L'Orle d'Or (jusqu'en mai 2008)
- Gérant de PIC Transactions (jusqu'en juin 2008)
- Co- gérant de la SCI Espace Cracovie
- Gérant de La Ferme de Champlon
- Censeur de Ecofi Euro Crédit
- Censeur de BTP Obligations
- Censeur de BTP Associations
- Censeur de BTP Rendement
- Administrateur de SGAM BTP

- Président de SELICOMI (depuis septembre 2008)
- Membre du conseil de surveillance de Faiveley SA (depuis septembre 2008)
- Gérant de PPS 70 (depuis février 2008)
- Représentant permanent de la SMA BTP, présidente de Château des Deux Rives (depuis septembre 2008)
- Président de Investimo (depuis septembre 2008)
- Président de SAS Cap Foncier 21 (de septembre à décembre 2008)

La Fédération Française du Bâtiment représentée par Monsieur Didier Ridoret* (depuis le 13 juin 2008)

57 ans

Président de la Fédération Française du Bâtiment
33, avenue Kléber – 75016 Paris

- Président de la Fédération Française du Bâtiment (depuis juin 2008)
- Directeur général adjoint du Groupe Ridoret
- Co-gérant de Elibois SARL
- Directeur général de Financière Ridoret SAS
- Co-gérant de France Menuisiers SARL
- Co-gérant de Menuiseries Niortaises SARL
- Directeur général délégué de Ridoret Menuiserie SA
- Co-gérant de Roche Alu SARL
- Co-gérant de Roche France SARL
- Co-gérant de Roche PVC SARL
- Directeur général de SAG SAS
- Co-gérant de Pont de la Reine SCI
- Gérant de La Source SCI
- Vice-président du conseil de surveillance de BTP Banque SA (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur, membre du Comité directeur de l'Union des caisses de France du réseau Congés intempérie du BTP (depuis juin 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, censeur de ECOFI Investissements SA (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, vice-présidente de SMA BTP (depuis juin 2008)
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, vice-présidente de SMAVIE BTP (depuis juin 2008)

* Membre indépendant

Monsieur Christophe Bechu*
(administrateur jusqu'au 22 janvier 2009)

34 ans

Président du conseil général du Maine-et-Loire
Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers

- Représentant permanent du Maine-et-Loire, président du conseil d'administration et directeur général de la SODEMEL (Société d'Équipement du Maine-et-Loire)
- Représentant permanent du Maine-et-Loire, président du conseil d'administration et directeur général de Terra Botanica (ex SEM T.B. 49)
- Associé de LIU SCI (depuis avril 2008)

Monsieur Jean-Pierre Brunel*

65 ans

226, rue Georges Besse – 30000 Nîmes

- Administrateur de Services Conseil Expertises Territoires
- Président du conseil d'administration de la SA de HLM Le Nouveau Logis - Centre Limousin

Monsieur Philippe Duron*

61 ans

Député du Calvados – Maire de Caen
Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – 14035 Caen cedex

Monsieur Jacques Guerber
(administrateur jusqu'au 29 décembre 2008)

59 ans

Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Vice-président du comité de direction de Dexia SA (jusqu'en novembre 2008)
- Administrateur de Dexia SA (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de Dexia Banque Belgique (jusqu'en décembre 2008)
- Administrateur de Dexia BIL (jusqu'en décembre 2008)
- Administrateur du Crédit du Nord
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (jusqu'en décembre 2008)
- Président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (jusqu'en décembre 2008)
- Président du conseil d'administration de Dexia Participation Luxembourg

Monsieur Jean-Pol Henry*

65 ans

Vice-président honoraire de la chambre des représentants
118, rue de la Madeleine – 6041 Gosselies – Belgique

Monsieur Pierre Mariani
(administrateur depuis le 22 octobre 2008)

52 ans

Président du comité de direction de Dexia SA
Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Administrateur délégué de Dexia SA (depuis octobre 2008)
- Administrateur de Dexia Banque Belgique (depuis octobre 2008)
- Administrateur de Dexia BIL (depuis novembre 2008)
- Administrateur de Banc West Corp. (USA) (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de Bank of the West (USA) (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de TEB Mali (Turquie) (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de UkrSibbank (Ukraine) (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de BNL (Italie) (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de BMCI (Maroc) (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de Cetelem (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de Cardif (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de BICI (Sénégal) (jusqu'en octobre 2008)

Monsieur Axel Miller
(administrateur jusqu'au 7 octobre 2008)

43 ans

150, avenue Blücher – 1180 Uccle – Belgique

- Administrateur délégué et président du comité de direction de Dexia SA (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de Dexia Banque Belgique (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de Dexia BIL (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur du Crédit du Nord (jusqu'en octobre 2008)
- Vice-président du conseil d'administration de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (jusqu'en octobre 2008)
- Administrateur de Carmeuse Holding SA
- Membre du comité de direction de la Fédération des Entreprises de Belgique (jusqu'en octobre 2008)

* Membre indépendant

Monsieur Alain Quinet
(administrateur du 22 octobre 2008 au 4 février 2009)

47 ans

Membre du comité de direction de la Caisse des Dépôts
56, rue de Lille – 75007

- Administrateur de Dexia SA (depuis octobre 2008)
- Administrateur d'Accor (depuis août 2008)
- Président et directeur général de CDC Entreprises Capital Investissement (depuis juillet 2008)
- Président du conseil d'administration de CDC Infrastructure (depuis juillet 2008)
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, administrateur de CDC International SA (depuis mai 2008)
- Administrateur de CNP Assurances (depuis septembre 2008)
- Membre du conseil de surveillance de la Compagnie des Alpes (depuis octobre 2008)
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, membre du conseil de surveillance de la Compagnie Nationale du Rhône (depuis novembre 2008)
- Administrateur de Eiffage (depuis juin 2008)
- Président et directeur général de Financière Transdev (depuis septembre 2008)
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, administrateur du Fonds Stratégique d'Investissement (depuis décembre 2008)
- Administrateur de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts (depuis novembre 2008)
- Administrateur d'Icade SA (depuis juillet 2008)
- Représentant permanent de Financière Transdev, administrateur de la Société Européenne pour le Développement des Transports Publics (Transdev) (depuis septembre 2008)

Monsieur François Rebsamen*
(administrateur jusqu'au 23 octobre 2008)

57 ans

Sénateur – Maire de Dijon – 19, rue Amiral Courbet – 21000 Dijon

Monsieur Antoine Rufenacht*

69 ans

Maire du Havre – Place de l'Hôtel de Ville – 76600 Le Havre

- Gérant de la Société Financière Interocéanique
- Administrateur de l'Établissement Public Foncier de Normandie
- Président du conseil d'administration d'Armor (jusqu'en novembre 2008)
- Gérant de la Société Civile SFEC (depuis octobre 2008)

* Membre indépendant

Madame Francine Swiggers

56 ans

Président du comité de direction du Groupe Arco
6, avenue Livingstone – 1000 Bruxelles – Belgique

- Administrateur de Dexia SA
- Administrateur et président du comité de direction d'Arcofin CVBA
- Administrateur et président du comité de direction d'Arcopar CVBA
- Président du conseil d'administration et président du comité de direction d'Arcoplus CVBA
- Président du conseil d'administration et président du comité de direction d'Auxipar NV
- Président du conseil d'administration d'Interfinance CVBA
- Président du conseil d'administration et président du comité de direction d'Arcosyn BV
- Administrateur de Sofato
- Président du conseil d'administration de Procura
- Administrateur d'Aquafin NV
- Administrateur de VDK – Caisse d'Épargne
- Membre du conseil d'administration de De Warande (depuis avril 2008)
- Membre du conseil d'administration de Hogeschool Universiteit Brussel (depuis janvier 2008)

Monsieur René Thissen*

62 ans

Député – conseiller communal de Waimès
23, rue de Bouhémont – 4950 Waimès – Belgique

- Administrateur du Centre Hospitalier Chrétien
- Président de Contrat de Rivière Amblève
- Administrateur d'Unio Bruxelles ASBL
- Président du conseil d'administration de la Société Wallonne des Eaux
- Président du conseil d'administration de SAGIMA SA

Représentants du comité d'entreprise

Monsieur Jean-Claude Trochain

Madame Valérie Hudé

2. RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS

2.1 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES VERSÉS DURANT L'EXERCICE 2008

La rémunération des membres du comité de direction de Dexia SA, dont celle de Monsieur Pascal Poupelle, directeur général de Dexia Crédit Local, est fixée par le conseil d'administration de Dexia SA sur proposition du comité des rémunérations. La rémunération des membres du comité de direction de Dexia SA fait l'objet d'une étude périodique menée par le comité des rémunérations avec l'appui d'un consultant externe spécialisé.

La rémunération du directeur général est fixée par le conseil d'administration de Dexia Crédit Local après consultation du comité des rémunérations de Dexia SA.

La rémunération des membres du comité de direction de Dexia SA est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération fixe est déterminée en considération de la nature et de l'importance des responsabilités exercées par chacun (et en tenant compte des références de marché pour des postes de dimension comparable).

La rémunération variable des membres du comité de direction de Dexia SA, à l'exception de l'administrateur délégué, se décompose en trois volets :

- un premier volet **groupe** basé sur une formule liée aux résultats de Dexia SA, applicable de manière identique à l'ensemble des personnes concernées dans le groupe Dexia. La formule est basée sur quatre indicateurs (le résultat brut d'exploitation *underlying*, le résultat net *underlying*, le résultat net total et le PER relatif (PER moyen de l'indice DJ Euro Stoxx Banks)). Pour les trois premiers indicateurs, la performance de Dexia se détermine par référence à l'objectif budgétaire ;
- un deuxième volet **business** propre à chaque membre du comité de direction en fonction de ses responsabilités. L'appréciation de ce volet s'effectue dans le cadre du système de gestion de la performance par lequel un contrat de management est établi pour chaque membre du comité de direction (excepté l'administrateur délégué). Ce contrat de management fixe une série de missions et d'objectifs à atteindre pour l'année 2008. Des réunions trimestrielles ou semestrielles, selon le cas, sont prévues entre l'administrateur délégué et les personnes concernées pour évaluer l'atteinte de ces objectifs. Dans la plupart des cas, la réalisation des objectifs est mesurée par rapport à des indicateurs de performances inclus dans le contrat de management ;
- un troisième volet **individuel** basé sur la réalisation d'objectifs personnels propres à chaque membre du comité de direction. Ces objectifs personnels sont fixés par rapport au modèle de *leadership* interne de Dexia. La fixation et l'appréciation de la réalisation de ces objectifs sont faites par l'administrateur délégué.

Les mêmes principes sont appliqués pour la rémunération variable du directeur général. Le deuxième volet repose essentiellement sur l'atteinte d'objectifs propres à Dexia Crédit Local.

La rémunération variable de l'administrateur délégué de Dexia SA se décompose en deux volets :

- un premier volet **groupe** basé sur la formule liée aux résultats de Dexia SA (telle que décrite précédemment) ; et
- un deuxième volet **individuel** basé sur la réalisation d'objectifs personnels. Ces objectifs personnels sont fixés par rapport au modèle de *leadership* interne de Dexia. La fixation et l'appréciation de la réalisation de ces objectifs sont faites, en ce qui concerne l'administrateur délégué, par le comité des rémunérations.

Chacun de ces volets donne lieu à l'application d'un pourcentage, dont le taux cible est situé à la moitié. Une amplitude maximum de la rémunération variable est fixée annuellement pour chaque membre du comité de direction de Dexia SA, ce qui aboutit à ce que chaque volet représente un pourcentage de la rémunération fixe, étant précisé qu'au titre de l'année 2008, les membres des comités de direction et exécutifs de Dexia SA et des principales entités du groupe Dexia ont proposé de ne percevoir aucune rémunération variable. Cette proposition a été acceptée par le comité des rémunérations ainsi que par le conseil d'administration de Dexia SA du 29 janvier 2009.

À partir de 2009, Dexia se conformera aux critères prévus par le décret n° 2009-348 adopté en France le 30 mars 2009 et aux règles de bonne gouvernance applicables en France et en Belgique.

2.2 JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence des administrateurs de Dexia Crédit Local a été fixé par l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2006 à EUR 300 000.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 20 février 2009, a décidé de réduire de 25 % le montant des jetons de présence attribués à chaque administrateur pour l'exercice 2008. A été versée, au titre de l'exercice 2008, une somme de EUR 132 429. Le détail des attributions tenant compte de l'assiduité est donné dans le tableau 3 ci-après.

Par ailleurs, tout jeton de présence ou tantième qui serait payé par une société du groupe Dexia ou par une société tierce dans laquelle un mandat est exercé au nom et pour le compte de Dexia, à un membre du comité de direction viendrait en déduction des rémunérations fixes ou variables de ce dernier.

2.3 TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Les tableaux ci-après sont ceux préconisés par le code AFEP-MEDEF. Ils comprennent les informations relatives aux mandataires sociaux de Dexia Crédit Local en précisant les rémunérations qui leur ont été versées par les entités du groupe Dexia.

Tableau 1 – Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées

	Exercice 2007			Exercice 2008		
	Rémunérations versées au titre de l'exercice	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Total	Rémunérations versées au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Total
Gérard Bayol	852 750	182 500	1 035 250	437 083	44 840	481 923
Jean-Luc Dehaene	-	-	-	38 000 ⁽¹⁾	0	38 000
Jacques Guerber	1 247 570	255 500	1 503 070	640 000	75 331	715 331
Pierre Mariani	-	-	-	230 610 ⁽¹⁾	0	230 610
Axel Miller	1 890 840	547 500	2 438 340	1 486 210 ⁽²⁾	344 000	1 830 210
Pascal Poupelle	-	-	-	62 500 ⁽³⁾	0	62 500
Pierre Richard	400 000	0	400 000	300 000 ⁽²⁾	0	300 000

(1) À compter du 7 octobre 2008.

(2) Jusqu'au 8 octobre 2008.

(3) À compter du 13 novembre 2008.

Tableaux 2 – Tableaux récapitulatifs des rémunérations

Gérard Bayol	Montants versés au titre de l'exercice 2007	Montants au titre de l'exercice 2008	
		dus	versés
• rémunération fixe	450 000	-	437 083
• rémunération variable	402 750	0	0
• rémunération exceptionnelle	0	-	0
• jetons de présence	0	-	0
• autres avantages	(a') (b)	-	(a') (b)
TOTAL	852 750	0	437 083

Jean-Luc Dehaene	Montants versés au titre de l'exercice 2007	Montants au titre de l'exercice 2008	
		dus	versés
• rémunération fixe	-	-	10 000 ⁽¹⁾
• rémunération variable	-	0	0
• rémunération exceptionnelle	-	-	0
• jetons de présence	-	-	28 000 ⁽²⁾
• autres avantages	-	-	0
TOTAL	-	0	38 000

(1) À compter du 7 octobre 2008.

(2) Versés par Dexia SA.

Jacques Guerber	Montants versés au titre de l'exercice 2007	Montants au titre de l'exercice 2008	
		dus	versés
• rémunération fixe	640 000	-	640 000
• rémunération variable	607 570	0	0
• rémunération exceptionnelle	0	-	0
• jetons de présence	0	-	0
• autres avantages	(a') (b) (c)	-	(a') (b) (c)
TOTAL	1 247 570	0	640 000

Pierre Mariani	Montants versés au titre de l'exercice 2007	Montants au titre de l'exercice 2008	
		dus	versés
• rémunération fixe	-	-	229 170 ⁽¹⁾
• rémunération variable	-	0	0
• rémunération exceptionnelle	-	-	0
• jetons de présence	-	-	0
• autres avantages	-	-	1 440 ^(d) (a) (b) (c)
TOTAL	-	0	230 610

(1) À compter du 7 octobre 2008.

Axel Miller	Montants versés au titre de l'exercice 2007	Montants au titre de l'exercice 2008	
		dus	versés
• rémunération fixe	825 000	-	636 500 ⁽¹⁾
• rémunération variable	1 039 500	0	0
• rémunération exceptionnelle	0	-	825 000 ⁽²⁾
• jetons de présence	0	-	0
• autres avantages	26 340 ^(e) (a) (b) (c)	-	24 710 ^(e) (a) (b) (c)
TOTAL	1 890 840	0	1 486 210

(1) Jusqu'au 8 octobre 2008.

(2) Indemnité de départ correspondant à une année de salaire fixe.

Pascal Poupelle	Montants versés au titre de l'exercice 2007	Montants au titre de l'exercice 2008	
		dus	versés
• rémunération fixe	-	-	62 500 ⁽¹⁾
• rémunération variable	-	0	0
• rémunération exceptionnelle	-	-	0
• jetons de présence	-	-	0
• autres avantages	-	-	(b) (c)
TOTAL	-	0	62 500

(1) À compter du 13 novembre 2008.

Pierre Richard	Montants versés au titre de l'exercice 2007	Montants au titre de l'exercice 2008	
		dus	versés
• rémunération fixe	400 000	-	300 000 ⁽¹⁾
• rémunération variable	0	0	0
• rémunération exceptionnelle	0	-	0
• jetons de présence	0	-	0
• autres avantages	0	-	0
TOTAL	400 000	0	300 000

(1) Jusqu'au 8 octobre 2008.

(a) Montant pris en charge par Dexia pour la retraite des plans de pension complémentaire :

- en 2007 : Axel Miller (EUR 137 800) ;

- en 2008 : Pierre Mariani (EUR 32 800) ; Axel Miller (EUR 192 200).

(a') Montant global pris en charge au titre de la pension complémentaire extra-légale :

- en 2007, EUR 861 920 ;

- en 2008, EUR 1 029 915.

Ces contributions ne constituent pas une prestation acquise.

(b) Une voiture de fonction est mise à disposition pour un usage professionnel et privé. Les frais y afférents ne sont pas repris dans les montants indiqués dans cette section.

(c) Couverture décès, invalidité, traitement médical :

- des primes annuelles collectives de EUR 157 993 ont été payées en 2007 au bénéfice des membres belges du comité de direction de Dexia SA, pour une couverture supplémentaire décès, invalidité permanente et frais de traitement médical et de EUR 36 526,60 au bénéfice des membres français du comité de direction de Dexia SA pour les couvertures obligatoires et supplémentaires décès, invalidité permanente et frais médicaux ;

- des primes annuelles collectives de EUR 262 352 ont été payées en 2008 au bénéfice des membres belges du comité de direction de Dexia SA pour une couverture supplémentaire

décès, invalidité permanente et frais de traitement médical et de EUR 37 285,44 au bénéfice des membres français du comité de direction de Dexia SA, pour les couvertures obligatoires et supplémentaires décès, invalidité permanente et frais médicaux.

(d) Indemnité forfaitaire annuelle pour frais de représentation.

(e) Indemnité forfaitaire annuelle pour frais de représentation et loyer pour une voiture à usage privé.

Tableau 3 – Tableau sur les jetons de présence versés par Dexia Crédit Local

Membres du conseil	Jetons de présence versés au titre de l'exercice 2007	Jetons de présence versés au titre de l'exercice 2008
Gérard Bayol	0	0
Christophe Béchu	-	12 857
Jean-Pierre Brunel	20 000	21 000 ⁽¹⁾
Jean-Luc Dehaene	-	0
Philippe Duron	20 000	10 714
FFB (Christian Baffy)	26 000 ⁽¹⁾	8 786 ⁽¹⁾
FFB (Didier Ridoret)	-	6 429
FNTP (Patrick Bernasconi)	20 000	19 500 ⁽¹⁾
Jacques Guerber	0	0
Jean-Pol Henry	15 000 ⁽²⁾	8 036 ⁽²⁾
Dominique Marcel	20 000	6 429
Pierre Mariani	-	0
Axel Miller	0	0
Pascal Poupelle	-	0
Alain Quinet	-	0
François Rebsamen	20 000	2 143
Pierre Richard	0	0
Antoine Rufenacht	20 000	0 ⁽³⁾
Francine Swiggers	19 500 ^{(4) (5)}	14 143 ^{(4) (5)}
René Thissen	15 000 ⁽²⁾	11 250 ⁽²⁾
TOTAL	195 500	121 287

(1) Y compris montant versé au titre de sa participation au comité d'audit.

(2) Après retenue à la source.

(3) En raison de sa demande de ne pas percevoir de jetons de présence au titre de l'exercice 2008.

(4) Y compris montant versé au titre de sa participation au comité d'audit et après retenue à la source.

(5) Dexia SA a versé, à titre de jetons de présence, à Francine Swiggers au titre de ses fonctions chez Dexia SA, un montant de EUR 7 000 pour l'exercice 2007 et un montant de EUR 64 000 pour l'exercice 2008.

Tableau 4 – Options de souscription ou d’achat d’actions attribuées durant l’exercice aux mandataires sociaux

Depuis son unification, le groupe Dexia a mis en place, chaque année, un plan d’options sur actions au bénéfice de certains collaborateurs du groupe Dexia. Les options émises dans le cadre de ce plan sont des droits de souscription donnant chacun le droit d’acquérir, dans une période d’exercice limitée, une action Dexia nouvelle à un prix d’exercice égal à la valeur de l’action Dexia au moment de l’attribution des options.

Les membres du comité de direction de Dexia SA et Monsieur Gérard Bayol ont reçu des options Dexia dans le cadre du plan 2008.

Options attribuées aux mandataires sociaux	Date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d’options attribuées durant l’exercice	Prix d’exercice (**)	Période d’exercice
Gérard Bayol	30/06/2008	Options de souscription	44 840	50 000 (*)	12,65	du 01/01/2012 au 29/06/2018
Jacques Guerber	30/06/2008	Options de souscription	75 331	84 000 (*)	12,65	du 01/01/2012 au 29/06/2018
Pierre Mariani	-	-	0	0	-	-
Axel Miller	30/06/2008	Options de souscription	344 000	200 000 (*)	10,09	du 01/01/2012 au 29/06/2018
Pascal Poupelle	-	-	0	0	-	-

* En 2008, des options de performance ont été introduites en sus des options dites « classiques » (le nombre d’options de performance est égal à 20 % des options classiques). Les options de performance seront définitivement acquises le 30 juin 2011 si et seulement si (i) le Total Shareholder Return (TSR) moyen de Dexia est égal ou supérieur au TSR moyen de l’indice Eurostoxx Banks durant la période comprise entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2011 et (ii) le bénéficiaire est toujours en service à cette date.

Le TSR correspond au rendement obtenu par un actionnaire qui a acheté l’action au début d’une période (à une valeur de marché VMt) et la revend à la fin de la période (à une valeur de marché VMt’) en ayant entretemps perçu les dividendes (D). Le TSR mesure la performance sur la période considérée et est l’un des indicateurs de marché de création de valeur.

** En Belgique, le prix d’exercice est égal soit au cours de clôture de l’action Dexia sur Euronext Bruxelles le jour de bourse précédant l’offre, soit à la moyenne des cours de clôture de l’action Dexia sur l’Eurolist d’Euronext Bruxelles pendant les trente jours précédant l’offre.
En France, le prix d’exercice ne peut être inférieur à 95 % de la moyenne des 20 cours d’ouverture de l’action Dexia sur l’Eurolist d’Euronext Bruxelles précédant l’offre.

Dans la mesure où aucune option de souscription ou d’achat d’actions n’a été levée durant l’exercice 2008 et qu’il n’existe aucune action de performance au profit des mandataires sociaux de Dexia, les tableaux 5, 6 et 7 annexés au code AFEP-MEDEF de décembre 2008 ne sont pas repris.

2.4 ENGAGEMENTS SOUSCRITS

Il est précisé que Dexia Crédit Local n’a, par le passé, pris aucun engagement particulier en faveur de ses dirigeants. Toutefois, certains membres du comité de direction de Dexia SA et Monsieur Gérard Bayol bénéficient d’une pension complémentaire extra-légale mise en place par Dexia.

Divers régimes sont applicables aux administrateurs de Dexia Crédit Local :

- Messieurs Jacques Guerber et Gérard Bayol ont droit, moyennant le respect de certaines conditions, à une rente de retraite annuelle au moment du départ à la retraite dont le montant équivaut à 75 % de la moyenne de la rémunération brute fixe sur les deux années précédant le départ à la retraite. Ce montant est toutefois diminué des montants perçus au titre de la pension légale d’origine privée. Une rente de survie complémentaire est également prévue pour les ayants droit en cas de décès avant retraite ;
- le plan auquel était affilié Monsieur Axel Miller prévoyait une prestation équivalente à une rente de retraite annuelle, en cas de vie au moment du départ à la retraite, dont le montant équivaut à 80 % de sa rémunération fixe plafonnée. À son départ, les droits à pension ont été définitivement calculés en vertu des règlements de pension et de la législation applicables ;

- Monsieur Pierre Mariani bénéficie du nouveau régime de plan de pension extra-légal pour les membres du comité de direction de Dexia SA sous contrat belge. Au moment de la retraite, il aura droit au capital constitutif de la capitalisation de contributions annuelles. Ces dernières représentent un pourcentage fixe de sa rémunération annuelle fixe plafonnée.

2.5 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- Monsieur Pierre Mariani a droit, en cas de résiliation par Dexia du contrat qui le lie à Dexia, à une indemnité forfaitaire et unique dont le montant sera déterminé en fonction des règles AFEP-MEDEF en vigueur.
- Monsieur Pascal Poupelle a droit, en cas de résiliation par Dexia du contrat qui le lie à Dexia, à une indemnité calculée sur la base des conventions applicables au sein de l’entreprise.

Faits marquants et perspectives

1. FAITS MARQUANTS

1.1 CRISE FINANCIÈRE – PLAN DE TRANSFORMATION DE DEXIA

La crise financière qui a éclaté aux États-Unis durant l'été 2007, s'est propagée au cours de l'année 2008 sur tous les marchés mondiaux. Elle s'est amplifiée en septembre 2008 après la faillite de la banque Lehman Brothers. Les marchés de la dette ont alors cessé de fonctionner ce qui a conduit les autorités monétaires et gouvernementales à prendre des mesures exceptionnelles.

Dexia, très dépendant des marchés financiers et fragilisé par son développement international trop rapide, a été profondément affecté par cette crise financière et la raréfaction de liquidité des marchés.

C'est avec le soutien des pouvoirs publics (recapitalisation à hauteur de EUR 6,4 milliards et garantie apportée à ses refinancements) que la nouvelle équipe de direction a engagé le redressement du groupe en lançant au dernier trimestre 2008 un plan de transformation dont les grandes lignes sont :

- la réduction du profil de risque au moyen d'une diminution significative des activités de *trading* et de la mise en *run-off* des portefeuilles obligataires ;
- le recentrage des activités de Dexia sur les franchises de clientèle historique dans le domaine de la banque du secteur public, de la banque de détail et de la banque commerciale, sur les marchés principaux et dans des zones géographiques ciblées ;
- un programme de réduction des coûts de 15 % ;
- le remaniement de l'équipe dirigeante accompagné d'une simplification de l'organisation et d'un renforcement de la gouvernance.

1.2 MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRANSFORMATION PAR DEXIA CRÉDIT LOCAL

Changements de dirigeants

Au sein de Dexia Crédit Local, les changements de dirigeants se sont traduits notamment par le remplacement de Monsieur Pierre Richard, président du conseil d'administration, par Monsieur Jean-Luc Dehaene, et le remplacement de Monsieur Gérard Bayol, directeur général, par Monsieur Pascal Poupelle, qui est aussi membre du comité de direction de Dexia SA, plus particulièrement responsable du métier Public & Wholesale Banking.

La composition du comité de direction de Dexia Crédit Local a été modifiée avec la participation des représentants des activités du réseau Public & Wholesale Banking international, des financements de projets et de l'innovation et ingénierie financière.

Cession de FSA

Dans le cadre de ses nouvelles orientations, Dexia a passé en novembre 2008 un accord dit de *sale and purchase agreement* avec Assured Guaranty Ltd. (Assured Guaranty) relatif à la vente de FSA Holdings (FSAH), à l'exclusion de son activité *Financial products*.

Cette transaction permet à Dexia de se désengager d'une activité d'assurance ne faisant plus partie de son cœur de métier et présentant une exposition significative au marché américain.

La transaction résulte en (i) un paiement total de USD 722 millions, (ii) un paiement pour moitié en cash et pour moitié en actions (jusqu'à 75 % de cash et 25 % d'actions, à la discrétion de l'acheteur, avant finalisation) et (iii) une participation de 24,7 % de Dexia au capital de Assured Guaranty.

Le portefeuille de *Financial products* de FSA, d'un montant de USD 16,5 milliards, géré par FSA Asset Management (FSAM) a été exclu du périmètre de la vente de FSAH, mis en *run-off* et placé sous la responsabilité de Dexia.

Les États belge et français se sont engagés, dans le cadre de la transaction de cession, à garantir des pertes finales qui excéderaient USD 4,5 milliards dans les activités conservées par Dexia, les États pouvant recevoir en contrepartie des actions ordinaires de Dexia ou des actions préférentielles.

La période d'attente obligatoire en vertu de la loi antitrust américaine Hart-Scott-Rodino (HSR) de 1976 pour l'acquisition prévue de FSAH par Assured Guaranty ayant expiré le 20 janvier 2009, le processus de cession en vue d'une clôture pour le printemps 2009 se poursuit.

Retrait de Kommunalkredit Austria

Fin 2008, Dexia a annoncé son retrait, via sa filiale Dexia Crédit Local, de Kommunalkredit Austria, affecté par la crise financière et ayant fait appel au soutien de l'État autrichien, ainsi que la prise de contrôle total de Dexia Kommunalkredit Bank. En conséquence du plan de recapitalisation de Kommunalkredit Austria, Dexia Crédit Local a vendu sa participation de 49 % dans Kommunalkredit Austria et s'est porté acquéreur de la part de 49 % de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank, Dexia Crédit Local détenant à l'issue de l'opération 100 % de Dexia Kommunalkredit Bank.

Réorganisation de certaines activités et recentrage géographique

Le conseil d'administration de Dexia a décidé de resserrer l'organisation des activités de *trading* (TFM), autour de deux plates-formes de marché, à Bruxelles (*trading*, trésorerie centrale) et à Dublin (gestion de portefeuilles en *run-off*) pour renforcer le contrôle des activités. Dans ce contexte, la plateforme de marchés de Dexia Crédit Local Paris redéploie ses activités en les concentrant sur le refinancement et le support à l'activité commerciale.

Par ailleurs, un travail d'analyse des implantations a conduit à un recentrage sur les marchés où le groupe bénéficie d'une franchise commerciale, d'une capacité de financement local à long terme et d'un potentiel de croissance rentable. Ainsi, si la franchise commerciale Dexia est confirmée en France, en Belgique et au Luxembourg, ainsi qu'en Italie et dans la péninsule ibérique, plusieurs implantations de Dexia Crédit Local voient leurs activités partiellement, ou dans leur entièreté, impactées par cette nouvelle orientation.

Les activités des implantations de Dexia Crédit Local en Australie, en Europe de l'Est (à l'exclusion de Dexia banka Slovensko), au Mexique, en Inde et en Scandinavie seront arrêtées, vendues ou adossées à des partenaires.

Le maintien des implantations au Japon, en Allemagne et en Suisse est justifié par la conservation des plateformes d'accès aux sources de refinancement, en particulier les obligations foncières allemandes, mais sans développement commercial.

Il sera opéré une réduction significative des activités de Dexia Crédit Local au Royaume-Uni et en Amérique du Nord.

Les axes stratégiques pour améliorer le modèle économique de Dexia Crédit Local intègrent aussi des modifications relatives à l'organisation des activités commerciales (réseau France, marketing, activités financements de projets...)

Plan de réduction des coûts et d'adaptation de l'emploi

Dans le cadre de la réduction de la base de coûts du groupe, plusieurs décisions impactent dès 2009 les diverses entités du groupe.

Sur proposition des membres du comité de direction et du comité exécutif de Dexia SA ainsi que des comités de direction et des comités exécutifs des principales entités du groupe, le conseil d'administration de Dexia a décidé qu'aucune rémunération variable ne leur serait versée au titre de l'exercice 2008. Ces principes ont bien sûr été appliqués aux membres du comité de direction de Dexia Crédit Local.

Sur proposition des administrateurs, le conseil d'administration de Dexia a décidé de diminuer leur rémunération pour 2009.

Le conseil d'administration de Dexia Crédit Local, lors de sa séance du 20 février 2009, a décidé de réduire de 25 % le montant des jetons de présence attribués à chaque administrateur pour l'exercice 2008.

Le plan d'adaptation de l'emploi qui s'est traduit par un projet global de réductions d'effectifs, de l'ordre de 900 postes pour l'ensemble du groupe Dexia en 2009, impacte les effectifs de Dexia Crédit Local à hauteur de 259 postes.

1.3 MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Dexia Crédit Local s'élève à EUR 500 513 102 depuis l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008 qui a décidé lors de sa réunion d'augmenter puis de réduire le capital, qui précédemment s'élevait à EUR 1 327 004 846, afin d'absorber les pertes alors estimées pour l'exercice 2008.

1.4 MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE SUR LES MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS (MIF)

La mise en œuvre de la directive MIF a fait l'objet d'un suivi spécifique par la direction de la conformité afin de veiller notamment à l'application des procédures et des codes qui avaient été actualisés pour tenir compte des évolutions réglementaires.

De même, la direction de l'audit interne a mené en 2008 deux missions spécifiquement consacrées à MIFID, l'une sur le thème du « *Client Investment Profile* » et traitant notamment de la classification des clients, l'autre consacrée à la problématique de la « *Best Execution* ». Le déroulement de ses missions s'est prolongé en 2009.

1.5 UTILISATION DE LA MÉTHODE NOTATIONS INTERNES AVANCÉES (RÉFORME BÂLE II)

Dexia a été autorisé fin 2007 par le comité de direction de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA) à utiliser la méthode Notations Internes Avancées pour le calcul et le *reporting* des exigences en fonds propres pour le risque de crédit à partir du 1^{er} janvier 2008. Cet accord a été assorti de *terms and conditions* qui ont fait l'objet, tout au long de 2008, d'un plan d'action, dont la bonne fin est contrôlée par l'audit interne.

1.6 DÉMARCHE QUALITÉ

En 2008, la certification ISO 9001 de Dexia Crédit Local a été confirmée pour l'ensemble de ses activités commerciales, financières et administratives exercées en France.

2. PERSPECTIVES

Aujourd'hui, en France comme ailleurs, les collectivités locales et régionales jouent un rôle essentiel, aux côtés des gouvernements centraux, dans la gestion des politiques publiques et dans la délivrance, directe ou indirecte, des services publics à la population. Dans de nombreux pays, les compétences confiées aux échelons infra-nationaux s'accroissent, ce qui entraîne une nouvelle répartition des masses financières entre les acteurs publics.

En Europe notamment, du fait de la poursuite des processus de décentralisation et des transferts de compétences, les collectivités territoriales continuent d'accroître leur poids dans l'économie européenne. Ainsi, en Espagne, la réforme des statuts des Communautés autonomes engagée en 2006 s'est poursuivie en 2008, de même que la réforme du fédéralisme en Allemagne et celle de la décentralisation en France. D'autres pays ont engagé des réformes territoriales profondes comme le Danemark, qui a mis en place en 2007 une nouvelle organisation institutionnelle (division du nombre de communes par 3, remplacement des 13 comtés par 5 régions), la Finlande (loi de 2007 sur la restructuration des collectivités et des services publics locaux) ou encore la Lettonie (division du nombre de communes par près de 5 d'ici fin 2009). Dans les nouveaux États membres de l'Union européenne, des programmes de décentralisation visant à renforcer les responsabilités locales et à adapter les modes de financement (création de nouvelles dotations, instauration de mécanismes de péréquation, réformes des fiscalités nationales et locales, libéralisation de l'emprunt, etc.) ont été mis en place au cours des dernières années, en particulier en Bulgarie, Slovaquie, Roumanie, Slovénie. Enfin, plusieurs pays européens débattent aujourd'hui de l'opportunité de créer des collectivités de niveau régional pour permettre un meilleur pilotage de compétences touchant de vastes territoires (infrastructures, santé, etc.). On peut ainsi citer la Slovaquie, le Portugal, la Grèce, la Hongrie, la Roumanie, la Lituanie ou encore la Lettonie où la réflexion est la plus avancée.

Les dépenses du secteur public infra-national européen (c'est-à-dire incluant les collectivités locales, régionales fédérées ainsi que les organismes publics qui leur sont rattachés) ont augmenté en volume de + 2,0 % en 2007, pour s'élever à plus de EUR 1 900 milliards, soit 15,5 % du PIB et 33,9 % des dépenses publiques. Cette évolution marque ainsi une légère inflexion par rapport à la période 2002-2007, où les dépenses infra-nationales avaient progressé de + 2,4 % en moyenne annuelle en volume. Cette inflexion n'a pas concerné les dépenses d'investissement, qui ont crû de manière soutenue en 2007 (+ 4,5 % en volume) sur la lancée de 2006, notamment dans les 12 nouveaux États membres (+ 11,0 % en volume en 2007) où les fonds structurels et de cohésion européens ont continué de jouer un effet levier sur les investissements locaux. Avec près de EUR 210 milliards en 2007, le secteur public infra-national réalise ainsi les deux tiers de l'ensemble des investissements publics en Europe.

La croissance modérée des dépenses en 2007, associée à une augmentation soutenue des revenus cette même année (+ 3,8 % en volume), fait que le secteur public infra-national devient excédentaire pour la première fois depuis 2002, enregistrant un excédent de EUR 4,8 milliards, soit + 0,04 % du PIB. La dette publique infra-nationale (EUR 1 205 milliards soit 9,8 % du PIB et 16,6 % de la dette publique totale) recule de - 1,8 % en volume en 2007, inversant la tendance observée sur la période 2002-2007 (+ 2,2 % par an en moyenne). Au niveau du seul secteur public local (sans les États fédérés), la dette s'élève à EUR 691 milliards (5,1 % du PIB et 9,5 % de la dette publique totale), et recule de - 1,4 %. Ces évolutions sont notamment le résultat des efforts de maîtrise budgétaire des collectivités infra-nationales, qui sont par ailleurs de plus en plus associées à la gouvernance des finances publiques, notamment au travers de pactes internes de stabilité.

Les collectivités infra-nationales bénéficient donc d'une situation plutôt favorable pour affronter la crise financière et économique qui a démarré au cours de l'été 2007 et s'est amplifiée à partir de septembre 2008. La crise financière risque d'affecter les collectivités de différentes manières : alourdissement des frais financiers des prêts contractés à taux variable (de manière parfois limitée dans le temps), risques sur les actifs placés en titres non sécurisés, détérioration des conditions de financement, etc. La crise économique, quant à elle, devrait se traduire par une réduction des revenus des collectivités, notamment les recettes fiscales adossées à des flux économiques volatils, tout en entraînant un alourdissement de certains postes de dépenses, par exemple celles de nature sociale dès lors qu'elles gèrent des prestations sociales liées aux revenus des ménages ou au chômage. Les collectivités territoriales disposent cependant de moyens pour lutter contre cette crise, ou tout du moins pour en minimiser les conséquences. En tant que leader de l'investissement public, elles seront en effet des acteurs majeurs des plans de relance mis en place par plusieurs pays européens et qui seront orientés principalement sur le renforcement des infrastructures.

Dans ce contexte caractérisé par des incertitudes relatives aux marchés financiers et la raréfaction de la liquidité, Dexia Crédit Local, qui bénéficie pour une durée de trois ans de la garantie des États belge, luxembourgeois et français pour ses émissions d'emprunts, a pour objectif, fort de son expertise et par la mise en œuvre du plan de transformation élaboré au niveau du groupe Dexia, de répondre aux différents besoins du secteur local par une offre de service élargie et de retrouver sa profitabilité.

3 Gouvernance et contrôle interne

Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce **64**

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration 64
2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne 65
3. Principaux acteurs du contrôle interne (organisation, rôle, moyens) 66

4. Élaboration et traitement de l'information comptable et financière 71
5. Principaux risques et dispositifs spécifiques de contrôle interne 74
6. Mode d'appréciation du contrôle interne 79

Rapport des commissaires aux comptes **80**

Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce

Le présent rapport décrit les principes et procédures ayant prévalu au cours de l'exercice 2008.

Dexia Crédit Local, en tant qu'établissement de crédit, se réfère, pour l'élaboration du présent rapport, au règlement CRB n° 97-02 modifié par les arrêtés du 31 mars 2005, du 17 juin 2005, du 20 février 2007, du 2 juillet 2007, du 11 septembre 2008 et du 14 janvier 2009, qui définit les missions, principes et dispositifs du contrôle interne, ainsi qu'au cadre de référence publié par l'AMF.

Le présent rapport, établi par le président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local, a été préparé par le secrétariat général et la direction de l'audit interne, qui ont réuni l'information adéquate auprès de l'ensemble des départements opérationnels et des directions supports concernés, en particulier la direction des risques et du contrôle permanent.

Ce rapport prend également en considération les entretiens que le président du conseil d'administration a eus avec le président du comité de direction ainsi que les comptes rendus des réunions du comité d'audit.



1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dexia Crédit Local applique les bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. C'est notamment le cas dans le fonctionnement du conseil d'administration et des comités spécialisés qui en émanent.

1.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La mission du conseil d'administration est de déterminer les orientations de l'activité de Dexia Crédit Local et de veiller à leur mise en œuvre. Son action est guidée par l'intérêt de la société, considéré au regard de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel. Il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, de l'un quelconque des membres du conseil d'administration et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

En février 2009, le conseil d'administration est composé de treize membres élus par l'assemblée générale des actionnaires en raison de leurs compétences et de la contribution qu'ils peuvent apporter à l'administration de la société. Sa composition a notamment été modifiée en novembre 2008 par la nomination de Monsieur Jean-Luc Dehaene en remplacement de Monsieur Pierre Richard, démissionnaire. La fonction de directeur général, dissociée de celle du président, a été confiée à Monsieur Pascal Poupelle en remplacement de Monsieur Gérard Bayol. Monsieur Pascal Poupelle, en sa qualité de directeur général, dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de Dexia Crédit Local qu'il représente dans ses rapports avec les tiers.

En février 2009, le conseil comprend quatre représentants de la société Dexia, actionnaire quasi unique, deux élus locaux français, deux élus locaux belges et cinq autres administrateurs dont trois sont des membres indépendants. Le critère d'indépendance retenu s'inspire des

recommandations du code AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise. Il n'a pas été nommé de censeur.

Les membres du conseil d'administration sont tous tenus d'adhérer à une charte qui définit leurs devoirs, en déclinant dans ce cadre les principes du code de déontologie de Dexia Crédit Local.

Cette charte, qui fait partie des documents consultables au siège social de la société, rappelle notamment l'importance de leur participation active aux travaux du conseil. Elle précise également que les membres du conseil d'administration sont considérés comme des personnes exerçant des fonctions sensibles et sont soumis, à ce titre, aux obligations les plus strictes concernant les transactions sur titres Dexia. Toute transaction doit être préalablement portée à la connaissance du directeur de la conformité de Dexia Crédit Local et obtenir son autorisation.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre. En 2008, il s'est réuni sept fois. Le taux d'assiduité a été de 77 %.

Le président du conseil d'administration et le directeur général mettent à disposition des membres du conseil d'administration l'ensemble des informations, en particulier d'ordre stratégique, nécessaires au bon exercice de leurs fonctions.

Les administrateurs reçoivent, préalablement à la réunion, un ordre du jour ainsi qu'un dossier comportant des notes ou documents relatifs à l'ordre du jour.

Les nominations des administrateurs se font en conformité de la loi et des statuts. Lors des réunions du conseil, le directeur général présente l'activité et les comptes de la période écoulée. Le conseil se penche également de façon récurrente sur les travaux du comité d'audit, le contrôle interne et la surveillance des risques.

En 2008, la crise financière qui a affecté le groupe ⁽¹⁾ a conduit le conseil d'administration à examiner en particulier les questions liées à FSA, à l'évolution des entités autrichiennes (Dexia Kommunalkredit Bank et Kommunalkredit Austria) et slovaque (Dexia banka Slovensko), aux conditions d'application du pilier 2 de Bâle II, aux modifications d'organisation du groupe.

En outre, le conseil d'administration est systématiquement informé des rapports et lettres de suite des régulateurs, ainsi que des réponses de la direction de Dexia Crédit Local.

Les informations relatives aux rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont présentées dans la partie intitulée « Mandats et rémunérations des mandataires sociaux » du rapport de gestion.

1.2 LES COMITÉS SPÉCIALISÉS ÉMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil peut créer en son sein des comités spécialisés ; ces comités sont alors composés de deux à cinq membres du conseil d'administration dont

un président. Ils peuvent se tenir en dehors de la présence du président du conseil d'administration. Le président du comité spécialisé présente au conseil un rapport sur les travaux effectués.

Le comité d'audit se compose de trois membres issus du conseil d'administration ⁽²⁾. Le comité d'audit se réunit au moins deux fois par an. En 2008, le comité d'audit s'est réuni six fois. Outre les trois réunions annuelles habituelles et consacrées essentiellement à l'examen des comptes annuels et semestriels ainsi qu'aux différents rapports d'activité des risques, du contrôle permanent et du contrôle périodique, trois réunions exceptionnelles ont permis d'examiner la situation de FSA, les comptes trimestriels ainsi que la situation de liquidité. Compte tenu de l'importance de son rôle en matière de contrôle et de surveillance de l'établissement des comptes, ses missions et ses moyens d'actions sont détaillés dans la partie suivante de ce rapport.

Par ailleurs, le comité des rémunérations du conseil d'administration de Dexia SA est consulté sur la politique de rémunération et d'incitation des membres du comité de direction de Dexia Crédit Local, ainsi que sur la politique d'actionnariat des salariés.

2. OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

2.1 LES MISSIONS DU CONTRÔLE INTERNE

Comme pour l'ensemble des établissements de crédit, le groupe Dexia Crédit Local est soumis à la surveillance de la Commission bancaire. Les objectifs et l'organisation de son contrôle interne s'inscrivent dans le cadre défini par le Code monétaire et financier, le règlement CRB n° 97-02 modifié, dont la correcte application est périodiquement vérifiée par la direction de l'audit interne, et par la législation et la réglementation des pays dans lesquels Dexia Crédit Local opère.

Le dispositif de contrôle interne tel que prévu par le règlement CRB n° 97-02 modifié vise à ce que soient mis en place différents dispositifs de contrôle destinés à assurer :

- la conformité des opérations et des procédures internes ;
- une information financière et comptable fiable et de qualité ;
- la sécurité du traitement de l'information ;
- des systèmes de mesure et de surveillance des risques et des résultats.

Plus spécifiquement, les missions assignées au contrôle interne en vigueur à Dexia Crédit Local visent à :

- Vérifier que le dispositif de maîtrise des risques mis en place est solide et efficace.

Le dispositif de contrôle interne a pour objectif de garantir au comité de direction que les risques pris par le groupe sont en accord avec la politique définie par le conseil d'administration et le comité de direction.

- S'assurer que l'information comptable et financière produite est fiable et pertinente.

L'objectif principal de l'information financière est de donner une image fidèle de la situation de Dexia Crédit Local de manière régulière, complète et transparente. Le système de contrôle interne est centré sur la réalisation de cet objectif.

Dexia Crédit Local a mis en place un ensemble de procédures et de contrôles dans le cadre de l'organisation de son dispositif de contrôle interne qui vise à assurer le bon fonctionnement de Dexia Crédit Local dans le respect de la réglementation et des principes prudentiels, tout en veillant à une gestion efficace des moyens disponibles.

Il convient toutefois de mentionner que, comme tout système de contrôle, ce dispositif ne peut être considéré comme une garantie absolue de la correcte réalisation des objectifs de la société.

(1) Pour le groupe Dexia comme pour le groupe Dexia Crédit Local, la notion de groupe utilisée dans le présent rapport recouvre l'ensemble de la société mère et des sociétés consolidées.

(2) Monsieur Patrick Bernasconi, président ; Monsieur Jean-Pierre Brunel, Madame Francine Swiggers. Le conseil d'administration du 4 février 2009 a désigné Monsieur Jean-Pierre Brunel comme président du comité d'audit, en remplacement de Monsieur Patrick Bernasconi, qui reste membre du comité d'audit.

2.2 ARCHITECTURE GÉNÉRALE DU DISPOSITIF

Le système de contrôle interne de Dexia Crédit Local repose sur une séparation des fonctions adaptée aux spécificités de chacune des entités. Il distingue :

Le contrôle permanent hors conformité

Ce contrôle a la charge de vérifier que le dispositif de maîtrise des risques mis en place est solide et efficace et de s'assurer de la qualité de l'information comptable et financière.

L'organisation du contrôle permanent (hors conformité) est développée au paragraphe 3.6 ci-après.

Le contrôle de conformité

Ce contrôle veille à ce que les réglementations et procédures soient appliquées de manière permanente et ne fassent pas courir, du fait de leur absence ou non application, des risques, soit de sanction administrative ou disciplinaire, soit financier ou encore de réputation.

L'organisation de la fonction conformité est développée au paragraphe 3.7 ci-après.

Le contrôle périodique, ou audit interne

Ce contrôle, conduit par l'audit général de Dexia Crédit Local, en coordination étroite avec la filière d'audit interne du groupe Dexia, a pour mission de veiller au caractère performant et à l'application effective des contrôles, dans la maison mère et toutes ses filiales et succursales.

L'organisation de l'audit interne est développée au paragraphe 3.8 ci-après.

Les références internes

Afin de s'assurer que l'information et les instructions appropriées sont mises à la disposition de l'ensemble des acteurs du contrôle interne, le groupe Dexia Crédit Local a progressivement développé un référentiel commun.

Ces documents de référence peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

- les **chartes** définissent pour un métier ou une fonction donnée les objectifs et politiques de référence que le groupe s'est lui-même donné, et établissent un cadre conceptuel d'organisation et de fonctionnement. C'est le cas par exemple de la charte d'audit interne et de la charte de conformité définies par le groupe Dexia ;
- les **codes** regroupent pour une activité donnée des règles de conduites, ou des bonnes pratiques qui s'imposent à l'ensemble des collaborateurs concernés, indépendamment de leur rattachement hiérarchique ou fonctionnel. Le groupe a ainsi adopté en 2002 un code de déontologie qui a été diffusé à l'ensemble des salariés, au siège comme dans les filiales et succursales et a été mis à jour en 2008 pour tenir compte des dispositions de la directive MIF et de sa transposition dans la réglementation française ;
- les **lignes de conduites**, aussi appelées directives, sont le premier niveau de déclinaison opérationnelle des chartes ou des codes. Elles fixent en pratique les standards de qualité, définissent les limites et organisent le système de délégation. Les lignes de conduites établies par l'équipe de gestion des risques du groupe Dexia permettent ainsi de fixer l'ensemble des limites de contrepartie attribuées au groupe Dexia Crédit Local ;
- enfin, les **procédures** définissent, en application des chartes, codes et directives, l'organisation, les actions à effectuer et les contrôles à exercer pour l'accomplissement d'une tâche donnée. Chaque collaborateur, au sein de son service ou de sa direction, doit pouvoir disposer d'un manuel de procédures applicable à la fonction qu'il occupe. Pour les mêmes raisons, des contrats de service permettent de formaliser les relations entre deux directions ou deux entités du groupe Dexia ayant des rapports clients-fournisseurs, en fixant le niveau de service attendu.

Par ailleurs, la définition des processus, dans le cadre de la certification de la qualité, bien qu'axée principalement vers la satisfaction de la clientèle, a conduit l'entreprise dans une démarche de contrôle global de son activité.



3. PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE (ORGANISATION, RÔLE, MOYENS)

3.1 LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE COMITÉ DE DIRECTION

Le directeur général, président du comité de direction est le premier garant du bon fonctionnement de l'ensemble du contrôle interne de la banque. Il définit et coordonne la politique du groupe Dexia Crédit Local en la matière. Il alloue des moyens et attribue des délais de mise en place aux actions décidées dans le cadre de cette politique. Il vérifie que les objectifs donnés sont atteints et que le système de contrôle interne est en adéquation avec l'ensemble des besoins. Enfin, il ajuste ces besoins en fonction des évolutions internes et externes constatées.

Pour assurer cette mission, le directeur général s'appuie sur le comité de direction dont les membres sont en permanence impliqués dans le système de contrôle interne, par l'intermédiaire de leurs fonctions opérationnelles, leur participation aux différents comités de suivi, et les rapports, notamment d'audit, qui sont systématiquement portés à leur connaissance.

Les responsables du contrôle périodique, de la conformité et le directeur des risques et du contrôle permanent sont directement rattachés au directeur général.

En novembre 2008, une nouvelle organisation de Dexia SA a été mise en place : le nouveau directeur général de Dexia Crédit Local est

membre du comité de direction de Dexia SA et responsable de l'activité Public & Wholesale Banking. Il a en charge le pilotage de l'ensemble des filiales et succursales nationales et internationales de Dexia Crédit Local. Cette nouvelle organisation du groupe est de nature à renforcer la coordination entre Dexia SA et Dexia Crédit Local ainsi que l'autorité du directeur général sur l'ensemble des entités rattachées à Dexia Crédit Local, ce qui contribue à une maîtrise accrue sur l'ensemble du périmètre de Dexia Crédit Local et à un contrôle interne optimisé.

3.2 LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

En accord avec les principes du groupe Dexia, les responsables et collaborateurs des directions opérationnelles sont les garants de l'adaptation et du bon fonctionnement du contrôle interne dans leurs domaines d'activité. Ils sont notamment chargés d'analyser les risques de chaque transaction qu'ils initient et de vérifier qu'ils sont compatibles avec le système de contrôle interne de leur direction. En cas d'évolution de l'environnement, interne ou externe, ayant un impact sur le système, ils doivent proposer ou mettre en place, en fonction de leur niveau de responsabilité, les adaptations nécessaires au maintien de la bonne maîtrise des risques pris.

3.3 LA DIRECTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE PERMANENT

La mission confiée à la direction des risques et du contrôle permanent est, d'une part, d'assurer un suivi et une gestion des risques en conformité avec les orientations définies au niveau du comité de direction et, d'autre part, d'assurer le pilotage du contrôle permanent de l'établissement.

Le directeur des risques et du contrôle permanent est membre du comité de direction de Dexia Crédit Local et est membre du comité placé auprès du directeur général des risques du groupe regroupant les directeurs des risques des entités et les responsables fonctionnels pour ce qui concerne le groupe. Il n'a aucune relation hiérarchique avec les autres unités. Il exerce sa fonction en toute indépendance des filières opérationnelles.

La direction des risques et du contrôle permanent exerce sa compétence sur l'ensemble des risques générés par l'activité bancaire qui sont les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 modifié. La direction des risques et du contrôle permanent est comme indiqué ci-dessus en charge du contrôle permanent de l'établissement.

La direction se conforme strictement aux prescriptions du groupe Dexia sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de reporting, qui sont définies par la direction des risques du groupe.

Le suivi consolidé des risques au sein du groupe Dexia Crédit Local s'appuie sur une filière risque organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement (succursales) ou fonctionnellement (filiales) au responsable de la direction des risques et du contrôle permanent.

3.4 LES COMITÉS

Un certain nombre de comités sont partie intégrante du contrôle interne de Dexia Crédit Local.

L'organisation de ces comités a été modifiée à la suite de la réorganisation du groupe Dexia en janvier 2006 pour comprendre des comités constitués au niveau du groupe et des comités propres à l'entité. La définition du rôle de chaque comité, de son champ de compétence et de sa composition a été actée par le comité de direction du groupe. Dans chacun des comités de risque groupe, Dexia Crédit Local est représenté par son directeur général, le directeur des risques et du contrôle permanent ou par un membre de la direction des risques et du contrôle permanent. Les décisions s'élaborent par consensus. Au demeurant, le représentant de Dexia Crédit Local dans ces instances dispose d'un droit de veto pour son entité s'il estime que le profil de risque ou la mesure proposée ne lui paraît pas correspondre aux particularités de son entité.

Les comités de Dexia Crédit Local, quant à eux, ont été redéfinis dans leur compétence et composition en fonction de l'organisation et des comités créés au niveau du groupe. Les décisions sont prises par consensus. En cas de désaccord persistant, le président du comité, membre du comité de direction, arbitre la décision finale.

L'approfondissement de la crise financière a conduit à resserrer les conditions de suivi du risque, en restreignant, voire en supprimant certaines délégations (en particulier sur les opérations de marché), en gelant ou en abaissant certaines limites tant sur les contreparties, que sur les risques de marché, en développant des analyses sectorielles renforcées sur les risques de contrepartie.

Le champ de compétence de ces comités recouvre plusieurs domaines du contrôle interne :

- **La définition et la gestion du risque global** sont assurées au niveau du groupe Dexia dans le cadre du *Risk Policy Committee* (RPC).
- **La gestion du risque de crédit** est assurée par différents comités dont les principaux sont :
 - les comités de crédit, hebdomadaires, qui prennent pour les opérations du *Public Finance*, *Corporate* et *Project Finance* et pour les opérations de marché, les décisions d'engagement sur les dossiers relevant de leur compétence, déterminées en fonction de la nature des contreparties, de critères de complexité et de limites ;
 - les comités de suivis d'encours (comité *Watchlist* trimestriel) qui examinent les dossiers sensibles ;
 - les comités des défauts groupe et Dexia Crédit Local, trimestriels, qui déterminent la liste des opérations en défaut en fonction de la typologie du groupe Dexia et décident des actions à entreprendre en vue de les résorber ;
 - le comité des provisions, trimestriel, qui arrête les provisions à constituer sur les créances douteuses et litigieuses ;
 - le comité de validation (*Validation Advisory Committee*) qui est au niveau du groupe Dexia l'instance de validation de tous les modèles de risque crédit, marché, ALM, opérationnel ou capital économique.
- **La gestion du risque de marché** avec :
 - le comité ALM (ALCO), mensuel, se réunissant au niveau du groupe Dexia et de Dexia Crédit Local dans le cadre des compétences et limites définies pour chacun des comités. Il décide de la stratégie sur les risques de taux, de change et de liquidité pour l'ensemble des entités du groupe et pour Dexia Crédit Local et les filiales et succursales exerçant une activité significative dans ce domaine ;

- le comité marchés (MRGC), mensuel, qui suit le respect des limites sur les risques de marché fixées au niveau du groupe Dexia ou de Dexia Crédit Local, analyse l'activité et définit les orientations opérationnelles.

Le rôle de ces comités est développé dans les paragraphes consacrés aux risques de marché et d'ALM.

- **La diversification de l'activité** avec :
 - le comité nouveaux produits, mensuel, qui vérifie en amont du lancement de toute nouvelle activité ou produit que les risques liés ont été correctement analysés, mesurés et maîtrisés et que les systèmes de gestion adaptés sont en place. Des comités équivalents ont également été mis en place dans les filiales (hormis à FSA où les opérations nouvelles sont revues par le *Management Board*) ;
 - le comité d'évaluation des risques commerciaux (CERC), trimestriel, qui a pour mission de suivre l'activité commerciale et d'analyser les risques commerciaux liés à la vente de crédits et opérations structurés. Sur cette base, il oriente la politique de commercialisation des opérations.
- **Les grands projets informatiques, réglementaires ou organisationnels** avec :
 - les comités de pilotage projet, qui suivent l'avancement des projets, prévoient les ressources nécessaires, prennent les décisions finales et organisent la communication vers le comité de direction du groupe Dexia Crédit Local ;
 - le comité de sécurité de l'information, dont les principales missions sont décrites ci-après dans le traitement de la sécurité des systèmes d'information.

Le fonctionnement de la plupart de ces comités fait l'objet d'un *reporting* trimestriel en comité de direction.

3.5 LE SUIVI DES FILIALES ET SUCCURSALES

Le groupe Dexia Crédit Local dispose de plusieurs outils pour suivre et contrôler l'activité de ses filiales et succursales, en fonction de leur degré d'autonomie vis-à-vis de la maison mère. Les filiales françaises créées pour gérer une activité spécifique (filiales outils) s'appuient sur les différentes fonctions du siège, et bénéficient du système de contrôle interne de ce dernier. Le suivi est donc très intégré. C'est le cas par exemple des sociétés de crédit-bail, ou de Dexia Municipal Agency.

D'autres filiales françaises, comme Dexia Sofaxis et Dexia CLF Banque, ont un champ d'activité plus étendu, et fonctionnent avec leur propre personnel pour les missions de contrôle permanent. Elles ont donc mis en place, au sein de leur organisation, leur système de contrôle interne. Celui-ci est basé sur les meilleures pratiques développées au niveau du siège, tout en étant adapté aux spécificités de l'activité de ces filiales.

Les filiales et succursales étrangères disposent de leur propre personnel et se consacrent à une palette d'activités, en fonction de leur marché local. Suivant leur taille, elles s'appuient plus ou moins sur les fonctions du siège. Comme pour les filiales françaises, les filiales et succursales étrangères ont mis en place un système de contrôle interne adapté à leur dimension, leur activité et aux particularités de leur marché local.

Jusqu'à mi-novembre 2008, le suivi des entités internationales a été coordonné par le directeur général de Dexia SA en charge de l'activité Public Finance & Credit Enhancement (ancienne appellation de Public & Wholesale Banking), s'appuyant sur le département international. Ce département, organisé en zones géographiques, regroupe des correspondants pour chacune des filiales et succursales chargés du suivi au quotidien de ces entités, et de la liaison avec les services concernés du siège.

Depuis novembre 2008, le directeur général de Dexia Crédit Local est responsable de l'activité Public & Wholesale Banking et pilote les entités internationales (cf. 3.1). Le directeur du département international, organisé sur le même principe géographique, est désormais membre du comité de direction de Dexia Crédit Local.

Les fonctions de contrôle des risques et de contrôle permanent, de conformité et d'audit sont placées sous la surveillance directe des directions, compétentes dans ces domaines, du siège de Dexia Crédit Local.

Dans le cadre des filières citées ci-dessus, le responsable d'une fonction de la filiale ou succursale est rattaché fonctionnellement (filiales), ou hiérarchiquement (succursales), au responsable de la même fonction du siège. Ce dernier participe alors au processus de recrutement, d'évolution, d'évaluation, de rémunération et de définition des objectifs de son équivalent au sein de la filiale ou succursale.

Dans tous les cas, le suivi est basé sur un système de délégations, de rapports réguliers aux services du siège concernés ainsi qu'au comité de direction du groupe Dexia Crédit Local, et la participation des membres de celui-ci aux différents organes d'administration et de décision de ces filiales.

3.6 LE CONTRÔLE PERMANENT HORS CONFORMITÉ

Le contrôle permanent hors conformité est piloté par le directeur des risques et du contrôle permanent, membre du comité de direction.

Le pilotage du contrôle permanent s'appuie sur les équipes de mesure et de surveillance des risques, sur des moyens décentralisés au sein des directions ou des filiales et succursales, et sur des dispositifs de concertation dans le cadre des comités de suivi du contrôle permanent afin d'assurer une surveillance de manière consolidée.

L'architecture de ce contrôle est organisée en trois niveaux :

- un contrôle de 1^{er} niveau est réalisé dans les directions opérationnelles. Ces contrôles sont assurés directement par chaque collaborateur et par sa hiérarchie directe sur les opérations qu'il traite et par référence aux procédures en vigueur ;
- un contrôle de 2^e niveau est opéré par des personnes dédiées dans chaque direction opérationnelle qui transmet son rapport et ses observations à la direction des risques et du contrôle permanent ;
- un contrôle de 3^e niveau est opéré au sein de la direction des risques et du contrôle permanent par l'unité en charge du pilotage de ces contrôles qui est située dans la direction des risques opérationnels, sécurité des systèmes d'information et contrôle permanent afin d'assurer toutes les synergies possibles entre ces différents niveaux de contrôle.

Le contrôle de troisième niveau s'appuie sur un plan de contrôle dont les résultats sont reportés trimestriellement au comité de direction de

Dexia Crédit Local. Ces contrôles couvrent les principaux processus de l'activité de la banque et ont été sélectionnés en collaboration avec les directions opérationnelles. Ils s'appuient à la fois sur la cartographie des processus de l'activité élaborée dans le cadre du projet Qualité ISO 9001 et sur la cartographie des risques et des contrôles déployée dans le cadre du risque opérationnel.

Les filiales et succursales ont organisé leur dispositif de contrôle permanent en tenant compte des législations et réglementations des pays dans lesquels elles sont installées tout en considérant leur organisation propre et leur taille.

Les contrôles sont réalisés pour le compte et sous le contrôle de la direction des risques et du contrôle permanent qui s'assure de la cohérence de ceux-ci et de leur indépendance, par la mise en place de liens fonctionnels. Cette direction effectue le reporting global. Celle-ci peut demander toute justification sur les dysfonctionnements constatés.

3.7 LA FONCTION CONFORMITÉ

Le groupe Dexia Crédit Local intervient dans des secteurs très réglementés. Il doit donc en permanence être en mesure de contrôler qu'il respecte l'ensemble des exigences légales, réglementaires et les règles de place. En plus de ces exigences, le groupe a développé ses propres règles. Les règles de bonne conduite ont été rassemblées dans les documents de principe que sont la politique d'intégrité et la charte compliance. Elles sont reprises dans le code de déontologie distribué à l'ensemble des collaborateurs. Un code de conduite de salle des marchés a été établi et remis aux collaborateurs concernés. Une mise à jour du code a été effectuée en mai 2008, notamment pour prendre en compte les modifications introduites par la mise en œuvre des dispositions de la directive MIF.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la lutte contre le blanchiment d'argent, le groupe Dexia se conforme aux règles françaises ou aux règles locales dans chacune de ses implantations internationales. Au-delà de ces fondements, le groupe a mis en place des critères normalisés plus exigeants en matière d'acceptabilité et de respectabilité de sa clientèle. L'objectif est de ne nouer des relations qu'avec des contreparties dont l'identité est parfaitement établie et partageant ses critères d'intégrité et de responsabilité. La procédure générale antiblanchiment et lutte contre le financement du terrorisme a été mise à jour en mai 2008. Elle est accessible à l'ensemble des collaborateurs. Une certification « USA Patriot Act » pour l'ensemble des entités du groupe concernées est disponible sur le site Internet de Dexia.

Une nouvelle vague de séances de formation obligatoires a démarré pour l'ensemble des collaborateurs de Dexia Crédit Local au quatrième trimestre 2008. Elle se poursuivra pendant le premier semestre 2009.

La fonction conformité est organisée en filière, du holding du groupe Dexia aux filiales étrangères de Dexia Crédit Local. Elle est indépendante et, depuis la réorganisation intervenue en octobre 2008, rattachée au secrétaire général de Dexia.

À Dexia Crédit Local, le rattachement de la fonction conformité a été modifié pour tenir notamment compte de l'organisation retenue au niveau du groupe Dexia. Depuis janvier 2009, le directeur de la conformité rapporte au secrétaire général. Il exerce également la fonction de correspondant de TRACFIN, dans le cadre des obligations des établissements bancaires en matière de lutte contre le blanchiment

et contre le financement du terrorisme. Un de ses collaborateurs, titulaire de la carte professionnelle délivrée par l'AMF exerce la fonction de Responsable du Contrôle des Services d'Investissement (RCSI) à la fois pour Dexia Crédit Local et pour Dexia CLF Banque, toutes deux prestataires de services d'investissement.

Chacune des entités composant le groupe Dexia Crédit Local dispose d'un responsable de la conformité. Leur rôle est de veiller au contrôle du respect de la politique d'intégrité et de la charte compliance du groupe dans chacune des entités, d'actualiser les règles en fonction de l'évolution de l'activité et de l'environnement (légal ou économique), d'informer et de sensibiliser les directions et membres du personnel notamment en matière de lutte antiblanchiment et antiterrorisme et de réglementation « Abus de marché ». Ils rapportent fonctionnellement au directeur de la conformité de Dexia Crédit Local pour les filiales et hiérarchiquement pour les succursales. Lors de leur création, les nouvelles implantations sont dotées d'un responsable de la conformité. Ce dernier reçoit l'appui du siège qui lui communique les documents type pour établir les règles de base à appliquer localement.

En 2008, répondant à la politique définie au niveau du groupe Dexia, le plan d'action conformité a été poursuivi et mené à bien. La direction de la conformité assure une veille réglementaire par la mise à jour permanente des textes applicables. Un guide complet des procédures conformité a été rédigé et est tenu à jour. Un plan de contrôle a été organisé et mis en œuvre. La cartographie des risques de conformité a été actualisée.

Suivant en cela la nouvelle définition du périmètre d'intervention de la conformité incluant la protection des données personnelles, la direction de la conformité a pris en charge le dossier de mise à jour des déclarations de traitements à effectuer auprès de la CNIL.

3.8 LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Le contrôle périodique comprend l'audit interne et l'inspection.

L'audit interne a pour mission de promouvoir le contrôle interne dans le groupe et de veiller au caractère performant et à l'application effective du système de contrôle interne en vigueur.

Dans ce cadre, l'audit interne évalue, notamment par ses missions, si les risques encourus par le groupe Dexia Crédit Local dans le cadre de ses diverses activités et dans toutes les entités qui le composent, sont perçus et couverts de manière adéquate. Il vérifie également que les orientations et directives du directeur général sont appliquées.

Une charte d'audit commune énonce les principes fondamentaux qui gouvernent la fonction d'audit interne dans le groupe Dexia en décrivant ses objectifs, son rôle, ses responsabilités et ses modalités de fonctionnement.

La direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local exerce ses activités d'évaluation du fonctionnement du contrôle interne sur l'ensemble du périmètre de Dexia Crédit Local : siège, réseau France, filiales, succursales et bureaux de représentation, en France et à l'étranger.

Elle est responsable de l'accomplissement de sa mission envers le conseil d'administration et le directeur général de Dexia Crédit Local.

Elle est placée sous la responsabilité d'un auditeur général, rattaché hiérarchiquement au directeur général de Dexia Crédit Local et

fonctionnellement à l'auditeur général du groupe Dexia, conformément à la charte d'audit. L'auditeur général dispose d'un accès direct au président du conseil d'administration. La fonction d'inspection lui est également rattachée.

Les responsables des directions d'audit interne des filiales sont rattachés hiérarchiquement, selon les réglementations locales, soit au président de l'exécutif local, soit au conseil d'administration ou au conseil de surveillance (ou au comité d'audit), et fonctionnellement à l'auditeur général de Dexia Crédit Local.

Les directions d'audit interne des succursales de New York et de Tokyo dépendent hiérarchiquement de l'auditeur général de Dexia Crédit Local.

La fonction d'inspection a pour mission d'effectuer des enquêtes sur la prévention de la fraude, sur le respect des règles déontologiques et du règlement intérieur.

L'inspection de Dexia Crédit Local prépare chaque année un plan d'action comprenant une vingtaine d'investigations et contrôles, portant sur la prestation de services d'investissement, la déontologie des collaborateurs, et des dossiers spécifiques tels que les contrôles en salles des marchés, au siège et dans les filiales et succursales.

S'y ajoutent les enquêtes à la demande du directeur général et de l'auditeur général. En 2008, au total, 22 missions ont été ainsi menées à bien. Elles ont conduit à approfondir les causes et responsabilités de fraudes internes, d'ampleur limitée, et à définir des actions correctives et préventives.

La filiale slovaque, Dexia banka Slovensko, qui développe des activités de banque généraliste, est dotée d'un audit central et d'un audit régional qui exerce notamment la surveillance des branches régionales et des agences.

Au total en 2008, les fonctions d'audit interne et d'inspection disposent de 47 auditeurs et inspecteurs, pour 51 postes ouverts.

La méthodologie d'audit employée est normalisée, dans l'analyse de l'univers de risque comme dans la planification et la réalisation des missions. Elle a été développée en collaboration avec le groupe Dexia et est commune à l'ensemble des entités du groupe.

L'analyse des risques pour chaque activité à auditer permet de déterminer la fréquence des audits (annuelle, bisannuelle, trisannuelle, quadriennale ou quinquennale pour Dexia Crédit Local, au maximum trisannuelle aux États-Unis et dans certaines filiales). L'ensemble des processus opérationnels est audité sur une période de trois ans au plus, quelques autres processus, moins risqués, le sont selon une périodicité plus importante. C'est à partir de ces fréquences qu'est déterminé le plan d'audit de chaque année. Les plans d'audit sont présentés aux comités de direction des entités concernées, puis soumis pour approbation à leurs comités d'audit et/ou à leurs conseils d'administration ou de surveillance.

En 2008, le plan d'audit initial a été remanié, notamment pour s'assurer de l'adéquation de ses systèmes de contrôle interne relatifs aux activités de marché. C'est ainsi que, dès le premier trimestre, une large revue de la supervision des salles de marché du groupe Dexia a été réalisée. En fin d'année, à la demande de la direction générale de Dexia, une mission traitant des risques de marché a été menée dans 44 entités du groupe Dexia par un cabinet d'audit externe, en coordination avec l'audit interne de Dexia. De même, à la demande des comités de direction de Dexia et de Dexia Crédit Local, des missions d'audit additionnelles ont été menées

dans des filiales ayant connu des dysfonctionnements sur les activités de marché, en Allemagne et en Slovaquie.

Chaque mission donne lieu à l'élaboration d'un rapport contradictoire et à l'émission de recommandations déclinées en plans d'actions. Ceux-ci ont pour objet de remédier aux points de faiblesses révélés par les missions d'audit, afin de consolider le système de contrôle interne. Chaque plan d'action est approuvé par le comité de direction de l'entité concernée et fait l'objet d'un suivi régulier de sa réalisation.

Les résultats des missions d'audit et les plans d'actions sont repris dans les rapports d'activité (rapport annuel prévu par le règlement CRB n° 97-02 modifié, complété d'un rapport semestriel ; ces rapports sont présentés dans les comités de direction et d'audit de Dexia Crédit Local, le comité d'audit rapportant au conseil d'administration). Le rapport annuel sur le contrôle interne fait l'objet d'un envoi à la Commission bancaire.

Le fonctionnement de la filière d'audit interne est régi par la nouvelle organisation mise en place en 2007. Elle permet notamment de mieux correspondre à l'organisation du groupe Dexia, se caractérise par un fort degré d'intégration de la filière d'audit, avec la définition d'un plan d'audit unique pour l'ensemble du groupe, et le pilotage transversal du plan d'audit du groupe par cinq responsables de segments (un segment correspondant à un métier et/ou un regroupement d'activités support).

Cette organisation n'a pas modifié les responsabilités de l'audit interne de Dexia Crédit Local. Les auditeurs de l'équipe existante demeurent sous l'autorité hiérarchique de l'auditeur général de Dexia Crédit Local, qui reste l'interlocuteur principal du comité de direction de Dexia Crédit Local, du comité d'audit et des régulateurs. L'auditeur général continue à s'assurer de la couverture adéquate de tous les risques générés par les activités de Dexia Crédit Local et de ses filiales et succursales. Il est associé au pilotage de la filière d'audit du groupe Dexia.

Le fonctionnement de la filière de l'audit interne repose par ailleurs sur deux structures : l'IAMC (*Internal Audit Management Committee*) et l'IAEC (*Internal Audit Executive Committee*).

Composé de l'auditeur général de Dexia SA, qui le préside, et des auditeurs généraux de Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg, l'IAMC définit la méthodologie d'audit interne applicable dans le groupe Dexia, arrête le plan d'audit global du groupe, définit les moyens, définit les segments et désigne les responsables de segment.

L'IAEC est composé de l'auditeur général de Dexia SA, qui le préside, des auditeurs généraux de Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg et des responsables de segment. Y participe également le responsable de la cellule *Audit, Process, Management & Organisation*. Il définit l'univers d'audit et le met à jour régulièrement, valide la cartographie des risques préparée par chacun des responsables de segment, propose le plan d'audit global du groupe, veille à la planification optimale des missions d'audit, propose les évolutions nécessaires en termes de moyens de la filière, de méthodologie et d'outils, définit la politique de formation des équipes d'audit, analyse les résultats du suivi de la performance de la filière, valide les *reportings* internes et externes.

Une cellule *Audit, Process, Management & Organisation* est constituée au niveau de Dexia SA, avec des correspondants chez Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg. Elle est en charge des aspects de veille réglementaire, méthodologies et outils

d'audit, suivi des recommandations, *reportings* internes et externes, articulation avec le *Risk Management* opérationnel et la *Compliance*, coordination des plannings des auditeurs pour la réalisation du plan d'audit.

3.9 LE GROUPE DEXIA

L'organe de direction générale de Dexia est le comité de direction groupe.

La mission du comité de direction groupe consiste à piloter le groupe Dexia et ses différents métiers.

Dans le cadre du plan de transformation du groupe, le comité de direction de Dexia SA a été renouvelé par le conseil d'administration du 13 novembre 2008 afin de réduire l'équipe dirigeante du groupe et de simplifier le processus de décision. Le comité de direction, présidé par l'administrateur délégué, a été réduit de dix à cinq membres. Les membres du comité de direction sont en charge des métiers et des principales fonctions transversales dans l'ensemble du groupe à savoir les activités de Public & Wholesale Banking et Retail & Commercial Banking. Les fonctions finances et risques sont également représentées au sein du comité de direction de Dexia SA. Les membres du comité de direction exercent une autorité fonctionnelle sur leurs correspondants au sein du comité de direction de Dexia Crédit Local.

Le comité de direction du groupe peut également se réunir dans sa forme élargie, connue sous le nom de comité exécutif groupe. Le comité exécutif assure la gestion opérationnelle du groupe et intègre, à ce titre, les autres fonctions de contrôle et de support du groupe.

Il comprend, outre les cinq membres du comité de direction, le directeur *Treasury & Financial Markets*, le directeur *Operations & IT*, le directeur *Strategy, M&A and Transversal Projects*, le directeur des ressources humaines et le directeur *Tax, Legal & Conformity*.

Les équipes plus spécifiquement concernées par le contrôle interne sont les suivantes :

- l'audit groupe, rattaché directement à l'administrateur délégué, président du comité de direction, qui définit la méthodologie utilisée dans le groupe, coordonne et participe à la réalisation des audits transversaux réalisés dans les entités concernées, audite les fonctions groupes et les fonctions d'audit des différentes entités.
- La nouvelle organisation mise en place en 2007, telle que décrite au paragraphe 3.8 permet une plus grande intégration des diverses composantes de la filière d'audit interne dans le groupe ;
- l'équipe de la gestion des risques. Elle prépare les décisions à prendre dans le groupe en matière de stratégie et d'appétit au risque et définit les moyens propres à gérer ce risque. Son rôle, ainsi que celui des comités pilotés au niveau du groupe Dexia, a été décrit aux paragraphes 3.3 et 3.4 ;
- le *Chief Compliance Officer*, qui rapporte directement à l'administrateur délégué, président du comité de direction, dirige le réseau des *Compliance Officers* des différentes entités et s'attache au respect de la politique d'intégrité et au développement de la culture d'éthique et de déontologie (cf. paragraphe 3.7).

4. ÉLABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

4.1 LES ÉTATS FINANCIERS

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

Le règlement CRB n° 97-02 modifié, relatif au contrôle interne, met en avant, dans son titre comptable, que l'organisation mise en place doit garantir l'existence d'un ensemble de procédures appelé « piste d'audit ». Cette piste d'audit doit notamment permettre de faire le lien entre toute information comptable et un justificatif d'origine, et réciproquement. C'est ce principe qui fonde l'organisation de la fonction comptable du groupe Dexia Crédit Local.

a. Missions et organisation de la direction des fonctions comptables

La direction des fonctions comptables joue un rôle central dans l'organisation de Dexia Crédit Local. Elle est rattachée au directeur finance de la société, membre du comité de direction.

La direction des fonctions comptables assure la production des données comptables de base et des états financiers sociaux de Dexia Crédit Local, ainsi que celle des filiales ne disposant pas de service comptable propre.

Elle est également responsable de la production des états financiers consolidés du groupe Dexia Crédit Local. Une équipe dédiée veille au respect des normes réglementaires ou prudentielles.

La direction des fonctions comptables a aussi un rôle d'analyse et de contrôle des données comptables des filiales et succursales françaises et étrangères, dans le cadre du processus de consolidation. Elle vérifie notamment que les informations fournies sont homogènes et conformes aux règles du groupe.

Plus généralement, la direction des fonctions comptables dispose de moyens d'information variés pour assurer sa mission de suivi de la fonction comptable au sens large. Elle est associée dans les comités qui peuvent intéresser sa mission, ou destinataire des comptes rendus. Ses équipes se déplacent régulièrement dans les filiales et succursales à l'étranger. Elle participe aux évolutions des systèmes informatiques, de façon à s'assurer que ses besoins spécifiques sont pris en compte.

Le service normes, contrôle et développement comptable au sein de la direction des fonctions comptables comprend, outre les équipes en charge du système d'information comptable et des normes, une équipe de contrôle indépendante et une équipe qualité. Ce dispositif permet une amélioration permanente du niveau de qualité et d'efficacité des processus et une

fiabilisation de l'information comptable consolidée produite, notamment dans un contexte d'utilisation uniforme des normes IFRS au sein du groupe Dexia Crédit Local. L'équipe de contrôle indépendant a été mise en place en 2005 et participe au dispositif de contrôle permanent. Elle s'attache à vérifier la matérialité et la pertinence des contrôles effectués à l'occasion des arrêtés trimestriels sur le périmètre du siège de Dexia Crédit Local, et effectue des missions régulières dans les entités internationales, selon une périodicité adaptée à la taille et aux enjeux financiers, notamment pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des principes comptables.

ÉLABORATION DES COMPTES ANNUELS

Pour l'élaboration des comptes annuels, le système d'information comptable de Dexia Crédit Local est en très grande partie alimenté de façon automatisée par les systèmes de gestion amont qui gèrent les opérations réalisées avec la clientèle ou les contreparties de marché, ainsi que les frais généraux. La saisie d'une opération dans l'un de ces systèmes de gestion, au fil de l'eau, va automatiquement générer une ou plusieurs écritures comptables, par l'intermédiaire de schémas comptables automatisés. Au sein d'une comptabilité unique, basée sur un double référentiel (normes françaises et normes IFRS-UE) ces écritures alimentent les états financiers.

L'exhaustivité et l'exactitude des saisies sont garanties par le système de contrôle interne des services de gestion. Une équipe en charge du respect des normes valide les schémas comptables automatisés dans les deux référentiels de normes, ainsi que le traitement des opérations complexes ou inhabituelles. Ces dernières font parfois l'objet d'une comptabilisation non automatisée, mais sont alors prises en charge par des procédures spécifiques de contrôle interne.

Un premier niveau de contrôle est effectué par les équipes comptables spécialisées par métier, notamment via l'analyse des rapprochements bancaires et des comptes d'attente techniques. Chaque mois, les stocks d'opérations enregistrées en comptabilité sont rapprochés des stocks de gestion, et des contrôles de symétrie sont réalisés sur les opérations microcouvertes. Afin de vérifier la cohérence des charges et produits d'intérêt d'une période à l'autre, ces données sont rapprochées des encours moyens afin de produire des taux moyens plus facilement comparables entre périodes. Enfin, ces équipes rédigent également une note de synthèse des travaux réalisés et des points nécessitant une attention particulière ou une amélioration de procédure lors des arrêtés suivants.

Des contrôles complémentaires sont effectués par d'autres équipes de la direction des fonctions comptables lors des arrêtés de comptes, mensuels, trimestriels ou annuels. Les travaux déjà effectués dans les pôles comptables métiers font l'objet de revues périodiques afin de s'assurer que les contrôles recensés dans une liste formalisée ont été correctement effectués. La note de synthèse émise par ces équipes est aussi revue. Les résultats comptables sont rapprochés des résultats de gestion à un rythme trimestriel, et leur cohérence d'une période à l'autre est vérifiée au moyen de contrôles analytiques. Les principales évolutions doivent être expliquées.

Les écritures comptables générées lors de ces processus vont ensuite être regroupées et agrégées, selon un processus automatisé et normé, de façon à constituer les états financiers annuels de Dexia Crédit Local (en normes françaises) et la contribution de la société aux comptes consolidés (en normes IFRS-UE). Il en va de même pour les filiales dont la comptabilité est tenue au siège. À partir de ces états, et dans certains cas de données

fournies par les systèmes de gestion, la direction des fonctions comptables va établir les tableaux d'annexes, partie intégrante des états financiers annuels. La direction des fonctions comptables effectue ensuite des contrôles croisés entre les états de synthèse et leurs annexes. Durant tout ce processus, des revues et des contrôles de cohérence et d'application de procédures sont effectués suivant les délégations hiérarchiques établies.

Le même travail se répète dans chacune des entités constituant le groupe Dexia Crédit Local, selon des degrés de complexité variables, en fonction de la taille et de l'activité de ces entités.

ÉLABORATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Pour préparer leur contribution aux comptes consolidés de Dexia Crédit Local, les entités consolidées retraitent leurs comptes annuels établis en normes locales afin de les mettre en accord avec les principes comptables du groupe Dexia Crédit Local (normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne). Ces principes sont regroupés dans un manuel de consolidation transmis à chacune des entités du groupe. Ils sont complétés, à chaque date d'arrêté, par des notes d'instructions opérationnelles qui sont fournies aux entités par le service consolidation du siège. Ces notes d'instruction présentent les améliorations à apporter au processus au vu des constats effectués sur les périodes précédentes et détaillent les évolutions à prendre en compte (systèmes, données nouvelles à fournir...) sur la période.

En cas de difficulté d'interprétation de ces principes, toutes les entités peuvent faire appel au service consolidation. Ce dernier, en collaboration avec le service des normes comptables, leur fournit une réponse adaptée. Les membres de ces équipes effectuent périodiquement des déplacements en France et à l'étranger afin de faire un point régulier et d'identifier les changements internes ou externes pouvant avoir une incidence comptable.

À partir de ces comptes annuels retraités selon les principes du groupe, chacune des entités du groupe Dexia Crédit Local remplit une liasse de consolidation qui est intégrée automatiquement dans le système de consolidation. Des contrôles sont opérés sur les informations recueillies trimestriellement et relatives aux opérations intra-groupe, aux comptes et à leurs annexes.

Ces contrôles visent à s'assurer de la cohérence des informations produites et de leur conformité aux règles du groupe, ainsi qu'à comprendre les principales évolutions par rapport aux périodes précédentes. Le service consolidation effectue des retraitements spécifiques visant notamment à l'élimination des opérations intra-groupe, et à la prise en compte des variations de périmètre.

Des contrôles complémentaires sont réalisés par une équipe dédiée de contrôle permanent comptable. Ils permettent de s'assurer de la bonne application et de la qualité des processus de contrôle des différentes équipes comptables du siège et des filiales, de faire évoluer ces processus afin de renforcer leur efficacité et leur homogénéité, et de prendre en compte ainsi les meilleures pratiques.

PROCESSUS D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Lorsque les comptes annuels et consolidés ont été finalisés par la direction des fonctions comptables, celle-ci les présente pour revue au directeur finance, ainsi qu'au directeur général de Dexia Crédit Local. Les comptes sont ensuite examinés par le comité de direction puis présentés au comité d'audit. Conformément à la loi, le conseil d'administration de

Dexia Crédit Local arrête les comptes annuels et consolidés puis les présente à l'assemblée générale des actionnaires accompagnés du rapport de gestion du groupe. Le conseil d'administration prend également connaissance du rapport de son président sur le contrôle interne présenté à l'assemblée.

PUBLICATION DES COMPTES DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Les états financiers de synthèse sont ensuite intégrés au rapport annuel (qui vaut « document de référence » conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers). À partir de ces états, ainsi que des éléments recueillis tout au long du processus d'arrêté, la direction des fonctions comptables assure également la rédaction de la partie du rapport de gestion consacrée à la présentation et à l'analyse des comptes.

La publicité de l'ensemble de ces informations comptables et financières est assurée au travers de différentes actions :

- les états financiers font l'objet d'une publication au BALO ;
- le rapport annuel valant document de référence, fait l'objet d'un dépôt à l'AMF sur support papier et électronique, d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce et d'une mise en ligne sur le site internet de Dexia Crédit Local ;
- le rapport financier semestriel fait l'objet d'un dépôt électronique à l'AMF et d'une mise en ligne sur le site internet de Dexia Crédit Local ;
- les rapports annuels et semestriels sont mis en ligne sur le site d'un diffuseur (HUGIN) inscrit auprès de l'AMF, au titre de l'information réglementée.

La direction des fonctions comptables et la direction de la communication mettent en œuvre des procédures de contrôles croisés afin de s'assurer de la cohérence des informations comptables et financières publiées et mises à disposition du public.

b. Le rôle des commissaires aux comptes

Le collège des deux commissaires aux comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de leurs diligences, les commissaires aux comptes procèdent à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Leur examen n'a pas pour objet de porter un avis spécifique sur l'efficacité et la fiabilité des systèmes de contrôle interne ; néanmoins à cette occasion, ils peuvent faire part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières produites.

Leur évaluation du contrôle interne repose notamment sur des procédures substantives, comme l'obtention de confirmations d'une sélection de contreparties externes.

Ils émettent des instructions à l'intention des commissaires aux comptes ou auditeurs des filiales et assurent la centralisation de leurs travaux. Ils organisent des réunions de synthèse sur les résultats de leurs audits et apprécient l'interprétation des textes faite par le service des normes. Ils sont également destinataires des manuels de procédures comptables et

de consolidation, ainsi que des notes d'instruction émises par la direction des fonctions comptables. Ils consultent les rapports de l'audit interne qui sont mis à leur disposition. Enfin, ils vérifient la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences leur permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'ils certifient ne comportent pas d'anomalie significative.

4.2 L'INFORMATION DE GESTION ET SECTORIELLE

Les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat, tableaux de flux de trésorerie et annexes) ne sont pas les seuls éléments d'analyses chiffrées que communique Dexia Crédit Local à ses actionnaires et au public. Ils sont complétés par des rapports d'activité, des résultats par métiers, des perspectives et des évaluations de risques, qui sont intégrés dans le rapport annuel ou communiqués lors des présentations faites aux analystes financiers.

Une partie de ces éléments est fournie directement par les directions opérationnelles ou par le département du contrôle des risques. Leur exactitude est alors garantie par le système de contrôle interne des directions concernées.

La plupart de ces indications, qui nécessitent un croisement ou une agrégation de données de différentes origines, la ventilation de chiffres disponibles globalement, ou un retraitement de données comptables en fonction de paramètres de gestion, sont fournies aux rédacteurs du rapport annuel par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Cette direction, comme la direction des fonctions comptables, est rattachée au membre du comité de direction de Dexia Crédit Local en charge de la comptabilité et du contrôle de gestion. Sa contribution dans le domaine de l'information financière prend deux formes principales :

a. L'établissement du tableau de bord d'activité du métier Public & Wholesale Banking

Ce tableau de bord, établi mensuellement, reprend une série d'indicateurs clés (production et encours de financements long et court terme, volumes de dépôts et d'encours sous gestion, primes actualisées et capitaux assurés de l'activité de rehaussement de crédit...). Il est élaboré sur la base des informations fournies par la direction commerciale et ingénierie financière France, à partir de son système d'information, ainsi que par les entités internationales. Les différents chiffres font l'objet d'un commentaire rédigé en collaboration avec la direction concernée.

Les contrôles mis en place systématiquement lors de l'élaboration du *reporting* d'activité de ce métier sont articulés autour des axes suivants :

- le comité de relecture, composé de l'ensemble des contributeurs du *reporting*, assure la cohérence globale entre les résultats présentés et l'activité effectivement menée dans chaque périmètre. Pour certaines activités, des contrôles de cohérence à l'opération sont effectués par le contrôle de gestion sur la base d'un déclaratif constitué et diffusé par les équipes en charge des activités ; l'analyse de l'activité est menée par rapport à la référence de l'année précédente, et permet, via une explication économique de l'évolution, de confirmer la réalisation de l'année en cours ;

- le tableau de bord est ensuite présenté au comité de direction pour validation. Ce tableau présentant des éléments de « fin de période », et des commentaires remis à jour chaque mois, est utilisé lors de la clôture des comptes pour fournir les données reprises dans le rapport annuel.

b. La détermination des résultats par métier

Les métiers sont définis au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local est essentiellement présent sur le métier Public & Wholesale Banking, et sur le métier Marchés financiers.

Afin de permettre aux investisseurs de suivre plus finement la rentabilité de ces métiers, la direction de la planification et du contrôle de gestion est chargée de préparer un résultat propre pour chacun d'eux.

L'élaboration des revenus par métier est suivie trimestriellement et s'appuie essentiellement sur deux types d'informations analytiques :

- les marges commerciales (métier Public & Wholesale Banking) sont élaborées par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Elle agrège pour cela des informations présentes dans le système d'information comptable, telles que l'encours moyen et le taux de marge, qui sont alimentées de façon automatisée de la même manière que pour les données purement comptables ;
- les marges financières (métier Marchés financiers et transformation) sont calculées par la direction du *Market Risk Management*, rattachée à la direction des risques et du contrôle permanent, sur la base du système de refacturation interne qui existe entre chaque centre de profit de la sphère financière.

Les marges commerciales et financières sont complétées par les autres types de revenus (dont les commissions) pour former le produit net bancaire (PNB) de chaque métier. L'agrégation des PNB de l'ensemble des métiers fait l'objet d'un rapprochement avec le PNB comptable élaboré par la direction des fonctions comptables.

Les autres éléments du compte de résultat font également l'objet d'une allocation par métier. C'est en particulier le cas pour les postes « frais généraux » et « corrections de valeur », alloués à chacun des métiers qui les génèrent. L'agrégat de ces comptes de résultat est rapproché du compte de résultat comptable au niveau de chaque solde intermédiaire.

À noter également que les résultats relatifs au métier des « services financiers aux particuliers » sont remontés du Crédit du Nord (dont Dexia détient 20 % du capital) et de la filiale slovaque Dexia banka Slovensko.

En synthèse, l'ensemble de ces processus contribue à l'élaboration d'un compte de résultat complet pour chaque métier permettant ainsi d'en apprécier la rentabilité et la contribution au résultat global de Dexia Crédit Local.

LE PROCESSUS D'AGRÉGATION

Dans les entités françaises et étrangères disposant d'une équipe propre de contrôle de gestion, le tableau de bord du métier Public & Wholesale Banking et les résultats par métier sont pilotés localement suivant les mêmes normes et les mêmes principes, déclinés en fonction de la taille, des organisations et des systèmes de chaque entité. Ce référentiel d'instructions, appelé manuel des procédures et normes du contrôle de gestion, est commun à l'ensemble du groupe Dexia.

L'ensemble est animé, suivi et supervisé par la direction de la planification et du contrôle de gestion de Dexia Crédit Local. Cette dernière, au travers des outils développés en collaboration avec la direction du contrôle de gestion du groupe Dexia, met à disposition de toutes les entités des outils de collecte standardisés et sécurisés, afin de fiabiliser et d'optimiser le mécanisme de remontée d'information. Enfin, elle assure également l'agrégation de l'ensemble.

Le processus d'agrégation de l'information par métier s'effectue en parallèle du processus de consolidation piloté par la direction des fonctions comptables.

À chaque étape de l'élaboration des données consolidées, la direction de la planification et du contrôle de gestion et la direction des fonctions comptables ont mis en place des contrôles de cohérence basés sur le rapprochement des informations analytiques et comptables. Le rapprochement des résultats de gestion avec les résultats comptables constitue un élément important du contrôle interne, pour s'assurer de la fiabilité des uns et des autres.

L'amélioration continue de ces rapprochements a été poursuivie en 2008 notamment au siège de Dexia Crédit Local où les écarts sont analysés et expliqués.



5. PRINCIPAUX RISQUES ET DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES DE CONTRÔLE INTERNE

L'activité bancaire génère quatre grands types de risques : le risque de crédit, le risque de marché, le risque structurel (de taux, de change et de liquidité), et le risque opérationnel.

Le suivi de l'ensemble de ces risques est assuré conjointement par des comités adaptés et par la direction des risques et du contrôle permanent, à l'aide des outils qu'elle développe, en accord avec les contraintes réglementaires et prudentielles, et dans le cadre des limites fixées par le groupe Dexia.

En ce qui concerne la supervision des risques dans les filiales et succursales, chaque entité est dotée d'une structure locale de gestion des risques. Ces structures sont strictement indépendantes des *front offices* et sont liées à la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

Chaque fonction locale de gestion des risques comporte un (ou plusieurs) correspondant(s) pour la gestion du risque opérationnel, pour la gestion du contrôle permanent et pour la mise en œuvre de la réforme de Bâle.

D'une manière générale, l'ensemble des dispositifs de gestion du risque existant au niveau de Dexia Crédit Local existe également dans chaque filiale ou succursale.

Au-delà des principes généraux présentés ci-dessus, les moyens mis en place par Dexia Crédit Local pour gérer ces risques en pratique, au quotidien comme dans des circonstances exceptionnelles, sont détaillés ci-après.

5.1 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte lié à l'incapacité des clients ou d'autres contreparties de la banque de faire face à leurs obligations financières.

Les principes de gestion de ces risques sont exposés dans la partie Risque de contrepartie de la partie gestion des risques du rapport de gestion (page 24 du document de référence) et les éléments chiffrés d'exposition au risque bancaire par zone géographique et par catégorie de contreparties sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés (page 169 du document de référence).

a. Le processus d'approbation

Tout engagement pouvant donner lieu à un risque de crédit doit être approuvé selon un dispositif de décision organisé en fonction du volume, du type de contrepartie et de la complexité de l'engagement. Il repose sur un dispositif de délégations de décision pour les clientèles du secteur public local, situées principalement en Europe occidentale ou en Amérique du Nord, dont le risque est faible. Des délégations limitées en matière de financements de projets ont été données aux succursales de Dexia Crédit Local à New York et à Londres ainsi qu'à la filiale espagnole Dexia Sabadell. Ces délégations s'inscrivent dans des règles strictes. À l'inverse, il est fait obligatoirement appel aux comités de crédit de Dexia (Dexia Crédit Local, Dexia et *Management Credit Committee*) pour les financements aux entreprises privées, les financements de projets (sauf dans des cas limités), les financements d'actifs et les crédits aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées.

Pour les principales entités de Dexia Crédit Local, le collatéral management est effectué par un centre de compétence centralisé qui rapporte régulièrement sur les potentiels écarts constatés dans le versement des collatéraux. Il convient de noter dans ce domaine que de nouvelles procédures plus strictes quant à la mise en place de contrats encadrant les opérations de dérivés ont été mises en place. La mise à jour effective des contrats existants avec ces nouvelles clauses est en cours.

b. La détermination des limites

Les limites définies pour chaque type de contrepartie sont déterminées en fonction des fonds propres *Tier One* de Dexia, des fonds propres de la contrepartie ou des fonds propres économiques internes pour aboutir à des montants variables en fonction de la notation interne, de la nature de l'opération et du pays concernés. Des règles particulières ont été fixées au niveau du groupe Dexia sur les entreprises privées, dans un souci de limiter l'exposition en fonds propres, en cas de défaut. Les limites sont individualisées pour les financements de projets et financements d'actifs. Des limites ont également été définies pour certains secteurs (secteur éolien, photovoltaïque par exemple).

La crise financière a conduit tout au long de l'année 2008 à :

- geler ou abaisser des limites sur un certain nombre de contreparties et en particulier les contreparties bancaires ;
- restreindre les délégations, voire les suspendre en particulier celles données aux *front offices* pour réaliser des opérations de marché. L'accord sur toutes les opérations a donc progressivement été transféré vers les comités de crédit.

c. Le dispositif de surveillance et de remontée d'information

L'architecture du dispositif de surveillance repose sur deux niveaux :

- le premier niveau qui incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent de la santé financière de leurs contreparties ;
- le deuxième niveau qui incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui reçoit trimestriellement et consolide les expositions, les impayés, les créances douteuses et participe à l'arrêt des provisions.

Le comité de direction examine trimestriellement une revue des risques qui fait un point de l'évolution des différents risques. Le suivi consolidé des risques, au niveau des filiales et succursales, s'appuie sur la filière risque déjà décrite.

Pour ce qui est de FSA, le dispositif de suivi des risques est assuré essentiellement par l'*underwriting committee* interne à FSA, qui se tient chaque trimestre. Le comité, qui est présidé par le directeur des risques, membre du comité de direction de Dexia, revoit *a posteriori* les transactions du trimestre écoulé, approuve les *guidelines* et procédures ainsi que les transactions n'entrant pas dans le cadre des délégations données au management, notamment dans des périmètres nouveaux d'activité, et acte les revues trimestrielles des risques. Ce comité examine également les conditions de réassurance de FSA qui sont un élément d'appréciation important du suivi des risques de la filiale. Enfin, les transactions dont la taille dépasse certains montants sont soumises au *Management Credit Committee* de Dexia. Dexia a également mis en place un comité de suivi des risques FSA qui fait régulièrement le point sur les sujets intéressant le *Risk Management* de FSA.

Au cours de l'année 2008, diverses analyses ont été menées afin de déterminer quelles activités de FSA du fait la crise devraient être arrêtées ou conservées. Des missions du *Risk Management* ont été réalisées. Dexia a décidé au cours de l'été 2008 d'arrêter totalement l'activité ABS. Par ailleurs, étant donné les montants significatifs de provisions du fait de la crise immobilière américaine, à chaque arrêté, une revue systématique des hypothèses prises a été effectuée en collaboration avec le *Risk Management* de FSA. Enfin, dans le cadre de ce qui a été fait pour le reste du groupe Dexia, des limites bancaires plus restreintes ont été mises en place dans l'activité *Financial products* ainsi qu'une limitation très stricte des titres dans lesquels FSA Financial products pourrait investir.

d. Le dispositif de notation interne

En accord avec les règles applicables dans l'ensemble du groupe Dexia, à chaque contrepartie est attachée une notation interne de risque. Cette notation, de la seule responsabilité de la filière risque, est déterminée à l'origine d'une relation ou d'une opération puis fait l'objet d'une évaluation

régulière et formalisée, en principe annuelle sauf pour les contreparties classées en *watchlist* pour lesquelles elle est trimestrielle.

Conformément au choix de la méthode avancée du groupe Dexia dans le cadre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation en fonds propres prévue par le dispositif dit de Bâle II, Dexia Crédit Local développe des systèmes de notation interne (SNI) pour chaque catégorie de contrepartie, dont l'échelle compte 18 niveaux dont deux pour les contreparties en défaut. Pour les contreparties qui ne sont pas actuellement couvertes par un SNI, les notations sont établies à partir de méthodes expert ou sur des *scorings*.

Dexia a reçu l'accord de la CBFA en décembre 2007 pour lui permettre à partir du 1^{er} janvier 2008 d'être en méthode IRBA *Advanced*. Cet accord a été assorti de « *terms and conditions* » qui ont fait l'objet, tout au long de 2008, d'un plan d'action, dont la bonne fin est contrôlée par l'audit interne.

e. La politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par la direction des risques et du contrôle permanent, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Une provision sur base portefeuille permet de constituer des réserves destinées à protéger la banque contre des sinistres éventuels conformément aux règles IFRS.

5.2 RISQUES DE MARCHÉ

a. Périmètre

Il s'agit du risque de perte lié aux variations dans les prix et taux de marché, leurs interactions et leurs niveaux de volatilité.

Dexia Crédit Local administre également un portefeuille obligataire. Celui-ci est constitué d'un portefeuille pour compte propre, dit de *credit spread*, d'un portefeuille correspondant à l'activité commerciale de financement des acteurs du secteur local et enfin d'un portefeuille de négociation dont la gestion est plus dynamique.

Ce portefeuille obligataire est géré sans exposition au risque de taux d'intérêt, au moyen de couvertures adaptées, mais reste soumis à un risque de prix lié à l'appréciation par le marché de la situation de l'émetteur.

Les principes de gestion de ces risques sont exposés dans la partie risques financiers – risques de marché de la partie gestion des risques du rapport de gestion (page 27 du document de référence) et les éléments chiffrés d'exposition au risque action et au risque de taux sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés (« sensibilité des actions cotées » en page 177 et « risque de refixation de taux d'intérêt : ventilation par échéance jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêts – ventilation de l'actif et ventilation du passif » en pages 175 et suivantes du document de référence).

Dans le contexte de volatilité des marchés financiers, et compte tenu des difficultés de refinancement de ses portefeuilles sur des maturités appropriées, avec les conséquences qui en ont résulté en 2008 sur les résultats de la banque et sur les risques de liquidité, il a été décidé fin 2008 de stopper l'activité de négociation (*trading*) et de gérer le portefeuille de *credit spread* en « run off », en s'efforçant d'en diminuer la taille. Une

réorganisation des activités de marché est en cours, avec comme objectif de réduire le profil des risques de la banque.

b. Organisation du suivi

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de deux comités :

- le *Market Risk Group Committee* (MRGC) se réunit mensuellement au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local y est représenté par le directeur des risques et du contrôle permanent ou par le directeur des marchés financiers qui reçoivent un mandat explicite quant à leur capacité décisionnelle. Le comité est responsable de la définition de la politique de risques (*guidelines*, limites de risque de marché) et de leur suivi.

Ce comité prépare notamment les *guidelines* relatives au développement de toutes les nouvelles activités de marché.

Le comité de direction de Dexia Crédit Local est informé de l'évolution des risques consolidés de Dexia Crédit Local (expositions, limites, dépassements de limites) et des changements dans le dispositif de suivi (modification des méthodes de mesure ou des *guidelines*) par un rapport qui lui est adressé trimestriellement par la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local ou ponctuellement si nécessaire ;

- le comité des marchés de Dexia Crédit Local (*weekly operational committee*), permet localement de suivre la mise en œuvre des normes et décisions du *Market Risk Group Committee* Dexia et assure une correcte diffusion de l'information au *management* de Dexia Crédit Local.

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction du *Market Risk Management*, rattachée à la direction du risque et du contrôle permanent.

Le rapport, présenté trimestriellement au comité de direction, se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques, et qui sont présentés de façon détaillée dans le rapport de gestion.

Outre ces présentations trimestrielles régulières, des points fréquents ont été présentés sur les risques au comité de direction par le directeur des risques et du contrôle permanent et par le directeur des marchés financiers au deuxième semestre 2008, en particulier sur la situation de liquidité.

5.3 RISQUES STRUCTURELS DE TAUX, DE CHANGE ET DE LIQUIDITÉ

a. Périmètre

Ces risques sont regroupés sous la dénomination de risques de gestion actif/passif ou ALM (*Assets Liabilities Management*). L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure du bilan. À l'exception des risques de taux et de change liés au métier Marchés financiers, tous les risques significatifs de taux, de change et de liquidité de Dexia Crédit Local sont de la compétence du comité ALM.

Les principes de gestion de ces risques sont exposés dans la partie risques financiers – risques ALM de la partie gestion des risques du rapport de gestion (page 26 du document de référence) et les éléments chiffrés

d'exposition au risque de taux, de change et au risque de liquidité sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés (« risque de liquidité » en page 178 et « risque de change » en page 179 du document de référence).

b. Organisation du suivi

Le suivi des risques liés à l'ALM est organisé autour de trois comités :

- le comité ALM Dexia (ALCO) se réunit mensuellement.

Sur un périmètre groupe, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelles, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia.

Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêt. Comme pour tous les comités de risque, le représentant de Dexia Crédit Local est soit le directeur général, soit le directeur des risques et du contrôle permanent ;

- le comité finance.

L'ALCO groupe délègue au comité finance le management opérationnel de son propre bilan. À ce titre, l'ALM local a la responsabilité du pilotage du résultat et de la gestion du risque de taux d'intérêt produit par son bilan. Le périmètre de l'ALM local de Dexia Crédit Local est le suivant :

- la banque commerciale,
- le portefeuille titre de l'ALM local,
- les processus techniques issus des activités commerciales (ex : Taux fixe inflation, Euribor moyenné, Euribor Post Fixé...).

L'ALM local utilise principalement des outils de gestion des risques ALM typiques pour mesurer et suivre les risques inhérents à l'ALM.

Ce comité est composé du directeur général et/ou du directeur des risques et du contrôle permanent, du CFO, du directeur des marchés financiers ;

- les décisions du comité finance et du comité groupe sont déclinées opérationnellement par un comité local (ALCO tactique) qui se réunit chaque semaine pour l'entité Dexia Crédit Local et auquel participent la direction des risques et du contrôle permanent et la direction des marchés financiers. Ce comité a pour vocation principale d'effectuer un suivi hebdomadaire des risques liés à la production commerciale.

Dans tous les cas, les trois comités procèdent à un suivi de l'évolution du risque basé sur la sensibilité de la « valeur actuelle nette » des actifs et passifs du périmètre ALM (VAN ALM) à une variation donnée (100 points de base) des taux d'intérêt du marché.

Le resserrement des conditions de liquidité a conduit à assurer un suivi beaucoup plus rapproché tout au long de l'année 2008 : transmission au groupe Dexia de *reportings* quotidiens, élaboration de scénarios stress, intégration des particularités propres aux entités du groupe Dexia Crédit Local, inventaire des réserves, etc.

Ces éléments ont été intégrés au niveau du centre de compétence logé dans l'une des entités du groupe, Dexia Banque Belgique, qui assure une gestion globale en vue de permettre l'optimisation la plus adéquate des conditions de refinancement et la mobilisation des réserves.

5.4 RISQUES OPÉRATIONNELS

a. Périmètre

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes, de systèmes ou encore d'événements externes. Ils comprennent notamment les risques liés à la sécurité des systèmes d'information et les risques juridiques. Dexia a choisi d'intégrer le risque de réputation dans sa gestion du risque opérationnel.

b. Organisation et suivi

DISPOSITIF DE GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le groupe Dexia a choisi dans le cadre des directives Bâle II dans le domaine du risque opérationnel, la méthode standard et met en place des procédures et un outil de gestion en accord avec les « saines pratiques pour la gestion et la surveillance du risque opérationnel » publiées par le comité de Bâle.

Dexia Crédit Local dispose au sein de la direction des risques et du contrôle permanent d'une équipe dédiée au risque opérationnel qui s'appuie sur un réseau de correspondants désignés dans chaque direction ou entité. L'implication des responsables métier garantit l'efficacité du dispositif.

La gestion du risque opérationnel est coordonnée au niveau du groupe Dexia au sein de l'*Operational Risk Management Committee* (ORMC) qui se réunit mensuellement.

COLLECTE, ANALYSE ET TRAITEMENT DES INCIDENTS

Le groupe Dexia a défini un processus de collecte des incidents et des pertes opérationnelles conformément aux dispositions de Bâle II. Le recensement et l'analyse des incidents sont effectués par les correspondants risques opérationnels avec l'appui de l'équipe centrale. En fonction des résultats de cette analyse, des actions correctives ou préventives sont mises en place afin de réduire l'exposition au risque opérationnel.

Dexia dispose d'un outil commun de gestion du risque opérationnel et en particulier d'un module de collecte des incidents disponible dans les différentes entités du groupe.

Une *reporting* trimestriel reprenant les incidents significatifs est transmis au comité de direction d'une part et à chaque responsable métier d'autre part (siège, filiales et succursales).

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

En complément des incidents constatés, il est nécessaire d'évaluer les principales zones de risques en prenant en compte les contrôles existants afin de définir le profil de risque du groupe Dexia. Ces cartographies (auto-évaluation) sont réalisées par les directions ou entités en suivant une méthode commune à l'ensemble du groupe Dexia. En fonction des résultats, des plans d'actions peuvent être mis en place afin de maîtriser le niveau de risque.

Des rapports permettent une analyse du profil de risque de la banque par entité, activité, processus ou type d'événements tels que définis dans les accords Bâle II et sont présentés au comité de direction chaque année.

c. La sécurité des systèmes d'information

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui visent à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

L'ensemble de ces dispositions est exprimé dans la politique de sécurité des systèmes d'information de Dexia Crédit Local. Celle-ci définit les principes applicables par domaine de sécurité ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs de la sécurité. Elle s'appuie pour cela sur un ensemble de directives, politiques spécifiques à la sécurité, règles et procédures opérationnelles ainsi que sur les axes donnés par la norme ISO 27000/17799.

Un plan de continuité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information, ou encore d'une perte de service sont analysées sous un angle « métier » afin d'identifier les activités critiques. Les résultats de cette analyse ont été utilisés pour établir des délais de reprise des activités compatibles avec les impératifs opérationnels. La mise en œuvre de cette stratégie de reprise s'appuie sur des dispositifs techniques, des procédures et une organisation formalisées. Ce plan et ces procédures sont mis à jour annuellement et testés selon un calendrier établi par le comité de direction. Les tests font l'objet d'un compte rendu au comité de pilotage.

À noter que, face à la difficulté d'effectuer un test « métier » global et en situation réelle d'activité, simultanément à une journée de production normale, depuis le déménagement à la tour Dexia, le comité de pilotage a décidé de différer le test global.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et liés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit redondantes et doublées d'une liaison point à point entre ce site de production informatique et le siège. Afin de parer à une défaillance de ces systèmes, un site miroir a également été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs. Ce dispositif a fait l'objet d'un test réussi en 2008.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- le comité de sécurité informatique a pour rôle de proposer les orientations de la politique de sécurité au comité de direction, de fixer les directives propres à chaque domaine, et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes « métiers » : risques, conformité, informatique, logistique. Il est présidé par le membre du comité de direction en charge des risques et du contrôle permanent et se tient tous les deux mois ;
- le responsable de la sécurité des systèmes d'information est en charge de proposer au comité de sécurité la définition de la politique de sécurité et des directives. Il pilote la mise en œuvre pratique des règles qui composent la politique de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il est rattaché à la direction des

risques opérationnels, du contrôle permanent et de la sécurité, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels ;

- les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité. La fonction de responsable de la sécurité informatique a été créée au sein de la direction des systèmes d'information afin de coordonner ces actions.

Par ailleurs, une revue des plans de continuité des filiales et succursales est conduite annuellement pour juger de l'adéquation des plans de chacune des entités et élaborer, le cas échéant, les plans d'action nécessaires.

d. Les risques juridiques

Le secrétariat général remplit six missions principales :

- le conseil interne ;
- la rédaction ou le contrôle des actes et documents à effet juridique ou fiscal ;
- la gestion des contentieux ;
- la veille dans les domaines de sa compétence ;
- le secrétariat juridique de la société et de ses filiales ;
- le suivi administratif des participations, des marques et des délégations de signatures.

Il joue donc un rôle clé dans la prévention des litiges, l'anticipation des évolutions du droit ainsi que dans le respect des principes du gouvernement d'entreprise.

Des liens fonctionnels ont été établis entre le secrétariat général de Dexia Crédit Local et la structure équivalente du groupe Dexia, de façon à développer les échanges sur les approches juridiques et sur les dossiers.

De même, le secrétariat général de Dexia Crédit Local a établi des relations régulières avec ses homologues des filiales et succursales, avec une remontée appropriée des informations.

Un outil de *reporting* sur les risques relatifs aux domaines couverts a été mis en place au sein de la filière.

e. L'assurance des risques opérationnels

Dexia Crédit Local dispose actuellement des assurances de dommages classiques : multirisques locaux et matériels informatiques (IARD), assurances véhicules et responsabilité civile. Ces polices couvrent les filiales françaises.

Dexia Crédit Local a également souscrit des assurances pour garantir la responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS), la responsabilité civile professionnelle (RCpro), la perte d'exploitation bancaire (PAB) et la couverture dite « globale de banque », couvrant la fraude et les conséquences pécuniaires du fait de dommages à des valeurs et/ou documents. Ces garanties valent également pour l'ensemble des entités françaises et étrangères contrôlées par Dexia Crédit Local (FSA bénéficiaire, compte tenu de sa spécificité et de sa taille, d'un montant de garantie adapté).

6. MODE D'APPRÉCIATION DU CONTRÔLE INTERNE

6.1 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE COMITÉ DE DIRECTION

Dans l'organisation en vigueur en 2008, le directeur général, assisté du comité de direction, qu'il préside, joue un rôle essentiel dans l'appréciation du contrôle interne. Il dispose de plusieurs sources d'information lui permettant de remplir l'ensemble de ses missions dans ce domaine. Il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, du directeur général et ses intérêts privés et/ou autres devoirs.

Les membres du comité de direction sont tous personnellement investis de responsabilités opérationnelles par métier ou par fonction. Ils ont donc une parfaite connaissance des contraintes et opportunités de leur domaine d'activité et sont à même de définir puis de juger de l'efficacité du contrôle interne.

Les comités transversaux les plus significatifs sont présidés par un membre du comité de direction qui peut ensuite en synthétiser les travaux à l'ensemble des membres.

Le comité de direction a également mis en place un système de délégation et de *reporting* qui impose aux directions opérationnelles la présentation et l'approbation d'indicateurs clés qui lui permettent, entre autres, de juger de la qualité et du bon fonctionnement du système de contrôle interne.

L'audit interne est aussi une source d'information privilégiée pour le directeur général et le comité de direction. Ils sont destinataires de l'ensemble des rapports d'audit, qui sont débattus et commentés en séance. Ils approuvent les recommandations et les plans d'action. L'ensemble des recommandations d'audit est présenté semestriellement au comité de direction par l'auditeur général. Par ailleurs, le directeur général peut également demander à l'audit interne d'effectuer des missions non prévues dans le plan d'audit annuel, sur des sujets qui lui paraissent requérir une attention immédiate.

Au cours de l'année 2008, les comités de direction de Dexia et de Dexia Crédit Local ont demandé à l'audit interne la réalisation de missions additionnelles, pour s'assurer de la correcte couverture des risques, notamment dans les activités de marché et en réaction à des événements survenus dans des filiales.

Les commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mission de certification des comptes, et les régulateurs (pour la France, essentiellement la Commission bancaire et l'Autorité des marchés financiers), dans le cadre de leurs missions d'inspection, sont également amenés, dans leurs revues, à formuler des recommandations d'amélioration sur des points précis de contrôle interne. Le comité de direction met alors en œuvre les actions qui permettront la mise en place de ces recommandations dans les meilleurs délais.

6.2 LE COMITÉ D'AUDIT

Le rôle du comité d'audit est d'assister, par délégation, le conseil d'administration dans l'exercice de sa mission de contrôle de la gestion de Dexia Crédit Local. Il se consacre spécifiquement aux procédures visant

à l'établissement des états financiers et au suivi des risques, ainsi qu'aux relations avec les commissaires aux comptes.

Le comité d'audit rend compte de ses travaux et observations au conseil d'administration.

Pour l'exercice de ses missions, le comité d'audit a libre accès aux commissaires aux comptes, à l'auditeur général et au directeur de la conformité de Dexia Crédit Local. Il informe simultanément le directeur général de ces contacts.

Il a connaissance des conclusions des missions des autorités de régulation et des missions d'audit interne et peut demander communication des rapports d'audit. Il peut suggérer des missions complémentaires.

Il peut requérir la communication de toute information qu'il juge utile.

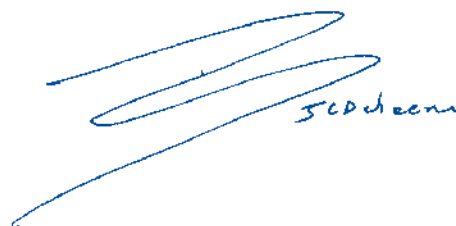
6.3 LE GROUPE DEXIA

Le groupe Dexia a un rôle majeur dans le suivi du contrôle interne du groupe Dexia Crédit Local. L'organisation managériale de ce dernier associe largement des représentants du groupe : le conseil d'administration de Dexia Crédit Local compte parmi ses membres le président du comité de direction de Dexia SA. De plus, les rapports de missions d'audit transversales, qui concernent généralement Dexia Crédit Local et ses filiales sont présentés au comité de direction ou comité exécutif groupe.

Par ailleurs, le président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local est destinataire du rapport d'activité de l'audit interne, et a accès aux rapports d'audit. Il peut régulièrement interroger, au sujet du contrôle interne, le directeur général de Dexia Crédit Local. Enfin, il peut diligenter, s'il l'estime nécessaire, une mission de l'audit groupe ou une mission externe sur une fonction de Dexia Crédit Local.

Jean-Luc Dehaene

Président du conseil d'administration



Rapport des commissaires aux comptes

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration de la société **Dexia Crédit Local**. Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société **Dexia Crédit Local** et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- prendre connaissance du processus d'évaluation mis en place et apprécier la qualité et le caractère suffisant de sa documentation, pour ce qui concerne les informations portant sur l'évaluation des procédures de contrôle interne ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2009

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Hervé HELIAS



DELOITTE & ASSOCIES

François ARBEY

José-Luis GARCIA



4 Comptes consolidés

Bilan consolidé **82**

Actif 82

Passif 83

Compte de résultat consolidé **84**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés **85**

Tableau des flux de trésorerie consolidés **87**

Trésorerie et équivalents de trésorerie **88**

Annexe aux comptes consolidés **89**

1. Méthodes et périmètre de consolidation - Règles de présentation et d'évaluation 89
2. Notes sur l'actif 108
3. Notes sur le passif 125
4. Autres notes annexes au bilan 139
5. Notes sur le compte de résultat 149
6. Notes sur le hors bilan 160
7. Notes sur l'exposition aux risques au 31 décembre 2008 161
8. Répartition géographique et analyse par métier 180

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés **182**

Bilan consolidé

ACTIF

(En EUR millions)	Note	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
I. Caisses, banques centrales, CCP	2.0	1 069	1 553	632
II. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	17 970	24 098	25 418
III. Instruments dérivés de couverture	4.1	7 449	10 367	8 119
IV. Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	114 360	130 761	60 674
V. Prêts et créances sur établissements de crédit	2.3	20 212	20 832	35 892
VI. Prêts et créances sur la clientèle	2.4	129 131	146 568	248 916
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		123	(364)	2 084
VIII. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.5	1 364	1 272	1 131
IX. Actifs d'impôts courants ⁽¹⁾	2.6	141	142	37
X. Actifs d'impôts différés	2.6	67	436	2 613
XI. Comptes de régularisation et actifs divers ⁽¹⁾	2.7	9 625	7 343	21 457
XII. Actifs non courants destinés à être cédés	4.6	0	0	6 225
XIII. Participations dans des entreprises mises en équivalence	2.8	417	459	275
XIV. Immeubles de placement	2.9	2	0	0
XV. Immobilisations corporelles	2.9	494	499	504
XVI. Immobilisations incorporelles	2.10	60	71	77
XVII. Écarts d'acquisition	2.11	1 385	1 387	206
TOTAL DE L'ACTIF		303 869	345 424	414 260

(1) Les taxes autres que l'impôt courant sur les bénéfices sont dorénavant présentées sur la ligne XI. «Comptes de régularisation et actifs divers» : au 31 décembre 2007, un montant de EUR 19 millions a ainsi été déclassé de la ligne IX. «Actifs d'impôts courants», sans incidence sur le résultat de la période.

PASSIF

(En EUR millions)	Note	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
I. Banques centrales, CCP	3.0	3 388	7 630	64 222
II. Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	11 575	12 290	24 641
III. Instruments dérivés de couverture	4.1	13 277	13 755	27 819
IV. Dettes envers les établissements de crédit	3.2	80 796	99 247	91 210
V. Dettes envers la clientèle	3.3	20 141	19 938	17 619
VI. Dettes représentées par un titre	3.4	157 445	176 010	172 853
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(31)	(447)	1 386
VIII. Passifs d'impôts courants ⁽¹⁾	3.5	61	60	123
IX. Passifs d'impôts différés	3.5	699	260	23
X. Comptes de régularisation et passifs divers ⁽¹⁾	3.6	3 953	5 216	5 372
XI. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4.6	0	0	5 697
XII. Provisions techniques des sociétés d'assurance	3.7	145	134	0
XIII. Provisions	3.8	127	102	203
XIV. Dettes subordonnées	3.9	4 309	4 942	5 002
XV. Capitaux propres	3.10	7 984	6 287	(1 910)
XVI. Capitaux propres, part du groupe		7 172	5 528	(2 107)
XVII. Capital et réserves liées		3 114	3 114	6 614
XVIII. Réserves consolidées ⁽²⁾		2 123	2 889	3 456
XIX. Gains ou pertes latents ou différés		853	(1 454)	(8 621)
XX. Résultat de l'exercice ⁽²⁾		1 082	979	(3 556)
XXI. Intérêts minoritaires		812	759	197
TOTAL PASSIF		303 869	345 424	414 260

(1) Les taxes autres que l'impôt courant sur les bénéfices sont dorénavant présentées sur la ligne X. «Comptes de régularisation et passifs divers» : au 31 décembre 2007, un montant de EUR 17 millions a ainsi été déclassé de la ligne VIII. «Passifs d'impôts courants», sans incidence sur le résultat de la période.

(2) Conformément à l'application du texte IFRIC 11 «Plan d'options au sein d'un groupe», les charges relatives aux plans d'options ont été reclassées en Réserves consolidées pour EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

Compte de résultat consolidé

(En EUR millions)	Note	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008
I. Intérêts et produits assimilés ⁽³⁾	5.1	38 438	50 405	55 836
II. Intérêts et charges assimilées	5.1	(37 113)	(49 108)	(54 067)
III. Commissions (produits)	5.2	128	147	181
IV. Commissions (charges)	5.2	(34)	(49)	(63)
V. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	95	(295)	(357)
VI. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ⁽³⁾	5.4	322	390	81
VII. Produits des autres activités ⁽¹⁾	5.5	504	506	506
VIII. Charges des autres activités ⁽¹⁾	5.6	(199)	(196)	(143)
IX. Produit net bancaire		2 141	1 800	1 974
X. Charges générales d'exploitation ⁽²⁾	5.7	(572)	(618)	(733)
XI. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	5.8	(43)	(52)	(56)
XII. Résultat brut d'exploitation		1 526	1 130	1 185
XIII. Coût du risque	5.9	(44)	(46)	(3 387)
XIV. Résultat d'exploitation		1 482	1 084	(2 202)
XV. Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence ⁽²⁾	5.10	57	58	(53)
XVI. Gains ou pertes nets sur autres actifs	5.11	0	0	(1 036)
XVII. Variation de valeur des écarts d'acquisition	5.12	0	0	(1 181)
XVIII. Résultat avant impôt		1 539	1 142	(4 472)
XIX. Impôts sur les bénéfices	5.13	(380)	(108)	556
XXI. Résultat net		1 159	1 034	(3 916)
XXII. Intérêts minoritaires		77	55	(360)
XXIII. Résultat net part du groupe ⁽²⁾		1 082	979	(3 556)
Résultat net par action, part du groupe				
- de base		12,43	11,25	(40,85)
- dilué		12,43	11,25	(40,85)
(1) dont marge technique des compagnies d'assurance		310	306	339

(2) Conformément à l'application du texte IFRIC 11 «Plan d'options au sein d'un groupe», les charges relatives aux plans d'options ont été reclassées en Réserves consolidées au 31 décembre 2007 : ce reclassement a pour effet d'augmenter d'une part les charges d'exploitation de EUR 9 millions, et de diminuer d'autre part la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence de EUR 3 millions. Le résultat net diminue donc de EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

(3) Un montant de EUR 2 millions a été reclassé en 2007 de la ligne I. «Intérêts et produits assimilés» vers la ligne VI. «Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente», sans incidence sur le résultat de la période.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Fonds propres de base			Gains ou pertes latents ou différés				Intérêts minoritaires				Capitaux propres
	Capital souscrit, prime d'émission et d'apport	Réserves consolidées et résultat net de la période	Total	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Écarts de conversion	Total	Capitaux propres part du groupe	Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés	Total	
(En EUR millions)												
Au 01/01/2006	3 114	2 489	5 603	1 117	(70)	59	1 106	6 709	700	70	770	7 479
<i>Mouvements de l'exercice</i>												
Variations du capital	0	0	0				0	0	13		13	13
Variations des primes d'émission et d'apport	0	0	0				0	0	0		0	0
Dividendes		(361)	(361)				0	(361)	(21)		(21)	(382)
Écarts de conversion			0	(25)	1	(150)	(174)	(174)	0	(23)	(23)	(197)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	58			58	58		(4)	(4)	54
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		43		43	43		2	2	45
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	(181)			(181)	(181)		0	0	(181)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		0		0	0		0	0	0
Résultat net de la période		1 082	1 082				0	1 082	77		77	1 159
Autres variations ⁽¹⁾	0	(4)	(4)	0	0	0	0	(4)	(2)	0	(2)	(6)
Au 31/12/2006	3 114	3 206	6 320	969	(26)	(91)	852	7 172	767	45	812	7 984

	Fonds propres de base			Gains ou pertes latents ou différés				Intérêts minoritaires				Capitaux propres
	Capital souscrit, prime d'émission et d'apport	Réserves consolidées et résultat net de la période	Total	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Écarts de conversion	Total	Capitaux propres part du groupe	Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés	Total	
(En EUR millions)												
Au 31/12/2006	3 114	3 206	6 320	969	(26)	(91)	852	7 172	767	45	812	7 984
<i>Mouvements de l'exercice</i>												
Variations du capital	0	0	0				0	0	18		18	18
Variations des primes d'émission et d'apport	0	0	0				0	0	0		0	0
Dividendes		(320)	(320)				0	(320)	(19)		(19)	(339)
Écarts de conversion			0	41	12	(194)	(141)	(141)	0	(21)	(21)	(162)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	(2 010)			(2 010)	(2 010)		(89)	(89)	(2 099)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		89		89	89		1	1	90
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	(215)			(215)	(215)		2	2	(213)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		(29)		(29)	(29)		0	0	(29)
Résultat net de la période ⁽²⁾		979	979				0	979	55		55	1 034
Autres variations ⁽¹⁾⁽²⁾	0	3	3	0	0	0	0	3	0	0	0	3
Au 31/12/2007	3 114	3 868	6 982	(1 215)	46	(285)	(1 454)	5 528	821	(62)	759	6 287
<i>Mouvements de l'exercice</i>												
Variations du capital	(826)	0	(826)				0	(826)	92		92	(734)
Variations des primes d'émission et d'apport	4 326	0	4 326				0	4 326	0		0	4 326
Dividendes		(415)	(415)				0	(415)	(19)		(19)	(434)
Écarts de conversion			0	(202)	(34)	147	(89)	(89)	0	13	13	(76)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	(6 739)			(6 739)	(6 739)		(296)	(296)	(7 035)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		(1 078)		(1 078)	(1 078)		(10)	(10)	(1 088)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	753			753	753		86	86	839
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		(14)		(14)	(14)		0	0	(14)
Résultat net de la période		(3 556)	(3 556)				0	(3 556)	(360)		(360)	(3 916)
Autres variations ⁽¹⁾	0	3	3	0	0	0	0	3	(68)	0	(68)	(65)
Au 31/12/2008	6 614	(100)	6 514	(7 403)	(1 080)	(138)	(8 621)	(2 107)	466	(269)	197	(1 910)

(1) Les autres variations sont commentées dans la note 3.10.c.

(2) Conformément à l'application du texte IFRIC 11 «Plan d'options au sein d'un groupe», les charges relatives aux plans d'options ont été reclassées en Réserves consolidées au 31 décembre 2007 pour EUR 12 millions.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Flux de financement des activités opérationnelles			
Résultat net après taxes ⁽¹⁾	1 159	1 034	(3 916)
<i>Ajustements pour :</i>			
• Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	50	62	1 253
• Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs	(55)	(58)	1 466
• Gains nets sur investissements	(136)	(237)	1 014
• Variations des provisions	61	42	1 567
• Pertes et profits non réalisés	(39)	(82)	(2)
• Revenus des entreprises associées ⁽¹⁾	(57)	(58)	53
• Dividendes des entreprises associées	17	21	22
• Impôts différés	58	(161)	(828)
• Autres ajustements ⁽¹⁾	0	9	4
Variation des actifs opérationnels et des dettes ⁽¹⁾	7 386	(202)	17 681
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	8 444	370	18 314
Flux de financement des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	(89)	(106)	(102)
Vente d'immobilisations	5	9	6
Acquisition d'actions non consolidées	(128)	(122)	(195)
Vente d'actions non consolidées	288	463	145
Acquisition de filiales	(45)	(24)	(10)
Vente de filiales	4	3	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	35	223	(156)
Flux de financement des activités financières			
Augmentation de capital	18	18	3 654
Remboursement de capital	0	0	0
Émission de dettes subordonnées	36	1 142	320
Remboursement de dettes subordonnées	(67)	(282)	(376)
Achat d'actions propres	0	0	0
Vente d'actions propres	0	0	0
Dividende payé	(382)	(339)	(434)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(395)	539	3 164
Liquidités nettes dégagées	8 084	1 132	21 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	11 263	18 900	19 708
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	8 444	370	18 314
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	35	223	(156)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(395)	539	3 164
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(447)	(324)	544
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	18 900	19 708	41 574
Informations complémentaires			
Impôt payé	(308)	(309)	(99)
Dividendes reçus	45	45	33
Intérêts perçus ⁽²⁾	37 501	48 943	55 814
Intérêts payés	(36 655)	(47 683)	(54 008)

(1) En application du texte IFRIC 11 «Plan d'options au sein d'un groupe», les données de l'exercice 2007 ont été retraitées au titre des charges relatives aux plans d'options (EUR 3 millions sur la ligne «Revenu des entreprises associées» et EUR 9 millions sur la ligne «Autres ajustements»).

(2) Un montant de EUR 2 millions a été reclassé en 2007 de la ligne I. «Intérêts et produits assimilés» vers la ligne VI. «Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente», sans incidence sur le résultat de la période.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, définis comme les soldes d'échéance inférieure à 90 jours, se composent comme suit :

Analyse par nature (En EUR millions)	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Caisses, banques centrales, CCP (note 2.0)	1 069	1 552	632
Prêts et créances sur établissements de crédit (note 2.3)	6 806	9 948	18 776
Actifs financiers disponibles à la vente (note 2.2)	2 632	2 207	827
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (note 2.1)	286	153	273
Actifs financiers désignés à la juste valeur (note 2.1)	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers (note 2.7)	8 107	5 848	21 066
TOTAL	18 900	19 708	41 574

Dont trésorerie restreinte (En EUR millions)	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Réserves obligatoires ⁽¹⁾	1 037	951	494
Cash collatéraux	8 107	5 848	21 066
Autres	0	0	0
TOTAL TRÉSORERIE RESTREINTE	9 144	6 799	21 560

(1) Il s'agit des réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque Centrale Européenne ou auprès d'autres banques centrales.

Annexe aux comptes consolidés

1. MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION - RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

a. Critères de consolidation et de mise en équivalence

Dexia Crédit Local suit les règles applicables aux établissements de crédit en matière de périmètre de consolidation qui résultent des normes :

- IAS 27 sur la préparation et la présentation des états financiers consolidés d'un groupe d'entreprises contrôlées par une société mère ;
- IFRS 3 sur les méthodes de comptabilisation des regroupements d'entreprises et leurs effets en consolidation ;
- IAS 28 sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées ;
- IAS 31 sur la comptabilisation des participations dans des coentreprises.

Les principes édictés par les textes impliquent que soient consolidées les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

Les entreprises contrôlées (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable sont consolidées.

En application du principe de l'image fidèle des comptes du groupe, les sociétés dont la contribution aux états financiers consolidés n'est pas significative n'ont pas vocation à entrer dans le périmètre de consolidation.

Sont notamment considérées comme non significatives les entreprises dont, cumulativement, le total du bilan et du résultat net est inférieur à 1 % du total du bilan et du résultat net consolidés (soit respectivement EUR 4,14 milliards et EUR – 35,6 millions en 2008). Au 31 décembre 2008, la somme des bilans et la somme des résultats nets des sociétés non consolidées sont inférieures à ces seuils.

b. Périmètre de consolidation 2008 – modifications par rapport au périmètre 2007

Les principales évolutions du périmètre sont les suivantes :

- Entrées dans le périmètre :
 - entrée de Dexia Habitat ;
 - entrée de Domiserve + dans le périmètre de Domiserve.

- Sorties du périmètre :
 - Kommunalkredit Austria et ses filiales sont déconsolidées au 1^{er} octobre 2008.
- Autres mouvements :
 - dans le cadre d'un accord avec l'État autrichien, Dexia Crédit Local a porté sa participation dans Dexia Kommunalkredit Bank de 50,84 % à 100 %.

c. Impact des variations de périmètre sur le compte de résultat consolidé

Les évolutions de périmètre mentionnées ci-dessus n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés de l'exercice 2008, en dehors des points évoqués ci-après sur FSA Holdings et Kommunalkredit Austria.

d. Faits marquants de l'exercice

Dexia, très dépendant des marchés financiers et fragilisé par son développement international trop rapide, a été profondément affecté par la crise financière et la raréfaction de liquidité des marchés.

À partir du 9 octobre 2008, les États (État belge pour 60,5 %, État français pour 36,5 % et État luxembourgeois pour 3 %) garantissent les obligations de remboursement de Dexia SA, Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Banque Belgique et Dexia Crédit Local, ainsi que celles des succursales étrangères de ces établissements à hauteur de leur quote-part. L'engagement global des États ne peut excéder un plafond de EUR 150 milliards. Au titre de cette garantie, Dexia Crédit Local et ses succursales ont enregistré sur l'exercice une charge de EUR 12,3 millions.

Par décision de l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008, Dexia Crédit Local a augmenté son capital par apport en numéraire à hauteur de EUR 3,5 milliards, portant ainsi le capital à EUR 4,8 milliards. Compte tenu des pertes estimées de l'exercice, l'assemblée générale mixte a décidé de réduire le capital de EUR 4,3 milliards portant celui-ci à EUR 500,5 millions. Le capital social s'élève désormais à EUR 500 513 102,75 divisé en 87 045 757 actions de EUR 5,75 de valeur nominale.

En 2008, l'amplification de la crise financière a eu des impacts très significatifs sur le résultat du groupe Dexia Crédit Local.

Le coût du risque est en effet fortement affecté par les provisions constituées par la filiale FSA sur ses portefeuilles *Financial products* pour EUR 1 331 millions et FSA Insurance pour EUR 1 302 millions, qui ont été directement affectés par la crise des marchés et des crédits hypothécaires aux États-Unis. Ces deux portefeuilles ont tous deux enregistré des dépréciations substantielles sur leur exposition aux RMBS (principalement

HELOC, Alt-A, *subprime* et Option ARM). L'impact de la crise sur le portefeuille *Financial products* de FSA inclut une dépréciation collective de EUR 300 millions sur le secteur des RMBS aux États-Unis.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'activité bancaire, le coût du risque en 2008 est marqué par :

- les effets de la faillite de la banque Lehman Brothers pour EUR 211 millions ;
- des provisions sur différentes institutions bancaires (notamment banques islandaises) pour EUR 85 millions ;
- la constitution d'une provision couvrant les risques sur les rehausseurs de crédit à hauteur de EUR 29 millions ;
- la constatation d'une provision couvrant les risques RMBS espagnols à hauteur de EUR 32 millions ;
- la constitution d'une provision couvrant des opérations clientèles sur dérivés chez Dexia banka Slovensko pour EUR 100 millions.

La dégradation du marché des *spreads* de crédit en 2008 a eu un impact très significatif sur la réévaluation des passifs de la filiale FSA classés en option juste valeur de EUR 308 millions.

En application des amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 «Reclassement d'actifs financiers», le groupe Dexia Crédit Local a reclassé une partie de ses actifs financiers disponibles à la vente et de ses actifs financiers détenus à des fins de transaction pour un montant total de EUR 79,6 milliards. L'incidence de ces amendements est décrite dans la note 2.14 «Reclassement d'actifs financiers».

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transformation de Dexia, des réductions d'activité ont été décidées. Le plan de transformation vise à améliorer le profil de risque du groupe et à recentrer le groupe sur ses franchises de base.

Un contrat de cession de l'activité assurance de FSA Holdings a été signé avec Assured Guaranty le 14 novembre 2008.

La finalisation de l'accord est soumise à différentes conditions réglementaires ou autres, mais Dexia Crédit Local considère que la réalisation de la transaction est hautement probable.

L'information reçue après le 31 décembre 2008 confirme le point de vue de Dexia Crédit Local de considérer FSA Insurance comme activité destinée à être cédée.

Sur la base de ces éléments, Dexia Crédit Local a retenu, en conformité avec la norme IFRS 5, le traitement suivant : les actifs et passifs des activités de FSA Insurance sont présentés sur une ligne distincte de l'actif et du passif du bilan consolidé, la différence entre les fonds propres vendus et le prix de vente a été comptabilisée en «Gains ou pertes nets sur autres actifs», soit une perte estimée à EUR 940 millions.

Le contrat de cession prévoit la liquidation du prix d'achat pour moitié en numéraire (USD 361 millions) et pour moitié en actions Assured Guaranty (44,6 millions d'actions). A la signature du contrat, la valeur des actions était égale à USD 361 millions (valorisation sur le cours d'Assured Guaranty à la date de signature, soit USD 8,10 par action).

À la finalisation du contrat, Assured Guaranty a l'option de substituer un paiement en numéraire au paiement en actions initialement prévu. Cette option est limitée à 22,3 millions sur les 44,6 millions d'actions prévues. Le cours de substitution d'une action est fixé à USD 8,1.

Dans la mesure où le nombre et la valeur des actions au moment de la finalisation du contrat sont actuellement incertains, c'est la valeur de USD 8,1 par action qui a été utilisée pour les besoins comptables.

Le résultat du quatrième trimestre 2008 reste consolidé dans chaque ligne du compte de résultat, comme pour les trimestres précédents, car Dexia Crédit Local a toujours le contrôle de cette activité. Néanmoins, le résultat économique généré à partir du 1^{er} octobre 2008 revient à Assured Guaranty. En effet, le prix est basé sur les fonds propres cédés au 30 septembre 2008 sauf en cas de circonstances exceptionnelles.

Le processus de cession de l'activité assurance de FSA se déroule conformément au calendrier établi : la clôture de l'opération est attendue au cours du 2^{ème} trimestre 2009.

L'écart d'acquisition sur FSA a été intégralement déprécié en 2008 pour un montant de EUR 1 181 millions.

Concernant l'Autriche, Kommunalkredit Austria, le partenaire de Dexia Crédit Local en Europe centrale et orientale, a fait appel au soutien de l'État autrichien au dernier trimestre 2008.

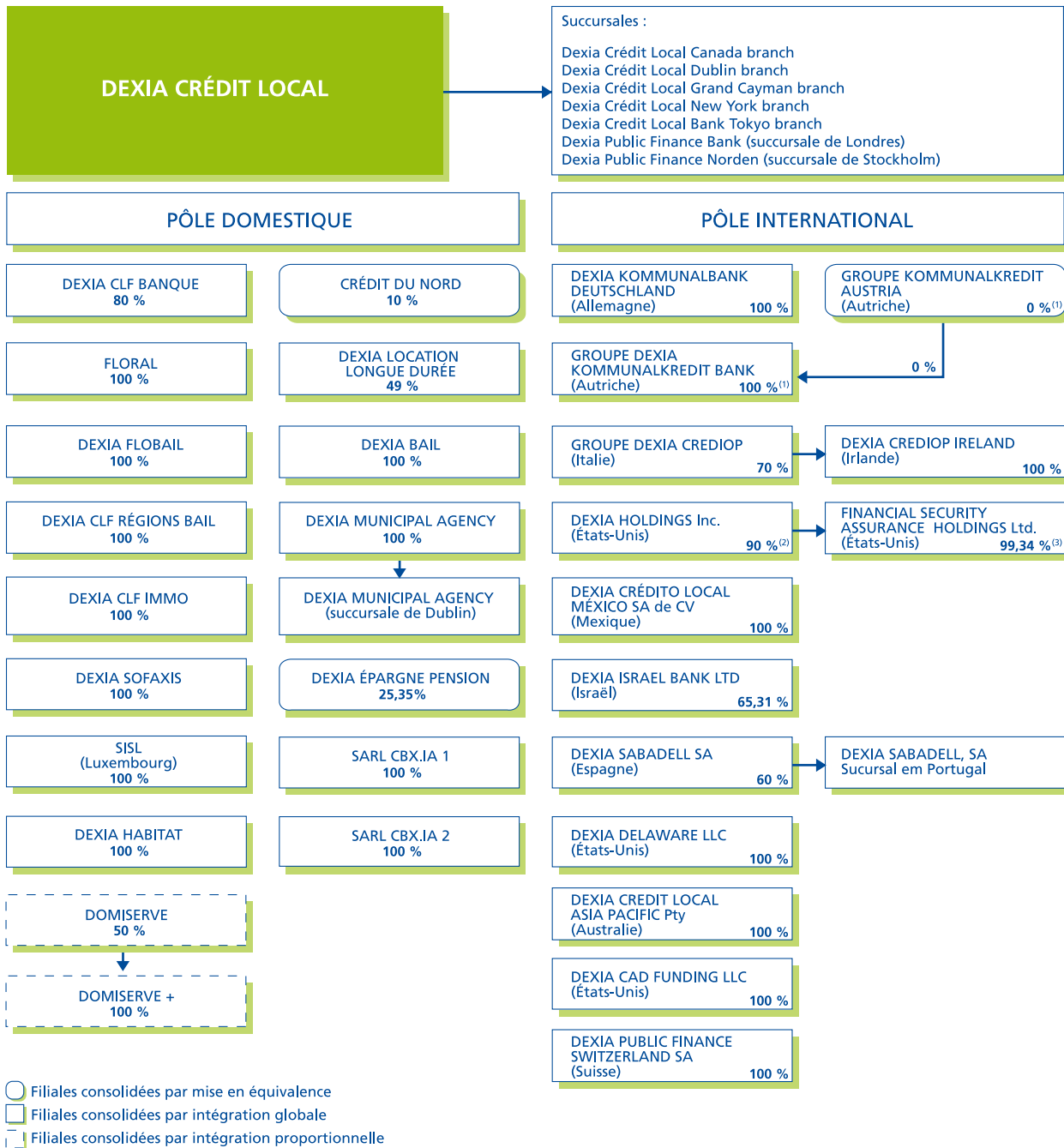
En conséquence du plan de recapitalisation mis en place, Dexia Crédit Local s'est engagé à :

- vendre sa participation de 49 % dans cette société ;
- souscrire à des actions de préférence de Kommunalkredit Austria pour un montant de EUR 200 millions ;
- acheter la part de 49 % de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank, la *joint venture* créée par Kommunalkredit Austria (49 % des parts) et Dexia Crédit Local (51 % des parts) afin de superviser les opérations en Europe centrale et orientale.

Dexia Crédit Local a de fait déconsolidé Kommunalkredit Austria au 1^{er} octobre 2008 et porté sa participation dans Dexia Kommunalkredit Bank à 100 %.

Une perte nette de EUR 105 millions a été comptabilisée sur cette transaction dans les comptes 2008.

1.2 PÉRIMÈTRE DU GROUPE DEXIA CRÉDIT LOCAL AU 31 DÉCEMBRE 2008



COMPTES CONSOLIDÉS

(1) Au cours du 1^{er} trimestre 2009, Dexia Crédit Local a cédé sa participation dans Kommunkredit Austria (KA) à l'État autrichien et a racheté la participation de Kommunkredit Austria dans Dexia Kommunkredit Bank (DKB). À l'issue de cette cession, Dexia Crédit Local détient 100 % de DKB et ne détient plus aucun droit dans KA. KA a été déconsolidé à compter du 1^{er} octobre 2008.

(2) Les 10 % restants sont détenus par Dexia SA.

(3) Le groupe Dexia a annoncé mi-novembre 2008 la cession des activités d'assurance de FSA, hors portefeuille Financial products, au groupe Assured Guaranty. Compte tenu de ces éléments, les activités vendues sont présentées comme destinées à la vente au 31 décembre 2008.

a. Liste des filiales comprises dans la consolidation par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia CLF Banque	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	80
Dexia CLF Immo	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
Dexia CLF Régions Bail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
Dexia Kommunalbank Deutschland AG	Charlottenstrasse 82 - D - 10969 Berlin Allemagne	100
Dexia Crediop	Via Venti Settembre 30 - 00187 Roma Italie	70
Dexia Flobail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
Floral	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
SISL	180 rue des Aubépines L1145 Luxembourg	100
Crediop Overseas Bank Ltd. ⁽¹⁾	P.O. Box 707 G – 1446 West Bay Road – Grand Cayman British West Indies	100
Dexia Crediop per la Cartolarizzazione ⁽¹⁾	Via Venti Settembre 30 – 00187 Roma Italie	100
Dexia Crediop Ireland ⁽¹⁾	6 George’s Dock IFSC DUBLIN 1 – Irlande	100
Dexia Kommunalkredit Bank AG ⁽⁷⁾	Turkenstrass 9 – A-1092 WIEN – Autriche	100
Dexia banka Slovensko ⁽²⁾	Hodzova ul. 11 010 11 – Zilina – Slovaquie	84,40
Dexia Kommunalkredit Czech Republic ⁽²⁾	Krakovská 1366/25 – CZ – 110 00 Praha République Tchèque	100
Dexia Kommunalkredit Bank Polska ⁽²⁾	ul. Sienna 39 00-121 Warschau – Pologne	100
Dexia Sofaxis	Route de Créton 18100 Vasselay France	99,98
SNC Sofcah ⁽³⁾	Route de Créton 18100 Vasselay France	99,98
SNC Sofcap ⁽³⁾	Route de Créton 18100 Vasselay France	99,98
SARL DS Formation France ⁽³⁾	Route de Créton 18100 Vasselay France	99,98
SNC Sofim ⁽³⁾	Route de Créton 18100 Vasselay France	99,98
SA Dexia DS Services ⁽³⁾	Route de Créton 18100 Vasselay France	100
Dexia Location Longue Durée ⁽⁴⁾	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	49
Dexia Bail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,83
Dexia Municipal Agency	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
Dexia Israel Bank Ltd. ⁽⁵⁾	19 Ha’arbaha str., Hatihon building – Tel Aviv PO BOX 709 – Tel Aviv 61200 – Israël	65,31
Dexia Sabadell SA	Paseo de las doce Estrellas, 4 Campo de las naciones 28042 Madrid Espagne	60
CBX.IA 1	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
CBX.IA 2 ⁽⁶⁾	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
Dexia Habitat	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100
Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty Ltd.	Level 23, Veritas House – 207 Kent Street Sydney NSW 2000, Australie	100
Dexia Delaware LLC	15, East North Street – Dover, Delaware 19901 – USA	100
Dexia Crédito Local México SA de CV Sofol Filial	Insurgentes Sur 1228 Col. Tlacoquemecalt del Valle, 03100 Mexico D.F.	100
Dexia México Servicios SA de CV ⁽¹³⁾	Insurgentes Sur 1228 Col. Tlacoquemecalt del Valle, 03100 Mexico D.F.	100
Dexia Holdings Inc. ⁽¹²⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	90
Financial Security Assurance Holdings Ltd. ⁽⁸⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	99,34
Financial Security Assurance Inc. ⁽¹⁰⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
FSA Insurance Company ⁽¹⁰⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
Transaction Services Corporation ⁽¹⁰⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
CLFG Corp ⁽¹⁰⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA Portfolio Management Inc. ⁽¹⁰⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA Services (Australia) Pty Ltd. ⁽¹⁰⁾	Level 23, Veritas House – 207 Kent Street Sydney NSW 2000, Australie	100
Financial Security Assurance (UK) Ltd. ⁽¹⁰⁾	1 Angel Court – London, EC2R 7AE Royaume Uni	100
FSA Services (Japan) Inc. ⁽¹⁰⁾	Meiji Seimei Kan 5F 2-1-1 Marunouchi Chiyoda-ku Tokyo 100-0000 Japon	100
Financial Security Assurance International Ltd. ⁽¹⁰⁾	XL house 3 Bermudiana Road – PO Box HM 11 Hamilton, Bermudes	100
FSA FP <i>Financial products</i> Inc. ⁽⁹⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA Asset Management LLC ⁽⁹⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA Capital Markets Services LLC ⁽⁹⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA Capital Management Services LLC ⁽⁹⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA Administrative Services LLC NY ⁽¹⁰⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA Global Funding LTD ⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾	P.O Box 1093 GT, Cowpass Center 2nd Floor, Crewe Road Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	100
Commercial Mortgage Company III-R2, Inc. ⁽¹¹⁾	P.O Box 1093 GT, Cowpass Center 2nd Floor, Crewe Road Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	100
Enterprise Company R, Inc. ⁽¹¹⁾	P.O Box 1093 GT, Cowpass Center 2nd Floor, Crewe Road Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	100
Premier International Funding ⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾	P.O Box 1093 GT, Cowpass Center 2nd Floor, Crewe Road Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	0
FSA Capital Markets Services (Caymans) Ltd. ⁽⁹⁾	P.O Box 1093 GT, Cowpass Center 2nd Floor, Crewe Road Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	0
FSA Credit Protection Ltd. UK ⁽¹⁰⁾	1 Angel Court – London, EC2R 7AE England	100
FSA Services (Americas) Inc. ⁽¹⁰⁾	Paseo de Las Palmas 405-604 Col Lomas de Chapultepec, 11000 Mexico Mexique	100
FSA Mexico Holding Inc. ⁽¹⁰⁾	31 West 52nd street – New York, NY 10019 USA	100
FSA International Credit Protection Ltd. (Cayman) ⁽¹⁰⁾	Offices of M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, GC, Cayman Islands	100
FSA Seguros Mexico SA ⁽¹⁰⁾	Paseo de Las Palmas 405-604 Col Lomas de Chapultepec, 11000 Mexico Mexique	100
FSA portfolio Asset Limited (UK) ⁽⁹⁾	1 Angel Court – London, EC2R 7AE Royaume Uni	100
Dexia CAD Funding LLC	445 Park Avenue 7th Floor New York New York 10022 USA	100
Dexia Public Finance Switzerland SA	Rue de Jargonnant 2 – CH 1207 Genève Suisse	100

(1) Sociétés consolidées par Dexia Crediop.

(2) Sociétés consolidées par Dexia Kommunalkredit Bank.

(3) Sociétés consolidées par Dexia Sofaxis.

(4) Dexia Location Longue Durée est consolidée en intégration globale en raison des relations entre les actionnaires définies contractuellement.

(5) Taux de contrôle de 65,99 %.

(6) CBX.IA2 est détenue à 70,85% par Dexia Crédit Local et à 29,15% par CBX.IA 1.

(7) Dans le cadre d'un accord avec l'État autrichien au cours du 1^{er} trimestre 2009, Dexia Crédit Local a cédé sa participation dans Kommunalkredit Austria (KA) à l'État autrichien et a racheté la participation de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank (DKB). À l'issue de cette cession, Dexia Crédit Local détient 100 % de DKB et ne détient plus aucun droit dans KA. KA a été déconsolidé à compter du 1^{er} octobre 2008.

(8) Le groupe Dexia a signé mi-novembre un accord engageant la cession de l'activité d'assurance du groupe FSA.
Le closing de cette opération devrait intervenir au cours du second trimestre 2009.

(9) Sociétés consolidées par FSA Holdings Ltd. et maintenues dans le périmètre de consolidation du groupe Dexia Crédit Local dans le cadre de l'accord signé mi-novembre cité en (8).

(10) Sociétés consolidées par FSA Holdings Ltd. destinées à être cédées dans le cadre de l'accord signé mi-novembre cité en (8).

(11) Sociétés consolidées par FSA Global Funding Ltd. destinées à être cédées dans le cadre de l'accord signé mi-novembre cité en (8).

(12) Les 10 % restants sont détenus par Dexia SA.

(13) Société consolidée par Dexia Crédito Local México SA de CV.

b. Liste des filiales non consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Dexia Assuréco	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,99	1 798	Importance négligeable
CLF Marne La Vallée Participations	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,94	96	Importance négligeable
Dexia Editions	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,98	512	Importance négligeable
CBX. GEST	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,94	674	Importance négligeable
Dexint Développement	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,89	55	Importance négligeable
Compagnie pour le Foncier et l'Habitat	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	100	3 049	Importance négligeable
Dexia Global Structured Finance	445 Park avenue New York NY 10022	100	0	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Polska sp. Z o.o	ul. Sienna 39 00 – 121 Warschau – Pologne	100	500	Importance négligeable
Guide Pratique de la Décentralisation	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,74	68	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Bulgaria	19 Karnigradska Sofia 1000 – Bulgarie	100	496	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Romania	42 Dorobantilor street, 1st district 010573 Bucuresti, Roumanie	100	290	Importance négligeable
Municipalia	Hodzova 11, 010 11 Zilina – Slovaquie	60	20	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Hungary	Horvat u. 14-24 – 1027 Budapest – Hongrie	100	354	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Adriatic	Radnicka cesta 80 HR – 10000 Zagreb Croatia	100	341	Importance négligeable
Dexia CLF Avenir	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,85	74	Importance négligeable
Dexia CLF Développement	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,83	58	Importance négligeable
Dexia CLF Energy	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,89	106	Importance négligeable
Dexia CLF Organisation	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,89	53	Importance négligeable
Genebus Lease	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,89	56	Importance négligeable
SISL UKCO Limited	One Skill street London EC2Y 8HQ Royaume Uni	100	52	Importance négligeable
Dexia Finance	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,97	2 935	Importance négligeable
DCL Investissements	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,76	40	Importance négligeable
DCL Projets	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,76	40	Importance négligeable
Dexia Crédit Local Research & Development India Private LTD	A/320, Defence Colony, New Dehli 110024 Inde	100	2	Importance négligeable
Dexiarail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,76	40	Importance négligeable
Dexshiplease	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,76	40	Importance négligeable
Rodexbail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense France	99,76	40	Importance négligeable
Dexia Carbon Fund I	69 route d'Esch L 1470 Luxembourg	70	12 635	Importance négligeable
Dexia Carbon Fund Managers	69 route d'Esch L 1470 Luxembourg	100	132	Importance négligeable
SAS Qualnet	Route de Créton 18100 Vasselay France	64,98	1 487	Importance négligeable

c. Liste des filiales contrôlées conjointement consolidées par intégration proportionnelle

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
Domiserve	6 rue André Gide 92320 Chatillon France	50
Domiserve +	6 rue André Gide 92320 Chatillon France	50

d. Liste des filiales contrôlées conjointement non consolidées par intégration proportionnelle

Néant.

e. Liste des entreprises mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
Crédit du Nord ⁽¹⁾	28, place Rihour 59800 Lille France	10
Dexia Epargne Pension	76 rue de la Victoire, 75009 Paris France	25,35
Kommunalkredit Austria ⁽²⁾	Turkenstrass 9 – A-1092 Wien – Autriche	0

(1) La participation de 10 % détenue par Dexia Crédit Local s'ajoute à celle de 10 % détenue par Dexia Banque Belgique, et donne au groupe Dexia une influence notable justifiant la mise en équivalence.

(2) Kommunalkredit Austria a été consolidée par mise en équivalence jusqu'au 30/09/2008.

Dans le cadre d'un accord avec l'État autrichien au cours du 1^{er} trimestre 2009, Dexia Crédit Local a cédé sa participation dans Kommunalkredit Austria (KA) à l'État autrichien et a racheté la participation de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank (DKB). À l'issue de cette cession, Dexia Crédit Local détient 100 % de DKB et ne détient plus aucun droit dans KA. KA a été déconsolidé à compter du 1^{er} octobre 2008.

f. Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Le Monde Investisseurs	80, bd Auguste Blanqui 75013 Paris France	35,75	2 233	Importance négligeable
Istituto per il Credito Sportivo	Via Giovanbattista Vico, 5 00192 Roma Italie	21,62	24 658	Importance négligeable
SPS - Sistema Permanente di Servizi Scpa in liquidazione e concordato preventivo	Via Livorno, 36 00162 Roma Italie	20,4	0	Importance négligeable
Sogama Crédit Associatif	75, rue Saint-Lazare 75009 Paris France	14,71	815	Importance négligeable
SNC du Chapitre	72, rue Riquet 31000 Toulouse	50	4	Importance négligeable
Dexia Fondelec Energy Efficiency and Emissions reduction Fund	Walker house P.O. Box 265 GT George Town, Grand Cayman Cayman Islands, British West Indies	28,2	8 818	Importance négligeable
Impax New Energy Investor	Broughton House 6-8 sackville street - London - W1S 3DG Royaume Uni	24,99	11 776	Importance négligeable
European public infrastructure managers	283, route d'Arlon - 1150 Luxembourg	20,00	3	Importance négligeable
GIE loco 13 bis	17 cours Valmy - Tour Société Générale 92972 Paris La Défense - France	20,00	0	Importance négligeable
SAS THEMIS	1 av Eugène Freyssinet 78280 Guyancourt France	40,50	267	Importance négligeable
La Cité	35 rue de la Gare 75019 Paris	25,5	9	Importance négligeable
Exterimmo	104 avenue de France 75646 Paris Cedex 13	40	20 000	Importance négligeable

g. Liste des entreprises non consolidées ni mises en équivalence dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 10 % au moins du capital souscrit et dont la valeur comptable est supérieure à EUR 10 millions.

Néant.

1.3 RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

a. Normes comptables applicables

APPLICATION DES NORMES IFRS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE (IFRS EU)

La Commission européenne a publié le 19 juillet 2002 le règlement EC 1606/2002 qui impose aux groupes cotés d'appliquer les normes IFRS à compter du 1^{er} janvier 2005. Depuis sa publication en 2002, ce règlement a fait l'objet de plusieurs mises à jour qui valident les différents textes publiés par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) à l'exception de certaines règles de la norme IAS 39.

La Commission européenne a en effet supprimé certains paragraphes de la norme IAS 39 visant ainsi à donner la possibilité aux sociétés européennes de refléter clairement dans leurs comptes consolidés les couvertures économiques effectuées dans le cadre de la gestion de leur risque de taux (utilisation de couverture du risque de taux d'un portefeuille et possibilité de couvrir les dépôts).

Les états financiers consolidés de Dexia Crédit Local ont donc été établis suivant les normes IFRS en respectant l'ensemble des normes et des interprétations publiées et adoptées par la Commission européenne à la clôture des comptes.

Les états financiers consolidés sont établis en millions d'euros (EUR), sauf indications contraires. Ces états sont établis conformément à la recommandation CNC n° 2004-R.03 du 27 octobre 2004.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui ont un impact sur les chiffres publiés. Bien que la direction estime avoir utilisé toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces prévisions, les chiffres réels pourraient différer des chiffres estimés et ces différences pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés.

b. Évolution des normes comptables sur l'exercice

TEXTES ADOPTÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

Au cours de l'année 2008, la Commission européenne a adopté les textes suivants de l'IASB et de l'IFRIC :

- La norme

IAS 14 révisée «Information sectorielle» (IFRS 8). L'IASB a publié une norme IAS 14 révisée (IFRS 8) en janvier 2008, qui n'a pas d'impact significatif pour Dexia Crédit Local. IFRS 8 est amenée à remplacer IAS 14 pour les états financiers publiés à partir du 1^{er} janvier 2009. Cette nouvelle norme permettra l'utilisation d'informations sectorielles en ligne avec les *reportings* de la direction et la communication financière externe.

- Les amendements aux normes

- IAS 1 – Présentation des états financiers – Amendement applicable au 1^{er} janvier 2009 concernant la publication d'informations complémentaires relatives aux capitaux propres et au compte de résultat de Dexia Crédit Local. L'impact de cet amendement est en cours d'analyse.

- IFRS 2 Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition et annulation – Amendement applicable au 1^{er} janvier 2009 et dont l'impact sera non significatif pour Dexia Crédit Local.

- IAS 23 – Coûts d'emprunt – Amendement applicable au 1^{er} janvier 2009 qui requiert la capitalisation des coûts d'emprunt – L'impact de cet amendement sera non significatif pour Dexia Crédit Local.

- IAS 39 «Instruments financiers : comptabilisation et évaluation» et à IFRS 7 «Instruments financiers : informations à fournir» – Amendement applicable au 1^{er} juillet 2008 qui permet le reclassement de certains actifs financiers.

Cet amendement permet sous certaines conditions le reclassement de certains actifs financiers autre que des instruments dérivés :

- des catégories «Actifs financiers détenus à des fins de transaction» aux catégories «Actifs financiers disponibles à la vente» et «Prêts et créances»,

- ainsi que de la catégorie «Actifs financiers disponibles à la vente» à la catégorie «Prêts et créances».

Dexia Crédit Local a utilisé cette possibilité pour reclasser certains actifs financiers au 1^{er} octobre 2008. Les impacts ainsi que des informations supplémentaires sur les états financiers sont disponibles dans l'annexe 2.14 Reclassement d'actifs financiers.

- Et les interprétations

- IFRIC 13 – Programme de fidélisation clients – Interprétation applicable au 1^{er} juillet 2008. Cette interprétation n'a pas d'impact sur Dexia Crédit Local.

- IFRIC 14 – IAS 19 – Limite des avantages économiques liés au surfinancement d'un régime, obligations de financement minimum et leur interaction – Interprétation applicable à partir du 1^{er} janvier 2008. Cette interprétation n'a pas d'impact sur Dexia Crédit Local.

TEXTES NON ENCORE ADOPTÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

À titre informatif, les textes suivants de l'IASB et l'IFRIC, publiés en 2008, n'ont pas été adoptés à fin décembre 2008 par la Commission européenne et ne sont pas applicables à Dexia Crédit Local :

- Les normes

L'IFRS 3 «Regroupements d'entreprises» révisée remplace la norme publiée en 2004 et sera applicable aux exercices commençant à partir du 1^{er} juillet 2009. La révision de cette norme aura un impact sur Dexia Crédit Local de plusieurs manières :

- pour les nouvelles acquisitions, Dexia Crédit Local ne pourra plus immobiliser les coûts liés à une acquisition comme faisant partie des coûts de l'entreprise acquise ;

- en cas d'acquisition par palier, Dexia Crédit Local devra d'abord réévaluer l'entreprise associée existante en comptabilisant les ajustements de

juste valeur sur les actifs et passifs précédemment comptabilisés en compte de résultat ;

- pour chaque nouvel investissement minoritaire dans une entreprise acquise, Dexia Crédit Local a la possibilité d’opter pour la « méthode du goodwill complet » ;
- pour les nouvelles acquisitions, une analyse devra être effectuée afin de déterminer si un passif éventuel de la société acquise constitue ou non une obligation actuelle.

L’IFRS 1 « Première adoption des IFRS » est applicable au 1^{er} juillet 2009, et n’a pas d’impact sur Dexia Crédit Local car Dexia Crédit Local a déjà adopté les IFRS.

- Les amendements aux normes
- IAS 27 « états financiers individuels et consolidés » révisé sera applicable aux exercices commençant à partir du 1^{er} juillet 2009. La révision de ce texte porte principalement sur les changements de pourcentage de contrôle d’une filiale. Ce texte est à mettre en relation avec la révision de la norme IFRS 3 « Regroupements d’entreprises ». L’impact de ce texte pour Dexia Crédit Local est en cours d’analyse.
- IAS 32 et IAS 1 - Instruments financiers cessibles et obligations provenant d’une liquidation. Cet amendement sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 et n’aura pas d’impact sur Dexia Crédit Local.
- IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d’information financière » et IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » – Coût d’un investissement dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou dans une entreprise associée. Cet amendement sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 et son impact sur Dexia Crédit Local sera non significatif.
- IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » - Éléments couverts éligibles – Amendement applicable à partir du 1^{er} janvier 2009. L’impact de ce texte pour Dexia Crédit Local est en cours d’analyse.

Amélioration annuelle 2008 des IFRS : l’IASB a publié le 22 mai 2008 des améliorations aux IFRS – une série d’amendements mineurs aux diverses normes existantes dans le cadre de son projet annuel d’amélioration.

Ces amendements sont effectifs pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 mais les entités sont autorisées à les adopter par anticipation (option non retenue par Dexia Crédit Local). La révision de ces normes ne présente pas d’impact significatif pour Dexia Crédit Local.

- Les interprétations
- IFRIC 15 « Accords pour la construction d’un bien immobilier », applicable à partir du 1^{er} janvier 2009. Cette interprétation n’aura pas d’impact sur Dexia Crédit Local.
- IFRIC 16 « Couvertures d’un investissement net dans une activité à l’étranger », applicable également à partir du 1^{er} octobre 2008. Cette interprétation n’aura pas d’impact sur Dexia Crédit Local.
- IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires », applicable à partir du 1^{er} juillet 2009. Cette interprétation n’aura pas d’impact sur Dexia Crédit Local.

c. Principes comptables appliqués aux états financiers consolidés

CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la maison mère, les filiales et les sociétés ad hoc. Les filiales et les sociétés ad hoc sont des sociétés pour lesquelles Dexia Crédit Local exerce, directement ou indirectement, un contrôle effectif sur la gestion ou sur la politique financière.

Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation dès que le contrôle effectif est transféré à Dexia Crédit Local et sortent du périmètre de consolidation dès que Dexia Crédit Local perd toute influence notable sur ces sociétés. Les opérations et les soldes intra groupe ont été éliminés ainsi que les gains ou pertes latents résultant d’opérations intra groupe. On notera que des pertes intra groupe peuvent constituer un indice d’une perte éventuelle de valeur qui doit être constatée par une dépréciation dans les états financiers consolidés. Des retraitements ont été effectués le cas échéant pour s’assurer de la cohérence des données financières issues des filiales et établies selon les normes locales avec les principes appliqués par Dexia Crédit Local tels que définis dans cette partie.

La part des minoritaires dans les capitaux propres est identifiée sur une ligne distincte. De même, la part des minoritaires dans le résultat de l’exercice est identifiée sur une ligne distincte.

Coentreprises, sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise résulte d’un accord contractuel par lequel deux parties ou plus entreprennent en commun une activité économique soumise à un contrôle conjoint. Les coentreprises sont consolidées par intégration proportionnelle. Dans les états financiers consolidés, les actifs et passifs, les produits et les charges sont intégrés au prorata de leur pourcentage de détention.

Les opérations intra groupes subissent le même traitement que celui appliqué aux filiales.

Sociétés associées

Les sociétés associées sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés associées sont des participations dans lesquelles Dexia Crédit Local exerce une influence notable mais ne possède pas le contrôle. En général, les participations dans lesquelles Dexia Crédit Local possède de 20 % à 50 % des droits de vote relèvent de cette catégorie. Le résultat net de l’exercice auquel est appliqué le pourcentage de détention est comptabilisé comme produit de société associée et la participation dans cette société est comptabilisée au bilan pour un montant égal à l’actif net, y compris les écarts d’acquisition après application du pourcentage de détention.

Les gains latents résultant d’opérations entre Dexia Crédit Local et ses participations mises en équivalence sont éliminés dans la limite de la participation de Dexia Crédit Local. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si l’opération indique une dépréciation de l’actif transféré. L’enregistrement des pertes des sociétés mises en équivalence cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, à moins que Dexia Crédit Local ne doive reprendre à son compte ou garantir des engagements de la société associée.

COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Dans certains cas, les actifs et passifs financiers sont compensés et seul le solde net apparaît au bilan. Cette compensation peut être effectuée lorsqu'il existe un droit réel de compenser les montants et qu'il est dans l'intention des parties que le dénouement de ces actifs et passifs s'effectue de manière compensée ou que lors de la cession de l'actif, le passif soit également cédé concomitamment. Les actifs sont présentés sous une forme brute avant provision et avant imputation d'une éventuelle perte de valeur.

CONVERSION DES OPÉRATIONS ET DES ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés sont établis en euros (monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle) qui est la monnaie du pays où Dexia Crédit Local est immatriculé.

Conversion des comptes en monnaies étrangères

Lors de la consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local sont convertis dans la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local (euro) au cours moyen de l'exercice ou de la période. Les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture.

Les différences de change qui résultent de la conversion de participations dans des filiales étrangères ou dans des sociétés associées, de la conversion d'emprunts en monnaies étrangères ou de la conversion d'instruments de couverture du risque de change correspondant sont constatées sous forme d'un écart de conversion comptabilisé en capitaux propres. Lors de la cession d'une telle filiale, l'écart de conversion correspondant est réintégré au compte de résultat.

Opérations en monnaies étrangères

En ce qui concerne les entités de Dexia Crédit Local, les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées en utilisant le cours de change à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires et non monétaires mais comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères existant à la date de la clôture sont comptabilisés au cours de clôture. Les autres actifs et passifs non monétaires sont comptabilisés à leurs cours historiques. Les différences de change qui résultent des actifs et passifs monétaires sont comptabilisées en résultat. Les différences de change des actifs et passifs non monétaires comptabilisées à la juste valeur sont comptabilisées comme des ajustements à la juste valeur.

DATE DE COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS ET DE LEUR RÈGLEMENT

Tous les achats et ventes «normalisés» d'actifs financiers ou de passifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement qui est la date à laquelle l'actif financier ou le passif financier est livré par Dexia Crédit Local. Cependant les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transactions sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de la transaction. En ce qui concerne les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur, Dexia Crédit Local comptabilise dès la date de transaction les plus ou moins-values latentes résultant de la réévaluation du contrat à sa juste valeur à la date de l'arrêté des comptes.

Ces plus ou moins-values latentes sont comptabilisées en résultat sauf si cette opération a été classée en couverture de flux de trésorerie (*cash flow hedge*) ou proviennent d'actifs disponibles à la vente.

ACTIFS FINANCIERS

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle

Les prêts comptabilisés dans les catégories «Prêts et créances» et qui ne font pas partie des actifs financiers détenus à des fins de transaction, ni des actifs désignés à la juste valeur sur option par résultat, ni des actifs financiers disponibles à la vente, sont comptabilisés au coût amorti c'est-à-dire à leur coût historique, net de toute commission différée, de tout coût annexe au prêt s'il est significatif, et de toute prime ou décote non amortie.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les titres détenus à des fins de transaction sont les titres acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou les titres faisant partie d'un portefeuille dont la gestion est orientée vers les plus-values à court terme. Les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite revalorisés par variation de juste valeur. Toutes les plus ou moins-values latentes ou réalisées sont comptabilisées sous la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat». Les intérêts courus pendant la période de détention de ces titres sont comptabilisés sous la rubrique «Intérêts et produits assimilés». Les dividendes encaissés sont comptabilisés sous la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat».

Tous les achats ou ventes de titres détenus à des fins de transaction, qui doivent être livrés dans les délais réglementaires ou les délais d'usage des marchés (achats et ventes «normalisés» de créances) sont comptabilisés à leur date de transaction.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sur option

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur. Les plus ou moins-values latentes sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat». Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont comptabilisés sous la rubrique «Intérêts et produits assimilés».

Conformément à l'amendement sur la juste valeur sur option, un actif financier, un passif financier ou un groupe d'instruments financiers peuvent être désignés par une société, à la juste valeur par résultat dès lors que cette application conduit à améliorer l'information. Cette option est utilisée :

- lorsqu'une telle désignation élimine ou réduit de manière significative une incohérence relative à l'évaluation ou la classification qui aurait existé sans l'application de cette option ;
- lorsqu'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux sont gérés, et leur performance est évaluée, sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ;
- lorsqu'un instrument contient un dérivé incorporé qui n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

L'utilisation de la juste valeur sur option est la résultante d'un choix de principes comptables qui est réalisé pour un instrument financier donné, dès l'origine et sous certaines conditions de documentation.

Actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance

La direction décide de la catégorie comptable de l'actif financier au moment de son achat. Cependant, sous certaines conditions, l'actif financier peut être reclassé *a posteriori*.

Les titres cotés, ayant une échéance donnée, sont comptabilisés sous la rubrique «Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance» (HTM) lorsque la direction a l'intention et la capacité de conserver ces créances jusqu'à leur échéance.

Les titres, prêts et autres créances détenus pour une durée indéfinie et qui peuvent être vendus pour répondre à un besoin de liquidités ou à la suite d'une variation des taux d'intérêt, d'une modification des taux de change ou d'une évolution des cours de bourse sont comptabilisés dans la catégorie «Actifs financiers disponibles à la vente» (AFS).

Les titres, prêts et autres créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (après coûts de transaction). Les intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inclus dans la marge d'intérêt. Les plus ou moins-values latentes résultant de la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) sont comptabilisés en coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

Lorsque des reclassements de titres «Actifs financiers disponibles à la vente» en «Prêts et créances» sont effectués *a posteriori* sur la base de l'amendement d'IAS 39 d'octobre 2008, la «réserve représentative des variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente» telle que présentée dans les comptes au 31 décembre 2008 correspond à la partie amortie de cette réserve relative aux titres reclassés au 1^{er} octobre 2008.

Plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers

Les plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers qui ne font pas l'objet de revalorisation par le compte de résultat sont calculées par différence entre le montant reçu (net de frais de transaction) et le coût de l'actif, ou le coût amorti de l'actif. Le coût est déterminé systématiquement (FIFO) sur base de portefeuille.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé, le total des plus ou moins-values cumulatives antérieurement comptabilisées en capitaux propres est reclassé en résultat.

Traitement des indemnités de remboursement anticipé

Dexia Crédit Local a déterminé ses principes pour le traitement des réaménagements de prêts par analogie avec l'AG 62 de l'IAS 39 relatif aux réaménagements de passifs financiers.

Plusieurs cas de traitement des indemnités de remboursement anticipé sont envisagés selon qu'il s'agit d'un remboursement anticipé avec refinancement ou d'un remboursement anticipé sans refinancement (sec).

Cas des remboursements avec refinancement

Le traitement de l'indemnité de remboursement diffère selon que les conditions de réaménagement sont substantiellement différentes des conditions initiales.

Par analogie avec les principes de l'AG 62, Dexia Crédit Local considère que les conditions de réaménagements sont substantiellement différentes lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie (valeur actualisée nette) selon les nouvelles conditions, y compris les frais versés nets de ceux reçus, est différente de plus de 10 % de la valeur actualisée des flux de trésorerie restants (valeur actualisée nette) de l'instrument de prêt d'origine.

L'indemnité de remboursement anticipé est prise directement en résultat ou étalée sur la durée de vie du nouveau prêt selon le résultat à ce test d'éligibilité. Si le test d'éligibilité est satisfait (différence des valeurs actualisées nettes inférieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé est étalée sur la durée du nouveau prêt. Si le test n'est pas satisfait (différence des valeurs actualisées nettes supérieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé est comptabilisée directement en résultat.

Cas des remboursements sans refinancement

Lorsque le prêt n'existe plus, Dexia Crédit Local enregistre l'indemnité de remboursement anticipé, ainsi que tous les résidus d'étalement de soultte, en résultat comme un produit de l'exercice conformément aux normes IFRS.

Dépréciation des actifs financiers

Dexia Crédit Local déprécie un actif financier lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de cet actif ou de ce groupe d'actifs comme indiqué par la norme IAS 39 (§ 58-70). La dépréciation représente la meilleure estimation des pertes de valeur de l'actif faite par la direction, à chaque clôture.

Un actif qui génère des intérêts doit être déprécié si son montant à l'actif du bilan est supérieur à sa valeur recouvrable estimée.

Les engagements de hors bilan font également l'objet d'une dépréciation en cas d'incertitude sur la solvabilité de la contrepartie. Les lignes de crédit doivent être dépréciées si la solvabilité du client s'est détériorée au point de rendre douteux le remboursement du capital du prêt et des intérêts afférents.

Il existe deux catégories de dépréciation des actifs financiers :

- **dépréciation spécifique** – Le montant de la dépréciation d'un actif donné est la différence entre sa valeur comptabilisée au bilan et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, nets des garanties et des nantissements. L'actualisation se fait en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif en vigueur au moment où est effectué le test de dépréciation. La dépréciation et la reprise de dépréciation sont comptabilisées au cas par cas comme spécifié par la norme.

Les actifs financiers de faibles montants qui présentent des caractéristiques similaires de risque sont en général regroupés pour une évaluation globale de leur dépréciation.

- **dépréciation collective** – La dépréciation couvre le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêt des comptes. Ces pertes sont estimées en se fondant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. A cet effet Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche

combinant probabilités de défauts et perte en cas de défaut. Ce modèle est régulièrement testé *a posteriori*. Il se fonde sur les données de Bâle II et sur les modèles de risque.

À chaque date d'arrêté, Dexia Crédit Local examine la situation afin de déterminer si les paramètres donnés pour les modèles méritent d'être ajustés. Si de tels ajustements (par exemple, par rapport à la concentration des risques par secteur d'activité) sont nécessaires, un complément de provision est comptabilisé.

La composante risque pays est incluse dans les dépréciations spécifiques et collectives.

Lorsque la direction estime qu'un actif financier est irrécouvrable, il est déprécié à 100 % en dotant le complément nécessaire à la dépréciation éventuelle existante. Si par la suite, des paiements sont reçus au titre de cet actif, ils sont comptabilisés au compte de résultat en «Coût du risque». Si ultérieurement le montant de dépréciation nécessaire se trouve réduit, suite à un événement donné, la reprise de dépréciation est imputée en coût du risque.

Les actifs disponibles à la vente (AFS) ne sont soumis qu'à la dépréciation spécifique.

Les justes valeurs des actions cotées, classées en actifs disponibles à la vente sont comptabilisées sous la rubrique «Gains ou pertes latents ou différés». Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est estimée irrécouvrable.

Dexia Crédit Local analyse toute action dont le cours a baissé de plus de 25 %. La direction examine le risque et prend la décision de comptabiliser une perte de valeur sur la base de son risque d'irrécouvrabilité. Un maintien prolongé de la valeur de marché en dessous de son cours d'acquisition constitue également un indice objectif de perte de valeur. Une perte de valeur constatée sur des actions ne peut pas être reprise en compte de résultat à la suite d'une augmentation ultérieure du cours de la valeur.

La dépréciation des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) ou disponibles à la vente (AFS) à revenu fixe est comptabilisée sous la rubrique «Coût du risque». La dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable est comptabilisée sous la rubrique «Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente».

Opérations de pensions et prêts de titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (opération de pension) demeurent au bilan et sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou comme des actifs financiers disponibles à la vente. La contrepartie au passif est incluse sous la rubrique «Dettes envers des établissements de crédit» ou «Dettes envers la clientèle» suivant le cas.

Les titres achetés avec un engagement de revente (*reverse repo*) sont comptabilisés en tant que :

- engagement hors bilan de rendre le titre ; et
- «Prêts et créances sur établissements de crédit» ou «Prêts et créances sur la clientèle» suivant le cas.

La différence entre le prix de vente et le prix d'achat est considérée comme un produit d'intérêt ou une charge d'intérêt. Ce produit ou cette charge

est capitalisé et étalé sur la durée du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres prêtés à des tiers figurent au bilan. Les titres empruntés ne figurent pas au bilan. Si ces titres empruntés sont vendus à des tiers, l'obligation de rendre ces valeurs mobilières est comptabilisée à sa juste valeur sous la rubrique «Passifs financiers à la juste valeur par résultat» et le bénéfice ou la perte est comptabilisé sous la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat».

PASSIFS FINANCIERS

Passifs détenus à des fins de transaction

Les passifs contractés sur des opérations à des fins de transaction suivent le même traitement comptable que celui appliqué aux prêts et créances faisant l'objet d'opérations de transaction.

Passifs désignés à la juste valeur sur option par résultat

Les principes appliqués pour les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sont également applicables pour les passifs.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, c'est-à-dire pour leur montant reçu, net des frais de transaction. Ultérieurement, les emprunts sont comptabilisés à leur coût amorti et toute différence entre le montant net reçu et le montant remboursé est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La décision d'inclure des dettes au bilan dépend plus de leurs caractéristiques économiques sous-jacentes que de critères juridiques.

DÉRIVÉS

Dérivés à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés comprennent essentiellement les contrats de change à terme, les contrats de futurs de taux ou de change, les FRA (*forward rate agreement*), les swaps de taux ou de change et les options de taux ou de change (émises et achetées). Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés ou en utilisant des modèles de flux de trésorerie ou à partir des modèles d'évaluation d'options suivant le cas.

Le montant porté au bilan comprend la prime payée ou reçue après amortissement, le montant des variations de juste valeur et les intérêts courus, le tout formant la juste valeur du dérivé.

Certains dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers sont décomposés et traités comme des dérivés séparés lorsque :

- leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur par résultat.

Dérivés de couverture

Lors d'une opération sur dérivé, Dexia Crédit Local classe les dérivés dans les catégories suivantes :

- couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou

- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou à un passif spécifique ou à une transaction future (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- couverture d'un investissement net dans une entité étrangère (couverture d'investissement net).

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est réputé être un dérivé détenu à des fins de transaction ou comme partie d'une opération désignée à la juste valeur sur option par résultat.

La comptabilité de couverture peut être utilisée pour comptabiliser les dérivés si certaines conditions sont remplies.

Pour qu'un dérivé puisse être comptabilisé en tant que couverture, il faut que les principaux critères suivants soient satisfaits :

- une documentation précise et formalisée sur l'instrument de couverture, sur le sous-jacent à couvrir, sur la stratégie retenue et sur la relation entre l'instrument de couverture et le sous-jacent doit être préparée préalablement à la mise en place de la couverture ;
- une étude doit démontrer que la couverture sera efficace de manière prospective et rétrospective pour neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie du sous-jacent couvert au cours de l'exercice ou de la période ; et
- la couverture doit démarrer lors de la mise en place de l'instrument et se poursuivre sans interruption.

Les entités de Dexia Crédit Local utilisent des contrats de dérivés internes (couverture interne) essentiellement pour couvrir leur risque de taux. Si les contrats ne peuvent pas être compensés avec des contreparties externes, les conditions d'éligibilité de la relation de couverture ne sont alors pas réunies.

Les contrats de dérivés internes entre divisions distinctes au sein d'une même entité juridique et entre des entités séparées du groupe consolidé peuvent être éligibles à la comptabilité de couverture dans les états financiers consolidés du groupe si, et seulement si, les contrats internes peuvent être compensés par des contrats de dérivés conclus avec des tiers externes au périmètre de consolidation du groupe. Dans ce cas, le contrat externe est considéré comme l'instrument de couverture.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés dans une relation de couverture en juste valeur, qui respectent les critères ci-dessus sont comptabilisées en résultat, de même que les variations de juste valeur des actifs ou passifs qui sont l'objet du risque couvert.

Si à un instant donné la couverture ne satisfait plus les critères de comptabilité de couverture, la part revalorisée à la juste valeur de l'élément couvert portant intérêt financier doit être amortie en résultat sur la durée résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du rendement de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, qui respectent les critères et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir, sont comptabilisées dans les capitaux propres sous la rubrique «Gains et pertes latents ou différés» (voir le tableau de variation de la situation nette consolidée).

La part non efficace de la variation de juste valeur des dérivés est comptabilisée au compte de résultat. Les montants stockés en capitaux

propres sont reclassés en compte de résultat et classés comme produits ou charges lorsque l'engagement de couverture ou la transaction prévue impacte le résultat.

Certains dérivés qui fournissent une couverture économique utile à la gestion du risque de Dexia Crédit Local ne peuvent pas bénéficier de la comptabilité de couverture, compte tenu des règles strictes des normes IFRS. Ils sont alors comptabilisés comme des dérivés détenus à des fins de transaction, dont la variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Couverture du risque de taux d'un portefeuille

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union européenne. En effet la version adoptée permet de présenter d'une manière plus fidèle la manière dont Dexia Crédit Local gère ses activités.

L'objectif des relations de couverture est de réduire le risque de taux qui provient de certaines catégories d'actifs ou de passifs financiers qui sont les éléments à couvrir.

La société effectue une analyse globale de son risque de taux. Cette analyse consiste à évaluer le risque de taux de tous les éléments à taux fixes, générateurs d'un tel risque, comptabilisés au bilan. Cette analyse globale peut exclure certains éléments générateurs de risque tels que les activités de marché financier à condition que le risque qui résulte de telles activités soit suivi activité par activité.

L'entité sélectionne les actifs et passifs financiers qui doivent faire partie de la couverture de risque de taux du portefeuille. Elle définit ensuite, lors de la mise en place du contrat, le risque à couvrir, la durée retenue, la méthode de test et la fréquence à laquelle ce test est effectué. L'entité applique la même méthodologie pour sélectionner les actifs et passifs financiers du portefeuille. Les actifs et passifs financiers sont inclus sur une base cumulative dans toutes les tranches de maturité du portefeuille. En conséquence, lorsque ces éléments sortent du portefeuille, ils doivent être retirés de toutes les tranches de maturité sur lesquelles ils ont un impact.

L'entité peut sélectionner les actifs et passifs qu'elle souhaite placer dans le portefeuille, à condition qu'ils soient inclus dans l'analyse globale. Les dépôts remboursables à première demande peuvent faire partie du portefeuille, sur la base d'une étude sur leur comportement destinée à estimer leur échéance probable. L'entité peut choisir différentes catégories d'actifs ou de passifs tels que les actifs ou portefeuilles de prêts classés comme «disponibles à la vente» comme des éléments à couvrir.

La couverture est composée d'instruments dérivés dont les positions peuvent se compenser. Les éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur (y compris les intérêts courus à payer ou à recevoir). Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les revalorisations sont comptabilisées au bilan comme :

- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture à l'actif ;
- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture au passif ;
- un élément inclus sous la rubrique «Prêts et créances disponibles à la vente» (AFS).

Les tests d'efficacité visent à vérifier que l'objectif de couverture est bien atteint, c'est-à-dire que la couverture a effectivement diminué le risque de taux. L'inefficacité ne peut provenir que de montants excédentaires de dérivés résultant d'événements non contractuels survenant sur les catégories d'actifs ou de passifs.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un actif est le montant pour lequel il peut être échangé et la juste valeur d'un passif le montant auquel il peut être éteint, entre des parties consentantes et bien informées et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les prix de marché sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif (tel qu'une bourse officielle). Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. Cependant dans beaucoup de cas, il n'existe pas de prix de marché actif pour les actifs ou passifs détenus ou émis par Dexia Crédit Local.

Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Une technique de valorisation reflète ce que serait le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions de concurrence normale et motivé par des conditions d'activité normales, c'est-à-dire le prix que recevrait le détenteur de l'actif financier dans une transaction normale qui n'est pas une liquidation ou une transaction forcée.

Le modèle de valorisation doit prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'actif. Dans ce cadre, Dexia Crédit Local s'appuie sur ses propres modèles d'évaluation, ainsi que ses hypothèses de marché, c'est-à-dire une valeur actualisée d'un flux de trésorerie ou toute autre méthode fondée sur les conditions de marché existant à la date d'arrêt des comptes.

Les instruments financiers classés comme «Actifs ou passifs à la juste valeur par résultat» ou comme «Actifs disponibles à la vente», «Actifs ou passifs désignés à la juste valeur sur option par résultat», les instruments dérivés et tout autre contrat faisant l'objet d'opérations de transactions, sont comptabilisés à leur juste valeur en se référant aux cours cotés sur les marchés lorsque de tels cours sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours coté sur un marché, leur juste valeur est obtenue en estimant leur valeur à l'aide de modèles de valorisation de prix ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés, incluant des données de marché observables ou non observables.

Lorsqu'il n'existe pas de prix cotés pour les instruments financiers classés comme «Actifs ou passifs détenus à la juste valeur par résultat», «Actifs disponibles à la vente» et dérivés, le modèle de valorisation s'efforce de prendre en compte au mieux les conditions de marché à la date de l'évaluation ainsi que les modifications de la qualité de risque de crédit de ces instruments financiers et la liquidité du marché.

Les remarques suivantes peuvent être formulées quant à la détermination de la juste valeur des prêts et créances :

- la juste valeur des prêts à taux fixe et des prêts hypothécaires est estimée par comparaison des taux d'intérêt utilisés, lorsque les prêts ont été accordés, avec les prix de marché sur des prêts similaires,
- les *caps*, *floors* et indemnités de remboursement anticipé sont inclus dans la détermination de la juste valeur des prêts et créances.

«Gain ou perte au premier jour de la transaction»

La meilleure représentation de la juste valeur d'un dérivé à l'origine est son prix de transaction (i.e. la juste valeur du montant versé ou reçu) sauf si la juste valeur de cet instrument est :

- soit mise en évidence par la comparaison avec des transactions similaires observables sur le marché à la même date (i.e. sans modification ni restructuration),
- soit basée sur des techniques d'évaluation dont les variables incluent seulement des données de marchés observables.

La différence entre le prix de transaction et la juste valeur basée sur une technique d'évaluation est communément dénommée «gain ou perte au premier jour de la transaction».

Lorsque la juste valeur est déterminée en utilisant des modèles d'évaluations validés pour lesquels toutes les données sont observables, Dexia Crédit Local enregistre «le gain ou la perte au premier jour de la transaction» à l'origine dans le compte de résultat.

Lorsque cette information n'existe pas, «le gain ou la perte au premier jour de la transaction» est différé et enregistré dans le compte de résultat dans la mesure où il résulte d'un changement de facteur (incluant le temps) que les participants au marché prendraient en compte dans la fixation du prix. Le montant non comptabilisé «du gain ou de la perte au premier jour de la transaction» est amorti sur la durée résiduelle de la transaction. Si par la suite, les données de marché deviennent observables ou lorsque l'instrument est décomptabilisé, le montant résiduel «du gain ou de la perte au premier jour de la transaction» est enregistré complètement dans le compte de résultat.

ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs ou groupes d'actifs dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, sont comptabilisés dans la catégorie actifs non courants (ou groupe destiné à être cédé) comme détenus en vue de la vente, dès lors :

- qu'ils sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel
- et que leur vente est hautement probable.

Ils sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils font l'objet d'une présentation séparée au bilan (à l'actif, au passif et dans les capitaux propres).

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Tous les instruments financiers générant des intérêts voient leurs produits financiers et leurs charges financières comptabilisés au compte de résultat

en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif fondée sur le prix d'achat (y compris les coûts de transaction).

Les coûts de transaction sont des coûts complémentaires qui sont directement imputables à l'acquisition d'un actif ou d'un passif financier et qui sont inclus dans le taux d'intérêt effectif. Un coût complémentaire peut être défini comme un coût qui n'aurait pas été supporté si l'acquisition de l'instrument financier n'avait pas été effectuée.

Les intérêts courus sont comptabilisés sous la même rubrique de bilan que les actifs financiers ou les passifs financiers auxquels ils se rapportent.

Lorsqu'un actif financier a fait l'objet d'une dépréciation pour perte de valeur le ramenant à sa valeur recouvrable, les produits d'intérêt sont alors estimés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie qui servent pour calculer sa valeur recouvrable.

HONORAIRES ET COMMISSIONS : PRODUITS ET CHARGES

La norme IAS 18 régit la comptabilisation des commissions. Suivant cette norme l'essentiel des commissions générées par l'activité de Dexia Crédit Local est étalé sur la durée de l'opération génératrice de commission.

En ce qui concerne les opérations importantes comme les commissions et honoraires résultant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une opération pour compte de tiers telle que l'arrangement relatif à l'acquisition de crédits, d'actions ou d'autres valeurs mobilières, ou à l'acquisition ou la vente d'une société, ces commissions et honoraires sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'opération génératrice de commissions.

En ce qui concerne la gestion d'actifs, les produits proviennent essentiellement d'honoraires de gestion et d'administration de SICAV et de fonds communs (FCP). Les produits de ce type d'opérations sont comptabilisés lorsque le service est rendu. Les bonus ou intéressements ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont définitivement acquis.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit sont comptabilisées comme faisant partie du taux d'intérêt effectif si la ligne de crédit est utilisée. Si cette ligne n'est pas utilisée cette commission d'engagement est comptabilisée en tant que commission à la date d'expiration de la ligne de crédit.

ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Principes généraux

La société *Financial Security Assurance* (FSA) est active dans l'activité de rehaussement de crédit des obligations émises par le secteur public et des obligations adossées à des actifs.

Dexia Crédit Local applique l'IFRS 4 qui permet à une société de comptabiliser les contrats d'assurance suivant les règles comptables locales si ces contrats entrent dans le champ d'application de cette norme.

Sur cette base, Dexia Crédit Local a décidé d'utiliser les principes locaux pour valoriser les provisions techniques qui sont traitées par IFRS 4.

Les montants reçus et les montants payés relatifs aux produits d'assurance (y compris les charges de sinistres non-vie) sont présentés respectivement en «Produits des autres activités» et «Charges des autres activités». La «Marge technique des compagnies d'assurance» est indiquée dans une note de bas de page du compte de résultat.

Les pertes et les variations de provisions liées à l'activité de rehaussement de crédit dont la comptabilisation est similaire à celle existante au niveau bancaire sont enregistrées dans le poste «Dépréciations sur prêts et provisions sur engagements de crédits».

L'amortissement des coûts d'acquisition différés est isolé sous une rubrique spéciale au sein des frais généraux.

Tous les autres éléments résultant de l'activité d'assurance sont comptabilisés suivant leur nature au sein du bilan, à l'exception des provisions techniques, qui sont identifiées sur une ligne séparée.

Provisions techniques des sociétés d'assurance

Activités de FSA

Un contrat de garantie financière prévoit en général une garantie inconditionnelle et irrévocable, qui protège le titulaire d'une dette financière contre le risque de non-paiement du principal et des intérêts à l'échéance. En cas de défaut de paiement sur une dette assurée, Dexia Crédit Local est en principe tenu de payer le principal, les intérêts et toute autre somme due conformément aux termes de l'échéancier de paiement du contrat, ou à sa discrétion sur une base accélérée. Le contrat sera le cas échéant considéré comme un dérivé ou comme un contrat d'assurance, sur base de certaines caractéristiques économiques ou juridiques.

Les primes brutes et les primes rétrocédées qui ont été payées à l'initiation sont prises en résultat *pro rata* de l'évolution du montant du risque restant à courir sur la durée attendue du contrat. Les revenus de primes reportées et les primes de réassurance payées à l'avance correspondent à la partie de la prime destinée à couvrir les risques futurs sur les contrats en cours.

Dexia Crédit Local établit des provisions pour risques sur la base d'estimations de pertes spécifiques et non spécifiques. Dexia Crédit Local met également en place des provisions afin d'ajuster les dépenses liées aux pertes, qui se composent du coût estimé de règlement des litiges, des honoraires d'avocats et autres honoraires et charges liées au suivi du litige. Dexia Crédit Local calcule une perte et une provision d'ajustement de perte sur la base des risques identifiés dans le portefeuille assuré. S'il semble vraisemblable qu'un contrat donné puisse donner lieu à une perte à la date de clôture, une provision spécifique est constituée. Pour les risques relatifs aux autres contrats du portefeuille, une provision collective est constituée pour faire face aux pertes de crédit qui peuvent être estimées sur une base statistique.

Dexia Crédit Local constitue une provision spécifique pour la valeur actuelle des pertes estimées, nette des sommes recouvrées lorsque, selon l'avis de la direction, la survenance d'une perte future sur une garantie spécifique donnée est probable et estimable raisonnablement à la date de clôture. Lorsqu'une dette assurée répond aux conditions applicables pour constituer une provision spécifique et que cette transaction prévoit le paiement par annuité de la prime, cette prime, lorsque son paiement est attendu de manière prospective, est comptabilisée comme un recouvrement et non plus comme un revenu de prime.

Une provision spécifique est déterminée sur la base de flux de trésorerie ou de modèles équivalents indiquant pour Dexia Crédit Local l'estimation de la valeur actuelle de la différence prévue entre :

- les paiements attendus sur la dette assurée, majorée des ajustements de pertes anticipés et

- les flux anticipés et les produits à recevoir sur la vente de toute garantie liée à la dette et des récupérations attendues.

La perte estimée, nette de récupération sur une opération est actualisée au taux sans risque applicable à la dette au moment de la constitution de la provision.

Dexia Crédit Local établit une provision collective pour refléter le risque de crédit inhérent à son portefeuille. Les provisions collectives et les provisions spécifiques constituent l'ensemble des provisions de Dexia Crédit Local. Généralement, lorsqu'un crédit assuré vient à se détériorer au point qu'un litige devienne probable, une provision spécifique est constituée.

Le montant de la provision collective englobe tous les niveaux de protection (par exemple : réassurance et sur-collatéralisation). Le montant net du risque restant à couvrir des contrats émis en cours d'année est multiplié par un taux de survenance de défaut et par un facteur de résistance. Les facteurs de perte utilisés sont le taux de survenance des défauts tel que fourni par *Moody's* et les facteurs de résistance obtenus de *S&P*. *Moody's* a été choisi du fait de son importante notoriété, de l'importance de ses échantillonnages statistiques, du type de statistiques fournies et de la fiabilité des mises à jour de ses paramètres. Dexia Crédit Local applique un facteur d'expérience aux résultats des calculs statistiques.

Test d'adéquation des passifs

Un assureur applique le test d'adéquation des passifs pour ses produits d'assurance, conformément à IFRS 4. Dexia Crédit Local évalue à chaque arrêté comptable si les passifs d'assurance comptabilisés sont adéquats, en utilisant une estimation des *cash-flows* actualisés sur ces contrats d'assurance. Ce test est appliqué à tous les contrats d'assurance.

Dans le cadre de l'assurance non-vie, le test est un test de suffisance tel que décrit dans IFRS 4, qui détermine si les primes et provisions sont suffisantes pour couvrir tous sinistres déclarés ou susceptibles d'être déclarés dans la période que couvre le contrat.

Réassurance

Les contrats de réassurance de Dexia Crédit Local avec des tiers qui présentent suffisamment de caractéristiques pour être classés en contrats d'assurance restent comptabilisés suivant les normes locales.

Un actif de réassurance est déprécié si, et seulement si :

- il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre de réassurance, que le bénéficiaire peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus aux termes du contrat ; et si
- cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que le bénéficiaire recevra du réassureur.

Pour mesurer la solvabilité d'un réassureur, Dexia Crédit Local se réfère à sa notation de crédit et à ses règles de dépréciation.

Frais d'acquisition différés

Dans les frais d'acquisition différés sont compris les dépenses nécessaires à la production des contrats d'assurance, incluant les commissions payées sur la part réassurée, les coûts imputables au marketing et à l'acquisition, certains frais d'agence, les impôts payés sur les primes et d'autres frais de souscription, et diminuées des commissions sur primes cédées aux réassureurs.

Les coûts d'acquisition différés sont amortis sur la période pendant laquelle les primes du contrat sont perçues. L'amortissement des frais d'acquisition différés est présenté sur une ligne séparée dans les frais généraux.

Si le risque assurantiel est levé avant la fin de la période de couverture initialement prévue, les frais d'acquisition restants sont comptabilisés en résultat. La recouvrabilité des frais d'acquisition différés est déterminée en considérant :

- les produits futurs (les primes différées et les primes futures attendues dans le cadre du versement étalé de la prime)
- et la valeur actuelle des pertes anticipées ainsi que les frais de gestion de sinistres.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent des immeubles de bureau, des matériels et équipements ainsi que des immeubles de placement.

Les immeubles de bureau, les matériels et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le montant amortissable de ces immobilisations est calculé après déduction de leurs valeurs résiduelles. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

On trouvera ci-dessous les durées d'utilité pour les principaux types d'immobilisations :

- infrastructure des immeubles = 50 ans ;
- toitures et façades = 30 ans ;
- installations techniques = de 10 à 30 ans ;
- agencements et finitions = de 10 à 30 ans ;
- aménagements des bureaux, mobiliers et matériels = de 2 à 12 ans ;
- matériel informatique = de 3 à 6 ans ;
- véhicules = de 2 à 5 ans.

Une immobilisation corporelle peut être constituée de composants ayant des durées d'utilité différentes. Dans ce cas, chaque composant est amorti de manière séparée sur sa durée de vie d'utilité estimée.

Les pertes de change et les frais financiers résultant du financement spécifique ou non de l'acquisition d'une immobilisation sont comptabilisés en charge. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable estimé. Les plus ou moins-values de cession des immobilisations sont imputées sur la ligne des «Gains ou pertes nets sur autres actifs». Les dépenses qui ont pour effet d'augmenter les bénéfices retirés d'une immobilisation ou d'un bien immobilier ou qui contribuent à augmenter leur durée de vie sont capitalisées et amorties.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi. Dans certains cas Dexia Crédit Local peut utiliser pour son propre usage une partie d'un immeuble de placement.

Si la partie utilisée par Dexia Crédit Local pour son compte peut être cédée séparément ou faire l'objet d'une location-financement cette partie est comptabilisée isolément. Si par contre la partie utilisée par Dexia Crédit Local n'est pas susceptible d'être vendue séparément, le bien immobilier n'est classé comme immeuble de placement que si la portion utilisée par Dexia Crédit Local ne représente qu'une faible portion de l'investissement total.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes éventuelles de valeur. Les immeubles de placement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels consistent principalement en logiciels acquis ou développés en interne. Le coût de la maintenance de ces logiciels est considéré comme une charge et est comptabilisé au compte de résultat lorsqu'il survient. Cependant les dépenses qui ont pour effet d'améliorer un logiciel ou d'augmenter sa durée de vie de plus d'un an sont capitalisées et viennent augmenter son coût d'origine. Les coûts de développement des logiciels immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée à compter de la date où ils sont effectivement utilisables. Cette durée d'utilité se situe généralement entre 3 et 5 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un actif incorporel figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable estimé. Les gains et les pertes des actifs incorporels sont déterminés par référence à la valeur comptable et inscrits dans les postes «Produit des autres activités» et «Charges des autres activités» dans le compte de résultat. Les dépenses qui ont pour effet d'améliorer ou d'augmenter la valeur des actifs incorporels sont capitalisées et par conséquent dépréciées le cas échéant.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition est la différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une société associée et la juste valeur de la part de l'actif acquis par Dexia Crédit Local, évaluée à la date de l'acquisition. Les écarts d'acquisition générés par des acquisitions effectuées postérieurement au 1^{er} janvier 2004 sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs incorporels.

Dans le cadre des tests de dépréciation (*impairment test*), les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être des entités juridiques ou être définies sur la base de critères géographiques ou de secteurs d'activités.

Un changement de pourcentage de détention dans une filiale consolidée est considéré comme une opération entre actionnaires. En conséquence si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant de l'écart d'acquisition. La différence entre le montant des actifs nets achetés ou vendus et le prix d'achat ou de vente est comptabilisée directement en capitaux propres.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition figurant au bilan est analysé systématiquement chaque année ou dès qu'il existe des indices qui laissent

à penser que l'écart d'acquisition peut avoir subi une perte de valeur à la suite d'événements particuliers. Lorsque l'on constate que la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à la valeur comptabilisée, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et une perte de valeur est constatée.

Autres actifs

Les autres actifs sont constitués essentiellement des produits à recevoir (hors intérêts), des paiements effectués d'avance et des autres débiteurs. On y trouve également des produits d'assurance (primes d'assurance dues, réassurance, etc.), des contrats de promotion immobilière, des stocks et des actifs financiers constituant le financement de plans de retraite des salariés. Ces derniers sont comptabilisés au coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19.

CONTRATS DE LOCATION

Cas où une société de Dexia Crédit Local est le bailleur du contrat de location

Lorsqu'un actif est utilisé dans le cadre d'une location-financement, la valeur actualisée des paiements dus au titre du contrat est comptabilisée comme une créance. La différence entre le montant des paiements dus et leur montant actualisé constitue un produit financier latent. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location de telle manière que les produits (avant impôt) génèrent un taux de rentabilité constant.

Cas où une société de Dexia Crédit Local est le preneur du contrat de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et des avantages de la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Lorsqu'un contrat de location simple est interrompu avant sa date normale d'échéance, tout paiement fait au bailleur à titre de pénalité est comptabilisé en charge de l'exercice au cours duquel se termine le contrat.

L'amortissement de ces actifs est comptabilisé sous la rubrique «Charges des autres activités».

Si le contrat transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de la possession de l'actif, la location est qualifiée de location-financement et l'actif est immobilisé. Lors de la mise en place de cette location-financement, l'actif est comptabilisé à sa juste valeur ou à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels, si cette valeur est plus faible. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Le passif correspondant aux engagements de loyers à payer est comptabilisé comme emprunt et les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT DIFFÉRÉ

Un impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode du report variable dès qu'il existe une différence temporelle entre les valeurs comptables des actifs et passifs tels qu'ils figurent dans les états financiers et leurs valeurs fiscales.

Le taux d'impôt utilisé est celui qui est en vigueur ou sur le point de l'être pour l'exercice en cours.

Un impôt différé actif est constaté uniquement s'il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées.

Un impôt différé est calculé pour toute différence temporaire résultant de participations dans des filiales, entreprises contrôlées conjointement ou sociétés associées, sauf dans le cas où le calendrier de la reprise de la différence temporaire peut être maîtrisé et où il est peu probable que la différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Les impôts différés qui résultent de la réévaluation d'actifs disponibles à la vente et de couvertures de flux de trésorerie, lesquelles sont comptabilisées directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres. Ils sont ensuite comptabilisés en compte de résultat concomitamment avec le bénéfice ou la perte différée.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des obligations privées notées AA qui ont une échéance proche de l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel.

Ce calcul est confié à des actuaires professionnels tant internes qu'externes. Les calculs, les hypothèses et les résultats sont ensuite revus et validés par un actuaire indépendant pour le compte de Dexia Crédit Local. Il garantit que tous les calculs sont harmonisés et respectent les normes IAS 19 et IFRS 2.

Passifs liés aux retraites

Dexia Crédit Local offre un certain nombre de régimes de retraites tant à cotisations définies qu'à prestations définies à travers le monde. Les actifs de ces régimes sont en général confiés à des compagnies d'assurance externes. Ces régimes sont financés par les versements des employés et par les sociétés de Dexia Crédit Local.

Régimes à prestations définies

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer au compte de résultat, le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du salarié. Dexia Crédit Local a opté pour l'utilisation de la méthode dite du «corridor». Cette méthode autorise à ne reconnaître en résultat, de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés, que la fraction des écarts actuariels nets cumulatifs qui excède le corridor. Le corridor est déterminé par la valeur la plus élevée des deux suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la juste valeur des actifs de couverture du régime.

L'actif de couverture du régime vient normalement en déduction du passif de retraite et c'est le passif net qui est présenté au bilan. Cependant si les actifs sont détenus par une société du groupe, l'actif du régime est présenté en tant qu'actif au bilan.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation de Dexia Crédit Local se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser dans le fonds pour le compte des salariés.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Certaines sociétés de Dexia Crédit Local offrent à leurs salariés retraités une contribution au coût de leur assurance maladie. Cet avantage est en général limité aux salariés présents dans l'entreprise au moment de leur retraite et pouvant justifier d'une certaine ancienneté. Le montant du passif estimé est capitalisé sur la durée d'activité du salarié, en utilisant une méthode semblable à celle utilisée pour le calcul du passif des régimes de retraites à prestations définies.

Autres avantages à long terme

Ces avantages concernent essentiellement les médailles du travail qui seront remises aux salariés lorsqu'ils y seront éligibles.

Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités sont provisionnées lorsque les conditions d'éligibilité sont remplies.

Droits aux congés

Les droits aux congés annuels et aux jours d'ancienneté sont provisionnés lorsqu'ils sont dus aux salariés. À cet effet une provision est constituée sur la base des droits acquis par les salariés à la date d'arrêt des comptes, tant pour les congés annuels que pour les jours d'ancienneté.

Avantages accordés sous forme d'instruments de capitaux propres

Dexia Crédit Local peut, sous certaines conditions d'éligibilité (typologie du personnel, durée des services rendus), accorder des options sur instruments de capitaux propres au bout d'une période d'acquisition de droits définis contractuellement. Dexia Crédit Local doit comptabiliser en charge, l'évaluation des services rendus par le salarié qui évolue en fonction des conditions d'acquisition des options en contrepartie d'instruments de capitaux propres (que cela soit des instruments de capitaux propres de Dexia Local ou de sa société mère Dexia).

Dexia Crédit Local applique à ce titre IFRIC 11 depuis le 1^{er} janvier 2008. Cette interprétation demande que, dans le cadre d'avantages accordés aux salariés sous forme d'instruments de capitaux propres de la société mère, la contrepartie de la charge (correspondant à l'évaluation des services rendus) soit inscrite en capitaux propres (contribution de la société mère) et non comme un produit reçu de la société mère.

L'année 2007 a été retraitée à des fins de comparaison (impact de EUR - 11,8 millions sur le résultat). L'impact sur les capitaux propres au titre de l'exercice 2008 est de EUR 4 millions.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision représente un passif dont le montant et la date d'exigibilité ne sont pas connus avec précision.

Les provisions sont comptabilisées pour leur valeur actualisée quand :

- Dexia Crédit Local a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

DIVIDENDES DES ACTIONS ORDINAIRES

Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle ces dividendes ont été annoncés (ils doivent être autorisés). Les dividendes de l'exercice qui sont annoncés postérieurement à la date d'arrêt du bilan sont mentionnés dans la note relative aux événements postérieurs à la clôture.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net part du groupe disponible qui revient aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Deux entités sont considérées comme des parties liées si l'une possède le contrôle de l'autre ou si elle exerce une influence notable sur la politique financière ou sur les décisions courantes de l'autre partie. La maison mère du groupe est Dexia SA, société immatriculée en Belgique. Dans ce cadre, les opérations listées sont celles avec les sociétés ayant des liens capitalistiques et également celles avec les administrateurs.

INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est un ensemble identifiable d'activités de Dexia Crédit Local qui, soit fournit des produits ou services donnés (secteur d'activité), soit fournit des produits ou services donnés dans un environnement économique donné (secteur géographique) qui est sujet à des risques et à des avantages économiques différents de ceux d'un autre secteur. Les secteurs dont la majorité des produits provient de ventes à des clients externes et dont le produit net bancaire, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 % du total constituent des secteurs présentés séparément.

Segmentation géographique (segmentation primaire)

L'activité de Dexia Crédit Local est gérée mondialement. Il existe ainsi quatre segments géographiques principaux indiqués ci-dessous :

- zone euro (pays dont l'euro est la devise) ;
- reste de l'Europe (pays européens n'appartenant pas à la zone euro) ;
- USA ;
- reste du monde.

Segmentation par activité (segmentation secondaire)

Les segments d'activité de Dexia Crédit Local sont ceux utilisés par la direction pour la gestion du groupe, pour les décisions stratégiques et pour les décisions opérationnelles.

Dexia Crédit Local est organisé de la manière suivante :

- services financiers au secteur public, financements de projets et rehaussement de crédit ;
- services financiers aux particuliers ;
- trésorerie et marchés financiers ;
- autres.

Le segment «autres» est constitué essentiellement des activités suivantes :

- portefeuilles d'actions non alloués à d'autres segments ;
- fonds propres non alloués ;
- immobilier de rapport, autres actifs corporels et incorporels non affectés aux autres activités ;
- éléments non affectés à d'autres segments.

Le résultat de chaque segment d'activité comprend aussi :

- le résultat des activités commerciales y compris les coûts de gestion de cette activité, les capitaux propres du groupe affectés à cette activité sur la base des encours à moyen et long terme ;
- les intérêts sur les fonds propres économiques. Les fonds propres économiques sont affectés aux activités pour des raisons de gestion interne et les rendements de ces capitaux propres économiques sont des indicateurs utilisés pour mesurer la performance de chaque segment ;
- le coût de financement.

Les actifs et passifs des segments comprennent les actifs et passifs opérationnels qui représentent l'essentiel du bilan mais qui excluent notamment les impôts différés actifs ou passifs.

Les principes comptables utilisés pour les segments sont les mêmes que ceux qui sont indiqués dans le paragraphe ayant trait aux principes comptables utilisés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans la présentation du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités des soldes avec les banques centrales, des prêts et créances sur les établissements de crédit, des instruments financiers détenus à des fins de transaction, des actifs financiers disponibles à la vente, et des actifs financiers du portefeuille à la juste valeur sur option dont l'échéance est inférieure à trois mois.

2. NOTES SUR L'ACTIF

2.0 CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP (POSTE I DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2007	2008
Caisse	27	48
Réserves obligatoires auprès des banques centrales	951	493
Autres avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	575	91
TOTAL	1 553	632
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	1 552	632

2.1 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (POSTE II DE L'ACTIF)

Ce poste comprend à la fois le portefeuille de transaction, et les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (cf. note 1.3 sur les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés, point sur les « Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat »).

(En EUR millions)	2007	2008
Prêts et titres	18 370	5 848
Instruments dérivés (voir note 4.1.b)	5 728	19 570
TOTAL	24 098	25 418

a. Analyse par contrepartie

(En EUR millions)	2007			2008		
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Secteur public	2 104	210	2 314	465	199	664
Établissements de crédit	4 720	260	4 980	1 097	89	1 186
Autres	11 015	61	11 076	3 959	39	3 998
TOTAL	17 839	531	18 370	5 521	327	5 848
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	153	0	153	273	0	273
<i>dont inclus en location-financement</i>	0	0	0	0	0	0

b. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007			2008		
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Prêts	423	140	563	4	7	11
Obligations émises par des entités publiques	112	210	322	5	179	184
Autres obligations et instruments à revenu fixe	17 304	158	17 462	5 512	114	5 626
Actions et instruments à revenu variable	0	23	23	0	27	27
TOTAL	17 839	531	18 370	5 521	327	5 848

c. Bons du Trésor et autres obligations éligibles au refinancement auprès des banques centrales

(En EUR millions)	2007	2008
TOTAL	5	3

d. Titres donnés en pension livrée (repo)

(En EUR millions)	2007	2008
Inclus dans les obligations émises par des entités publiques	9	5
Inclus dans les autres obligations et instruments à revenu fixe	561	907

e. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4

f. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

Le groupe Dexia Crédit Local utilise l'option juste valeur principalement pour éliminer, ou réduire de manière significative, une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée «non-concordance comptable») qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

La juste valeur des instruments financiers non cotés a été déterminée à l'aide d'outils de *pricing* et de procédures définies par le *Risk Management Group*. Les outils de *pricing* sont des modèles d'actualisation de *cash flows* qui permettent de déterminer la valeur actuelle sur base d'une courbe de taux applicable pour des titres de caractéristiques équivalentes.

g. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (amendement IAS 39) : voir note 2.14

2.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (POSTE IV DE L'ACTIF)

a. Analyse par contrepartie

(En EUR millions)	2007	2008
Secteur public	54 908	30 052
Établissements de crédit	33 786	27 556
Autres	41 960	3 004
Actifs ordinaires	130 654	60 612
Prêts dépréciés	0	0
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	9	219
Actions et autres instruments à revenu variable dépréciés	165	93
Actifs dépréciés ⁽¹⁾	174	312
Total des actifs avant dépréciation	130 828	60 924
Dépréciation spécifique	(67)	(250)
Dépréciation collective	0	0
TOTAL DES ACTIFS APRÈS DÉPRÉCIATION	130 761	60 674
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	2 207	827

(1) Au 31 décembre 2008, les actifs dépréciés concernent principalement des titres obligataires de banques islandaises et de la banque Lehman Brothers.

b. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Prêts	0	0
Obligations émises par des entités publiques	46 253	24 648
Autres obligations et instruments à revenu fixe	83 806	35 720
Actions et instruments à revenu variable	769	556
TOTAL	130 828	60 924

c. Transferts entre portefeuilles

(En EUR millions)	2007	2008
Titres détenus jusqu'à leur échéance transférés à la catégorie disponibles à la vente durant l'année	0	0
Résultats latents comptabilisés en fonds propres relatifs aux titres détenus jusqu'à leur échéance transférés	0	0
Titres transférés au portefeuille détenu jusqu'à l'échéance durant l'année	0	0
Impact sur les fonds propres relatif au transfert vers le portefeuille détenu jusqu'à l'échéance	0	0

d. Obligations convertibles incluses dans le portefeuille disponible à la vente :

Néant.

- e. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4
- f. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1
- g. Analyse qualitative : voir la note 2.13 «Qualité des actifs financiers»
- h. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (Amendement IAS 39) : voir note 2.14

2.3 PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE V DE L'ACTIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Comptes nostro	808	3 898
Créances résultant de pensions reçues (<i>reverse repo</i>)	2 274	3 372
Instruments de dette	319	7 197
Prêts et autres créances sur établissements de crédit ⁽¹⁾	17 431	21 434
Actifs ordinaires	20 832	35 901
Prêts et créances dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	0	0
Total des actifs avant dépréciation	20 832	35 901
Dépréciation spécifique	0	0
Dépréciation collective	0	(9)
TOTAL	20 832	35 892
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	9 948	18 776
<i>dont inclus en location-financement</i>	0	0

(1) Les prêts et créances sur établissements de crédit correspondent pour partie à des prêts aux autres entités du groupe Dexia.

- b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4
- c. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1
- d. Analyse qualitative : voir la note 2.13 «Qualité des actifs financiers»
- e. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (Amendement IAS 39) : voir note 2.14

2.4 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (POSTE VI DE L'ACTIF)

a. Analyse par contrepartie

(En EUR millions)	2007	2008
Secteur public	109 904	177 434
Autres	36 758	71 247
Actifs ordinaires	146 662	248 681
Prêts et créances dépréciés	179	246
Instruments de dette dépréciés ⁽¹⁾	0	1 898
Actifs dépréciés	179	2 144
Total Actifs avant dépréciation	146 841	250 825
Dépréciation spécifique ⁽²⁾	(52)	(1 159)
Dépréciation collective ⁽³⁾	(221)	(750)
TOTAL	146 568	248 916
<i>dont inclus en location-financement</i>	1 294	1 591

(1) Il s'agit des titres de l'activité Financial products de FSA.

(2) La dépréciation spécifique au 31 décembre 2008 inclut EUR 1 059 millions de provisions liées à l'activité Financial products de FSA.

(3) La dépréciation collective au 31 décembre 2008 inclut EUR 316 millions de provisions liées à l'activité Financial products de FSA.

b. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Créances résultant de pensions reçues (reverse repo)	0	37
Prêts et créances	142 809	168 762
Instruments de dette	3 853	79 882
Actifs ordinaires	146 662	248 681
Prêts et créances dépréciés	179	246
Instruments de dette dépréciés ⁽¹⁾	0	1 898
Actifs dépréciés	179	2 144
Total des actifs avant dépréciation	146 841	250 825
Dépréciation spécifique ⁽²⁾	(52)	(1 159)
Dépréciation collective ⁽³⁾	(221)	(750)
TOTAL	146 568	248 916
<i>dont inclus en location-financement</i>	1 294	1 591

(1) Il s'agit des titres de l'activité Financial products de FSA.

(2) La dépréciation spécifique au 31 décembre 2008 inclut EUR 1 059 millions de provisions liées à l'activité Financial products de FSA.

(3) La dépréciation collective au 31 décembre 2008 inclut EUR 316 millions de provisions liées à l'activité Financial products de FSA.

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

e. Analyse qualitative : voir la note 2.13 «Qualité des actifs financiers»

f. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (Amendement IAS 39) : voir note 2.14

2.5 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE (POSTE VIII DE L'ACTIF)

a. Analyse par contrepartie

(En EUR millions)	2007	2008
Secteur public	1 015	942
Établissements de crédit	75	21
Autres	182	168
Actifs ordinaires	1 272	1 131
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	0	0
Total des actifs avant dépréciation	1 272	1 131
Dépréciation spécifique	0	0
TOTAL	1 272	1 131

b. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Obligations émises par des entités publiques	731	617
Autres obligations et instruments à revenu fixe	541	514
TOTAL	1 272	1 131

- c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4
- d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1
- e. Analyse qualitative : voir la note 2.13 «Qualité des actifs financiers»

2.6 ACTIFS D'IMPÔTS (POSTES IX ET X DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2007	2008
Impôts courants sur les bénéfices	142	37
Actifs d'impôts courants⁽¹⁾	142	37
Actifs d'impôts différés (voir note 4.2)	436	2 613

(1) En 2007, les autres taxes ont été transférées d'actifs d'impôts à autres actifs.

2.7 COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (POSTE XI DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2007	2008
Autres actifs ⁽¹⁾	410	373
Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance ⁽²⁾	1 074	0
Cash collatéraux ⁽³⁾	5 859	21 084
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	7 343	21 457
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	5 848	21 066

(1) En 2007, les autres taxes ont été transférées d'actifs d'impôts à autres actifs.

(2) Les activités de FSA incluses dans la cession au groupe Assured Guaranty sont présentées dans la ligne «Actifs non courants destinés à être cédés».

(3) La hausse des cash collatéraux est essentiellement due à l'évolution des taux d'intérêt sur 2008.

a. Autres actifs

Analyse par nature (En EUR millions)	2007	2008
Produits à recevoir	7	10
Charges payées d'avance	12	17
Débiteurs divers et autres actifs	373	303
Actifs du plan	0	0
Contrats de construction à long terme	0	0
Stocks	0	0
Autres taxes ⁽¹⁾	18	13
Actifs ordinaires	410	343
Actifs dépréciés ⁽²⁾	0	212
Total des actifs avant dépréciation	410	555
Dépréciation spécifique ⁽²⁾	0	(182)
TOTAL	410	373

(1) En 2007, les autres taxes ont été transférées d'actifs d'impôts à autres actifs.

(2) Les actifs dépréciés sont constitués d'opérations de dérivés avec des contreparties bancaires (Lehman Brothers) et des contreparties clientèle.

b. Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance

Analyse par nature (En EUR millions)	2007	2008 ⁽¹⁾
Part des réassureurs dans les réserves techniques	0	0
Créances résultant de transactions d'assurance directes	42	0
Primes à émettre	0	0
Coûts d'acquisition des contrats	236	0
Autres actifs d'assurance	796	0
Actifs ordinaires	1 074	0
Actifs d'assurance dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	0	0
Total des actifs avant dépréciation	1 074	0
Dépréciation spécifique	0	0
TOTAL	1 074	0

(1) Les activités de FSA incluses dans la cession au groupe Assured Guaranty sont présentées dans la ligne «Actifs non courants destinés à être cédés».

2.8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE (POSTE XIII DE L'ACTIF)

a. Valeur comptable

(En EUR millions)	2007	2008
Au 1^{er} janvier	417	459
• Acquisitions	0	61
• Cessions	0	0
• Modification de périmètre (entrées) ⁽²⁾	21	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽³⁾	0	(35)
• Résultat avant impôt de l'exercice	78	(40)
• Impôt de l'exercice	(20)	(1)
• Dividendes payés	(21)	(22)
• Gains ou pertes latents ou différés	(34)	(133)
• Variation des écarts d'acquisition (voir ci-dessous) ⁽⁴⁾	14	(12)
• Dépréciations actées	0	0
• Dépréciations reprises et annulées	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	1	2
• Autres variations	3	(4)
Au 31 décembre	459	275

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Dexia Epargne Pension est mise en équivalence depuis le 1^{er} octobre 2007.

(3) Déconsolidation de Kommunalkredit Austria le 1^{er} octobre 2008.

(4) En 2007, un écart d'acquisition de EUR 14 millions a été constaté sur Dexia Epargne Pension.

En 2008, l'écart d'acquisition de Kommunalkredit Austria a été intégralement déprécié.

b. Écarts d'acquisition inclus dans la valeur comptable

(En EUR millions)	2007	2008
Coût d'acquisition au 1^{er} janvier	106	120
• Modification de périmètre (entrées) ⁽²⁾	14	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽³⁾	0	(17)
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	120	103
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier	(23)	(23)
• Dotations	0	0
• Reprises et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽³⁾	0	5
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Amortissements cumulés au 31 décembre	(23)	(18)
Dépréciations cumulées au 1^{er} janvier	0	0
• Dotations	0	(12)
• Reprises, utilisations et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽³⁾	0	12
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Dépréciations cumulées au 31 décembre	0	0
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	97	85

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) L'écart d'acquisition constaté sur Dexia Epargne Pension représente pour l'essentiel la variation de valeur de l'immeuble apporté par CLF Patrimoine.

(3) Effet de la déconsolidation de Kommunalkredit Austria le 1^{er} octobre 2008.

c. Liste des principales entreprises associées au 31 décembre 2008

(En EUR millions)	Année d'acquisition	Écart d'acquisition	Valeur comptable au 31/12/2008	Juste valeur au 31/12/2008
Crédit du Nord	2000	71	254	350
Dexia Epargne Pension	2007	14	21	21
TOTAL		85	275	371

2.9 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET IMMOBILISATIONS CORPORELLES (POSTES XIV ET XV DE L'ACTIF)

a. Variations

	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
(En EUR millions)							
Coût d'acquisition au 01/01/2007	6	426	0	155	0	54	635
• Acquisitions	0	16	0	15	0	29	60
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	(6)	(1)	0	(18)	0	(7)	(26)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽²⁾	0	(19)	0	0	0	0	(19)
• Transferts	0	3	0	(8)	0	0	(5)
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	1	0	(3)	0	0	(2)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Coût d'acquisition au 31/12/2007	0	426	0	141	0	76	643
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2007	(4)	(32)	0	(92)	0	(17)	(141)
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(8)	0	(12)	0	(10)	(30)
• Reprises et désaffectations	4	0	0	17	0	4	21
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	3	0	0	0	0	3
• Transferts	0	0	0	4	0	0	4
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0	1	0	0	1
• Autres variations	0	0	0	(2)	0	0	(2)
Amortissement et dépréciations cumulés au 31/12/2007	0	(37)	0	(84)	0	(23)	(144)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2007	0	389	0	57	0	53	499

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Les cessions d'immeubles pour une valeur brute de EUR 19 millions sont liées à la déconsolidation de CLF Patrimoniale suite à son absorption par Dexia Epargne Pension mise en équivalence.

	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
(En EUR millions)							
Coût d'acquisition au 01/01/2008	0	426	0	141	0	76	643
• Acquisitions	0	5	0	11	0	47	63
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	(1)	0	(14)	0	(12)	(27)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	(27)	0	0	(27)
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	4	0	3	0	0	7
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Coût d'acquisition au 31/12/2008	0	434	0	114	0	111	659
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2008	0	(37)	0	(84)	0	(23)	(144)
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(9)	0	(12)	0	(16)	(37)
• Reprises et désaffectations	0	0	0	13	0	7	20
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	9	0	0	9
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	(1)	0	(2)	0	0	(3)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement et dépréciations cumulés au 31/12/2008	0	(47)	0	(76)	0	(32)	(155)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2008	0	387	0	38	0	79	504

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

b. Juste valeur des immeubles de placement

Néant.

c. Dépenses immobilisées pour la construction d'immobilisations corporelles

Néant.

d. Obligations contractuelles relatives aux immeubles de placement à la clôture

Néant.

2.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (POSTE XVI DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2007			2008		
	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles ⁽²⁾	Total	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles ⁽²⁾	Total
Coût d'acquisition au 1^{er} janvier	144	98	242	167	113	280
• Acquisitions	27	19	46	17	21	38
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	(2)	(1)	(3)	0	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	1	1	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	(2)	(2)	(4)	0	(2)	(2)
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	(1)	(1)	3	2	5
• Autres variations	0	(1)	(1)	0	0	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	167	113	280	187	134	321
Amortissements et dépréciations cumulés au 1^{er} janvier	(106)	(76)	(182)	(123)	(86)	(209)
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0
• Dotations	(19)	(13)	(32)	(19)	(16)	(35)
• Reprises et désaffectations	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	2	2	4	0	2	2
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	1	1	0	(2)	(2)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0
Amortissement et dépréciations cumulés au 31 décembre	(123)	(86)	(209)	(142)	(102)	(244)
VALEUR NETTE COMPTABLE au 31 décembre	44	27	71	45	32	77

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des achats de logiciels.

2.11 ÉCARTS D'ACQUISITION (POSTE XVII DE L'ACTIF)

a. Variations

(En EUR millions)	2007	2008
Coût d'acquisition au 1^{er} janvier	1 703	1 705
• Acquisitions	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Cessions	0	0
• Modification de périmètre (entrées) ⁽²⁾	2	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	1 705	1 705
Amortissements et dépréciations cumulés au 1^{er} janvier	(318)	(318)
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Dotations ⁽³⁾	0	(1 181)
• Reprises, utilisations et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(318)	(1 499)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	1 387	206

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Cet écart d'acquisition est lié à la première consolidation de Dexia Kommunalkredit Polska.

(3) L'écart d'acquisition de FSA a été totalement provisionné en juin 2008.

Chacun de ces écarts d'acquisition a fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2008 : aucun ajustement n'a été nécessaire.

b. Détail des principaux écarts d'acquisition nets

(En EUR millions)	Année d'acquisition	Écarts d'acquisition
Dexia Crediop	1996	129
Dexia Sofaxis	1999	59
Dexia banka Slovensko	2000	4
Dexia Israel Bank Ltd.	2001	12
Dexia Kommunalkredit Polska	2007	2
TOTAL		206

2.12 CONTRATS DE LOCATION

a. Le groupe en tant que bailleur

LOCATION FINANCEMENT

Investissement brut en location financement (En EUR millions)	2007	2008
À moins d'un an	126	121
Entre 1 an et 5 ans	337	385
Supérieur à 5 ans	829	1 083
Sous-total⁽¹⁾	1 292	1 589
Produits financiers non acquis sur location financement ⁽²⁾	0	0
Investissement net en location financement⁽¹⁾⁻⁽²⁾	1 292	1 589

Informations complémentaires (En EUR millions)	2007	2008
Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice	0	0
Créances irrécouvrables sur locations financements incluses dans la dépréciation pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	1	1
Valeur résiduelle non garantie par les locataires	0	0
Juste valeur estimée des locations financements	1 293	1 589
Dépréciation pour loyers minimums irrécouvrables	1	1

LOCATION SIMPLE

Montant minimal des loyers futurs nets à recevoir au titre des locations simples (En EUR millions)	2007	2008
À moins d'un an	17	24
Entre 1 an et 5 ans	36	51
Au-delà de 5 ans	8	6
TOTAL	61	81

Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice	0	1
--	---	---

b. Le groupe en tant que locataire

LOCATION FINANCEMENT

Néant

LOCATION SIMPLE

Montant minimal des loyers nets futurs au titre des locations simples irrévocables (En EUR millions)	2007	2008
À moins d'un an	15	9
Entre 1 an et 5 ans	42	6
Au-delà de 5 ans	79	5
TOTAL	136	20

La diminution des loyers nets futurs résulte du classement en activités destinées à être cédées des contrats de location de FSA.

4 | COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés

(En EUR millions)	2007	2008
Montant minimal des recettes de sous-location attendues au titre de sous-locations irrévocables à la date du bilan	2	1

Loyers et sous-loyers comptabilisés en charge au cours de l'exercice (En EUR millions)	2007	2008
Loyers minimums	31	24
Loyers conditionnels	0	0
Sous-loyers	(1)	(1)
TOTAL	30	23

2.13 QUALITÉ DES ACTIFS FINANCIERS

(En EUR millions)	2007	2008
Analyse des actifs financiers ordinaires		
Prêts et créances sur établissements de crédit	20 832	35 901
Prêts et créances sur la clientèle	146 662	248 681
Titres détenus jusqu'à leur échéance	1 272	1 131
Prêts et titres disponibles à la vente	130 654	60 612
<i>dont instruments à revenus fixes</i>	130 050	60 149
<i>dont instruments à revenus variables</i>	604	463
Actifs ordinaires de compagnies d'assurance (note 2.7)	1 074	0
Débiteurs divers et autres actifs (note 2.7)	372	303
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS ORDINAIRES	300 866	346 628
Dépréciation collective sur actifs financiers ordinaires	(221)	(759)
TOTAL NET DES ACTIFS FINANCIERS ORDINAIRES	300 645	345 869

(En EUR millions)	Montant brut		Provision spécifique sur actifs financiers		Montant net	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Analyse des actifs financiers dépréciés						
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	179	2 144	(52)	(1 159)	127	985
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0
Prêts et titres disponibles à la vente	174	312	(67)	(250)	107	62
<i>dont instruments à revenus fixes</i>	9	219	(9)	(195)	0	24
<i>dont instruments à revenus variables</i>	165	93	(58)	(55)	107	38
Actifs de compagnies d'assurance (note 2.7)	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers et autres actifs (note 2.7)	0	212	0	(182)	0	30
Total des actifs financiers dépréciés	353	2 668	(119)	(1 591)	234	1 077
Actifs financiers ordinaires et dépréciés						
Prêts et créances sur établissements de crédit	20 832	35 901	0	0	20 832	35 901
Prêts et créances sur la clientèle	146 841	250 825	(52)	(1 159)	146 789	249 666
Titres détenus jusqu'à leur échéance	1 272	1 131	0	0	1 272	1 131
Prêts et titres disponibles à la vente	130 828	60 924	(67)	(250)	130 761	60 674
<i>dont instruments à revenus fixes</i>	130 059	60 368	(9)	(195)	130 050	60 173
<i>dont instruments à revenus variables</i>	769	556	(58)	(55)	711	501
Actifs de compagnies d'assurance (note 2.7)	1 074	0	0	0	1 074	0
Débiteurs divers et autres actifs (note 2.7)	372	515	0	(182)	372	333
Total des actifs financiers ordinaires et dépréciés	301 219	349 296	(119)	(1 591)	301 100	347 705
Dépréciation collective sur actifs financiers	(221)	(759)			(221)	(759)
TOTAL NET	300 998	348 537	(119)	(1 591)	300 879	346 946

2.14 RECLASSEMENT D'ACTIFS FINANCIERS (IAS 39 AMENDÉ)

Le groupe Dexia Crédit Local a procédé au 1^{er} octobre 2008 au reclassement de certains actifs financiers de la rubrique «Actifs financiers détenus à des fins de transaction» vers les rubriques «Actifs financiers disponibles à la vente» ou «Prêts et créances», et de certains actifs de la rubrique «Actifs financiers disponibles à la vente» vers les «Prêts et créances», conformément aux possibilités offertes par les amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 «Reclassement d'actifs financiers» adoptés par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

Plus particulièrement, après la faillite de Lehman Brothers et la crise financière qui s'en est suivie, le groupe a considéré que les prix observés de certains actifs financiers n'étaient plus représentatifs d'une «juste valeur» mais de cours en situation de stress ou encore de cours indicatifs produits par des courtiers, ces actifs n'étant de fait plus négociables sur un marché actif.

Le groupe a choisi de reclasser en «Prêts et créances» les actifs financiers qu'il a l'intention et la capacité de détenir dans un avenir prévisible.

En outre, compte tenu de la dégradation exceptionnelle des marchés, le groupe a reclassé de la rubrique «Actifs financiers détenus à des fins de transaction» vers la rubrique «Actifs financiers disponibles à la vente» des actifs qui ne sont plus détenus dans un but de vente à court terme.

Les reclassements ont été opérés en date du 1^{er} octobre 2008. Les actifs financiers ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du transfert.

La variation de juste valeur sur titres disponibles à la vente (Réserve AFS) qui aurait été enregistrée si le reclassement n'avait pas eu lieu est calculée en fonction de modèles de valorisation tenant compte de l'évolution de la liquidité sur les différents marchés en l'absence de cours de marché représentatifs.

4 | COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés

Les titres reclassés comprennent des obligations à taux fixe (de zéro à 12,5% de taux facial et dont le taux effectif varie entre 0,48 % et 27,31 %). Cependant, dans la mesure où le taux d'intérêt des obligations détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente reclassées avait été couvert, le risque de taux d'intérêt est principalement un taux révisable inclus dans la sensibilité de l'ALM.

Les *cash-flow* attendus dépendent par conséquent de l'évolution des taux d'intérêt à court terme.

Dans la mesure où les actifs financiers disponibles à la vente reclassés sont pour l'essentiel couverts en taux, leur valeur au bilan est sensible aux évolutions du taux d'intérêt : c'est par conséquent la baisse des taux en fin d'année 2008 qui explique la hausse de la valeur de ces actifs au

31 décembre (EUR 78,6 milliards) par rapport à celle affichée en date de reclassement (EUR 73,8 milliards).

Pour les actifs reclassés des «Actifs financiers disponibles à la vente» vers les «Prêts et créances», le reclassement n'a pas d'impact sur la marge d'intérêt future.

Pour les actifs reclassés des «Actifs financiers détenus à des fins de transaction» vers les «Actifs financiers disponibles à la vente» ou les «Prêts et créances», la marge d'intérêt future sera impactée par l'amortissement de la réévaluation des périodes antérieures (montant estimé : EUR 302 millions). Ce montant sera étalé sur la durée de vie résiduelle des actifs reclassés (montants estimés : EUR 79 millions en 2009 et EUR 52 millions en 2010).

Date de reclassement : 1 ^{er} octobre 2008 (En EUR millions)	Valeur comptable des actifs reclassés, au 1 ^{er} octobre 2008	Valeur comptable des actifs reclassés, au 31 décembre 2008	Juste valeur des actifs reclassés, au 31 décembre 2008	Montant non comptabilisé en résultat (1) et (2) du fait du reclassement	Montant non comptabilisé en réserve AFS (3) du fait du reclassement	Effet impôt	Net	Amortissement de la surcote/décote affectant le résultat	Amortissement de la surcote/décote affectant la réserve AFS
(1) De «Actifs financiers détenus à des fins de transaction» vers «Prêts et créances»	3 570	3 430	3 369	(61)		16	(45)	16	
(2) De «Actifs financiers détenus à des fins de transaction» vers «Actifs financiers disponibles à la vente»	2 264	2 220	2 220	1		0	1	12	
(3) De «Actifs financiers disponibles à la vente» vers «Prêts et créances»	73 774	78 620	76 664		(1 956)	788	(1 168)		200
Dépréciation collective comptabilisée en résultat au 4 ^e trimestre du fait du reclassement vers les «Prêts et créances»									(34)
Effet impôt associé									9

3. NOTES SUR LE PASSIF

3.0 BANQUES CENTRALES, CCP (POSTE I DU PASSIF)

(En EUR millions)	2007	2008
Banques centrales ⁽¹⁾	7 630	64 222
CCP	0	0
TOTAL	7 630	64 222

(1) Dans un contexte de raréfaction de la liquidité interbancaire, Dexia Crédit Local utilise depuis septembre 2008 les facilités de refinancement proposées par les banques centrales.

3.1 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (POSTE II DU PASSIF)

(En EUR millions)	2007	2008
Passifs détenus à des fins de transaction	0	0
Passifs désignés à la juste valeur	7 008	6 977
Instruments dérivés (voir note 4.1.b)	5 282	17 664
TOTAL	12 290	24 641

a. Analyse par nature des éléments de passifs détenus à des fins de transaction

(En EUR millions)	2007	2008
Obligations émises par des entités publiques	0	0
Autres obligations	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Actions et instruments à revenus variables	0	0
TOTAL	0	0

b. Analyse par nature des éléments de passifs désignés à la juste valeur

(En EUR millions)	2007	2008
Passifs non subordonnés	7 008	6 977
Passifs subordonnés	0	0
TOTAL	7 008	6 977

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4

d. Analyse de la juste valeur : voir notes 7.1 et 7.2.j

Le groupe Dexia Crédit Local utilise l'option juste valeur principalement pour éliminer, ou réduire de manière significative, une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée «non-concordance comptable») qui, autrement, découlerait de l'évaluation des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

L'option juste valeur est essentiellement utilisée par FSA pour les passifs financiers pour lesquels les conditions relatives à la comptabilité de couverture ne sont pas réalisées ou risquent de ne pas être satisfaites.

Jusqu'en 2007, les variations de valeur liées au *spread* de crédit étaient marginales sur les passifs bénéficiant d'une garantie AAA de la part de FSA. Ces variations de valeur représentent l'essentiel de l'évolution en 2008 suite à l'accord de cession de FSA et à la dégradation des *spreads*.

Les outils de valorisation et les procédures utilisées pour calculer la juste valeur des «passifs financiers désignés à la juste valeur sur option par résultat» sont déterminés par la direction des risques. Le modèle utilisé est fondé sur des flux de trésorerie actualisés. Leur valeur actuelle nette est déterminée en utilisant un taux d'intérêt de marché et en prenant en compte le risque de crédit propre.

3.2 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE IV DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
À vue	564	4 395
Titres donnés en pension livrée	58 716	22 307
Autres dettes	39 967	64 508
TOTAL	99 247	91 210

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

3.3 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (POSTE V DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Dépôts à vue	1 340	1 658
Comptes épargne	53	43
Dépôts à terme	14 602	12 754
Titres donnés en pension livrée	855	124
Autres dettes	3 088	3 040
TOTAL	19 938	17 619

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

3.4 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (POSTE VI DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Certificats de dépôt	28 873	14 176
Bons d'épargne	0	0
Obligations non convertibles	147 137	158 677
Dettes convertibles	0	0
Autres instruments dilutifs	0	0
TOTAL	176 010	172 853

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

3.5 PASSIFS D'IMPÔTS (POSTES VIII ET IX DU PASSIF)

(En EUR millions)	2007	2008
Impôt courant sur les bénéfices	60	123
Passifs d'impôts courants⁽¹⁾	60	123
Passifs d'impôts différés (voir note 4.2)	260	23

(1) Les autres taxes sont transférées en «Passifs divers».

3.6 COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (POSTE X DU PASSIF)

(En EUR millions)	2007	2008
Autres passifs ⁽¹⁾	913	1 068
Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance	2 016	0
Cash collatéraux	2 287	4 304
TOTAL	5 216	5 372

(1) Les autres taxes ont été transférées de «Passifs d'impôts».

a. Autres passifs

(En EUR millions)	2007	2008
Charges à payer	42	70
Produits constatés d'avance	108	278
Subventions	86	84
Autres montants attribués reçus	1	1
Salaires et charges sociales (dus)	245	97
Dividende dû aux actionnaires	0	0
Autres taxes ⁽¹⁾	17	18
Contrats de construction à long terme	0	0
Créditeurs divers et autres passifs	414	520
TOTAL	913	1 068

(1) Les autres taxes ont été transférées de «Passifs d'impôts».

b. Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance

(En EUR millions)	2007	2008
Dépôts dus aux cessionnaires	0	0
Dettes résultant de transactions d'assurance directes ⁽¹⁾	1 980	0
Dettes résultant de transactions de réassurance ⁽¹⁾	33	0
Autres passifs d'assurance ⁽¹⁾	3	0
TOTAL	2 016	0

(1) Effet de l'accord de cession de l'activité assurance de FSA.

3.7 PROVISIONS TECHNIQUES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE (POSTE XII DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit ⁽¹⁾	68	0
Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit ⁽¹⁾	66	0
TOTAL	134	0

(1) Effet de l'accord de cession de l'activité assurance de FSA.

b. Variations

(En EUR millions)	Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	Total
Au 01/01/2007	105	40	145
Dotations	0	53	53
Reprises, utilisations et annulations	(28)	(21)	(49)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0
Transferts	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	(9)	(6)	(15)
Autres variations	0	0	0
AU 31/12/2007	68	66	134

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(En EUR millions)	Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	Total
Au 01/01/2008	68	66	134
Dotations	37	862	899
Reprises, utilisations et annulations	0	(8)	(8)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0
Transferts ⁽²⁾	(105)	(920)	(1 025)
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0
Autres variations	0	0	0
AU 31/12/2008	0	0	0

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Effet de l'accord de cession de l'activité assurance de FSA.

3.8 PROVISIONS (POSTE XIII DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Litiges	81	86
Restructurations	0	43
Régimes de retraite à prestations définies	14	19
Autres obligations postérieures à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme du personnel	3	3
Provision pour engagements de crédit hors bilan	1	13
Contrats onéreux	0	0
Autres provisions	3	39
TOTAL DES PROVISIONS	102	203

b. Variations

	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Contrats onéreux	Autres provisions	Total
(En EUR millions)							
Au 01/01/2007	103	0	20	1	0	3	127
Dotations	21	0	4	1	0	1	27
Reprises, utilisations et annulations	(34)	0	(7)	(1)	0	(1)	(43)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
Transferts	(1)	0	0	0	0	0	(1)
Écarts de conversion ⁽¹⁾	(8)	0	0	0	0	0	(8)
Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
AU 31/12/2007	81	0	17	1	0	3	102

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Contrats onéreux	Autres provisions	Total
(En EUR millions)							
Au 01/01/2008	81	0	17	1	0	3	102
Dotations	37	43	8	101	0	35	224
Reprises, utilisations et annulations	(34)	0	(3)	0	0	(1)	(38)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
Transferts	(1)	0	0	(89)	0	0	(90)
Écarts de conversion ⁽¹⁾	3	0	0	0	0	2	5
Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
AU 31/12/2008	86	43	22	13	0	39	203

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

c. Provisions pour régimes de retraite à prestations définies et médailles du travail

(En EUR millions)	Engagements à long terme	
	2007	2008
Variation de la valeur actualisée des engagements		
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	63	61
Coût des services rendus dans l'année	3	3
Coût financier	3	3
Contributions des salariés	0	0
Ajustements	0	0
Perte (gain) actuariel(le)	(4)	(6)
Prestations	0	(2)
Charges payées	0	0
Impôts payés	0	0
Primes payées	(3)	0
Acquisitions/désinvestissements	0	1
Réductions de régimes	(1)	0
Liquidations de régimes	0	0
Écarts de change	0	0
ENGAGEMENTS À LA FIN DE L'ANNÉE	61	60
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	40	43
Rentabilité attendue des actifs des régimes	2	2
Gain (perte) actuariel(le) sur les actifs des régimes	0	(2)
Contributions de l'employeur	4	2
Contributions des membres	0	0
Prestations	(3)	(2)
Charges payées	0	0
Impôts payés	0	0
Primes payées	0	0
Liquidations de régimes	0	0
Acquisitions/désinvestissements	0	0
Écarts de change	0	0
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À LA FIN DE L'ANNÉE	43	43
Montants repris au bilan		
Valeur actualisée des obligations financées	48	48
Juste valeur des actifs des régimes	43	43
Déficit (excédent) des plans financés	5	5
Valeur actualisée des obligations non financées	8	8
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non comptabilisé(e)	4	4
Gain (coût) des services passés non comptabilisés	(1)	0
Effet de la limite	0	0

(En EUR millions)	Engagements à long terme	
	2007	2008
PASSIF (ACTIF) NET	16	17
Montants repris au bilan		
Passif	17	19
Actif	(1)	(2)
PASSIF (ACTIF) NET	16	17
Composantes de la charge		
Montants repris au compte de résultat		
Coût des services rendus durant la période	3	3
Charge d'intérêts	3	3
Rentabilité attendue des actifs des régimes	(2)	(2)
Rentabilité attendue des actifs de remboursement	0	0
Amortissement services passés	0	0
Amortissement gain/perte net(te)	0	0
Effet de la limite	0	0
Réduction des régimes : perte (gain) comptabilisée	(1)	0
Liquidation des régimes : perte (gain) comptabilisée	0	0
TOTAL CHARGE PRISE EN RÉSULTAT	3	4
Rendement effectif des actifs des régimes	2	(1)
Rendement effectif des actifs de remboursement	0	0
Réconciliation du bilan		
Passif (actif) reconnu au bilan	18	17
Charges prises en résultat pendant l'exercice	3	4
Montants pris en fonds propres pendant l'exercice	0	0
Contributions de l'employeur pendant l'exercice	(4)	(2)
Prestations directes de la société pendant l'exercice	0	0
Droits aux remboursements	0	0
Acquisitions/désinvestissements	0	1
Ajustement pour écart de change - gain/perte	0	0
PASSIF/ACTIF DU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE ⁽¹⁾	17	20

(1) Seuls les plans les plus significatifs sont repris dans cette annexe.

	2007	2008
Répartition des plans par catégories d'actifs		
1. Instruments de capitaux propres	4,97 %	4,78 %
2. Instruments de dettes	92,41 %	94,11 %
3. Biens immobiliers	0,00 %	0,00 %
4. Autres	2,62 %	1,11 %
	100,00 %	100,00 %

Historique des pertes et des gains	2007	2008
1. Écart entre le rendement effectif et le rendement attendu des plans d'actifs		
a. En montant	0	(3)
b. En pourcentage des plans d'actifs	0 %	(6 %)
2. Écart entre les hypothèses retenues et les paramètres observés pour les engagements⁽¹⁾		
a. En montant	(4)	(6)
b. En pourcentage de la valeur actualisée des passifs liés à des régimes	(7 %)	(10 %)

(1) Lié principalement à des changements d'hypothèses.

Fourchettes des hypothèses retenues pour le calcul de la charge						
Europe	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Inflation	Rentabilité attendue des actions	Rentabilité attendue sur obligations	Rentabilité attendue des autres actifs	Taux d'augmentation des salaires
31 décembre 2007	4,42 % - 5,5 %	2,5 %	6,5 % - 8,5%	3,5 % - 5,5%	3,8 % - 5,8%	2,5 % - 4%
31 décembre 2008	4,22 % - 6%	2,5 %	3 % - 6%	3 % - 6%	3 % - 6%	2,5 % - 4%

(1) En principe, le taux d'actualisation est égal à la rentabilité attendue sur les obligations des actifs des régimes.

3.9 DETTES SUBORDONNÉES (POSTE XIV DU PASSIF)

a. Analyse par nature

Dettes subordonnées convertibles (En EUR millions)	2007	2008
Emprunts perpétuels subordonnés	0	0
Autres emprunts subordonnés	0	0
TOTAL	0	0

Dettes subordonnées non convertibles (En EUR millions)	2007	2008
Emprunts perpétuels subordonnés	1 195	1 245
Autres emprunts subordonnés	3 747	3 757
TOTAL	4 942	5 002

(En EUR millions)	2007	2008
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

d. Indications relatives à chaque emprunt subordonné

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
USD	Indéterminée	250,0	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2012 après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 1,1 À partir du 02/10/2012, LIBOR USD 3M + 1,85
USD	Indéterminée	1 190,0	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 05/04/2015 après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,39 À partir du 06/04/2015, LIBOR USD 3M + 1,14
EUR	Indéterminée	200,0	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2015 après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,79 À partir de juillet 2015 à juillet 2020, EURIBOR 3M + 1,40, ensuite EURIBOR 3M + 2,15
EUR	01/12/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 22/12/2004 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	93,25 % * CMS
EUR	12/02/2019	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 12/02/2014 après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Taux fixe 4,375 À partir du 12/02/14 : 4,412
EUR	09/07/2017	500,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 09/07/2012 après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,15 À partir du 09/07/2012, EURIBOR 3M + 0,65
EUR	10/06/2009	13,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	10/06/2009	48,6	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35
EUR	27/06/2011	640,0	a) Pas de remboursement anticipé possible b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,58
EUR	01/01/2015	450,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2010 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,32
EUR	28/12/2017	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 28/12/2012 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 1,45 jusqu'au 28/12/12, ensuite Euribor 3M +1,95
USD	27/09/2012	60,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2007 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5925
USD	01/04/2013	130,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5475
USD	01/04/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4975
USD	01/10/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4625

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
USD	01/01/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,485
USD	01/07/2014	135,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,43
USD	01/10/2014	265,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,33
EUR	20/06/2018	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 20/06/2013 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 1,5 À partir du 20/06/2013 EURIBOR 1 AN + 2
EUR	20/11/2012	3,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
EUR	09/12/2009	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,150
EUR	11/10/2010	2,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,550
EUR	30/06/2013	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,600
EUR (DEM)	02/06/2009	10,2	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,630
EUR (DEM)	02/06/2009	4,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,630

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	01/06/2012	3,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,970
EUR	30/06/2009	13,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 6 mois + 1,25
EUR	30/06/2011	15,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,400
EUR	01/07/2013	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 6 mois + 2,10
EUR	07/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,210
EUR	12/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,080
EUR	07/03/2013	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,280
EUR	04/01/2010	18,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,500
EUR	17/08/2011	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	30 Y CMS Pounds
EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,250
EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
EUR	02/06/2014	20,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,250
EUR	01/06/2017	14,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,080

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	01/06/2017	22,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	4,875
EUR	01/06/2018	20	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,570
EUR	01/06/2018	21,784	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,625
EUR	23/12/2015	6,8	a) Pas de remboursement anticipé b) Après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,25
EUR	29/10/2018	19,7	a) Remboursement possible annuellement pour l'émetteur à partir du 29/10/2013 si le remboursement anticipé est en accord avec le Austrian Banking Act et est remplacé par des fonds propres de qualité égale et de même montant b) en cas de liquidation ou faillite de l'emprunteur, remboursement après les créanciers non-subordonnés c) Néant	EURIBOR 3M + 4,75

3.10 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

a. Capital social

Au 1^{er} janvier 2008, le capital social de Dexia Crédit Local s'élevait à EUR 1 327 004 846, divisé en 87 045 757 actions.

L'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008 a décidé les points suivants :

- augmentation de capital de EUR 3 500 000 000 par élévation de la valeur nominale des actions composant le capital,
- réduction de capital de EUR 4 326 491 744 par réduction de la valeur nominale des actions.

Le capital social de Dexia Crédit Local modifié par décision de l'assemblée générale mixte du 22 décembre s'élève donc à EUR 500 513 102 à fin 2008. Il est composé de 87 045 757 actions.

b. Titre super subordonné à durée indéterminée

Dexia Crédit Local a émis un titre super subordonné à durée indéterminée d'un montant de EUR 700 millions sur le quatrième trimestre 2005.

Les titres portent des intérêts sur le principal au taux fixe de 4,3 % pour les 10 premières années. Ensuite, s'ils ne sont pas appelés, ils rapportent un intérêt au taux flottant Euribor 3 mois plus une marge de 1,73 % par an payable trimestriellement.

Le paiement des intérêts peut (et dans certains cas doit) être suspendu. Le principal peut également être réduit sur la base du mécanisme de l'absorption de perte.

Tout intérêt non payé à la date de coupon sera perdu et ne sera plus dû par l'émetteur.

Le titre est comptabilisé dans les fonds propres comptables et prudentiels. Les intérêts payés sont traités comme des dividendes et déduits directement des fonds propres.

En 2007 et 2008, le montant payé s'est élevé à EUR 20 millions nets d'impôt.

c. Autres variations

Dexia Crédit Local a signé des contrats d'achat des actions détenues par les administrateurs de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (FSA) et la société White Mountains à un prix basé sur une formule contractuelle. Les contrats couvraient les 2 % restant de FSA non détenus par le groupe.

Au 31 décembre 2005, la valeur de la dette était de EUR 94 millions, ventilée entre les intérêts minoritaires pour EUR 48 millions et les fonds propres du groupe pour EUR 46 millions, et l'effet de la réévaluation de cette dette au titre de l'exercice se chiffrait à EUR - 6 millions sur les fonds propres du groupe et EUR - 6 millions sur les intérêts minoritaires.

Le 12 mai 2006, Dexia Crédit Local a racheté les 1 % détenus par la société White Mountains pour EUR 43 millions, avec une incidence de EUR - 2,5 millions sur les fonds propres du groupe, et de EUR - 1,5 million sur les intérêts minoritaires.

À fin décembre 2007, la valeur de la dette envers les administrateurs de FSA détenteurs des 1 % résiduels non détenus par le groupe à l'issue du rachat des actions de White Mountains s'élevait à EUR 39 millions, ventilée entre les intérêts minoritaires pour EUR 14 millions et les fonds propres du

groupe pour EUR 25 millions. La réévaluation de cette dette a impacté les fonds propres du groupe pour EUR - 2 millions, et les intérêts minoritaires pour EUR 3 millions à cette date.

À fin décembre 2008, la valeur de cette dette s'élève à EUR 32 millions, ventilée entre les intérêts minoritaires pour EUR 10 millions et les fonds propres du groupe pour EUR 22 millions. La réévaluation de cette dette impacte les fonds propres du groupe pour EUR 3 millions, et les intérêts minoritaires pour EUR 5 millions à cette date.

Dans le cadre de l'accord de cession de l'activité assurance de FSA, la dette envers les administrateurs de FSA reste à la charge du groupe Dexia Crédit Local.

En 2007, le rachat par Dexia Kommunalkredit Bank de 5,42 % des intérêts minoritaires de Dexia banka Slovensko a eu une incidence de EUR - 3 millions sur les fonds propres du groupe.

En 2008, l'accord de rachat par Dexia Crédit Local des intérêts minoritaires de Dexia Kommunalkredit Bank a une incidence de EUR - 71 millions sur les intérêts minoritaires.

4. AUTRES NOTES ANNEXES AU BILAN

4.1 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2007		2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés à la juste valeur par résultat (voir annexes 2.1 et 3.1)	5 728	5 282	19 570	17 664
Dérivés désignés comme couverture de juste valeur	4 641	8 383	3 276	21 025
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1 180	803	562	1 745
Dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère	0	0	0	0
Dérivés désignés comme couverture de portefeuilles	4 546	4 569	4 281	5 049
Instruments dérivés de couverture	10 367	13 755	8 119	27 819
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS	16 095	19 037	27 689	45 483

b. Détail des dérivés à la juste valeur par résultat

(En EUR millions)	2007				2008			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	26 466	26 293	884	162	26 451	26 125	1 317	392
Dérivés de taux d'intérêt	310 499	314 864	4 428	4 700	386 905	396 826	16 612	17 176
Dérivés sur actions	351	351	10	10	304	304	17	17
Dérivés de crédit ⁽¹⁾	24 414	71 608	396	399	10 405	4 359	1 616	71
Dérivés sur matières premières	62	62	10	11	62	62	8	8
TOTAL	361 792	413 178	5 728	5 282	424 127	427 676	19 570	17 664

(1) La variation constatée s'explique par l'accord de cession des activités d'assurance de FSA au groupe Assured Guaranty.

c. Détail des dérivés désignés comme couverture de juste valeur

(En EUR millions)	2007				2008			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	43 416	45 104	997	2 777	44 073	46 338	1 031	3 940
Dérivés de taux d'intérêt	171 347	169 713	3 150	5 223	183 163	182 643	1 962	16 728
Dérivés sur actions	11 343	11 045	442	383	9 996	9 891	268	353
Dérivés de crédit	50	50	3	0	45	48	0	3
Dérivés sur matières premières	123	123	49	0	71	71	15	1
TOTAL	226 279	226 035	4 641	8 383	237 348	238 991	3 276	21 025

d. Détail des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie

(En EUR millions)	2007				2008			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	2 110	1 690	490	77	3 251	2 946	540	334
Dérivés de taux d'intérêt	52 704	52 699	690	726	55 269	55 269	22	1 411
Dérivés sur actions	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés sur matières premières	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	54 814	54 389	1 180	803	58 520	58 215	562	1 745

(EUR millions)	2007	2008
Montant recyclé de la réserve de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture des flux de trésorerie dans la valeur d'acquisition d'un actif non financier (couverture de flux de trésorerie d'une transaction hautement probable)	0	0

e. Détail des dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère

(En EUR millions)	2007				2008			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	

f. Détail des dérivés désignés comme couverture de portefeuilles

(En EUR millions)	2007				2008			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	0	0	0	0	0	0	0	
Dérivés de taux d'intérêt	477 877	472 763	4 546	4 569	378 278	381 275	4 281	5 049
TOTAL	477 877	472 763	4 546	4 569	378 278	381 275	4 281	5 049

4.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS

a. Ventilation par nature

(En EUR millions)	2007	2008
Actifs d'impôts différés avant dépréciation	437	3 042
Dépréciation des impôts différés actifs	(1)	(429)
Actifs d'impôts différés (voir note 2.6) ⁽¹⁾	436	2 613
Passifs d'impôts différés (voir note 3.5) ⁽¹⁾	(260)	(23)
TOTAL	176	2 590

(1) Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent la même entité fiscale.

La forte variation de la position nette d'impôts différés est principalement due à la constatation d'impôts différés actifs sur la réserve de juste valeur sur les titres disponibles à la vente et sur les instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2008. En effet, cette réserve de juste valeur s'élève à EUR -11 211 millions au 31 décembre 2008 contre EUR -1 551 millions au 31 décembre 2007.

b. Mouvements de l'exercice

(En EUR millions)	2007	2008
Au 1^{er} janvier	(632)	176
Charge ou produit comptabilisé en résultat (voir note 5.13)	139	829
Changement de taux d'imposition, impact en résultat (voir note 5.13)	22	(1)
Variation impactant les fonds propres	646	2 056
Changement de taux d'imposition, impact en fonds propres	5	0
Modification de périmètre	0	0
Écarts de conversion	(18)	66
Autres variations ⁽¹⁾	14	(536)
AU 31 DÉCEMBRE	176	2 590

(1) L'activité assurance de FSA a fait l'objet d'un accord de cession avec le groupe Assured Guaranty : une partie des impôts différés a donc été transférée sur les lignes spécifiques du bilan dédiées aux «Actifs non courants destinés à être cédés» au 31 décembre 2008.

c. Impôts différés provenant d'éléments d'actif

(En EUR millions)	2007	2008
Prêts (et provisions pour perte sur prêts)	130	(1 673)
Titres	243	993
Instruments dérivés	(475)	(2 287)
Participations dans des entreprises mises en équivalence	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	(13)	(15)
Autres actifs spécifiques aux sociétés d'assurance	(76)	0
Comptes de régularisation et actifs divers	8	14
TOTAL	(183)	(2 968)

d. Impôts différés provenant d'éléments de passif

(En EUR millions)	2007	2008
Instruments dérivés	1 052	4 279
Emprunts, dépôts et émissions de titres de créance	(244)	1 088
Provisions	1	3
Retraites	5	7
Autres passifs spécifiques aux sociétés d'assurance	(26)	0
Reports déficitaires	76	863
Provisions réglementées	(400)	(99)
Entités ayant un statut fiscal spécial	(173)	(161)
Comptes de régularisation et passifs divers	69	7
TOTAL	360	5 987

4.3 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

VENTILATION PAR NATURE

(En EUR millions)	Principaux dirigeants		Société mère (Dexia)		Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité ⁽²⁾		Filiales ⁽³⁾		Entreprises associées ⁽³⁾		Coentreprises dans lesquelles l'entité est partenaire ⁽³⁾		Autres parties liées ⁽⁴⁾	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Prêts ⁽¹⁾	1	1	3 114	1 814	0	27	0	0	0	0	0	0	8 036	23 610
Intérêts sur prêts	0	0	156	60	0	1	0	0	0	0	0	0	497	834
Emprunts	0	0	34	44	340	1 622	0	0	56	52	0	0	61 445	57 088
Intérêts sur emprunts	0	0	(1)	(1)	(21)	(31)	0	0	(4)	(2)	0	0	(2 133)	(3 055)
Commissions nettes	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2	(1)
Garanties données par le groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 759	11 524
Garanties reçues du groupe	0	0	0	215	0	0	0	0	54	0	0	0	9 356	11 655

(1) Les prêts consentis aux principaux dirigeants ont été effectués aux conditions du marché.

(2) Il est fait référence ici aux principaux actionnaires de Dexia en 2007 et 2008 : groupe Arco, Holding Communal, groupe Caisse des Dépôts.

(3) Il s'agit des participations non consolidées listées en annexes 1.2.b «Liste des filiales non consolidées par intégration globale», 1.2.d «Liste des filiales non consolidées par intégration proportionnelle», et 1.2.f «Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence».

(4) Ce poste comprend les prêts et emprunts avec des sociétés des sous-groupes belges et luxembourgeois consolidés par Dexia, société mère de Dexia Crédit Local.

4.4 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

(En EUR millions)	2007	2008
Avantages à court terme ⁽¹⁾	5	5
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	0	7
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Paiements indexés à des actions ⁽³⁾	0	0

(1) Comprend le salaire, le bonus et les autres avantages.

(2) Comprend les engagements de pension calculés en conformité avec la norme IAS 19. Jusqu'au 31 décembre 2007, ces engagements étaient supportés par Dexia Etablissement Stable.

(3) Comprend les coûts des stock options et la décote accordée dans le cadre des augmentations de capital réservées au personnel.

4.5 ACQUISITIONS ET CESSIONS DE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Kommunalkredit Austria, le partenaire de Dexia Crédit Local en Europe centrale et orientale, a fait appel au soutien de l'État autrichien au dernier trimestre 2008.

En conséquence du plan de recapitalisation mis en place, Dexia Crédit Local s'est engagé à :

- vendre sa participation de 49 % dans cette société ;
- acheter la part de 49 % de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank, la *joint venture* créée par Kommunalkredit Austria (49 % des parts) ; et Dexia Crédit Local (51 % des parts) afin de superviser les opérations en Europe centrale et orientale.

Dexia Crédit Local a de fait déconsolidé Kommunalkredit Austria au 1^{er} octobre 2008 et porté sa participation dans Dexia Kommunalkredit Bank à 100 %.

Une perte nette de EUR 105 millions a été comptabilisée sur cette transaction dans les comptes 2008 (voir annexes 5.11 «Gains ou pertes nets sur autres actifs» et 2.8 «Participations dans les entreprises mises en équivalence», paragraphe b, renvoi (3)).

4.6 INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

Un contrat de cession de l'activité assurance de FSA Holdings a été signé avec Assured Guaranty le 14 novembre 2008.

La finalisation de l'accord est soumise à différentes conditions réglementaires ou autres, mais Dexia Crédit Local considère que la réalisation de la transaction est hautement probable. L'information reçue après le 31 décembre 2008 confirme le point de vue de Dexia Crédit Local de considérer FSA Insurance comme activité destinée à être cédée.

Sur la base de ces éléments, Dexia Crédit Local a retenu, en conformité avec la norme IFRS 5, le traitement suivant : les actifs et passifs des activités de FSA Insurance sont présentés sur une ligne distincte de l'actif et du passif du bilan consolidé, la différence entre les fonds propres vendus et le prix de vente a été comptabilisée en « Gains ou pertes nets sur autres actifs », soit une perte estimée à EUR 940 millions.

L'activité assurance de FSA ne constitue pas un segment de l'activité du groupe Dexia Crédit Local. Elle n'a donc pas été considérée comme activité abandonnée.

Le contrat de cession prévoit la liquidation du prix d'achat pour moitié en numéraire (USD 361 millions) et pour moitié en actions Assured Guaranty

(44,6 millions d'actions). À la signature du contrat, la valeur des actions était égale à USD 361 millions (valorisation sur le cours d'Assured Guaranty à la date de signature, soit USD 8,10 par action).

À la finalisation du contrat, Assured Guaranty a l'option de substituer un paiement en numéraire au paiement en actions initialement prévu. Cette option est limitée à 22,3 millions sur les 44,6 millions d'actions prévues. Le cours de substitution d'une action est fixé à USD 8,1.

Dans la mesure où le nombre et la valeur des actions au moment de la finalisation du contrat sont actuellement incertains, c'est la valeur de USD 8,1 par action qui a été utilisée pour les besoins comptables.

Le résultat du quatrième trimestre 2008 reste consolidé dans chaque ligne du compte de résultat, comme pour les trimestres précédents, car Dexia Crédit Local a toujours le contrôle de cette activité. Néanmoins, le résultat économique généré à partir du 1^{er} octobre 2008 revient à Assured Guaranty. En effet, le prix est basé sur les fonds propres cédés au 30 septembre 2008 sauf en cas de circonstances exceptionnelles.

Le processus de cession de l'activité assurance de FSA se déroule conformément au calendrier établi : la clôture de l'opération est attendue au cours du 2^e trimestre 2009.

a. Compte de résultat

(En EUR millions)	Exercice 2008	4 ^e trimestre 2008
Marge d'intérêt	148	37
Commissions nettes	(2)	(1)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(475)	(204)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	0	(4)
Produits des autres activités ⁽¹⁾	508	126
Charges des autres activités ⁽¹⁾	(120)	(35)
Produit net bancaire	59	(81)
Charges générales d'exploitation	(98)	(50)
• Frais de personnel	(26)	(12)
• Frais généraux et administratifs	(31)	(29)
• Frais d'acquisition différés	(41)	(9)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(2)	23
Résultat brut d'exploitation	(41)	(108)
Coût du risque	(1 385)	(464)
Résultat d'exploitation	(1 426)	(572)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0	0
Résultat avant impôt	(1 426)	(572)
Impôts sur les bénéfices	555	220
Résultat net	(871)	(352)
Intérêts minoritaires	(92)	(37)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(779)	(315)

(1) Dont marge technique des compagnies d'assurance

371

91

b. Bilan

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2008
Caisses, banques centrales, CCP	1
Prêts et créances sur établissements de crédit	100
Prêts et créances sur la clientèle	19
Actifs financiers disponibles à la vente	4 172
Instruments dérivés	158
Actifs d'impôts	562
Actifs divers	1 213
Actifs non courants destinés à être cédés	6 225
Instruments dérivés	(1 069)
Dettes représentées par un titre	(513)
Provisions techniques des sociétés d'assurance	(1 080)
Passifs divers ⁽¹⁾	(3 035)
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	(5 697)
<i>(1) Dont perte de EUR 693 millions liée à la mise à leur juste valeur des activités destinées à être cédées.</i>	
Actif net destiné à être cédé	1 210
Prix de cession	517
Perte liée à la mise à leur juste valeur des activités destinées à être cédées	(693)

4.7 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Plan d'options sur actions Dexia (nombre d'options) ⁽¹⁾	2007	2008
Encours au début de la période	12 604 164	12 810 282
Octroyées au cours de la période	2 296 200	2 256 950
Annulées au cours de la période	(22 000)	(22 000)
Exercées au cours de la période ⁽²⁾	(2 068 082)	(88 100)
Encours à la fin de la période	12 810 282	14 957 132
Pouvant être exercées à la fin de la période	5 975 924	8 227 724

(1) L'encours des options comprend aussi les options octroyées aux employés de Dexia Crédit Local en 1999.
(2) Le prix d'exercice moyen pondéré pour 2007 et 2008 était respectivement de EUR 13,58 et EUR 11,50 par action.

Fourchette de prix d'exercice	2007			2008		
	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (EUR)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (EUR)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
5,95 - 8,10	0	0	0	0	0	0
10,97 - 11,37	1 644 035	11,37	4,00	1 546 885	11,37	4,34
11,88 - 13,66	3 023 236	13,31	4,77	5 267 236	13,46	6,38
13,81 - 14,58	647 800	14,58	2,38	647 800	0	1,92
17,23 - 17,86	880 761	17,86	4,00	880 761	0	3,00
18,03 - 18,20	2 296 250	0	7,44	2 296 250	0	6,49
18,20 - 18,62	2 022 000	0	8,5	2 022 000	0	7,5
23,25	2 296 200	0	9,5	2 296 200	0	8,5
TOTAL	12 810 282			14 957 132		

Plan d'options sur actions Dexia	Plan 2007 ⁽¹⁾	Plan 2008 ⁽¹⁾
Date d'octroi	29/06/2007	30/06/2008
Nombre d'instruments octroyés	2 296 200	2 256 950
Prix d'exercice (EUR)	23,25	12,65
Cours de l'action à la date d'octroi (EUR)	23,35	10,28
Durée contractuelle (années)	10 ans	10 ans
Liquidation	Dexia Equities	Dexia Equities
Juste valeur par instrument à la date d'octroi (EUR)	3,65	0,8968

(1) La juste valeur des plans est obtenue auprès d'un tiers non lié au groupe.

(En EUR millions)	2007	2008
Liquidations en actions	9	4
Liquidations en espèces ⁽¹⁾	19	(16)
Liquidations alternatives	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	28	(12)

(En EUR millions)	2007	2008
Dettes pour liquidations en espèces ⁽¹⁾	76	0
Dettes pour liquidations alternatives	0	0
TOTAL DU PASSIF	76	0

(1) Plan d'intéressement de FSA. En 2008, en raison de la baisse des actions Dexia, la provision constituée dans le passé a été reprise.

Montants repris en charge sur l'exercice

(En EUR millions)	2007	2008
Groupe Dexia Crédit Local plan 2003	1	0
Groupe Dexia Crédit Local plan 2004	0	0
Groupe Dexia Crédit Local plan 2005	1	0
Groupe Dexia Crédit Local plan 2006	1	1
Groupe Dexia Crédit Local plan 2007	4	2
Augmentation de capital	2	1
Contribution Dexia	0	0
CHARGE NETTE	9	4

Actions liées aux prestations octroyées chez FSA

Au cours de l'année 2004, des droits ont été octroyés conformément au plan d'intéressement 1993 (1993 *Equity Participation Plan*). Celui-ci autorise le département des ressources humaines de FSA à procéder à l'octroi discrétionnaire de droits liés aux prestations d'employés-clés de FSA. La valeur de chaque droit dépend de la réalisation de certains taux de croissance de la valeur comptable ajustée sur une période de trois ans.

Les actions liées aux prestations émises avant le 1^{er} janvier 2005 ont permis au participant de fixer, au moment de l'octroi, des taux de croissance en incluant ou en excluant les profits et pertes réalisés ou non sur le portefeuille général de placement. Les actions liées aux prestations émises après le 1^{er} janvier 2005 n'offrent pas la possibilité d'inclure l'impact des profits et pertes non réalisés sur le portefeuille général de placement. Il n'y a pas de paiement si le taux de croissance annuelle composé de la valeur comptable et de la valeur comptable ajustée sur des cycles de prestations spécifiques de 3 ans est inférieur à 7 %, et un paiement à 200 % est effectué si le taux de croissance annuelle composé est égal ou supérieur à 19 %.

Les pourcentages des paiements sont interpolés pour des taux de croissance annuelle composés compris entre 7 % et 19 %.

En 2004, FSA a approuvé un nouveau plan («2004 Equity Plan») afin de poursuivre le programme d'intéressement du personnel mis en place en 1993. Le plan 2004 prévoit l'octroi d'un panier d'instruments financiers composé à hauteur de 90 % par les droits liés à la performance de FSA pendant des cycles déterminés de trois ans (comme décrit plus haut) et à hauteur de 10 % par des actions Dexia SA.

Cette dernière partie constitue un plan fixe en vertu duquel FSA acquiert des actions Dexia SA et en amortit le prix payé sur une période de 2,5 et 3,5 ans. En 2008 et 2007, FSA a acheté des actions pour annuler économiquement son passif pour des montants respectifs de USD 3,8 millions et 4,7 millions. Ces montants seront amortis sur la période d'acquisition des droits par les employés.

Actions FSA (En USD)	Encours au début de la période	Octroi pendant la période	Versement de la période	Périmées pendant la période	Encours à la fin de la période	Cours de l'action à la date d'octroi
2007	1 210 294	306 368	(364 510)	(37 550)	1 114 602	145,61
2008	1 114 602	313 245	(349 533)	(100 901)	977 413	156,99

4.8 CONTRATS D'ASSURANCE

Dans le groupe Dexia Crédit Local, les contrats d'assurance concernent l'activité de rehaussement de crédit exercée par FSA.

Les principaux chiffres relatifs à cette activité sont présentés dans les notes suivantes :

- note 2.7 «Comptes de régularisation et actifs divers» en point b. «Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance» ;
- note 3.6 «Comptes de régularisation et passifs divers» en point b. «Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance» ;
- note 3.7 «Provisions techniques des sociétés d'assurance» ;
- note 5.5 «Produits des autres activités», «Produits compris dans la marge technique des compagnies d'assurance» ;

- note 5.6 «Charges des autres activités», «Charges comprises dans la marge technique des compagnies d'assurance» ;
- note 5.7 «Charges générales d'exploitation», pour l'information sur le montant des frais d'acquisition différés ;
- note 5.9 «Coût du risque» ;
- note 6.4 «Activités d'assurance - Engagements donnés», et «Activités d'assurance - Engagements reçus» ;
- la marge technique des compagnies d'assurance est donnée par le renvoi (1) porté sur le compte de résultat consolidé.

L'activité assurance de FSA a fait l'objet d'un accord de cession avec le groupe Assured Guaranty : les postes concernant cette activité ont donc été transférés sur des lignes spécifiques du bilan au 31 décembre 2008 («Actifs non courants destinés à être cédés» et «Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés»).

4.9 ACTIONS

	2007	2008
Nombre d'actions autorisées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et libérées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et non libérées	0	0
Valeur nominale de l'action	NA	5,75
En circulation au 1^{er} janvier	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises	0	0
Nombre d'actions annulées	0	0
En circulation au 31 décembre	87 045 757	87 045 757
Droits, privilèges et restrictions, dont restrictions sur la distribution de dividendes et le remboursement du capital	0	0
Nombre d'actions d'autocontrôle	0	0
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre de <i>stock options</i> et de contrats de vente d'actions ⁽¹⁾	NA	NA

(1) Dans le cadre des plans de stock options de Dexia Crédit Local, ce sont des actions Dexia qui sont accordées aux salariés.

4.10 TAUX DE CHANGE

Les principaux taux de change sont présentés dans le tableau ci-dessous.

		2007		2008	
		Taux de clôture ⁽¹⁾	Taux moyen ⁽²⁾	Taux de clôture ⁽¹⁾	Taux moyen ⁽²⁾
Dollar australien	AUD	1,67488	1,63595	2,03052	1,75065
Dollar canadien	CAD	1,44391	1,46757	1,69433	1,56554
Franc suisse	CHF	1,65515	1,64623	1,48605	1,57869
Couronne tchèque	CZK	26,59395	27,70165	26,85506	25,01881
Couronne danoise	DKK	7,45754	7,45178	7,44885	7,45531
Livre sterling	GBP	0,73357	0,68741	0,95352	0,80181
Dollar de Hong-Kong	HKD	11,47739	10,75978	10,82746	11,44726
Forint	HUF	252,66391	251,30372	265,27436	250,32327
Shekel	ILS	5,66349	5,63379	5,28802	5,23374
Yen	JPY	164,90047	162,09071	126,68903	151,48539
Won	KRW	1 377,67839	1 279,97630	1 759,71731	1 612,48892
Peso mexicain	MXN	16,05866	15,06571	19,32699	16,37246
Couronne norvégienne	NOK	7,96428	8,01127	9,73709	8,28041
Dollar néo-zélandais	NZD	1,89946	1,86280	2,42531	2,09129
Couronne suédoise	SEK	9,42195	9,26363	10,88411	9,67792
Dollar de Singapour	SGD	2,11858	2,06969	2,01301	2,06892
New Turkish Lira	TRY	1,70600	1,77191	2,13320	1,90531
Dollar américain	USD	1,47180	1,37942	1,39710	1,47071

(1) Cours observés sur Reuters à 16 h 45 le dernier jour ouvré de décembre.

(2) Moyenne des cours de clôture retenus par le groupe Dexia.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES (POSTES I ET II DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007	2008
Intérêts et produits assimilés	50 405	55 836
a) Revenus d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	13 133	15 398
Caisses, banques centrales, CCP	63	58
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 204	1 634
Prêts et créances sur la clientèle	5 928	7 881
Prêts et titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	5 594	5 321
Titres détenus jusqu'à leur échéance	63	56
Actifs dépréciés	1	22
Autres	280	426
b) Revenus d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	37 272	40 438
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	778	667
Prêts et titres désignés à la juste valeur	30	25
Dérivés de <i>trading</i>	10 313	13 256
Dérivés de couverture	26 151	26 490
Intérêts et charges assimilés	(49 108)	(54 067)
a) Intérêts payés sur passifs non évalués à la juste valeur	(12 727)	(13 528)
Dettes envers les établissements de crédit	(4 404)	(5 027)
Dettes envers la clientèle ⁽²⁾	(1 146)	(818)
Dettes représentées par un titre ⁽³⁾	(6 885)	(7 374)
Dettes subordonnées	(244)	(234)
Actions privilégiées et capital hybride	0	0
Montants garantis par les Etats	0	(12)
Autres ⁽³⁾	(48)	(63)
b) Intérêts payés sur passifs évalués à la juste valeur	(36 381)	(40 539)
Passifs détenus à des fins de transaction	0	0
Passifs désignés à la juste valeur ⁽²⁾	(285)	(311)
Dérivés de <i>trading</i>	(10 303)	(13 399)
Dérivés de couverture	(25 793)	(26 829)
MARGE D'INTÉRÊT	1 297	1 769

(1) Un montant de EUR 2 millions a été reclassé en 2007 de la ligne I. «Intérêts et produits assimilés sur prêts et titres disponibles à la vente» vers la ligne VI. «Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente», sans incidence sur le résultat de la période.

(2) Un montant de EUR 252 millions a été reclassé en 2007 de «Dettes envers la clientèle» vers «Passifs désignés à la juste valeur».

(3) Un montant de EUR 1 million a été reclassé en 2007 de «Autres» vers «Dettes représentées par un titre».

5.2 COMMISSIONS (POSTES III ET IV DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007			2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Activité de crédit	48	(23)	25	76	(25)	51
Activité et courtage d'assurance	47	(4)	43	47	(4)	43
Achat et vente de titres	2	(3)	(1)	3	(4)	(1)
Achat et vente de parts d'OPCVM	6	0	6	5	0	5
Gestion d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Administration d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Services de paiement	7	(5)	2	10	(5)	5
Commission à des intermédiaires non exclusifs	0	0	0	0	0	0
Ingénierie financière	15	0	15	18	(5)	13
Services sur titres autres que la garde	1	(2)	(1)	0	(3)	(3)
Conservation	1	(1)	0	1	(2)	(1)
Émissions et placements de titres	4	(2)	2	3	(3)	0
Commissions de services sur titrisation	0	0	0	0	0	0
Banque privée	0	0	0	0	0	0
Compensation et règlement-livraison	1	0	1	1	0	1
Intermediation sur <i>repo</i> et <i>reverse repo</i>	0	0	0	0	0	0
Autres	15	(9)	6	17	(12)	5
TOTAL	147	(49)	98	181	(63)	118

5.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (POSTE V. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007	2008
Résultat net de transaction	(431)	(544)
Résultat net de comptabilité de couverture	47	2
Résultat net d'instruments financiers désignés à la juste valeur (*)	3	(32)
Variation du risque de crédit propre	33	308
Résultat net sur opérations de change	53	(91)
TOTAL	(295)	(357)
(*) Dont dérivés de transaction utilisés dans le cadre de l'option de juste valeur	165	793

Tous les intérêts reçus et payés sur les actifs, passifs et dérivés sont enregistrés dans la marge d'intérêts, tel que requis par les normes IFRS.

Par conséquent, les gains ou pertes nets sur opérations de transaction et les gains ou pertes nets sur opérations de couverture incluent uniquement la variation de *clean value* des dérivés, la réévaluation des actifs et passifs inscrits dans une relation de couverture ainsi que la réévaluation du portefeuille de transaction.

ANALYSE DU RÉSULTAT NET DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

(En EUR millions)	2007	2008
Couvertures de juste valeur	2	2
Changement de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert	(2 302)	13 199
Changement de juste valeur des dérivés de couverture	2 304	(13 197)
Couvertures de flux de trésorerie	45	0
Changement de juste valeur des dérivés de couverture - inefficacité	0	0
Interruption de relations de couverture de flux de trésorerie (flux de trésorerie dont la forte probabilité n'est plus assurée)	45	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0
Changement de juste valeur des dérivés de couverture - inefficacité	0	0
Couverture de portefeuilles couverts en taux	0	0
Changement de juste valeur de l'élément couvert	(84)	702
Changement de juste valeur des dérivés de couverture	84	(702)
TOTAL	47	2
<i>Montant recyclé en marge d'intérêt en provenance de la réserve de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie (lié aux instruments dérivés pour lesquels la relation de couverture a été interrompue)</i>	19	19

5.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (POSTE VI. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007	2008
Dividendes des titres disponibles à la vente	24	11
Résultats de cession des prêts et titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	358	78
Dépréciation des titres à revenu variable disponibles à la vente	(1)	(32)
Résultats de cession des titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0
Résultats de cession des dettes représentées par un titre	9	24
TOTAL	390	81

(1) En 2007, un montant de EUR 2 millions a été reclassé de revenus d'intérêts sur prêts et titres disponibles à la vente. Par ailleurs, les EUR 358 millions intègrent des plus-values de cession d'actions cotées pour EUR 213 millions en 2007.

5.5 PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS (POSTE VII. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Produits compris dans la marge technique des compagnies d'assurance (En EUR millions)	2007	2008
Primes et cotisations perçues ⁽¹⁾	486	459
Dotation aux provisions - Intervention des réassureurs	0	0
Variations des réserves techniques - Part des réassureurs	0	0
Autres revenus techniques	0	0
TOTAL	486	459

(1) Les primes et cotisations perçues correspondent aux résultats relatifs à l'activité de Financial Guaranty de FSA.

Autres résultats d'exploitation (En EUR millions)	2007	2008
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	0	2
Loyers perçus	13	18
Autres revenus bancaires	0	1
Autres revenus	7	26
TOTAL	20	47
TOTAL DES PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	506	506

5.6 CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS (POSTE VIII. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Charges comprises dans la marge technique des compagnies d'assurance (En EUR millions)	2007	2008
Primes perçues transférées aux réassureurs ⁽¹⁾	(180)	(120)
Primes et cotisations payées	0	0
Dotation aux provisions	0	0
Ajustements des réserves techniques	0	0
Autres dépenses techniques	0	0
TOTAL	(180)	(120)

(1) Les primes et cotisations perçues correspondent aux résultats relatifs à l'activité de Financial Guaranty de FSA.

Autres résultats d'exploitation (En EUR millions)	2007	2008
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	0	0
Entretien et réparation des immeubles de placement ayant généré un revenu au cours de l'exercice	0	0
Autres frais bancaires	0	(1)
Autres dépenses	(16)	(22)
TOTAL	(16)	(23)
TOTAL DES CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	(196)	(143)

5.7 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (POSTE X. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007	2008
Frais de personnel	(359)	(343)
Frais généraux et administratifs	(213)	(349)
Frais d'acquisition différés	(46)	(41)
TOTAL	(618)	(733)

a. Frais de personnel

(En EUR millions)	2007	2008
Rémunérations et salaires	(220)	(240)
Sécurité sociale et coûts d'assurance	(70)	(78)
Avantages au personnel	(47)	(12)
Coûts de restructuration	0	0
Autres	(22)	(13)
TOTAL	(359)	(343)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL

(Équivalent temps plein moyen)	2007			2008		
	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total
Personnel de direction	59	4	63	53	3	56
Employés	3 763	10	3 773	4 065	14	4 079
Ouvriers et autres	23	0	23	24	0	24
TOTAL	3 845	14	3 859	4 142	17	4 159

(Équivalent temps plein moyen)	2007								
	France	Belgique	Luxembourg	Italie	Espagne	Autres Europe	USA	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	24	0	0	3	1	18	11	6	63
Employés	1 891	0	1	235	42	955	549	100	3 773
Ouvriers et autres	0	0	0	0	0	5	12	6	23
TOTAL	1 915	0	1	238	43	978	572	112	3 859

(Équivalent temps plein moyen)	2008								
	France	Belgique	Luxembourg	Italie	Espagne	Autres Europe	USA	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	23	0	0	3	1	13	10	6	56
Employés	2 044	0	0	241	47	1 065	554	128	4 079
Ouvriers et autres	0	0	0	0	0	5	14	5	24
TOTAL	2 067	0	0	244	48	1 083	578	139	4 159

b. Frais généraux et administratifs

(En EUR millions)	2007	2008
Charges d'occupation des locaux	(8)	(7)
Locations simples ⁽¹⁾	(28)	(23)
Honoraires	(39)	(48)
Marketing, publicité et relations publiques	(17)	(19)
Charges informatiques	(21)	(39)
Coûts des logiciels et coûts de recherche et développement	(8)	(12)
Entretien et réparations	(8)	(8)
Coûts de restructuration	0	(43)
Assurances (sauf liées aux pensions)	(5)	(3)
Frais de timbres	(3)	(4)
Autres taxes	(25)	(31)
Autres frais généraux et administratifs	(51)	(112)
TOTAL	(213)	(349)
<i>dont entretien et réparation des immeubles de placement n'ayant pas généré un revenu au cours de l'exercice courant.</i>	0	0

(1) Ce montant n'inclut pas les charges de locations de matériel informatique qui se trouvent sur la ligne «charges informatiques».

5.8 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (POSTE XI. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Amortissements (En EUR millions)	2007	2008
Amortissements des immeubles de placement	0	0
Amortissements des terrains et immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	(8)	(9)
Amortissements du matériel informatique	(4)	(4)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(8)	(8)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(32)	(32)
TOTAL	(52)	(53)

Dépréciations (En EUR millions)	2007	2008
Dépréciation des immeubles de placement	0	0
Dépréciations des terrains et immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	0	0
Dépréciation des autres immobilisations corporelles	0	0
Dépréciation des actifs destinés à la vente	0	0
Dépréciation des contrats de construction à long terme	0	0
Dépréciation des immobilisations incorporelles	0	(3)
TOTAL	0	(3)

TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(52)	(56)
--	-------------	-------------

5.9 COÛT DU RISQUE (POSTE XIII. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

	2007			2008		
	Dépréciation collective	Dépréciation spécifique et pertes	Total	Dépréciation collective	Dépréciation spécifique et pertes	Total
(En EUR millions)						
Crédits (prêts, engagements et titres détenus jusqu'à leur échéance)	(54)	29	(25)	(524)	(291)	(815)
Rehaussement de crédit	28	(51)	(23)	(37)	(1 344)	(1 381)
Titres à revenu fixe disponibles à la vente		2	2		(1 191)	(1 191)
TOTAL	(26)	(20)	(46)	(561)	(2 826)	(3 387)

Le coût du risque en 2008 est fortement affecté par les provisions constituées par la filiale FSA sur ses portefeuilles *Financial products* pour EUR 1 331 millions et FSA Insurance pour EUR 1 302 millions, qui ont été directement affectés par la crise des marchés et des crédits hypothécaires aux États-Unis. Ces deux portefeuilles ont tous deux enregistré des dépréciations substantielles sur leur exposition aux RMBS (principalement HELOC, Alt-A, *subprime* et Option ARM). L'impact de la crise sur le portefeuille *Financial products* de FSA inclut une dépréciation collective de EUR 300 millions sur le secteur des RMBS aux États-Unis.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'activité bancaire, le coût du risque en 2008 est marqué par :

- les effets de la faillite de la banque Lehman Brothers pour EUR 211 millions ;
- des provisions sur différentes institutions bancaires (notamment banques islandaises) pour EUR 85 millions ;
- la constitution d'une provision couvrant les risques sur les rehausseurs de crédit à hauteur de EUR 29 millions ;
- la constatation d'une provision couvrant les risques RMBS espagnols à hauteur de EUR 32 millions ;
- la constitution d'une provision couvrant des opérations clientèles sur dérivés chez Dexia banka Slovensko pour EUR 100 millions.

DÉTAIL DES DÉPRÉCIATIONS COLLECTIVES ET SPÉCIFIQUES

Dépréciation collective (En EUR millions)	2007			2008		
	Dotations	Reprises	Total	Dotations	Reprises	Total
Prêts, titres détenus jusqu'à leur échéance	(78)	24	(54)	(573)	49	(524)
Engagements hors bilan	0	0	0	0	0	0
Total crédits	(78)	24	(54)	(573)	49	(524)
Rehaussement de crédit	0	28	28	(37)	0	(37)
TOTAL	(78)	52	(26)	(610)	49	(561)

Dépréciation spécifique (En EUR millions)	2007				Total
	Dotations	Reprises	Pertes	Recouvrements	
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(21)	50	(2)	2	29
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	0	0	0	0	0
Engagements hors bilan	(1)	1	0	0	0
Total crédits	(22)	51	(2)	2	29
Rehaussement de crédit	(54)	21	(18)	0	(51)
Titres à revenu fixe	(8)	10	0	0	2
TOTAL	(84)	82	(20)	2	(20)

Dépréciation spécifique (En EUR millions)	2008				Total
	Dotations	Reprises	Pertes	Recouvrements	
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(102)	15	(4)	1	(90)
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	(182)	0	0	0	(182)
Engagements hors bilan	(19)	0	0	0	(19)
Total crédits	(303)	15	(4)	1	(291)
Rehaussement de crédit	(945)	8	(407)	0	(1 344)
Titres à revenu fixe	(1 191)	0	0	0	(1 191)
TOTAL	(2 439)	23	(411)	1	(2 826)

5.10 QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE (POSTE XV. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007	2008
Bénéfice avant impôt	78	(40)
Impôt	(20)	(1)
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	(12)
TOTAL	58	(53)

5.11 GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS (POSTE XVI. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007	2008
Gains ou pertes nets sur cessions d'immeubles	0	0
Gains ou pertes nets sur cessions d'autres immobilisations	0	0
Gains ou pertes nets sur cessions de titres consolidés	0	(1 036)
TOTAL	0	(1 036)

Ce poste comprend en 2008, dans le cadre de l'accord de cession de l'activité assurance de FSA, une perte estimée à EUR 940 millions, comprenant :

- la perte de EUR 693 millions liée à la mise à la juste valeur des activités destinées à être cédées (voir annexe 4.6 «Information sur les activités destinées à être cédées»);
- le provisionnement de l'écart de conversion pour EUR 201 millions;
- les frais liés à la transaction pour EUR 46 millions.

Les gains ou pertes nets sur autres actifs incluent également une perte de EUR 96 millions liée à la déconsolidation de Kommunalkredit Austria associée à la prise de contrôle totale de Dexia Kommunalkredit Bank.

5.12 VARIATION DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (POSTE XVII. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2007	2008
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	(1 181)
TOTAL	0	(1 181)

En 2008, l'écart d'acquisition de FSA a été intégralement déprécié.

5.13 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (POSTE XIX. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Détail de la charge d'impôt (En EUR millions)	2007	2008
Impôts courants de l'exercice	(279)	(277)
Impôts différés	154	839
Impôts courants sur les résultats des exercices antérieurs	(6)	6
Impôts différés sur exercices antérieurs	7	(11)
Provisions pour litiges fiscaux	16	(1)
TOTAL	(108)	556

Charge d'impôt effective 2008

Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 34,43 %. Le taux appliqué sur les contributions des filiales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale. Le taux d'impôt moyen constaté en 2008 est de 17,17 %. L'écart avec le taux français s'analyse de la manière suivante :

(En EUR millions)	2007	2008
Résultat avant impôt	1 142	(4 472)
Résultat net des entreprises mises en équivalence	58	(53)
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	(1 181)
Base imposable	1 084	(3 238)
Taux d'impôt en vigueur à la clôture	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique au taux normal	373	(1 115)
Différentiel d'impôt lié aux écarts entre taux étrangers et taux de droit commun français	(23)	15
Complément d'impôt lié aux dépenses non déductibles	4	418
Économie d'impôt sur produits non imposables	(187)	(193)
Différentiel d'impôt sur éléments fiscalisés au taux réduit	(4)	(48)
Autres compléments ou économies d'impôt	(17)	(40)
Dépréciation des impôts différés actifs ⁽¹⁾	0	406
Report variable	(22)	0
Provisions pour litiges fiscaux	(16)	1
IMPÔT COMPTABILISÉ	108	(556)
TAUX D'IMPÔT CONSTATÉ	9,98 %	17,17 %

(1) Dans le cadre de l'accord de cession des activités d'assurance de FSA et de la revue des activités du groupe Dexia Crédit Local aux États-Unis, la base d'impôts différés a été revue et un provisionnement a été comptabilisé au 31 décembre 2008.

Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est la tête du groupe fiscal, réunissant les sociétés suivantes :

- Dexia Crédit Local ;
- Floral ;
- Dexia CLF Immo ;
- Compagnie pour le Foncier et l'Habitat ;
- CLF Marne-la-Vallée Participation ;
- Dexia Editions ;
- Dexia Assuréco ;
- Dexia Municipal Agency ;
- Dexia CLF Développement ;
- Genebus Lease ;
- Dexia CLF Energy ;
- Dexia CLF Organisation ;
- Dexia CLF Avenir ;
- Dexia Habitat ;
- CBX Gest (anciennement Europrojet Développement) ;
- Dexint Développement ;
- Dexia Flobail ;
- Dexia Bail ;
- Dexia Finance ;
- Dexia Sofaxis ;
- Guide Pratique de la Décentralisation ;
- CBX IA 1 ;
- CBX IA 2.

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale, liées aux déficits, sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

5.14 RÉSULTAT PAR ACTION

a. Résultat par action de base

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions ordinaires achetées par la société et détenues comme actions d'autocontrôle.

	2007	2008
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	979	(3 556)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	87	87
Résultat de base par action (exprimé en EUR par action)	11,25	(40,85)

b. Résultat par action dilué

Le résultat par action après dilution est calculé en ajustant le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives des options attribuées aux salariés.

Pour les options sur actions, le calcul du nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (déterminée comme la moyenne du cours

de l'action sur l'exercice) est effectué sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation.

Le nombre d'actions calculé ci-dessus est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises dans l'hypothèse de l'exercice des options.

Aucun ajustement n'a été apporté au résultat net part du groupe dans la mesure où il n'existe aucun instrument financier convertible en actions Dexia.

	2007	2008
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	979	(3 556)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (millions)	87	87
Ajustement pour options sur actions (millions)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat par action après dilution (millions)	87	87
Résultat par action après dilution (en EUR)	11,25	(40,85)

6. NOTES SUR LE HORS BILAN

6.1 OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE

(En EUR millions)	2007	2008
Actifs à livrer	3 229	1 708
Passifs à recevoir	10 249	3 098

6.2 GARANTIES

(En EUR millions)	2007	2008
Garanties données à des établissements de crédit	566	469
Garanties données à la clientèle ⁽¹⁾	6 864	10 069
Garanties reçues d'établissements de crédit	927	873
Garanties reçues de la clientèle	13 753	15 665
Garanties accordées par les États	0	18 835

(1) En 2007, les engagements Standby Bond Purchase Agreements (SBPA) ont été reclassés d'«engagements de prêts donnés à la clientèle» vers «Garanties données à la clientèle» pour un montant de EUR 25 685 millions.

6.3 ENGAGEMENTS DE PRÊT

(En EUR millions)	2007	2008
Donnés à des établissements de crédit	807	642
Donnés à la clientèle ⁽¹⁾	59 405	51 199
Reçus d'établissements de crédit	6 330	11 270
Reçus de la clientèle	23	5

(1) En 2007, les engagements Standby Bond Purchase Agreements (SBPA) ont été reclassés d'«engagements de prêts donnés à la clientèle» vers «Garanties données à la clientèle» pour un montant de EUR 25 685 millions.

6.4 AUTRES ENGAGEMENTS

(En EUR millions)	2007	2008
Activité d'assurance – Engagements donnés ⁽¹⁾	394 270	0
Activité d'assurance – Engagements reçus ⁽¹⁾	93 780	0
Activité bancaire – Engagements donnés ⁽²⁾	97 845	79 755
Activité bancaire – Engagements reçus	24 359	45 735

(1) Au 31 décembre 2008, suite à l'accord de cession de l'activité assurance de FSA au groupe Assured Guaranty, les engagements de hors bilan relatifs aux activités d'assurance font partie des activités destinées à être cédées.

(2) Les chiffres 2007 ont été revus.

7. NOTES SUR L'EXPOSITION AUX RISQUES AU 31 DÉCEMBRE 2008

7.0 EXPOSITIONS AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE

a. Facteurs de risques et gestion

L'ensemble des risques de crédit, de marchés, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 modifié a été suivi par la direction des risques et du contrôle permanent, dont le directeur est membre du comité de direction.

Ce dernier représente Dexia Crédit Local au comité des directeurs de risques du groupe (GRMC) dont le président est membre du comité de direction du groupe Dexia en charge de la gestion des risques.

La direction des risques et du contrôle permanent assure un suivi de l'ensemble des risques (risque de contrepartie, opérationnels et risque de marché) conformément avec le niveau de risque défini par les organes de gouvernance. Elle propose toutes mesures de nature à assurer ce suivi et réduire le niveau de risque.

La direction des risques et du contrôle permanent se conforme strictement aux prescriptions définies par la direction des risques du groupe Dexia sur l'appétit au risque, sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de *reporting*.

La direction des risques et du contrôle permanent exerce en toute indépendance de la filière commerciale. Elle n'a aucune relation hiérarchique avec les directions opérationnelles mais a une autorité fonctionnelle sur les personnels dédiés au contrôle permanent dans chacune des unités opérationnelles concernées.

Le suivi consolidé des risques s'appuie sur une « filière risque » organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement ou fonctionnellement au responsable de la direction.

C'est dans un contexte fortement perturbé par les effets de la crise financière que le suivi des risques s'est opéré au cours de l'exercice.

Dans ce contexte, plusieurs mesures ont été prises au cours du 4^e trimestre :

- la mise en *run off* du portefeuille de négociation ;
- le reclassement d'une partie du portefeuille obligataire classé en « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou en « Actifs financiers disponibles à la vente » vers les « Prêts et créances », et le reclassement d'une autre partie du portefeuille obligataire classé en « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les « Actifs financiers disponibles à la vente » ;
- la valorisation sur la base de modèles internes de certains des titres classés « Actifs financiers disponibles à la vente » pour tenir compte de la situation de marché devenue totalement non représentative de la valeur des titres. La valorisation a été effectuée sur la base des paramètres balois de probabilités de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (LGD) stressés et en tenant compte d'une prime d'illiquidité ;
- la réduction des limites de marché tant en VaR qu'en sensibilité ;

- la suspension ou réduction des limites de crédit en particulier sur les monolines et les bancaires. Une nouvelle réduction des limites bancaires est en cours de mise en place ;
- une suspension des délégations données au *front office* sur les marchés financiers et une suspension (hors montants très faibles) des délégations données aux filiales et succursales ;
- la mise en place de provisions sectorielles pour prendre en compte la dégradation des paramètres de risque sur Dexia Crédit Local (provisions pour risques sensibles concernant les *corporates* et les ABS ; provisions sur RMBS US et provisions sur *monolines*) ;
- la revue des conditions de gestion du risque de liquidité.

Crise de liquidité

La gestion de la liquidité pilotée par Dexia SA a été soumise à rude épreuve pendant la crise financière de 2007-2008, en particulier après la faillite de Lehman Brothers. Les développements ci-après concernent l'ensemble du groupe Dexia.

L'assèchement sévère des marchés monétaire et des capitaux (aussi bien garantis que non garantis, à l'exception des repos nantis d'actifs de toute première qualité) au début de la crise n'a pas épargné Dexia. Cependant, le soutien des États belge, français et luxembourgeois, et le fait de disposer de réserves d'actifs de bonne qualité, ont permis à Dexia de surmonter cette grave pénurie de liquidité.

Depuis le 9 octobre 2008, Dexia bénéficie de la garantie conjointe des États belge, français et luxembourgeois sur une partie importante de ses sources de financement. Cette garantie porte sur un montant total maximum de EUR 150 milliards (au 31 décembre 2008, l'encours de financements garantis s'élevait à EUR 59 milliards) et couvre les engagements de Dexia envers les établissements de crédit et les contreparties institutionnelles, ainsi que les obligations et autres titres de dette émis à destination des mêmes contreparties, pour autant que ces engagements, obligations ou titres arrivent à échéance avant le 31 octobre 2011 et aient été contractés, émis ou renouvelés entre le 9 octobre 2008 et le 31 octobre 2009.

Dans un environnement toujours instable, la liquidité du groupe s'est graduellement améliorée depuis les difficultés rencontrées à la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre 2008 grâce à la garantie des États accordée le 9 octobre 2008. Ce soutien a permis à Dexia d'émettre, au 1^{er} trimestre 2009, 2 emprunts obligataires à échéance 2011 pour un montant total de EUR 6,5 milliards et a facilité l'accès aux marchés du refinancement ainsi que la stabilisation de la base de dépôts. Cette amélioration a, par ailleurs, été soutenue par la réduction délibérée de la production de nouveaux crédits en dehors des marchés principaux et la diminution des tirages sur les lignes confirmées aux États-Unis. Dexia tirera parti de chaque opportunité qu'offrira le marché pour allonger l'échéance de ses sources de financement.

Des retraits limités ont été observés sur les dépôts de la clientèle de détail de Dexia au début du mois d'octobre, mais cette tendance a été de courte durée et n'a jamais compromis la position générale de liquidité de Dexia.

La crise a ébranlé les fondements mêmes de la gestion du risque de liquidité. Dexia a réagi à ces changements en modifiant son cadre de gestion de ce risque et en procédant à une analyse fine de son bilan

actuel ainsi que de ses plans de développement futurs afin de réduire fortement ses besoins de financement externes. Comme c'est le cas de nombreux autres établissements financiers, la situation de liquidité de Dexia dépend de la réouverture des marchés monétaires et des capitaux et/ou de la poursuite du soutien de la garantie conjointe des États belge, français et luxembourgeois.

Gestion du risque de liquidité

L'approche de Dexia en matière de gestion du risque de liquidité a été revue à la lumière de la crise financière et de liquidité actuelle. Le principe général en est que les besoins de financement futurs de Dexia ne doivent jamais dépasser sa capacité prouvée de financement garanti.

Les besoins de financement futurs sont évalués de façon dynamique et exhaustive, en tenant compte des besoins de liquidité issus des transactions actuelles et futures (bilan et hors bilan). La capacité de financement garanti est déterminée de manière prudente, en tirant les leçons de la crise actuelle. La concordance des besoins de liquidité futurs de Dexia avec sa capacité de financement garanti est contrôlée dans le cadre d'un scénario normal ainsi que de divers scénarios de stress. Ceux-ci incluent des scénarios de stress spécifiques à la banque, au marché et combinent également les deux.

La surveillance des besoins de financement à court terme est assurée sur une base journalière. Les besoins de financement à plus long terme (jusqu'à 3 ans) sont suivis sur une base mensuelle. Plus généralement, la gestion du risque de liquidité est au cœur même de la définition du plan financier triennal de Dexia.

Cet encadrement est contrôlé *a posteriori* et mis à jour régulièrement en vue de rester conforme aux dernières recommandations réglementaires et aux meilleures pratiques.

Outre les contraintes imposées par l'encadrement interne de la gestion du risque de liquidité, Dexia prend en considération toutes les contraintes réglementaires locales.

Les directives comportent un plan global d'urgence en matière de liquidité qui est testé régulièrement.

La diversité des sources de financement de Dexia permet d'atténuer son risque de liquidité.

Les principales sources de financement de Dexia sont les suivantes :

- les obligations foncières (principalement les obligations foncières de Dexia Municipal Agency ou les *Pfandbriefe* de Dexia Kommunalbank Deutschland) ;
- les obligations non garanties (dont les obligations distribuées via ses propres réseaux) ;
- à partir de 2009, les obligations et le papier commercial garantis par les États belge, français et luxembourgeois ;
- les dépôts de la banque de détail (essentiellement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) ;
- les appels d'offres des banques centrales ;
- les transactions repos bilatérales et tripartites ;
- une grande variété de sources de financement à court terme non garanties : dépôts des banques centrales, papier commercial et certificats de dépôts, dépôts fiduciaires, dépôts non bancaires et interbancaires, dont certains bénéficient de la garantie des États.

Le risque de liquidité de Dexia est géré en utilisant une approche centralisée. Bien que les positions de liquidité soient gérées par les différentes entités du groupe, la ligne d'activité *Cash and Liquidity Management* de Dexia veille à l'application d'une stratégie unique et intégrée à l'ensemble du groupe.

De même, Dexia a revu son système de prix de cession interne en 2008 afin de mieux refléter l'évolution rapide du coût de ses principales sources de financement. Ce changement a pour but d'inciter les différents métiers à veiller à un équilibre sain entre les capacités de crédit et de financement.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Le suivi du risque de contrepartie est assuré par la direction des risques et du contrôle permanent, à l'aide des outils qu'elle développe, dans le cadre des guides de procédures fixées par le groupe Dexia et des contraintes réglementaires et prudentielles.

Procédures et délégations

L'organisation tient compte du fait que la très grande majorité des décisions d'engagement porte sur une clientèle issue du secteur public local, à faible risque et soumise par ailleurs à des contrôles particuliers liés à son caractère public ; de ce fait, le dispositif de décision :

- repose sur l'attribution de délégations au réseau commercial, en France et aux entités internationales, sur la clientèle du secteur public local dans les pays de la zone euro et d'Amérique du Nord ainsi que dans d'autres pays où Dexia Crédit Local dispose d'une implantation locale significative et dotée d'une direction des risques locale (certains pays d'Europe centrale et orientale, Israël, Japon), sur la base d'instruments de mesure du risque et réalisées en concertation avec la direction des risques et du contrôle permanent ;
- s'inscrit dans les limites fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe Dexia ;
- fait appel aux comités de crédit organisés au sein du groupe Dexia pour les financements aux entreprises privées, de projets, d'actifs et aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées (comités de crédit Dexia Crédit Local, comité de crédit Dexia et *Management Credit Committee*). Des délégations limitées ont été données aux succursales de Dexia Crédit Local de New York et de Londres et à la filiale Dexia Sabadell pour les financements de projet ;
- repose sur un mécanisme de délégations spécifiques pour les engagements liés au portefeuille d'investissement et de *trading* et fait appel pour ces activités au comité de crédit TFM - organisé au niveau du groupe Dexia - pour les montants excédant les délégations.

La crise financière a conduit à revoir certaines délégations données soit aux départements commerciaux, soit aux entités internationales pour en réduire le montant ou suspendre temporairement leur application, et ceci en fonction du type de transactions concernées. Les premières mesures ont concerné notamment les opérations réalisées sur les marchés financiers et logées soit dans le bilan de la banque, soit dans le portefeuille de négociation mis en *run off* fin 2008.

Dispositif de notation interne et projet de réforme Bâle II

Ce dispositif revêt une importance primordiale pour le groupe Dexia qui a fait le choix de la méthode avancée au titre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation des fonds propres (réforme Bâle II). Par une lettre du 21 décembre 2007, suite à sa réunion du 18 décembre 2007, le comité de direction de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA) a autorisé Dexia à utiliser la méthode Notations

Internes Avancées pour le calcul et le *reporting* des exigences en fonds propres pour le risque de crédit à partir du 1^{er} janvier 2008.

Ce projet a été coordonné par une équipe dédiée au sein de la direction des risques et du contrôle permanent qui travaille dans le cadre établi par le *Risk Management Group* et en liaison quotidienne avec lui. Il mobilise l'ensemble des unités de Dexia Crédit Local ; dans les succursales et filiales, ainsi que dans les directions concernées du siège, des responsables ont été désignés tant sur les aspects fonctionnels que sur les aspects informatiques.

En 2007 et 2008, différents modèles ont été développés concernant les collectivités d'Europe occidentale et leurs groupements, le secteur municipal aux États-Unis, le logement social, les organismes « satellites » du secteur public et les organismes assimilés à ce dernier, les financements de projets et autres financements spécialisés.

Le développement des modèles signifie non seulement le calcul initial puis le *backtesting* annuel des paramètres Probabilité de Défaut, *Loss Given Default*, *Credit Conversion Factors* (ainsi que des atténuateurs éventuels du risque, *Credit Risk Mitigant*), mais aussi le développement et la « maintenance » d'outils informatiques robustes de notation et de pilotage de chacun des encours couverts par l'un des systèmes de notation interne. Il signifie également la mise en œuvre puis le suivi et l'actualisation éventuelle de toutes les procédures (par exemple sur les impayés et les défauts) qui permettent d'assurer la bonne implémentation de Bâle II à tous les niveaux concernés de la banque.

Tous ces enjeux sont présentés au comité de validation puis au *Risk Policies Committee* du groupe, et à l'audit. Les travaux de ces organes sont communiqués aux régulateurs. L'ensemble des recommandations concerné est suivi de manière régulière au niveau du groupe.

Les équipes concernées ont poursuivi leur travail en 2008 et continueront en 2009 leurs efforts pour assurer :

- les travaux d'amélioration des modèles pour prendre en compte l'ensemble des recommandations ;
- le *roll-out* correspondant au plan de développement d'autres systèmes de notation interne pour des clientèles nouvelles ou émergentes chez Dexia Crédit Local ;
- les travaux permanents évoqués précédemment sur le *backtesting* et le développement des outils informatiques ;
- la production des risques pondérés désormais pérenne pour le ratio de solvabilité, qui nécessitait des travaux très attentifs de vérification de la fiabilité de toutes les données reportées dans la base centrale de calcul des risques pondérés réglementaires, Fermat.

Toutes les contreparties du groupe sont désormais décrites selon une même nomenclature et les diverses entités alimentent en continu une unique base de données des contreparties (base dite « des acteurs », ou AIDA). L'ensemble des expositions du groupe Dexia sur les diverses contreparties est désormais remonté mensuellement.

Enfin, en 2008, le calcul trimestriel des besoins de fonds propres économiques de la banque s'est poursuivi, avec de nouvelles avancées méthodologiques (*Credit VaR* notamment). Les travaux sur les *stress-test* ont commencé conformément à la réglementation. En termes de mise en œuvre concrète, un outil « RAROC » de calcul de la rentabilité des opérations, à partir des paramètres de risque Bâle II, a été déployé à Dexia Crédit Local (dans chacun des sites de Dexia Crédit Local dans le monde),

comme partout dans le groupe. Plusieurs centaines de personnes y sont reliées désormais.

L'utilisation de ces modèles est intégrée dans les décisions des comités de risque de la banque et les conditions d'utilisation sont auditées par la direction de l'audit interne et font l'objet de vérifications au titre du contrôle qualité.

Dispositif de fixation et suivi des limites

Le dispositif s'applique à tout type de contrepartie selon des modalités techniques particulières à chaque catégorie ; il est encadré par les guides de procédures fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe, approuvées par le *Risk Policy Committee* et mises en œuvre au niveau de Dexia Crédit Local.

D'une façon générale, le dispositif tient compte des fonds propres *Tier One* de Dexia, des fonds propres de la contrepartie ou des fonds propres économiques mobilisés par l'opération pour aboutir à des montants décroissants en fonction de la notation interne.

Les limites sont individualisées par les comités de crédit de Dexia à chaque opération pour les financements de projets et financements d'actifs. Il existe également des limites par pays et, selon les caractéristiques de certaines activités, des limites sectorielles.

Certaines limites ont été revues au cours de l'année 2008 en particulier sur les acteurs bancaires. Le dispositif de détermination des limites a également été revu afin de limiter le risque.

Dispositif de surveillance et de reporting

Le premier niveau de surveillance incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales, dans le cadre du suivi permanent des activités de leurs contreparties. Le respect des limites est vérifié à l'occasion de chaque nouvelle décision d'engagement en comité de crédit ou par délégation.

Le deuxième niveau incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui suit l'ensemble des expositions, des impayés et des créances douteuses du groupe Dexia Crédit Local. L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen régulier pour les limites bancaires et sont rapportés aux comités de direction ou aux comités compétents au titre du document exigé par le règlement CRB n° 97-02 modifié.

Trimestriellement, se tiennent des comités de suivi d'encours examinant l'évolution des opérations sensibles et des comités des défauts qui examinent les dossiers répondant aux critères de défaut fixés par les régulateurs.

Politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par la direction des risques et du contrôle permanent, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Un provisionnement collectif est constitué en adéquation avec les règles IFRS.

RISQUES FINANCIERS

Une distinction claire est opérée au sein du groupe Dexia Crédit Local entre les opérations relatives à l'*Assets Liabilities Management* (ALM) et les opérations de marché. Cette distinction repose sur la définition d'objectifs de gestion bien différenciés :

- l'ALM recouvre la gestion de l'ensemble des risques structurels de taux, de change et de liquidité du bilan et du hors bilan de Dexia

Crédit Local. La réduction du risque global fait l'objet d'opérations de macrocouverture, l'efficacité de ces opérations étant mesurée mensuellement, en conformité avec les dispositions du règlement CRB n° 90-15 ;

- les opérations de marché recouvrent principalement deux types de gestion : la recherche d'une marge crédit, principalement sur des actifs obligataires, et des prises de positions directionnelles sur les taux d'intérêts par le biais d'instruments dérivés.

RISQUES ALM

Périmètre

Les risques structurels peuvent être définis comme :

- les risques de variation du résultat net de la banque suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de change ou coût de la liquidité) à l'exception des risques spécifiques aux activités de marché ;
- le risque de liquidité de la banque.

L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure de bilan pour des actifs et des passifs qui ont des caractéristiques différentes en termes de taux, de devise ou d'amortissement. Les risques résiduels peuvent être conservés et gérés sur la base de décisions du comité ALM, lesquelles se caractérisent par un horizon de gestion à long terme. Seuls les risques de taux et de change liés au métier « marchés financiers » ne relèvent pas de la compétence du comité ALM.

La crise a conduit le groupe Dexia à revoir les modalités selon lesquelles il gère le risque de liquidité. Les besoins en termes de refinancement sont définis à l'échelle du groupe dans son exhaustivité et sont revus de manière dynamique en incluant les ressources à mobiliser pour la poursuite des activités actuelles et des activités futures, ainsi que les besoins générés par les activités hors bilan. Des scénarios stress sont établis sur la base de facteurs de stress internes ou de facteurs de stress du marché.

La surveillance du besoin de liquidité court terme est quotidienne. La surveillance du risque de liquidité à moyen et long terme (jusqu'à 3 ans) est revue mensuellement. De façon générale, la gestion du risque de liquidité est au cœur de la définition du plan stratégique à 3 ans.

Cet encadrement du risque de liquidité fait l'objet d'un *backtesting* et d'une revue régulière conformément aux recommandations des régulateurs et aux meilleures pratiques de la place.

Organes de décision et de suivi du risque

- Le comité ALM Dexia (ALCO) se réunit mensuellement.

Sur un périmètre groupe, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelles, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia.

Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêt. L'autonomie opérationnelle donnée à certaines filiales est encadrée par le comité ALM de Dexia, qui, accordant les délégations et fixant les limites, garde les moyens de contrôler la politique mise en œuvre dans les filiales. Comme pour tous les comités de risque, le représentant de Dexia Crédit Local, qui est soit le directeur général soit le directeur des risques et du

contrôle permanent, dispose d'un droit de veto pour les décisions dont il estimerait qu'elles ne peuvent s'appliquer à l'entité.

- Le comité finance se réunit mensuellement.

La nouvelle organisation de l'ALM prévoit un découpage de l'ALM en deux blocs distincts mais complémentaires :

- un ALM « stratégique » sous la responsabilité du comité ALCO groupe,
- un ALM « local » sous la responsabilité du comité finance.

En distinguant un ALM local du périmètre ALM global, l'ALCO groupe délègue au comité finance le management opérationnel de son propre bilan. À ce titre, l'ALM local a la responsabilité du pilotage du résultat et de la gestion du risque de taux d'intérêt produit ou subi par son bilan. Le périmètre de l'ALM local de Dexia Crédit Local est le suivant :

- la banque commerciale,
- le portefeuille titre de l'ALM local,
- les processus techniques issus des activités commerciales (ex : Taux fixe inflation, Euribor moyenné, Euribor post-fixé...).

L'ALM local utilise principalement des outils de gestion des risques ALM typiques pour mesurer et suivre les risques inhérents à ALM.

- Les décisions du comité groupe sont déclinées opérationnellement par un comité technique (ALCO tactique) qui se réunit pour l'entité Dexia Crédit Local et auquel participent la direction des risques et du contrôle permanent et la direction des marchés.

Mesure du risque global de taux d'intérêt

La mesure du risque de taux d'intérêt ALM est normée au niveau du groupe Dexia et se fonde principalement sur différents indicateurs.

Le principal est le calcul de la sensibilité de la « valeur actuelle nette » (VAN) des actifs et passifs du périmètre ALM. Pour le périmètre taux fixe, le scénario retenu est une translation homogène de 100 points de base de la courbe des taux. Dans le cas d'un excédent d'actifs à taux fixes (cas de base), le risque pour Dexia Crédit Local est une hausse de la courbe de taux.

RISQUES DE MARCHÉS

Périmètre

Les métiers « marchés financiers » désignent les activités TFM présentes au sein du groupe Dexia Crédit Local. Celles-ci sont les suivantes :

- *Financial Engineering and Derivatives* :
 - exerce une activité de *trading* sur instruments dérivés de taux d'intérêt,
 - exerce une activité de structuration et de vente de produits dérivés en direction de sa clientèle propre, ou en direction de clients d'autres métiers dans le cadre d'accords cadres avec ces métiers ;
- ALM délégué :
 - gère par délégation de l'*Assets and Liabilities Committee* l'ALM court terme (moins de deux ans) de la banque sur l'euro et le dollar et gère sur toutes les maturités confondues certaines devises qui ont fait l'objet d'une délégation explicite du comité ALCO groupe ;

- *Cash and Liability Management (CLM)* :
 - lève le *funding* court terme (i.e. à moins de deux ans) et assure la gestion de la liquidité à court terme de la banque ;
- *Long Term Funding* :
 - lève le *funding* long terme (i.e. à plus de deux ans) de la banque, sur la base d'un programme annuel d'émission fixé par le comité ALM,
 - exécute la réalisation des emprunts subordonnés, selon les besoins définis par la direction financière ;
- *Credit Spread Portfolio* :
 - investit essentiellement dans des produits n'entrant pas dans le champ d'intervention habituel des principales lignes de métier du groupe ;
- *Public Spread Portfolio* :
 - investit dans des produits obligataires sur des contreparties du champ du métier Public & Wholesale Banking. Ce secteur, du fait de son implication dans une ligne de métier autre que TFM, fait l'objet d'un suivi dans les deux métiers concernés ;
- *Credit Structuring Trading* :
 - activité de *trading* obligataire sur des actifs de maturité réduite ;
- *Sales* :
 - activité commerciale au service des autres lignes des métiers Marchés financiers.

Ces activités sont soumises à deux types de risques :

- un risque de crédit ou risque de défaut de la contrepartie d'un instrument dérivé contracté ou de l'émetteur d'un actif acheté (en pratique, l'essentiel du risque de crédit lié aux activités TFM est concentré dans la ligne métier *Credit Spread Portfolio*, *Public Spread Portfolio* et *Credit Structuring Trading*) ;
- des risques de marché, qui peuvent être définis comme les risques de variation du résultat net ou de la variation de valeur des positions prises suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de devises, action, etc.).

Organes de décision et de suivi du risque

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de trois comités :

- le *Market Risk and Guideline Committee* (MRGC) se réunit mensuellement. Il est responsable de la définition de la politique de risques (principes, limites de risque de marché pour chaque activité et chaque *desk*) et de leur suivi et du suivi en particulier des indicateurs de risque ;
- le *Market Committee* de Dexia Crédit Local (*Weekly Operational Committee*), qui permet de suivre hebdomadairement la mise en œuvre des normes et décisions du *Market Risk Group Committee* de Dexia ;
- le *Credit Committee* de TFM qui juge de toutes les transactions ayant trait essentiellement au *Credit Spread Portfolio* et au *Credit Structuring Trading*. Les transactions qui concernent les émetteurs du secteur public ou les contreparties corporate ou financements de projet sont soumises au *Credit Committee*.

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction des risques et du contrôle permanent. Cette dernière établit trimestriellement

un rapport sur les risques de marché qui est présenté au comité de direction de Dexia Crédit Local. Ce rapport se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques.

Méthodes de suivi des risques

Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la VaR. La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours.

Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

Compte-tenu des tensions observées sur les marchés en 2008, les dispositifs d'alerte ont été actionnés à de multiples reprises conduisant les comités en charge à prendre position autant de fois que nécessaire.

Parallèlement, l'augmentation du niveau de risque a conduit dans le courant de l'année à réduire les limites en VaR et à exercer par ailleurs une surveillance plus étroite des portefeuilles.

INSTANCES DE GESTION DU RISQUE

Au sein de Dexia Crédit Local, la gestion du risque s'exerce à travers plusieurs comités. Les décisions se font par consensus et les représentants des risques de Dexia Crédit Local disposent dans les comités groupe d'un droit de veto s'ils estiment qu'une décision de ce comité ne peut s'appliquer à l'entité.

Les principaux comités sont :

- le *Risk Policy Committee* qui adopte les politiques, règles et méthodes de mesure des risques ;
- les comités de crédit de Dexia et Dexia Crédit Local (hebdomadaires) qui se prononcent sur les transactions qui leur sont soumises. Le *Credit Guideline Committee*, issu du comité de crédit, peut établir des limites inférieures à celles qui résultent de l'application des principes groupe et se prononce sur les délégations données aux différentes entités ou définit les limites propres à certains risques sectoriels ;
- les comités ALM (ALCO), mensuels, se réunissent au niveau du groupe Dexia et de Dexia Crédit Local dans le cadre des compétences et limites définies pour chacun des comités. Ils décident de la stratégie sur les risques de taux, de change et de liquidité pour l'ensemble des entités du groupe et pour Dexia Crédit Local et les filiales et succursales exerçant une activité significative dans ce domaine ;
- le *Weekly Operational Committee* de Dexia Crédit Local qui adapte la mise en œuvre des décisions du comité *Treasury & Financial Market* ;
- le comité nouveaux produits (mensuel), qui valide les produits de Dexia Crédit Local et de ses succursales, chaque filiale étant dotée d'un comité propre ;
- le comité de suivi d'encours au niveau du groupe et de l'entité (comité *Watchlist* trimestriel), qui examine l'évolution des opérations sensibles ;
- le comité des défauts au niveau du groupe et de l'entité (trimestriel), qui qualifie les défauts en fonction des critères fixés par les régulateurs ;

- le comité de validation (*Validation Advisory Committee*) qui, au niveau du groupe Dexia, est l'instance de validation de tous les modèles de risques crédit, marché, ALM, opérationnel ou capital économique.

LA SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

- strictement indépendantes des départements commerciaux ;
- liées à la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

Le suivi des risques FSA

Le contrôle des risques de l'activité de FSA s'effectue à deux niveaux. En premier lieu, il est réalisé au niveau de FSA qui est doté d'un département de surveillance des risques indépendant des fonctions commerciales et dont le responsable est membre du comité de direction de FSA. Puis, et en second lieu, il est réalisé au niveau de Dexia Crédit Local en liaison avec le groupe Dexia qui a mis en place un dispositif de contrôle des risques qui s'articule autour de trois principes :

- un contrôle trimestriel par l'intermédiaire du conseil d'administration et de comités spécialisés. Les deux comités spécialisés sur les risques sont :
 - l'*Underwriting Committee*, présidé par un membre du comité de direction du groupe Dexia, qui procède notamment à la revue détaillée des engagements et examine toutes les questions relatives à la politique de risque,
 - l'*Investment Committee*, qui fixe le cadre de la politique d'investissement et évalue la performance de la gestion ;
- un encadrement strict de l'activité aux travers de (i) règles de délégations entre Dexia Crédit Local et FSA qui spécifient les lignes d'activité autorisées et les plafonds d'engagement par type de contrepartie, (ii) des « *underwriting guidelines* » approuvées par le conseil d'administration sachant que FSA doit se conformer aux limites requises en matière de *single risk* et aux limites fixées par Dexia. Les transactions qui ne sont pas en accord avec les règles précédentes ou toute modification de *guidelines* devront alors être évaluées par le *Risk Management* de Dexia et de Dexia Crédit Local et approuvées par le *Management Credit Committee* de Dexia et l'*Underwriting Committee* du *Board of Directors*. Ce dernier comporte de nombreux représentants de Dexia dont le *Chief Risk Officer* de Dexia et membre du comité de direction qui le préside et le *Chief Risk Officer* de Dexia Crédit Local.
- un contrôle opérationnel rapproché assuré par la direction des risques de Dexia Crédit Local et par le contrôle des risques de Dexia avec (i) la mise en place en 2007 d'un comité de suivi des risques FSA qui se déroule environ tous les deux mois (ii) et d'une cellule spécialisée au sein de Dexia Crédit Local en charge du suivi des problématiques de risques de FSA.

Au cours de l'année 2008, diverses analyses ont été menées afin de déterminer quelles activités de FSA du fait de la crise devraient être arrêtées ou conservées. Des missions du *Risk Management* ont été réalisées à cet égard. Dexia a décidé au cours de l'été 2008 d'arrêter totalement l'activité ABS. Par ailleurs, étant donné les montants significatifs de provisions constatés dans le contexte de la crise immobilière américaine,

une revue systématique des hypothèses prises a été effectuée à chaque arrêté trimestriel en collaboration avec le *Risk Management* de FSA. Enfin, dans le cadre de ce qui a été fait pour le reste du groupe Dexia, des limites bancaires plus restrictives ont été mises en place dans l'activité *Financial products* ainsi qu'une limitation très stricte des titres dans lesquels FSA Asset Management pourrait investir.

b. Gestion des couvertures des risques de taux

Les relations de couverture initiées par le groupe portent essentiellement sur la couverture du risque de taux d'intérêt et du risque de change réalisée au moyen de *swaps*, d'options et de change à terme.

En fonction de l'objectif poursuivi, les instruments financiers dérivés utilisés sont désignés en couverture de juste valeur, en couverture de flux de trésorerie ou encore en couverture d'un investissement net en devises.

Dans tous les cas, chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle dès l'origine, décrivant la stratégie poursuivie, désignant l'instrument couvert et l'instrument de couverture, la nature du risque couvert, ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité, tant au plan prospectif qu'au plan rétrospectif.

En matière de risque de taux, les couvertures de valeur portent soit sur des actifs ou des passifs à taux fixe identifiés, soit sur des portefeuilles d'actifs ou de passifs à taux fixe. Les instruments financiers dérivés contractés permettent de réduire l'exposition de la valeur de ces instruments induite par l'évolution des taux d'intérêt.

Les couvertures d'actifs ou de passifs identifiés concernent pour l'essentiel les prêts, les titres disponibles à la vente et les émissions du groupe.

Les couvertures de portefeuilles d'actifs ou de passifs financiers, constitués par devises, concernent :

- d'une part des crédits à taux fixe : crédits à la clientèle ;
- d'autre part des ressources clientèle à taux fixe (émissions de dettes).

La désignation du montant couvert s'effectue en échéançant les encours restant dus des éléments couverts et en désignant un montant par bande d'échéance considérée. Ces échéancements sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations.

Pour chaque relation de couverture, l'efficacité prospective est mesurée en s'assurant que pour chaque bande d'échéance, l'encours des éléments couverts est supérieur à l'encours des instruments financiers dérivés de couverture désignés.

L'efficacité rétrospective est mesurée en s'assurant que l'évolution mensuelle de l'encours couvert en début de période ne met pas en évidence de sur-couverture *a posteriori*.

En matière de risque de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments financiers dérivés en couverture de variation des produits et charges attachés aux actifs et passifs à taux révisable.

Des transactions futures hautement probables sont également couvertes. Les éléments couverts sont positionnés dans des échéanciers, par devise et par index de taux. Le groupe couvre au moyen d'instruments financiers dérivés tout ou partie de l'exposition aux risques induite par ces instruments à taux révisable.

7.1 JUSTE VALEUR

a. Composition de la juste valeur des actifs

	Au 31/12/2007			Au 31/12/2008		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
(En EUR millions)						
Caisses, banques centrales, CCP	1 553	1 553	0	632	632	0
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1) ⁽¹⁾	18 370	18 370		5 848	5 848	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) ⁽¹⁾	16 095	16 095		27 689	27 689	
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	130 761	130 761		60 674	60 674	
Prêts et créances sur établissements de crédit	20 832	20 852	20	35 892	33 116	(2 776)
Prêts et créances sur la clientèle	146 568	148 549	1 981	248 916	249 587	671
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ^{(1) (2)}	(364)	(364)		2 084	2 084	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 272	1 448	176	1 131	1 191	60
Participations dans des entreprises mises en équivalence	459	843	384	275	371	96
Autres actifs	9 878	9 878	0	24 894	24 894	0
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	6 225	6 225	0
TOTAL	345 424	347 985	2 561	414 260	412 311	(1 949)

(1) Pour ces postes, la juste valeur est la valeur comptable.

(2) La ligne «Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux» correspond à la réévaluation du risque de taux d'intérêt des actifs qui font l'objet d'une couverture de portefeuille. Ces actifs figurent dans les lignes «Prêts et créances sur la clientèle», «Prêts et créances sur établissements de crédit» et «Actifs financiers disponibles à la vente».

b. Composition de la juste valeur des passifs, hors capitaux propres

	Au 31/12/2007			Au 31/12/2008		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
(En EUR millions)						
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	106 877	106 903	26	155 432	152 942	(2 490)
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a) ⁽¹⁾	7 008	7 008		6 977	6 977	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) ⁽¹⁾	19 037	19 037		45 483	45 483	
Dettes envers la clientèle	19 938	19 944	6	17 619	17 568	(51)
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ^{(1) (2)}	(447)	(447)		1 386	1 386	
Dettes représentées par un titre	176 010	176 018	8	172 853	169 516	(3 337)
Dettes subordonnées	4 942	4 945	3	5 002	4 986	(16)
Autres passifs	5 772	5 772	0	5 721	5 721	0
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	5 697	5 697	0
TOTAL	339 137	339 180	43	416 170	410 276	(5 894)

(1) Pour ces postes, la juste valeur est la valeur comptable.

(2) La ligne «Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux» correspond à la réévaluation du risque de taux d'intérêt des passifs qui font l'objet d'une couverture de portefeuille. Ces passifs figurent dans les lignes «Dettes envers les établissements de crédit», «Dettes envers la clientèle» et des «Dettes représentées par un titre».

La juste valeur présentée ci-dessus ne comprend que les effets liés aux taux d'intérêt, sauf pour les «Passifs détenus à des fins de transaction» et les «Passifs désignés à la juste valeur par résultat».

L'utilisation de *spreads* de crédit observés sur les dettes du groupe conduirait à réduire la juste valeur :

- des «Dettes représentées par un titre» pour EUR 10,2 milliards ;

- des «Dettes subordonnées» pour EUR 1,4 milliard ;
- des «Dettes envers la clientèle» pour EUR 0,5 milliard au titre des contrats d'investissements garantis (GIC's) de la filiale FSA.

c. Méthodes ayant servi à la détermination de la juste valeur des instruments financiers

Juste valeur des actifs financiers (En EUR millions)	Au 31/12/2008			
	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	26 868	6 248	33 116
Prêts et créances sur la clientèle	0	173 422	76 165	249 587
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1)	2 377	2 174	1 297	5 848
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	175	27 096	418	27 689
Actifs financiers disponibles à la vente	13 262	45 904	1 508	60 674
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	87	761	343	1 191
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	2 084	0	2 084
TOTAL	15 901	278 309	85 979	380 189

(1) Prix coté sur un marché actif pour le même type d'instrument.

(2) Prix coté sur un marché actif pour un instrument financier similaire (mais pas exactement le même) ou utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs sont observables.

(3) Utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs ne sont pas observables.

Juste valeur des passifs financiers (En EUR millions)	Au 31/12/2008			
	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	Total
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	0	151 974	968	152 942
Dettes envers la clientèle	0	10 998	6 570	17 568
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a)	451	31	6 495	6 977
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	166	44 966	351	45 483
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7	1 379	0	1 386
Dettes représentées par un titre	6 707	162 809	0	169 516
Dettes subordonnées	0	4 986	0	4 986
TOTAL	7 331	377 143	14 384	398 858

(1) Prix coté sur un marché actif pour le même type d'instrument.

(2) Prix coté sur un marché actif pour un instrument financier similaire (mais pas exactement le même) ou utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs sont observables.

(3) Utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs ne sont pas observables.

d. Information sur l'écart entre les prix de transactions et les valeurs modélisées (gain ou perte au premier jour de la transaction différé)

Aucun montant significatif de profit à l'initiation étalé n'a été reconnu en 2007 ou 2008. Les transactions générant un gain au premier jour de la transaction (essentiellement des adossements économiquement parfaits) sont valorisées en utilisant des paramètres de marché observables.

7.2 EXPOSITION AUX RISQUES DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit telle que présentée à la direction comprend :

- pour les actifs autres que les dérivés, le montant figurant au bilan (c'est-à-dire après déduction des provisions spécifiques) ;

- pour les dérivés, la valeur de marché comptabilisée au bilan (en 2007, elle était augmentée d'une marge pour risque de crédit potentiel futur dite «*add-on*» : les informations 2007 n'ont pas été retraitées dans les tableaux ci-après) ;
- pour les engagements hors bilan, le montant figurant en annexe : il s'agit du montant non tiré des engagements de financement, et du montant maximum pouvant être appelé pour les engagements de garantie ;
- pour les garanties financières données par FSA, le montant net de réassurance.

a. Bancaire

L'exposition au risque de crédit est ventilée par région et par contrepartie en tenant compte des garanties obtenues.

Cela signifie que lorsque le risque de crédit est garanti par un tiers dont le risque pondéré (au sens de la réglementation de Bâle) est inférieur à celui de l'emprunteur direct, l'exposition est incluse dans la région et le secteur d'activité du garant.

L'exposition au risque de crédit est évaluée sur la base d'un périmètre qui inclut les filiales consolidées à 100 % du groupe Dexia Crédit Local et 50 % de la coentreprise Domiserve.

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(En EUR millions)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008
France	98 326	103 238
Belgique	17 115	25 983
Allemagne	38 671	36 758
Italie	53 260	53 160
Luxembourg	3 129	4 752
Autres pays de l'UE	68 100	70 736
Reste de l'Europe	9 870	9 281
Turquie	409	522
États-Unis et Canada	66 514	72 302
Amérique du Sud et Centrale	2 588	2 895
Sud-Est asiatique	4 965	3 097
Japon	10 212	20 893
Autres ⁽¹⁾	10 805	8 645
TOTAL	383 964	412 262

(1) Inclut les entités supranationales.

EXPOSITION PAR CATÉGORIE DE CONTREPARTIE

(En EUR millions)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008
États	44 312	45 127
Secteur public local	207 829	234 298
Institutions financières	66 330	74 412
Sociétés privées	16 372	16 724
Assureurs monoline	14 918	7 898
ABS/MBS	22 343	18 421
Financement de projet	11 618	14 974
Particuliers, PME, professions libérales	242	408
TOTAL	383 964	412 262

b. Rehaussement de crédit

L'activité de rehaussement de crédit présentée est intégralement liée à la filiale FSA.

RÉPARTITION PAR SECTEUR

(En EUR millions)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008		Au 31/12/2008 à dollar constant
		Activités conservées	Activités destinées à être cédées	
Dettes d'entreprises	40 229	0	39 298	37 303
Prêts hypothécaires résidentiels	13 458	0	12 226	11 605
Crédits à la consommation	7 863	0	4 323	4 104
Portefeuille <i>Financial products</i>	12 274	9 783		9 287
Autres actifs titrisés	22 915	0	17 662	16 766
ABS (actifs titrisés)	96 739	9 783	73 509	79 065
Budget général	77 609	0	89 516	84 973
Budgets spécifiques financés par l'impôt	33 875	0	39 695	37 680
Services publics	30 129	0	36 032	34 203
Transports	11 827	0	15 249	14 475
Santé	9 510	0	8 722	8 280
Logement	5 207	0	5 321	5 051
«Autres» municipalités	23 940	0	24 805	23 546
MUNI (obligations municipales)	192 097	0	219 340	208 208
TOTAL	288 836	9 783	292 849	287 273

Le nominal cédé aux réassureurs atteignait EUR 86 milliards en 2008 et EUR 94 milliards en 2007.

RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE

(En EUR millions)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008	
		Activités conservées	Activités destinées à être cédées
AAA	86 862	3 548	56 425
AA	80 685	2 559	93 428
A	86 735	849	102 188
BBB	31 751	1 210	30 205
Catégories «spéculatives»	2 803	1 617	10 603
TOTAL	288 836	9 783	292 849

c. Exposition maximum au risque de crédit

Le groupe Dexia Crédit Local a décidé de présenter son exposition maximum au risque de crédit par catégories d'instruments financiers à partir de 2008.

Les informations de l'année 2007 n'ont pas été retraitées dans les tableaux ci-après.

(En EUR millions)	Au 31/12/2007	Au 31/12/2008
	Exposition maximum au risque de crédit	Exposition maximum au risque de crédit
Titres de créance ⁽¹⁾	147 155	
Prêts et avances (au coût amorti)	169 169	
Autres actifs financiers	8 789	
Éléments de hors bilan	337 403	
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)		61 075
Actifs financiers désignés à la juste valeur (hors titres à revenu variable)		298
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (hors titres à revenu variable)		5 506
Prêts et avances (au coût amorti)		270 425
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		1 310
Instruments dérivés		5 570
Autres instruments financiers		538
Engagements de prêts		54 827
Garanties		22 496
TOTAL	662 516	422 045

(1) Les titres de créance classés comme disponibles à la vente représentent 86 % des titres de créance.

Lorsqu'une obligation garantie par FSA figure à l'actif du groupe, la garantie donnée par FSA a été retirée des expositions ci-dessus.

Les nantissements détenus par le groupe Dexia Crédit Local sont constitués de nantissements financiers.

L'essentiel des nantissements financiers se compose de nantissements de liquidités ou de dépôts à terme et, dans une moindre mesure, d'obligations *investment grade* (émetteurs souverains ou banques notés AAA-AA), de parts d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et d'actions cotées sur des marchés reconnus.

Seuls les nantissements éligibles au titre de Bâle II et détenus directement par le groupe Dexia Crédit Local figurent dans ce tableau.

d. Notation des actifs financiers sains

(En EUR millions)	Au 31 décembre 2008			Total
	AAA à AA-	A + à BBB-	Non investment grade ou non noté	
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	33 085	27 254	715	61 054
Actifs financiers désignés à la juste valeur (hors titres à revenu variable)	5	271	22	298
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (hors titres à revenu variable)	3 299	2 166	38	5 503
Prêts et avances (au coût amorti)	150 479	100 275	17 474	268 228
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	501	673	136	1 310
Instruments dérivés	2 401	1 627	1 382	5 410
Autres instruments financiers	11	18	509	538
Engagements de prêts	39 397	11 949	3 469	54 815
Garanties	18 018	2 950	1 418	22 386
TOTAL	247 196	147 183	25 163	419 542

Aucun encours restructuré significatif ne figure au bilan.

La notation des actifs financiers est évaluée par référence aux notations internes (référentiel Bâle II), ou externes s'il n'existe pas de notation interne.

e. Actifs dépréciés et arriérés de paiement

	Au 31 décembre 2007					Au 31 décembre 2008				
	Arriérés de paiement			Valeur nette comptable des actifs individuellement dépréciés	Garanties et autres rehaussement de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés et en arriérés de paiement	Arriérés de paiement			Valeur nette comptable des actifs individuellement dépréciés	Garanties et autres rehaussement de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés et en arriérés de paiement
	Jusqu'à 90 jours	De 90 jours à 180 jours	Plus de 180 jours			Jusqu'à 90 jours	De 90 jours à 180 jours	Plus de 180 jours		
(En EUR millions)										
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	0	0	0	9	0	0	0	0	219	0
Prêts et avances (au coût amorti)	508	130	26	179	90	389	287	293	2 144	100
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	211	0
TOTAL	508	130	26	188	90	389	287	293	2 574	100

f. Actifs obtenus par prise de possession de garanties au cours de la période

Néant.

g. Variation des provisions pour dépréciation des actifs financiers

	2007							Recouvrements sur actifs préalablement passés en perte	Passages en pertes
	Au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprises	Autres ajustements ⁽¹⁾	Transferts entre les dépréciations	Au 31 décembre			
(En EUR millions)									
Provisions spécifiques sur actifs financiers	(193)	(30)	87	17	0	(119)	2	(2)	
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts et créances sur la clientèle	(94)	(21)	50	13	0	(52)	2	(2)	
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	
Titres disponibles à la vente (revenus fixe ou variable)	(99)	(9)	37	4	0	(67)	0	0	
Comptes de régularisation et actifs divers	0	0	0	0	0	0	0	0	
Provisions collectives sur actifs financiers	(171)	(78)	24	4	0	(221)	0	0	
TOTAL	(364)	(108)	111	21	0	(340)	2	(2)	

(1) Les autres ajustements comprennent notamment les effets de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur l'exercice.

	2008							
	Au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprises	Autres ajustements ⁽¹⁾	Transferts entre les dépréciations ⁽²⁾	Au 31 décembre	Recouvrements sur actifs préalablement passés en perte	Passages en pertes
(En EUR millions)								
Provisions spécifiques sur actifs financiers	(119)	(1 507)	22	7	6	(1 591)	0	(4)
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(52)	(102)	15	(1 020)	0	(1 159)	0	(4)
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres disponibles à la vente (revenus fixe ou variable)	(67)	(1 223)	7	1 027	6	(250)	0	0
Titres à revenu fixe	(9)	(1 191)	0	1 001	4	(195)	0	0
Titres à revenu variable	(58)	(32)	7	26	2	(55)	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	0	(182)	0	0	0	(182)	0	0
Provisions collectives sur actifs financiers	(221)	(573)	49	(14)	0	(759)	0	0
TOTAL	(340)	(2 080)	71	(7)	6	(2 350)	0	(4)

(1) Les autres ajustements comprennent notamment les effets de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur l'exercice.

(2) Les transferts entre les dépréciations comprennent les transferts de provisions sur titres de FSA classés en portefeuille destiné à être cédé.

h. Risque de crédit des prêts et créances désignés à la juste valeur par résultat

	Exposition maximum au risque de crédit ⁽¹⁾	Exposition maximum au risque de crédit couverte par un dérivé de crédit	Montant de la variation de la juste valeur imputable aux changements du risque de crédit		Montant de la variation de la juste valeur des dérivés de crédit couvrant des prêts et créances désignés à la juste valeur par résultat	
			Au cours de la période	Cumulé à la fin de la période	Au cours de la période	Cumulé à la fin de la période
(En EUR millions)						
Au 31 décembre 2007	123	0	5	5	0	0
Au 31 décembre 2008	7	0	0	0	0	0

Le groupe Dexia Crédit Local évalue trimestriellement les actifs par actualisation des flux futurs.

i. Risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat

	Valeur comptable	Variation de la juste valeur due au changement de risque de crédit		Différence entre la valeur comptable et le montant contractuellement dû à l'échéance ⁽¹⁾
		Montant de la période	Montant cumulé	
(En EUR millions)				
Au 31 décembre 2007	7 008	0	0	161
Au 31 décembre 2008	6 975	(356)	(356)	699

(1) Ce montant reprend les surcotes, décotes et les variations de la valeur de marché.

Jusqu'en 2007, les variations de valeur liées au *spread* de crédit étaient marginales sur les passifs bénéficiant d'une garantie AAA de la part de FSA. Ces variations de valeur représentent l'essentiel de l'évolution en 2008 suite à l'accord de cession de FSA et à la dégradation des *spreads*.

7.3 INFORMATION SUR LES GARANTIES

a. Nature des garanties pouvant être vendues ou redonnées en garantie

(En EUR millions)	2007		2008	
	Juste valeur des garanties détenues	Juste valeur des garanties détenues vendues ou redonnées en garantie	Juste valeur des garanties détenues	Juste valeur des garanties détenues vendues ou redonnées en garantie
Instruments de capitaux propres	0	0	0	0
Titres de créance	110	0	11 026	0
Prêts et avances	3 585	0	1 378	0
Actifs non financiers	0	0	0	0
TOTAL	3 695	0	12 404	0

Les garanties sont obtenues dans le cadre des activités de cession temporaire de titres.

b. Actifs financiers donnés en garantie de passifs ou de passifs éventuels

(En EUR millions)	2007	2008
Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie de passifs	49 117	51 781
Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie de passifs éventuels	0	0

Les actifs sont principalement apportés en garantie pour nantir des contrats de cession temporaire et des dettes envers des sociétés sœurs du groupe Dexia Crédit Local.

7.4 RISQUE DE REFIXATION DE TAUX D'INTÉRÊT : VENTILATION PAR ÉCHÉANCES JUSQU'À LA PROCHAINE DATE DE REFIXATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Les comptes à vue sont déclarés dans la colonne «À vue» car les informations établies ci-après considèrent la durée résiduelle jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt sur une base comptable, et non pas en fonction d'hypothèses fondées sur des données comportementales observées.

a. Ventilation de l'actif

(En EUR millions)	Au 31/12/2008									
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
Caisse, banques centrales, CCP	565	67	0	0	0	0	0			632
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	3 697	1 134	546	1 916	24	2 067	16 034		25 418
Instruments dérivés de couverture							5 234	2 885		8 119
Actifs financiers disponibles à la vente	73	16 538	7 203	10 078	26 013	65	833	121	(250)	60 674
Prêts et créances sur établissements de crédit	8 413	16 119	4 168	3 487	2 752	0	264	698	(9)	35 892
Prêts et créances sur la clientèle	2 918	44 127	47 473	30 441	110 180	0	2 599	13 087	(1 909)	248 916
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								2 084		2 084
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	40	128	409	540	0	14	0	0	1 131
Actifs d'impôts						3 079			(429)	2 650
Comptes de régularisation et actifs divers	33	21 387	15	1	63	121	19	0	(182)	21 457
Participations dans des entreprises mises en équivalence						293			(18)	275
Immobilisations corporelles						660			(156)	504
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						2 024			(1 741)	283
Actifs non courants destinés à être cédés						6 229		0	(4)	6 225
TOTAL	12 002	101 975	60 121	44 962	141 464	12 495	11 030	34 909	(4 698)	414 260

b. Ventilation du passif, hors capitaux propres

(En EUR millions)	Au 31/12/2008								
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Total
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	33 597	108 080	5 960	2 885	4 161	0	567	182	155 432
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	798	1 374	1 316	2 682	0	2 067	16 404	24 641
Instruments dérivés de couverture							5 095	22 724	27 819
Dettes envers la clientèle	3 541	9 851	811	1 471	1 765	0	121	59	17 619
Dettes représentées par un titre	2	52 030	25 576	41 217	49 241	0	2 717	2 070	172 853
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								1 386	1 386
Passifs d'impôts						146			146
Comptes de régularisation et passifs divers	31	4 775	60	57	115	324	10		5 372
Provisions techniques des sociétés d'assurance						0			0
Provisions						203			203
Dettes subordonnées	0	4 288	46	63	517	0	71	17	5 002
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés						5 024		673	5 697
TOTAL	37 171	179 822	33 827	47 009	58 481	5 697	10 648	43 515	416 170

c. Le gap de sensibilité du bilan

(En EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
Au 31/12/2008	(25 169)	(77 847)	26 294	(2 047)	82 983	6 798

Le gap de sensibilité du bilan est couvert par des instruments dérivés.

7.5 SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'indicateur utilisé pour la mesure du risque de taux d'intérêt est, pour les activités de trésorerie et de sensibilité pour les activités ALM, la valeur en risque (VaR).

Trésorerie et marchés financiers (TFM)

Les activités de trésorerie et marchés financiers sont principalement orientées comme fonction de support pour le groupe.

TFM gère les activités de *trading* et les positions hors du portefeuille de négociation liées à des activités de gestion de bilan court terme et de trésorerie.

En raison de la réorientation des activités de TFM, le *Risk Policy Committee* du 7 novembre 2008 a décidé de réduire les limites VaR de TFM, particulièrement en ce qui concerne le risque de *spread* de crédit du portefeuille *trading*.

TFM gère également la ligne d'activité portefeuille obligataire *Credit Spread Portfolio* (CSP), et le portefeuille d'engagements sur le secteur public sous forme d'obligations, dorénavant en extinction.

Le détail de l'utilisation de la VaR du groupe Dexia Crédit Local est présenté dans le tableau ci-après.

Le groupe Dexia Crédit Local a calculé une VaR de taux et de change principalement fondée sur une méthode paramétrique (99% 10 jours), et une VaR *credit spread* fondée sur une méthode historique (mais uniquement pour les *trading desks*).

VaR (10 jours, 99%) (En EUR millions)		2007							
		Taux et change (activités bancaires et Trading)				Spread (Trading)			
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Par facteur risque	Moyenne	22,0	19,7	7,1	9,9	5,6	5,8	7,2	12,0
	Maximum	26,8	32,9	10,3	14,4	7,5	6,4	13,1	14,6
Global	Moyenne	22,3							
	Maximum	39,4							
	Limite	78,6							

VaR (10 jours, 99%) (En EUR millions)		2008							
		Taux et change (activités bancaires et Trading)				Spread (Trading)			
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Par facteur risque	Moyenne	9,0	15,0	11,2	13,5	19,8	19,6	20,5	30,0
	Maximum	14,9	20,3	15,4	19,0	29,7	22,1	31,5	58,6
Global	Moyenne	34,6							
	Maximum	77,6							
	Limite	79							

Les risques actions (*trading*), inflation, matières premières, CO₂ ont des VaR nulles ou non significatives.

Sensibilité ALM ⁽¹⁾

La BPV (*basis point value*) mesure la variation de la valeur économique nette du bilan si les taux d'intérêt augmentent de 1 % sur la courbe des taux.

BPV (en EUR millions)	31/12/2007	31/12/2008
TOTAL	(66)	(59)

(1) Hors positions des sociétés d'assurance.

Pour le calcul de la sensibilité, la durée résiduelle du portefeuille jusqu'à la prochaine date de refixation des taux est établie à partir d'hypothèses déduites du comportement de la clientèle et ne correspond pas à la date conventionnelle de remboursement (voir note 7.4).

7.6 SENSIBILITÉ DES ACTIONS COTÉES

La valeur en risque (VaR) indique la modification potentielle de la valeur de marché, tandis que la notion de Revenus en Risque (EaR) représente l'impact sur le résultat comptable de la survenance du scénario de VaR.

La VaR calculée par Dexia Crédit Local mesure la perte potentielle qui peut être subie avec un intervalle de confiance de 99 % pour une période de détention de 10 jours.

Le montant de l'EaR est inférieur au montant de la VaR car la plupart des actions cotées présentent une réserve AFS positive.

Des tests de dépréciation sont réalisés lorsque la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition est supérieure à 25 %, et/ou lorsque l'on assiste à un mouvement prolongé de repli du cours.

La colonne -25 % représente le montant de la dépréciation qui pourrait être reconnue si on assistait à un repli du cours de 25 %.

(En EUR millions)	Valeur de marché	VaR ⁽¹⁾	% VaR	EaR	- 25 %
31 mars 2007	460,3	36,6	8,0 %	0,0	0,0
30 juin 2007	509,6	33,6	6,6 %	0,0	0,0
30 septembre 2007	442,0	36,3	8,2 %	0,0	(7,2)
31 décembre 2007	182,2	23,8	13,1 %	0,0	(4,6)
31 mars 2008	143,4	23,9	16,6 %	(4,0)	(5,4)
30 juin 2008	130,7	24,5	18,8 %	(14,0)	(18,9)
30 septembre 2008	94,2	21,2	22,5 %	(18,4)	(18,2)
31 décembre 2008	25,0	8,3	33,2 %	(1,1)	(1,0)

(1) La VaR indique la perte potentielle qui peut être subie pour une position de EUR100 millions.

7.7 RISQUE DE LIQUIDITÉ : VENTILATION SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE JUSQU'À LA DATE DE REMBOURSEMENT

Les dépôts à vue et les comptes épargne figurent sous l'échéance «à vue» bien que la date de remboursement soit indéterminée.

a. Ventilation de l'actif

(En EUR millions)	Au 31/12/2008									
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
Caisse, banques centrales, CCP	565	67	0	0	0	0	0			632
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	273	1 178	3 723	2 119	24	2 067	16 034	0	25 418
Instruments dérivés de couverture							5 234	2 885		8 119
Actifs financiers disponibles à la vente	71	757	3 977	16 640	38 460	65	833	121	(250)	60 674
Prêts et créances sur établissements de crédit	8 369	10 407	2 004	7 374	6 785	0	264	698	(9)	35 892
Prêts et créances sur la clientèle	1 429	3 468	16 717	59 306	154 219	0	2 599	13 087	(1 909)	248 916
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								2 084		2 084
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	40	78	410	589	0	14	0	0	1 131
Actifs d'impôts						3 079			(429)	2 650
Comptes de régularisation et actifs divers	7	21 387	15	1	69	141	19	0	(182)	21 457
Participations dans des entreprises mises en équivalence						293			(18)	275
Immobilisations corporelles						660			(156)	504
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						2 024			(1 741)	283
Actifs non courants destinés à être cédés						6 229		0	(4)	6 225
TOTAL	10 441	36 399	23 969	87 454	202 241	12 515	11 030	34 909	(4 698)	414 260

b. Ventilation du passif, hors capitaux propres

(En EUR millions)	Au 31/12/2008								Total
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	33 634	95 300	5 798	9 822	10 129	0	567	182	155 432
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	437	1 462	1 464	2 807	0	2 067	16 404	24 641
Instruments dérivés de couverture							5 095	22 724	27 819
Dettes envers la clientèle	3 530	1 800	1 558	4 013	6 538	0	121	59	17 619
Dettes représentées par un titre	2	29 004	16 433	60 837	61 790	0	2 717	2 070	172 853
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								1 386	1 386
Passifs d'impôts						146			146
Comptes de régularisation et passifs divers	31	4 799	34	57	115	326	10		5 372
Provisions techniques des sociétés d'assurance						0			0
Provisions						203			203
Dettes subordonnées	0	0	93	1 140	3 681	0	71	17	5 002
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés						5 024		673	5 697
TOTAL	37 197	131 340	25 378	77 333	85 060	5 699	10 648	43 515	416 170

GAP DE LIQUIDITÉ NET

(En EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
Au 31/12/2008	(26 756)	(94 941)	(1 409)	10 121	117 181	6 816

Ce tableau ne prend en compte ni la liquidité des actifs, ni la décision de refinancer un actif ; certains actifs à long terme peuvent être vendus pour faire face à une demande de liquidité.

7.8 RISQUE DE CHANGE

Classement par devises d'origine (En EUR millions)	Au 31/12/2007					Total
	En euros	En autres devises UE	En dollars	En autres devises		
Total de l'actif	239 271	21 779	53 390	30 984		345 424
Total du passif	235 914	18 538	69 689	21 283		345 424
POSITION NETTE AU BILAN	3 357	3 241	(16 299)	9 701		0

Classement par devises d'origine (En EUR millions)	Au 31/12/2008				Total
	En euros	En autres devises UE	En dollars	En autres devises	
Total de l'actif	257 435	28 154	90 036	38 635	414 260
Total du passif	265 144	17 157	107 910	24 049	414 260
POSITION NETTE AU BILAN	(7 709)	10 997	(17 874)	14 586	0

7.9 VOLUME PONDÉRÉ DES RISQUES

(En EUR millions)	2007	2008
Risque de crédit	71 817	75 136
Risque de marché	3 233	1 909
Risque opérationnel	NA	2 915
TOTAL	75 050	79 960

8. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET ANALYSE PAR MÉTIER

8.1 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(En EUR millions)	Zone euro (pays utilisant l'Euro)	Reste de l'Europe	États-Unis	Autres pays	Total
Au 31/12/2007					
Produit net bancaire	1266	112	374	48	1800
Résultat net des entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾	58	0	0	0	58
Résultat avant impôt ⁽¹⁾	866	90	163	23	1 142
TOTAL DU BILAN	279 368	1 032	59 341	5 683	345 424
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	459	0	0	0	459
Au 31/12/2008					
Produit net bancaire	923	100	854	97	1 974
Résultat net des entreprises mises en équivalence	(53)	0	0	0	(53)
Résultat avant impôt	(328)	69	(4 246)	33	(4 472)
TOTAL DU BILAN	323 017	1 572	80 632	9 039	414 260
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	275	0	0	0	275

(1) Conformément à l'application du texte IFRIC 11 «Plan d'options au sein d'un groupe», les charges relatives aux plans d'options ont été reclassées en Réserves consolidées au 31 décembre 2007 : ce reclassement a pour effet d'augmenter d'une part les charges d'exploitation de EUR 9 millions, et de diminuer d'autre part la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence de EUR 3 millions. Le résultat net diminue donc de EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

La zone géographique est déterminée par le pays de la société qui a conclu la transaction et non pas par le pays de la contrepartie de la transaction.

8.2 ANALYSE PAR MÉTIER

	Services financiers au secteur public, financement de projets et rehaussement de crédit	Services financiers aux particuliers	Trésorerie et marchés financiers	Autres	Total
(En EUR millions)					
Au 31/12/2007					
Produit net bancaire	1 455	35	90	220	1 800
Résultat net des entreprises mises en équivalence*	21	26	0	11	58
Résultat avant impôt*	862	38	40	202	1 142
Sous-total actifs ⁽¹⁾	240 088	643	81 925	738	323 394
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	169	254	0	36	459
Sous-total passifs ⁽²⁾	157 479	741	147 025	1	305 246
Au 31/12/2008					
Produit net bancaire	1 224	35	682	33	1 974
Résultat net des entreprises mises en équivalence	0	(31)	0	(22)	(53)
Résultat avant impôt	(3 033)	(35)	(157)	(1 247)	(4 472)
Sous-total actifs ⁽¹⁾	246 135	763	124 271	1 194	372 363
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	0	253	0	22	275
Sous-total passifs ⁽²⁾	139 251	1 059	211 139	(1 511)	350 208

(1) Comprend les prêts et créances sur les établissements de crédit, les prêts et créances sur la clientèle, les prêts et titres détenus à des fins de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente, les participations dans des entreprises mises en équivalence, les autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance.

(2) Comprend les dettes envers les établissements de crédit, les dettes envers la clientèle, les dettes représentées par un titre, les provisions techniques des sociétés d'assurance.

* Conformément à l'application du texte IFRIC 11 «Plan d'options au sein d'un groupe», les charges relatives aux plans d'options ont été reclassées en Réserves consolidées au 31 décembre 2007 : ce reclassement a pour effet d'augmenter d'une part les charges d'exploitation de EUR 9 millions, et de diminuer d'autre part la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence de EUR 3 millions. Le résultat net diminue donc de EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

Les relations entre les lignes de produits, et plus particulièrement, entre les lignes de produits commerciales, les marchés financiers et les centres de production et de service, font l'objet de rétrocessions et/ou de transferts analytiques, établis selon les conditions de marché. Le résultat de chaque ligne de produits inclut également :

- les rétributions de la marge commerciale de transformation, incluant les coûts de la gestion de cette transformation et les fonds propres alloués à cette activité sur base de l'encours à moyen et à long terme ;

- l'intérêt sur le capital économique : le capital économique est alloué aux lignes de produits commerciales pour des besoins internes, et le retour sur le capital économique est utilisé pour mesurer la performance de chaque ligne commerciale ;
- le coût du financement.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de Dexia Crédit Local, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- les commentaires et informations figurant dans la section "Gestion des risques" du rapport de gestion ainsi que dans l'annexe 7.0 aux comptes consolidés relatifs à l'impact de la crise sur la situation financière et de liquidité de Dexia Crédit Local ;
- la note 1.3 « Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés » et la note 2.14 de l'annexe aux comptes consolidés qui présentent le changement de méthode comptable effectué en application de l'amendement de la norme IAS 39 du 15 octobre 2008 ;
- la note 1.1 « Renseignements relatifs aux sociétés du groupe et aux méthodes de consolidation » relative au traitement comptable du protocole de cession des activités d'assurance de FSA.

II JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité et la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi que par une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement, comme exposé dans les notes 1.1.d et 7.0 de l'annexe aux comptes consolidés. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :**Valorisation des instruments financiers**

- Comme indiqué dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et les hypothèses retenues, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments.
- Nous avons également examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des instruments financiers qui ne sont plus négociables sur un marché actif, ou dont les paramètres de valorisation ne sont plus observables, ainsi que les modalités retenues en conséquence pour les valoriser.

Evaluation de certains passifs financiers comptabilisés en juste valeur

- Comme indiqué dans la note 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société a procédé à des estimations destinées à prendre en compte l'incidence de la variation de son risque de crédit propre sur l'évaluation de certains passifs financiers comptabilisés en juste valeur. Nous avons vérifié le caractère approprié des paramètres retenus à cet effet.

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

- Votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tel que mentionné dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciation, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et collectives ;

Comptabilisation des impôts différés actif

- Comme indiqué dans la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société a comptabilisé des impôts différés actif notamment sur la réserve de juste valeur sur les titres disponibles à la vente et sur les instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2008. Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

Provisionnement des engagements sociaux

- Comme indiqué dans la note 1.3.b de l'annexe aux comptes consolidés, votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Changement de méthode comptable :

Ainsi qu'il est exposé dans les notes 1.3.b et 2.14 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe a reclassé un portefeuille d'actifs financiers dans la catégorie « disponible à la vente » et « prêts et créances », conformément aux dispositions de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 adopté le 15 octobre 2008.

Nous nous sommes assurés que les conditions requises pour l'application de ces dispositions étaient réunies et que le traitement comptable retenu et les informations présentées étaient conformes au texte précité.

Autres traitements comptables :

Ainsi qu'il est exposé aux notes 4.6 et 4.8 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe a signé avec Assured Guaranty un contrat de cession de l'activité assurance de FSA le 14 novembre 2008.

Nous nous sommes assurés que les conditions requises pour appliquer les dispositions prévues par la norme IFRS 5 pour classer ces activités en « actifs non courants destinés à être cédés » ont été réunies.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

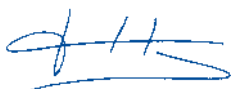
III VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et à Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2009

Les commissaires aux comptes**MAZARS**

Hervé HELIAS


DELOITTE & ASSOCIES

François ARBEY

José-Luis GARCIA



5 Comptes annuels

Bilan **186**

Actif 186

Passif 187

Engagements hors bilan **188**

Compte de résultat **189**

Annexe aux comptes annuels **190**

1. Règles de présentation et d'évaluation 190

2. Notes sur l'actif 196

3. Notes sur le passif 209

4. Notes sur le hors bilan 216

5. Notes sur le résultat 221

6. Renseignements concernant les filiales
et participations au 31 décembre 2008 228

7. Portefeuille titres de Dexia Crédit Local 230

Rapport général des commissaires aux comptes **233**

Bilan

ACTIF

(En EUR millions)	Réf. Note	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
I. Caisse, banques centrales, CCP	2.1	949	685	275
II. Effets publics et valeurs assimilées	2.2	4 678	3 607	3 066
III. Créances sur les établissements de crédit	2.3	26 385	36 248	34 289
IV. Opérations avec la clientèle	2.4	34 628	41 757	51 048
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	2.5	58 141	109 818	83 144
VI. Actions et autres titres à revenu variable	2.6	278	280	299
VII. Participations et autres titres détenus à long terme	2.7	5 042	5 151	3 077
VIII. Immobilisations incorporelles	2.8	48	56	54
IX. Immobilisations corporelles	2.9	17	20	18
X. Capital souscrit appelé non versé		0	0	0
XI. Capital souscrit non appelé		0	0	0
XII. Actions propres		0	0	0
XIII. Autres actifs	2.10	5 038	4 182	18 239
XIV. Comptes de régularisation	2.10	8 433	11 059	19 935
TOTAL DE L'ACTIF		143 637	212 863	213 444

PASSIF

(En EUR millions)	Réf. Note	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
I. Dettes envers les établissements de crédit	3.1	70 927	93 995	129 716
II. Opérations avec la clientèle	3.2	5 322	4 551	3 581
III. Dettes représentées par un titre	3.3	48 627	57 269	39 502
IV. Autres passifs	3.4	615	36 623	12 689
V. Comptes de régularisation	3.4	8 875	10 922	19 451
VI. Provisions pour risques et charges	3.5	846	978	1 840
VII. Fonds pour risques bancaires généraux		478	0	0
VIII. Passifs subordonnés	3.6	4 763	5 373	5 423
CAPITAUX PROPRES	3.7	3 184	3 152	1 242
IX. Capital souscrit		1 327	1 327	501
X. Primes d'émission		1 087	1 087	5 414
XI. Réserves (et résultat reporté)		297	419	264
XVII. Résultat de l'exercice		473	319	(4 937)
TOTAL DU PASSIF		143 637	212 863	213 444

Engagements hors bilan

(En EUR millions)	Réf. Note	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
ENGAGEMENTS DONNÉS				
I. Engagements de financement donnés	4.1	18 689	22 066	42 833
II. Engagements de garantie donnés	4.2	60 283	66 357	53 332
III. Autres engagements donnés	4.3	10 151	59 401	35 029
ENGAGEMENTS REÇUS				
IV. Engagements de financement reçus	4.4	2 390	12 104	9 912
V. Engagements de garantie reçus	4.4	8 395	9 298	13 913
VI. Engagements sur titres	4.5	1 380	798	604
VII. Opérations de change en devises	4.6	123 415	107 460	105 325
VIII. Engagements sur instruments financiers à terme	4.7	665 119	831 549	822 963

Compte de résultat

(En EUR millions)	Réf. Note	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
I. Intérêts et produits assimilés	5.0	19 592	26 508	27 254
II. Intérêts et charges assimilées	5.0	(19 468)	(26 761)	(27 200)
III. Revenus des titres à revenu variable	5.1	191	213	559
IV. Commissions (produits)	5.2	13	17	15
V. Commissions (charges)	5.2	(12)	(18)	(15)
VI. A. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	5.3	519	778	175
VI. B. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	5.3	(28)	(750)	(3 133)
VII. Autres produits d'exploitation bancaire	5.7	1	2	6
VIII. Autres charges d'exploitation bancaire	5.7	(3)	(1)	(4)
PRODUIT NET BANCAIRE		805	(12)	(2 343)
IX. Charges générales d'exploitation	5.4	(229)	(248)	(322)
X. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		(27)	(25)	(26)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		549	(285)	(2 691)
XI. Coût du risque	5.5	(18)	(13)	(331)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		531	(298)	(3 022)
XII. Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.6	0	32	(2 364)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		531	(266)	(5 386)
XIII. Résultat exceptionnel	5.8	0	0	0
XIV. Impôt sur les bénéfices	5.9	(58)	107	449
XV. Dotations / Reprises de FRBG		0	478	0
RÉSULTAT NET		473	319	(4 937)
<i>Résultat par action</i>		<i>5,43</i>	<i>3,67</i>	<i>(56,71)</i>
<i>Résultat dilué par action</i>		<i>5,43</i>	<i>3,67</i>	<i>(56,71)</i>

Annexe aux comptes annuels

1. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Dexia, très dépendant des marchés financiers et fragilisé par son développement international trop rapide, a été profondément affecté par la crise financière et la raréfaction de liquidité des marchés.
- Dexia Crédit Local bénéficie depuis le 9 octobre 2008 de la garantie des États belge, luxembourgeois et français pour une durée de trois ans pour l'ensemble des dettes émises à compter de cette date et dont l'échéance ne dépasse pas le 31 octobre 2011. La garantie a été accordée par l'État belge pour 60,5 %, l'État français pour 36,5 % et l'État luxembourgeois pour 3 %. Elle couvre les obligations de remboursement de Dexia SA, de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Banque Belgique et Dexia Crédit Local et leurs succursales étrangères à hauteur de leur quote-part. L'engagement global des États ne peut excéder un plafond de EUR 150 milliards.

Au titre de cette garantie, Dexia Crédit Local a enregistré sur l'exercice une charge de EUR 12,3 millions ;

- par décision de l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008, Dexia Crédit Local a augmenté son capital par apport en numéraire d'une somme de EUR 3,5 milliards portant ainsi le capital à EUR 4,8 milliards. Compte tenu des pertes estimées de l'exercice, l'assemblée générale mixte a décidé de réduire le capital de EUR 4,3 milliards portant celui-ci à EUR 500,5 millions.

Le capital social s'élève désormais à EUR 500 513 102,75 divisé en 87 045 757 actions de EUR 5,75 de valeur nominale ;

- au cours du dernier trimestre 2008, Dexia Crédit Local a cédé sa participation de 49 % dans Kommunalkredit Austria à l'État autrichien pour 1 euro en contrepartie de la récupération de la participation de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank, portant sa participation à terme à 100 % de cette entité.

Au 31 décembre 2008, Dexia Crédit Local a enregistré une provision pour dépréciation de l'intégralité des titres Kommunalkredit Austria de EUR 205 millions ;

- compte tenu de l'accord de cession de l'activité d'assurance de FSA à Assured Guaranty Ltd., il a été constaté une dépréciation des titres Dexia Holdings Inc. chez Dexia Crédit Local pour un montant de EUR 2 152 millions. Cette dépréciation a été évaluée en fonction du prix de cession de la participation détenue dans FSA et cédée au groupe Assured Guaranty.

Ainsi, la valeur nette comptable de Dexia Holdings Inc., holding détenant la participation dans FSA, devient nulle dans les comptes de Dexia Crédit Local ;

- en 2008, l'amplification de la crise financière a eu des impacts très significatifs sur les valorisations du portefeuille de titres de placement et sur le coût du risque de Dexia Crédit Local ;
- une dépréciation globale du portefeuille de titres de placement de EUR 3 133 millions a été enregistrée ;
- le coût du risque enregistre une augmentation de EUR 318 millions sous l'effet de la crise financière et de dépréciations significatives enregistrées sur des actifs bancaires (faillite Lehman Brothers et situation des banques islandaises) ;
- dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transformation de Dexia, des réductions d'activité ont été décidées.

1.2 RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du compte de résultat et du hors bilan suivent les principes de présentation bancaire.

Ces comptes annuels sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes annuels des banques, conformément aux règlements CRC n° 99-04 et n° 00-03 modifiés.

a. Modification des règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels

Les règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels n'ont pas été modifiées.

b. Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat des comptes de synthèse individuels

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes.

Créances sur la clientèle

Les engagements de financement pris, mais pour lesquels les fonds n'ont pas encore été versés, figurent dans le hors bilan.

Les intérêts relatifs aux prêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*, ainsi que les intérêts sur les échéances impayées. Les intérêts des créances douteuses figurant en produit net bancaire sont neutralisés par une dépréciation de montant équivalent.

Les commissions reçues sur les opérations auxquelles elles se rapportent, sont enregistrées directement en résultat.

Les indemnités de remboursement anticipé de prêts constatées jusqu'au 31 décembre 2004 continuent d'être amorties comptablement et fiscalement sur la durée résiduelle des prêts remboursés, en fonction du montant des intérêts qui auraient été versés sur ces opérations. Le stock d'indemnités à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les indemnités de remboursement anticipé sont enregistrées en compte de résultat à la date de résiliation.

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après dépréciations constituées en vue de faire face à un risque de non-recouvrement. Ils sont ventilés en quatre catégories : créances saines, créances saines restructurées, créances douteuses et litigieuses et créances douteuses compromises.

Les créances restructurées à des conditions hors marché sont classées dans la deuxième catégorie jusqu'à leur échéance finale. Elles font l'objet d'une décote représentative de la valeur actuelle de l'écart d'intérêts futurs. Cette décote est inscrite immédiatement au résultat en coût du risque, puis est reprise en revenus d'intérêts au prorata de la vie de l'opération.

Un encours douteux est considéré comme compromis dès lors que ses perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

Le déclassement intervient au plus tard un an après son passage en douteux ou bien immédiatement si le dossier était préalablement en encours restructuré. Dès leur transfert en encours douteux compromis les intérêts sur ces dossiers ne contribuent plus à la marge d'intérêts.

Par ailleurs, il est précisé qu'une créance est considérée comme douteuse lorsqu'elle présente un risque probable ou certain de non-recouvrement. Ce sont les créances impayées, de plus de neuf mois en matière de crédit aux collectivités locales, de plus de six mois en matière de crédit immobilier, et de plus de trois mois pour tous les autres types de crédit. Sont considérées comme créances litigieuses, les créances présentant un caractère contentieux (procédure d'alerte, de redressement judiciaire...). Les créances litigieuses sont ventilées en annexe de la même façon que les créances douteuses.

Le taux de dépréciation appliqué aux créances douteuses est proportionnel au risque attaché à celles-ci. Le montant des intérêts est déprécié à 100 %.

Opérations sur titres

Les titres détenus par Dexia Crédit Local sont inscrits à l'actif du bilan dans les postes :

- effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale ;
- obligations et autres titres à revenu fixe ;
- actions, parts et autres titres à revenu variable.

En application du règlement CRB n° 2005-01 portant modification du règlement CRB n° 90-01, les titres sont ventilés, dans l'annexe, en titres de transaction, titres de placement et titres d'investissement.

Titres de négociation/transaction

Ce sont des titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme. Le portefeuille de transaction de Dexia Crédit Local est principalement constitué d'obligations indexées sur des taux révisables. Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition y compris intérêts courus et frais exclus. Ils sont évalués, à chaque arrêté comptable, au dernier prix de marché disponible au jour de l'arrêté. Les différences résultant des variations de cours sont portées directement au compte de résultat.

Titres de placement

Ce sont tous les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de l'activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Ces titres sont acquis par Dexia Crédit Local dans le but de constituer une réserve de liquidité. Ce portefeuille de placement est constitué principalement d'obligations à taux fixe et à taux révisable et marginalement de titres à revenu variable. Les titres à taux fixe sont le plus souvent couverts contre une variation défavorable des taux d'intérêt par la mise en place de *swaps* de taux et/ou de devises classés en opérations de couverture. Cette technique permet ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux révisables ou variables immunisés du risque de taux.

Ces titres sont enregistrés pour leur coût d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. Le montant résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (surcote ou décote) est inscrit au bilan, afin d'être ensuite étalé en utilisant la méthode quasi-actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre. Cette option s'applique à l'ensemble du portefeuille.

En date d'arrêté, selon le principe de prudence, les titres de placement apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition ou bien à leur valeur de réalisation à la date de clôture, si celle-ci est inférieure, après prise en compte, le cas échéant, des gains sur opérations de microcouverture pour le calcul de la réduction de valeur.

Pour le calcul de la valeur de réalisation (ou la valeur de marché telle que définie dans les annexes), si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Le modèle de valorisation doit prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'actif. Dans ce cadre, Dexia Crédit Local s'appuie sur ses propres modèles d'évaluation en s'efforçant de prendre en compte au mieux les conditions de marché à la date de l'évaluation ainsi que les modifications de la qualité de risque de crédit de ces instruments financiers et la liquidité du marché.

Lorsque le risque sur le titre excède le gain latent sur la couverture, la dépréciation figure en dépréciation d'actif. Dans le cas d'un risque net sur la couverture, la provision figure en provision au passif.

En cas de cession des titres de placement, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Si des titres de placement sont reclassés dans le portefeuille d'investissement, ils le sont pour leur coût d'acquisition.

Pour un titre déprécié à la date de transfert, une reprise de la dépréciation devenue sans objet est réalisée à partir de cette date, sur la durée de vie résiduelle du titre.

Titres d'investissement

Sont classés dans les titres d'investissement les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés des catégories « titres de placement » et « titres de négociation » avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance.

Ces titres font l'objet d'une couverture en risque de taux et/ou d'un adossement à des ressources affectées à leur financement. Lorsque ces titres font l'objet d'une couverture contre le risque de dépréciation dû aux variations de taux d'intérêt, les instruments utilisés sont exclusivement des *swaps* de taux d'intérêt ou de devises.

Ces instruments en couverture affectée à des titres permettent ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux variables ou révisables immunisés contre le risque de taux.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. L'écart positif ou négatif entre la valeur de remboursement et le coût d'acquisition pied de coupon (décote ou surcote) est amorti en utilisant la méthode actuarielle sur la durée résiduelle du titre.

En date d'arrêté, les gains latents ne sont pas comptabilisés et les dépréciations n'ont pas à être provisionnées, sauf dans les cas suivants :

- la naissance d'un doute sur la capacité de l'émetteur à faire face à ses obligations ;
- la probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles.

En cas de cession de titres d'investissement, ou de transfert dans une autre catégorie de titres, pour un montant non négligeable par rapport au montant total des titres d'investissement détenus, Dexia Crédit Local n'est plus autorisé, pendant l'exercice en cours et pendant les deux exercices suivants, à classer en titres d'investissement des titres antérieurement acquis et les titres à acquérir, sauf si cette cession ou transfert ne met pas en doute l'intention de l'établissement de conserver ses autres titres d'investissement jusqu'à leur échéance (par exemple, cession d'un titre d'investissement dont la qualité du crédit de l'émetteur a subi une dégradation importante ou cas de titres de transaction et de placement préalablement transférés en titres d'investissement dans les cas de situations exceptionnelles de marché nécessitant un changement de stratégie et redevenant négociables sur un marché actif). Les titres d'investissement antérieurement acquis sont reclassés dans la catégorie « titres de placement » pour leur valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

Titres de l'activité de portefeuille (Tap)

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable dans lesquels la société investit de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Les Tap sont comptabilisés à la date d'achat au prix d'acquisition frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les sociétés cotées, cette valeur peut être la moyenne des cours de bourse constatés sur une

période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de bourse. À chaque arrêté comptable, les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par ligne de titres, font l'objet d'une dotation pour dépréciation sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

En cas de cession des Tap, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Cessions temporaires

Des opérations de cessions temporaires de titres sont réalisées dans un objectif de réduction du coût de la liquidité court terme. Les opérations conclues sont exclusivement des opérations de pensions livrées et de *repurchase agreement* (repo) et des opérations de prêts/emprunts de titres.

Les mises en pensions livrées ou en repo sont enregistrées dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire. Les charges relatives à la rémunération des liquidités reçues sont rapportées au résultat de l'exercice *pro rata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pensions livrées ou en repo font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie du portefeuille titres dont ils sont issus.

Les opérations qui combinent simultanément une vente comptant avec un achat à terme ferme d'un même titre sont assimilées à des opérations de repo. Le traitement comptable de ces opérations est celui du repo. Ces opérations de cessions temporaires font l'objet d'une revalorisation périodique. Cette technique consiste à ajuster le montant emprunté aux mouvements qui se produisent sur le titre en cours de contrat. Ceci permet de diminuer chez la contrepartie le risque de crédit résultant de l'évolution de la valeur du collatéral titre.

Les titres prêtés font l'objet d'un déclassement sous la forme d'une créance représentative de la valeur comptable de ces titres prêtés. À chaque arrêté comptable, la créance est réévaluée selon les règles applicables aux titres qui ont fait l'objet du prêt.

Les titres empruntés sont enregistrés dans la catégorie des titres de transaction en contrepartie, au passif, d'une dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette correspondante sont évalués selon les règles applicables aux titres de transaction.

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet :

- soit d'exercer une influence ou le contrôle de la société émettrice ;
- soit d'entretenir des relations bancaires avec cette société.

Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté ces titres sont évalués au plus bas des deux montants : leur coût d'acquisition ou leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour Dexia Crédit Local.

Si la société émettrice présente une situation nette au moins égale à celle qui prévalait lors du dernier achat de titres, un résultat précédent bénéficiaire ou des perspectives réelles de redressement pour l'exercice en cours, la valeur d'usage en date d'arrêté sera réputée au moins égale au coût historique. Si ces conditions ne sont pas remplies, une analyse multicritères est effectuée, afin de déterminer si l'application du principe de prudence doit conduire à constituer une dépréciation sur la ligne de participation.

Les titres en devises financés en euros font l'objet d'une réévaluation portée en écart de conversion et non pas en résultat, conformément au règlement CRB n° 89-01.

En cas de cession partielle d'une ligne de participation, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Autres titres détenus à long terme

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable investis dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent. Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres détenus à long terme, cotés ou non, représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. En cas de cession des titres détenus à long terme, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Actifs corporels et incorporels

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue selon le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Sauf exception, les agencements et mobiliers sont amortis sur dix ans, le matériel sur cinq ans et les logiciels entre trois à cinq ans.

Autres actifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à recevoir dans le cadre des opérations de *swaps*. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend des emprunts obligataires et des titres de créances négociables.

Emprunts obligataires

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis* sur la base des taux contractuels.

Les emprunts à « zéro coupon » sont enregistrés à leur prix d'émission. À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux actuariel de l'émission, sont enregistrés dans les charges sur dettes représentées par un titre dans le compte de résultat, et en complément

de la dette au passif, et ce jusqu'à la date d'échéance pour atteindre par capitalisation le montant du nominal à rembourser.

Les frais et commissions à l'émission des emprunts obligataires font l'objet d'un étalement par fraction égale sur la durée de vie des emprunts auxquels ils sont rattachés. Les soultes versées ou reçues sur rachats d'emprunts sont enregistrées en compte de résultat depuis le 1^{er} janvier 2005.

Concernant les emprunts en devises, le traitement appliqué est celui des opérations en devises.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux *Medium term notes*, aux Bons à moyen terme négociables (BMTN) et aux certificats de dépôts négociables sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*. Les intérêts payés d'avance sur les *Commercial papers* sont enregistrés à la date d'opération, dans un compte de régularisation, puis étalés, *pro rata temporis*, dans un compte de charges d'exploitation.

Primes de remboursement et d'émission sur des dettes représentées par des titres

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties sur la durée de vie des titres concernés, dès la première année, *pro rata temporis*. Elles figurent au bilan dans le poste de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Autres passifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à verser dans le cadre des opérations de *swaps*. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

Provisions au passif du bilan

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour leurs valeurs actualisées quand :

- Dexia Crédit Local a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

Les provisions non individualisées (provisions collectives) sur la clientèle figurent dans cette rubrique. Ces provisions couvrent le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêté des comptes. Ces pertes sont estimées en se basant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. À cet effet, Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche combinant probabilités de défauts et pertes en cas de défaut.

Des provisions fiscales réglementées sont constituées dans les comptes sociaux sur les crédits à moyen et long terme et sur les amortissements dérogatoires. Des dépréciations liées aux instruments financiers à terme

sont comptabilisées conformément aux règles précisées ci-dessous dans le paragraphe relatif aux opérations sur instruments financiers à terme.

Les engagements en matière de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi et à long terme sont enregistrés en charge de l'exercice. Ils sont déterminés par pays, conformément aux règles locales contractuelles. Ces engagements sont estimés chaque année selon une méthode actuarielle et comptabilisés dans les provisions. Ils représentent des montants peu importants et sont présentés dans l'annexe 5.5.b.

Les provisions au passif incluent également les provisions pour impôts différés.

Passifs subordonnés

Des titres subordonnés remboursables ont été émis par Dexia Crédit Local. Ces titres sont à retenir également dans les fonds propres complémentaires en application de l'article 4-d du règlement CRB n° 90-02, conformément à la définition du ratio de solvabilité européen.

Opérations sur instruments financiers à terme

Dexia Crédit Local conclut régulièrement des opérations d'instruments financiers à terme, principalement dans le but de couvrir le risque de taux ou de change auquel ses différentes activités l'exposent. Accessoirement, le recours à de telles opérations a pour objet de tirer parti des évolutions favorables de ces taux. Les opérations sont traitées sous les formes suivantes : *swaps* de taux et/ou de devise, *Fra*, *Cap*, *Floor*, options de taux, *futures*, *credit default swap*, *credit spread option*.

L'enregistrement de ces opérations s'effectue conformément aux principes définis par les règlements CRB n° 90-15 et n° 92-04. Cette réglementation distingue quatre catégories comptables d'enregistrement, reflétant l'intention initiale dans laquelle ont été conclues ces opérations.

L'affectation dans l'une de ces catégories - couverture affectée, macrocouverture, position ouverte isolée, gestion spécialisée de portefeuille - conditionne les principes d'évaluation et de comptabilisation.

Pour toutes les catégories, l'engagement, appelé montant notionnel, est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à son terme ou le début de la période de référence pour les accords de taux futurs. Dans le cas où le montant notionnel varie, le montant souscrit en hors bilan est actualisé pour représenter l'engagement maximal actuel ou futur. Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Les soultes de conclusion des instruments financiers de couverture sont étalées sur la durée de vie de l'instrument financier tant que celui-ci reste en vie. Cet étalement est réalisé en mode quasi-actuariel pour l'ensemble des opérations.

Opérations de couverture

Opérations de microcouverture

Les opérations répertoriées en couverture affectée ou microcouverture ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine. Seuls sont

considérés comme conclus à titre de couverture affectée les contrats qui répondent aux conditions suivantes :

- l'élément couvert par les contrats contribue à exposer l'établissement de crédit à un risque global de variation de prix ou de taux d'intérêt ;
- les contrats achetés ou vendus ont pour but et pour effet de réduire le risque de variation de prix ou de taux d'intérêt affectant l'élément couvert et sont identifiés comme tels dès l'origine.

Répondent principalement à cette définition les *swaps* affectés en microcouverture des émissions primaires, des titres du portefeuille obligataire de placement et d'investissement ainsi que des actifs clientèle. Ces instruments de couverture construisent des passifs ou des actifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables donc immunisés contre le risque de taux.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits en compte de résultat de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble homogène couvert.

- Dans le cas du remboursement anticipé (ou éventuellement de la cession) de l'élément couvert, la soulte de résiliation reçue ou payée du fait de l'interruption anticipée de l'instrument de couverture est enregistrée de la façon suivante :
 - si la résiliation de l'instrument de couverture a eu lieu avant le 1^{er} janvier 2005, la soulte est étalée sur la durée de l'opération résiliée ;
 - si celle-ci a eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat sur la période de résiliation ; toutefois, la soulte payée par Dexia Crédit Local n'est déduite de ce résultat que pour la partie qui excède les gains non encore constatés en résultat sur la position symétrique.

Dans les deux cas, le stock de soultes à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

Opérations de macrocouverture

Cette catégorie regroupe les opérations qui ont pour but de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors bilan à l'exclusion des opérations répertoriées dans les portefeuilles de couverture affectée, de gestion spécialisée et de position ouverte isolée.

Ces opérations de macrocouverture réduisent globalement le risque de taux d'intérêt auquel est exposé l'établissement par ses différentes activités.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits *pro rata temporis* en compte de résultat, respectivement sur les lignes « Intérêts et charges assimilés sur opérations de macrocouverture » et « Intérêts et produits assimilés sur opérations de macrocouverture ». La contrepartie de cet enregistrement est inscrite dans les comptes de régularisation jusqu'à la date d'encaissement ou de décaissement des fonds.

Dans le cas d'une résiliation de *swaps* de macrocouverture, la soulte de résiliation de *swaps* est enregistrée de la façon suivante :

- avant le 1^{er} janvier 2005, la soulte est étalée lorsque la résiliation n'est pas liée à la modification préalable du risque global de taux d'intérêt à couvrir, ou elle fait l'objet d'un traitement symétrique à celui adopté pour les éléments ayant entraîné une modification de ce risque ;

- à partir du 1^{er} janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat.

Opérations de gestion de position

Chez Dexia Crédit Local, trois activités distinctes entrent dans ce cadre :

- une activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivés de crédit.

Activité de gestion spécialisée

Cette activité regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations incluses dans cette activité ont pour but de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction, comprenant des contrats déterminés d'échange de taux d'intérêt et d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt. Ce portefeuille de transaction, dont les positions sont centralisées et les résultats calculés quotidiennement, est géré constamment en sensibilité. Des limites internes au risque de taux d'intérêt encouru sur ce portefeuille ont été préalablement établies, conformément aux dispositions du règlement CRB n° 97-02 modifié.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe du *mark-to-market* qui se traduit par :

- une réévaluation mensuelle de l'ensemble des flux futurs, enregistrée directement en résultat ;
- l'inscription immédiate en résultat des flux payés ou perçus.

La technique utilisée pour le calcul de la réévaluation des instruments dérivés est celle du coût de remplacement. Elle consiste, pour chaque contrat donné, à simuler un nouveau contrat permettant, à la date d'arrêt, de clore la position ouverte par le contrat d'origine, puis à actualiser les différences de flux ainsi déterminées.

La valorisation de ce portefeuille prend en compte les frais de gestion ainsi que le risque de contrepartie.

Dans le cadre de cette activité, la succursale de New York gère les risques générés par les portefeuilles de manière centralisée. Le transfert de risque est réalisé sous forme de contrats internes comptables. Ces contrats sont mis en place, enregistrés et valorisés conformément au règlement CRB n° 90-15.

Activité de prise de position

Les opérations de dérivés logées dans ce portefeuille ont pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt. C'est aussi dans cette catégorie qu'est affecté l'ensemble des opérations qui ne satisfont pas aux critères de classement dans les autres catégories.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe de prudence qui se traduit par :

- une évaluation périodique, au taux du marché, des contrats, qui donne lieu à la constitution de dépréciations en cas de moins-values latentes, alors que les plus-values latentes ne sont pas constatées en résultat ;
- l'inscription en compte de résultat *prorata temporis* des intérêts ainsi que des soultes.

Dérivés de crédit

Dexia Crédit Local négocie notamment des achats de risque de crédit, par lesquels il prend une position d'investisseur final sur des titres obligataires sous-jacents. Ces opérations sont donc assimilables à des substituts de crédit et sont répertoriées dans le portefeuille de « position ouverte isolée ».

Les primes reçues au titre de ces opérations sont étalées linéairement, *prorata temporis*, sur leur durée de vie.

Ces contrats sont réévalués périodiquement. Les pertes latentes alors constatées par le processus de valorisation sont provisionnées même en l'absence de risque de défaut avéré. Les plus-values latentes, quant à elles, ne sont pas comptabilisées.

Opérations de change

Dans le cadre de la couverture de son risque de change, Dexia Crédit Local conclut des *swaps* cambistes et des opérations d'achats et de ventes à terme de devises. Les *swaps* cambistes sont initiés dans le cadre de la transformation de ressources dans une devise identique à la devise des emplois qu'elles financent. Des opérations de change à terme sont quant à elles mises en place dans le but de compenser ou de réduire le risque de variation de cours de change affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes. Par ailleurs, des opérations de change non couvertes sont réalisées accessoirement dans le cadre de prises de position.

Conformément au règlement CRB n° 89-01, deux catégories d'opérations sont distinguées : le change « terme couvert » et le change « terme sec ». Cette distinction conditionne le mode d'enregistrement du résultat de ces opérations.

Pour toutes ces catégories d'opérations, l'engagement est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à la date de début de la période de référence.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Opérations de couverture

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat des opérations de change couvertes consiste à constater le report/déport en résultat *prorata temporis* sur la durée du contrat, c'est-à-dire la différence entre le cours à terme et le cours comptant. La position est inscrite à l'origine sur la base du cours comptant puis le report/déport est incorporé progressivement jusqu'à l'échéance.

Opérations de gestion de position

Ce sont des opérations de change à terme non qualifiées d'opérations de change à terme couvertes, au sens du règlement CRB n° 89-01, c'est-à-dire qui ne sont associées simultanément ni à des prêts et emprunts ni à des opérations de change au comptant. Ce type d'opération est réalisé dans le but de tirer avantage des évolutions du cours des devises.

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat de ces opérations de change sec consiste à convertir en euros des comptes mouvementés en devises sur la base du cours à terme restant à courir.

Opérations en devises

En application du règlement CRB n° 89-01, modifié par le règlement n° 90-01, Dexia Crédit Local comptabilise les opérations en devises dans des comptes ouverts et libellés dans chacune des devises utilisées.

Des comptes de position de change et de contre-valeur de position de change spécifiques sont ouverts dans chaque devise.

À chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de position au cours de marché à la date d'arrêté et, d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change sont portées au compte de résultat. Les écarts résultant de la conversion des titres de participation libellés en devises et financés en euros sont enregistrés au bilan dans les comptes d'écarts de conversion.

Les écarts de conversion sur les titres d'investissement libellés en devises et financés en devises sont comptabilisés parallèlement aux écarts constatés sur le financement.

Les comptes des succursales étrangères intégrées dans le périmètre de Dexia Crédit Local font l'objet d'une conversion. Le bilan est converti au cours de clôture, les capitaux propres sont maintenus au cours historique et le compte de résultat est converti sur la base d'un cours moyen. L'écart de conversion sur les capitaux et le résultat de l'exercice figure en écart de conversion sur fonds propres.

Coût du risque

Ce poste comprend les dotations et reprises de dépréciations sur créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres à revenu fixe d'investissement (en cas de risque de défaillance avéré de l'émetteur), les provisions sur engagements hors bilan (hors instruments financiers de hors bilan) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de dépréciations sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes.

Produits et charges exceptionnels

Les composantes du résultat exceptionnel sont à caractère exclusivement extraordinaire par rapport à l'activité et à la gestion du patrimoine de la société.

De plus, les produits ou les charges concernés ne dépendent pas de prises de décisions dans le cadre de la gestion courante des activités ou du patrimoine de la société mais résultent d'événements extérieurs subis et de nature complètement inhabituelle. Seuls les éléments de cette nature, qui ont une importance significative sur le résultat de la période, sont classés en produits et charges exceptionnels.

Impôts sur les sociétés

Le taux de l'impôt sur les sociétés et celui retenu en matière d'impôts différés est de 34,43 % en France.

Le taux appliqué sur les contributions des succursales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

Intégration fiscale

Le régime fiscal retenu pour Dexia Crédit Local est celui de l'intégration fiscale.

Dexia Crédit Local est intégré dans le périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est depuis le 1^{er} janvier 2002 l'établissement stable en France de Dexia SA.

Cet établissement est seul redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle, dus par le groupe. La charge d'impôt de Dexia Crédit Local est constatée en comptabilité comme en l'absence de toute intégration fiscale.

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

Identité de la société consolidant les comptes de Dexia Crédit Local
Dexia SA, Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles.

2. NOTES SUR L'ACTIF

2.1 CAISSE, AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES ET DES CCP (POSTE I. DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	0
--	---

b. Détail du poste hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Caisse	0	0
Avoirs auprès des banques centrales ou des instituts d'émission	685	275
Avoirs sur des offices de chèques postaux	0	0
TOTAL	685	275

2.2 EFFETS PUBLICS ADMISSIBLES AU REFINANCEMENT AUPRÈS DE LA BANQUE CENTRALE (POSTE II. DE L'ACTIF)

Ce poste comprend les effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	90
-------------------	----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant au 31/12/2008
	40	65	63	2 808	2 976

c. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Activité bancaire et autre			Total
	Portefeuille de transaction	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement	
Valeur d'acquisition au 31/12/2007	103	3 233	188	3 524
Variations de l'exercice :				
• acquisitions	0	277	119	396
• cessions et titres échus	(55)	(491)	(119)	(665)
• transferts	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	(8)	(8)
• autres	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	48	3 019	180	3 247
Dépréciations au 31/12/2007	0	(2)	0	(2)
Variations de l'exercice :				
• dotations	0	(269)	0	(269)
• reprises	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0
• autres	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2008	0	(271)	0	(271)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2008	48	2 748	180	2 976

Le montant de titres prêtés au 31 décembre 2008 s'élève à EUR 99 millions sur le portefeuille de placement et à EUR 55 millions sur le portefeuille d'investissement.

d. Transferts entre portefeuilles

Aucun transfert de portefeuilles n'a été réalisé en 2008.

e. Ventilation en titres cotés et autres titres, hors intérêts courus

(En EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/08	Valeur de marché au 31/12/08	Plus-value latente nette au 31/12/08
Titres cotés ⁽¹⁾	2 904	2 939	35
Titres non cotés	72		
TOTAL	2 976		

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

Répartition par type de portefeuille (En EUR millions)	Total	Transaction	Placement	Investissement
Titres cotés ⁽¹⁾	2 904	48	2 744	112
Titres non cotés	72		4	68
TOTAL	2 976	48	2 748	180

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

f. Plus et moins-values latentes sur titres

(En EUR millions)	Titres de placement	Titres d'investissement
Plus-values latentes	35	0
Moins-values latentes	0	0

2.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE III. DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	103
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances à vue	8 723	4 512	4 512			
Créances à terme	27 388	29 674	16 245	1 568	6 629	5 232
TOTAL	36 111	34 186	20 757	1 568	6 629	5 232

c. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008		
	Total	Créances douteuses et litigieuses	Créances douteuses et compromises	Total
Encours brut	0	58	0	58
Dépréciations cumulées ⁽¹⁾	0	(37)	0	(37)
ENCOURS NET	0	21	0	21

(1) Ce montant correspond à la dépréciation des créances envers la banque Lehman Brothers.

d. Ventilation des créances à terme selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Créances subordonnées sur les établissements de crédit	524	730
Créances non subordonnées sur les établissements de crédit	26 864	28 944
TOTAL	27 388	29 674

2.4 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (POSTE IV. DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	454
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2008
	940	1 364	7 386	40 904	0	50 594

c. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie des créances hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008		
	Total	Secteur Public	Autres secteurs	Total
Encours sains	41 251	30 585	19 910	50 495
Encours restructurés	0	0	0	0
Encours douteux	72	0	11	11
Encours douteux compromis	8	3	85	88
TOTAL	41 331	30 588	20 006	50 594

d. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Encours brut des créances douteuses	84	16
Dépréciations cumulées	(12)	(5)
Encours net des créances douteuses	72	11
Encours brut des créances douteuses compromises	39	136
Dépréciations cumulées	(31)	(48)
Encours net des créances douteuses compromises	8	88

e. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Créances subordonnées sur la clientèle	8	10
Créances non subordonnées sur la clientèle	41 323	50 584
TOTAL	41 331	50 594

2.5 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE (POSTE V. DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	676
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant au 31/12/2008
	1 498	3 780	13 147	64 043	82 468

c. Ventilation selon le secteur économique de l'émetteur hors intérêts courus

Secteur économique de l'émetteur (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Émetteurs publics	40 745	29 496
Autres émetteurs	68 439	52 972
TOTAL	109 184	82 468

La forte diminution du portefeuille titres s'explique par l'absence d'emprunts de titres au 31 décembre 2008.

d. Ventilation en titres cotés et autres titres hors intérêts courus

(En EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2008	Valeur de marché au 31/12/2008	Plus-value latente nette au 31/12/2008
Titres cotés ⁽¹⁾	45 308	45 389	81
Titres non cotés	37 160		
TOTAL	82 468		

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

Répartition par type de portefeuille (En EUR millions)	Total	Transaction	Placement	Investissement
Titres cotés ⁽¹⁾	45 308	14 801	29 850	657
Titres non cotés	37 160	4 403	32 213	544
TOTAL	82 468	19 204	62 063	1 201

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

e. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Activité bancaire et autre			Total
	Portefeuille de transaction	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement	
Valeur d'acquisition au 31/12/2007	52 643	55 818	1 471	109 932
Variations de l'exercice :				
• acquisitions	2 685	8 132	168	10 985
• cessions et titres échus ⁽¹⁾	(36 659)	(1 891)	(356)	(38 906)
• autres variations	0	161	0	161
• écarts de conversion	535	2 909	(82)	3 362
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	19 204	65 129	1 201	85 534
Dépréciations au 31/12/2007	0	(748)	0	(748)
Variations de l'exercice :				
• dotations ⁽²⁾	0	(2 233)	0	(2 233)
• reprises	0	2	0	2
• autres variations	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	(87)	0	(87)
Dépréciations au 31/12/2008	0	(3 066)	0	(3 066)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2008	19 204	62 063	1 201	82 468

(1) La forte diminution du portefeuille de transaction s'explique par l'arrivée à échéance des prêts de titres au cours de l'exercice clos au 31/12/2008. Sur le portefeuille d'investissement, il s'agit uniquement de titres échus.

(2) Un commentaire de la variation est donné en annexe 5.4.

Le montant de titres prêtés au 31 décembre 2008 s'élève à EUR 3 457 millions sur le portefeuille de transaction, à EUR 18 570 millions sur le portefeuille de placement et à EUR 167 millions sur le portefeuille d'investissement.

f. Ventilation selon le caractère subordonné, hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par des établissements de crédit	200	442
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par d'autres entreprises	0	0
Obligations non subordonnées et autres titres à revenu fixe	108 984	82 026
TOTAL	109 184	82 468
<i>dont obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés représentés par des titres cotés</i>	0	0

g. Transferts entre portefeuilles

Aucun transfert de portefeuilles n'a été réalisé en 2008.

h. Pour le portefeuille de transaction hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	945	(2 546)

i. Pour le portefeuille de placement et d'investissement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	28	513
Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	19	787

j. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Encours brut des créances douteuses	0	163
Dépréciations cumulées ⁽¹⁾	0	(147)
Encours net des créances douteuses	0	16

(1) Les dépréciations sont essentiellement liées aux provisions enregistrées sur les titres de banques islandaises.

2.6 ACTIONS ET TITRES À REVENU VARIABLE (POSTE VI. DE L'ACTIF)

a. Ventilation selon le type de portefeuille et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Activité bancaire et autre		Total
	Portefeuille de transaction	Portefeuille de placement	
Valeur d'acquisition au 31/12/2007	0	328	328
Variations de l'exercice :			
• acquisitions	0	279	279
• cessions et titres échus	0	(250)	(250)
• autres variations	0	0	0
• écarts de conversion	0	(10)	(10)
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	0	347	347
Dépréciations au 31/12/2007	0	(48)	(48)
Variations de l'exercice :			
• dotations	0	(14)	(14)
• reprises	0	0	0
• autres variations	0	0	0
• écarts de conversion	0	14	14
Dépréciations au 31/12/2008	0	(48)	(48)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2008	0	299	299

b. Transferts entre portefeuilles

Aucun transfert de portefeuilles n'a été réalisé en 2008.

c. Ventilation en titres cotés et autres titres

(En EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2008	Valeur de marché au 31/12/2008	Plus-value latente nette au 31/12/2008
Titres cotés	137	144	7
Titres non cotés	162		
Total	299		

d. Plus et moins-values latentes sur titres à revenu variable

(En EUR millions)	Titres de placement
Plus-values latentes	7
Moins-values latentes	0

2.7 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES (POSTE VII. DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	0
--	---

b. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Entreprises liées		Autres participations		Total
	Etablissements de crédit	Autres	Etablissements de crédit	Autres	
Valeur d'acquisition au 31/12/2007	4 523	202	420	31	5 176
Variations de l'exercice:					
• acquisitions ⁽¹⁾	241	4	124	21	390
• cessions et titres échus ⁽²⁾	0	0	(84)	(27)	(111)
• transferts	0	0	0	0	0
• écarts de conversion ⁽³⁾	38	0	0	0	38
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	4 802	206	460	25	5 493
Dépréciations au 31/12/2007	(17)	(1)	0	(7)	(25)
Variations de l'exercice:					
• actées	(2 152)	0	(240)	(4)	(2 396)
• reprises	0	0	0	6	6
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	(1)	0	0	0	(1)
• autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2008	(2 170)	(1)	(240)	(5)	(2 416)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2008	2 632	205	220	20	3 077

(1) Les principales acquisitions 2008 correspondent à des augmentations de capital chez Dexia Kommunalkredit Bank, Kommunalkredit Austria, Dexia Municipal Agency et Dexia Sabadell SA.

(2) Les cessions concernent principalement les titres Société Générale et Tikiphone.

(3) Les écarts de conversion portent sur la filiale Dexia Holdings Inc.

c. Titres cotés et autres titres

(En EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2008	Valeur de marché au 31/12/2008	Plus-value latente au 31/12/2008
Titres cotés	0	0	0
Titres non cotés	3 077		
TOTAL	3 077		

d. Principales lignes significatives

Titres cotés	Valeur brute comptable au 31/12/2008	Réductions de valeur au 31/12/2008	Valeur nette comptable au 31/12/2008
	0	0	0

Titres non cotés (En EUR millions)	Valeur brute comptable au 31/12/2008	Dépréciations au 31/12/2008	Valeur nette comptable au 31/12/2008	% de participation	Quote part des capitaux propres au 31/12/2008	Exercice de référence
TOTAL	5 493	2 416	3 077			
Dont les principales						
Dexia Holdings Inc. ⁽¹⁾	2 152	2 152	0	90,00	2 245	31/12/2008
Dexia Municipal Agency	946	0	946	100,00	1 142	31/12/2008
Dexia Crediop	581	0	581	70,00	748	31/12/2008
Societe d'Investissement Suisse Luxembourgeoise	354	0	354	100,00	787	31/12/2008
Dexia Kommunalbank Deutschland	253	0	253	100,00	291	31/12/2008
Kommunalkredit Austria ⁽²⁾	205	205	0	49,00	Non disponible	31/12/2008
Crédit du Nord	184	0	184	10,00	151	31/12/2008
Dexia Kommunalkredit Bank	160	0	160	50,84	163	31/12/2008
Dexia Sabadell, SA	142	0	142	60,00	208	31/12/2008
CBX. IA 2	100	0	100	70,85	46	31/12/2008
Dexia Epargne Pension	60	35	25	25,35	33	31/12/2008
Dexia Israel Bank Ltd.	56	0	56	65,31	64	31/12/2008
Dexia Sofaxis	50	0	50	99,98	64	31/12/2008
CBX. IA 1	40	0	40	100,00	1	31/12/2008
Dexia Flobail	39	0	39	100,00	141	31/12/2008
Dexia CLF Immo	34	18	16	100,00	16	31/12/2008
Dexia Credit Local Asia Pacific Pty Ltd.	26	0	26	100,00	23	31/12/2008
Floral	23	0	23	100,00	59	31/12/2008
Exterimmo	20	0	20	40,00	Non disponible	31/12/2008
Dexia CLF Régions Bail	8	0	8	100,00	17	31/12/2008
Dexia CLF Banque	7	0	7	80,00	9 459	31/12/2008

(1) Dépréciation totale des titres Dexia Holdings Inc. compte tenu de l'accord de cession de l'activité d'assurance de FSA à Assured Guaranty Ltd.

(2) Dépréciation totale des titres Kommunalkredit Austria compte tenu de la cession à l'État autrichien.

2.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (POSTE VIII. DE L'ACTIF)

DÉTAIL DU POSTE ET VARIATIONS DE L'EXERCICE

(En EUR millions)	Frais d'établissement	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute au 31/12/2007	0	215	215
Variations de l'exercice :			
• augmentations	0	22	22
• diminutions	0	0	0
• autres	0	0	0
• écarts de conversion	0	3	3
Valeur comptable brute au 31/12/2008	0	240	240
Amortissements et dépréciations au 31/12/2007	0	(159)	(159)
Variations de l'exercice :			
• dotations	0	(26)	(26)
• reprises	0	0	0
• autres	0	0	0
• écarts de conversion	0	(1)	(1)
Amortissements et dépréciations au 31/12/2008	0	(186)	(186)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2008	0	54	54

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux logiciels acquis et aux développements informatiques réalisés en interne et immobilisés.

2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (POSTE IX. DE L'ACTIF)

DÉTAIL DU POSTE ET VARIATIONS DE L'EXERCICE

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage, mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
(En EUR millions)					
Valeur d'acquisition au 31/12/2007	1	46	18	0	65
Variations de l'exercice :					
• augmentations	0	1	3	0	4
• diminutions	0	0	(13)	0	(13)
• transfert ⁽¹⁾	0	(41)	41	0	0
• autres	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	1	6	49	0	56
Plus-values au 31/12/2008	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations au 31/12/2007	0	(34)	(11)	0	(45)
Variations de l'exercice :					
• dotations	0	(1)	(3)	0	(4)
• reprises	0	0	11	0	11
• transfert ⁽¹⁾	0	32	(32)	0	0
• autres	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations au 31/12/2008	0	(3)	(35)	0	(38)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2008	1	3	14	0	18

(1) Les transferts sont liés à des reclassements internes.

2.10 AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION (POSTES XIII ET XIV DE L'ACTIF)

VENTILATION DU POSTE

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Autres actifs		
Primes payées sur <i>swaptions</i> émises	3	94
Primes payées sur options	79	128
Dépôts de garantie versés ⁽¹⁾	3 761	17 184
Créances fiscales	2	1
Impôts différés actifs	308	741
Autres immobilisations financières	0	91
Autres actifs	29	0
TOTAL COMPTES AUTRES ACTIFS	4 182	18 239

(1) Les dépôts de garantie versés correspondent essentiellement à des versements de collatéraux dans le cadre de contrats avec les principales contreparties traitant sur les marchés de dérivés. La hausse des cash collatéraux est essentiellement due à l'évolution des taux d'intérêt sur 2008.

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Comptes de régularisation		
Primes et charges à reporter sur emprunts	344	347
Primes sur prêts et autres charges à reporter	107	51
Primes et charges à reporter sur opérations de couverture	1 069	972
Primes et charges à reporter sur opérations de <i>trading</i>	0	810
Produits acquis sur opérations de couverture	5 693	4 192
Produits acquis sur opérations de <i>trading</i>	2 543	12 209
Écarts de conversion à l'actif	749	718
Autres produits acquis	554	636
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	11 059	19 935

2.11 VENTILATION DE L'ACTIF PAR DEVISE

Classement par devises d'origine (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008
En EUR	56 124
En autres devises UE	29 811
En autres devises hors UE	127 509
TOTAL DE L'ACTIF	213 444

3. NOTES SUR LE PASSIF

3.1 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE I. DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	331
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à vue ⁽¹⁾	1 033	51 965	51 965			
Dettes à terme ⁽²⁾	92 674	77 420	54 561	3 035	12 476	7 348
TOTAL	93 707	129 385	106 526	3 035	12 476	7 348

(1) Dans un contexte de raréfaction de la liquidité interbancaire, Dexia Crédit Local utilise depuis septembre 2008 les facilités de refinancement proposées par les banques centrales. Ce refinancement est de EUR 44 milliards au 31 décembre 2008.

(2) Dont titres donnés en pension livrée pour EUR 9 milliards.

3.2 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (POSTE II. DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	22
-------------------	----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à vue	0	0				
Dettes à terme	4 521	3 559	1 654	29	415	1 461
TOTAL	4 521	3 559	1 654	29	415	1 461

c. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie, hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Secteur public	601	1 551
Autres secteurs	3 920	2 008
TOTAL	4 521	3 559

3.3 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (POSTE III. DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	297
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant au 31/12/2008
Titres du marché interbancaire et TCN	13 754	7 728	9 432	5 133	36 047
Emprunts obligataires	515	98	584	1 961	3 158
TOTAL	14 269	7 826	10 016	7 094	39 205

c. Ventilation selon le type de titre et variations de l'exercice hors intérêts courus

(En EUR millions)	Titres de marché interbancaire et TCN	Emprunts obligataires	Total
Valeur au 31/12/2007 ⁽¹⁾	51 298	5 472	56 770
Variations de l'exercice :			
• émissions	17 999	199	18 198
• remboursements	(33 548)	(2 636)	(36 184)
• écarts de conversion	298	123	421
• autres	0	0	0
VALEUR AU 31/12/2008	36 047	3 158	39 205

(1) Les valeurs d'ouverture au 31/12/2007 ont fait l'objet d'un reclassement de poste à poste de EUR 4 136 millions.

Ce poste comprend les primes d'émission pour EUR 289 millions, amorties pour EUR 26 millions au 31/12/2008.

3.4 AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION (POSTE IV ET V. DU PASSIF)

DÉTAIL DU POSTE

Comptes de régularisation et autres passifs (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Autres passifs		
Dépôts de garanties reçus	481	3 311
Primes sur instruments conditionnels vendus	169	412
Créditeurs divers ⁽¹⁾	35 973	8 966
TOTAL AUTRES PASSIFS	36 623	12 689
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance sur prêts	84	86
Décotes constatées lors du rachat des créances	0	0
Produits constatés d'avance sur opérations de couverture	1 163	1 040
Produits constatés d'avance sur opérations de <i>trading</i>	0	775
Gains à étaler sur contrats de couverture	0	210
Charges à imputer sur opérations de couverture	6 058	4 706
Charges à imputer sur opérations de <i>trading</i>	2 449	11 352
Écarts de conversion passif	537	815
Autres produits à reporter	334	60
Autres charges à payer	297	129
Autres comptes de régularisation – passif	0	278
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	10 922	19 451

(1) Le montant de EUR 36 milliards correspond au 31/12/2007 aux dettes sur les titres empruntés.

3.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En EUR millions)	Montant 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations ⁽³⁾	Montant 31/12/2008
Provisions pour risques et charges sur	462	968	(61)	(29)	1 340
• Pensions et assimilées ⁽¹⁾	8	5	0	0	13
• Crédits d'engagements	149	126	(31)	(4)	240
• Autres instruments financiers	157	574	0	(10)	721
• Autres risques et charges ⁽²⁾	148	263	(30)	(15)	366
• Risque pays	0	0	0	0	0
PROVISIONS POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS	174	6	(17)	0	163
Provisions réglementées	342	11	(16)	0	337
• Provisions pour crédit à moyen et long terme	310	0	0	0	310
• Provisions amortissements dérogatoires	25	9	(13)	0	21
• Provision pour investissement	7	2	(3)	0	6
TOTAL	978	985	(94)	(29)	1 840

(1) Les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière et médaille du travail s'élèvent à EUR 13 millions.

(2) Une analyse des principales variations est donnée en annexe 5.5.

(3) Les autres variations correspondent au montant des étalements des plus values de cession réalisées dans le cadre des transferts de prêts à Dexia Municipal Agency pour EUR 18 millions et aux écarts de conversion.

3.6 PASSIFS SUBORDONNÉS (POSTE VIII. DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	62
-------------------	----

b. Variations de l'exercice hors intérêts courus

(En EUR millions)	Total
Montant au 31/12/2007	5 309
Variations de l'exercice :	
• émissions	299
• diminutions	(340)
• écarts de conversion	93
• autres variations	0
MONTANT AU 31/12/2008	5 361

c. Indications relatives à chaque emprunt subordonné :

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	Indéterminée	200	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égle ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêt à partir du 01/07/2015, après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,79 À partir de juillet 2015, EURIBOR 3M + 1,40 À partir de juillet 2020, EURIBOR 3M + 2,15
EUR	Indéterminée	700	a) Remboursement anticipé impossible sauf après accord préalable du Secrétaire général de la Commission bancaire, pas avant 5 ans sauf remplacement par des fonds propres d'égle ou de meilleure qualité b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,73 Titre super-subordonné à durée indéterminée. À partir du 18/11/2015, la rémunération passe à Euribor 3M + 1,73
USD	Indéterminée	250	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égle ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêt à partir du 01/10/2012, après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 1,1 À partir du 01/10/2012, LIBOR USD 3M + 1,85
USD	Indéterminée	1 190	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égle ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêt à partir du 05/04/2015, après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,39 À partir du 05/04/2015, LIBOR USD 3M + 1,14
EUR	10/06/2009	13	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35
EUR	10/06/2009	49	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35
EUR	27/06/2011	640	a) Pas de remboursement anticipé possible b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,58
USD	27/09/2012	60	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2007 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,5925
USD	01/04/2013	130	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,5475

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
USD	01/04/2013	200	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,4975
USD	01/10/2013	200	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,4625
USD	01/01/2014	100	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,485
USD	01/07/2014	135	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,43
USD	01/10/2014	265	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,33
EUR	01/12/2014	100	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 22/12/2004 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	93,25 % * CMS
EUR	01/01/2015	450	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2010 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,32
EUR	09/07/2017	500	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 09/07/2012 après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,15 À partir du 09/07/2012, EURIBOR 3M + 0,65
EUR	28/12/2017	300	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 28/12/2012 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 1,45 À partir du 28/12/2012, EURIBOR 3M + 1,95
EUR	20/06/2018	300	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 20/06/2013 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 1,5 À partir du 20/06/2013, EURIBOR 1 AN + 2
EUR	12/02/2019	300	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 12/02/2014 après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Taux fixe 4,375 À partir du 12/02/2014, EURIBOR 3M + 0,72

3.7 CAPITAUX PROPRES

DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR millions)	Montant
Situation au 31/12/2007 :	
Capital	1 327
Primes d'émission et d'apport	1 087
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserves légales	133
Autres réserves	379
Écart de conversion	(93)
Résultat de l'exercice	319
Acompte sur dividendes	0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007	3 152
Variations de la période :	
Variation du capital ⁽¹⁾	(826)
Variation des primes d'émission et d'apport ⁽¹⁾	4 326
Variation des engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Variation des réserves et résultat reporté	0
Variations écarts de conversion	(78)
Dividendes versés (-)	(396)
Résultat de la période	(4 937)
Autres variations	0
Situation au 31/12/2008 :	
Capital ⁽¹⁾	501
Primes d'émission et d'apport	5 414
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserve légale	133
Autres réserves	302
Report à nouveau	0
Écart de conversion	(171)
Résultat de l'exercice ⁽²⁾	(4 937)
Acompte sur dividendes	0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008	1 242

(1) Par décision de l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008, Dexia Crédit Local a augmenté son capital en numéraire de EUR 3,5 milliards et réduit son capital de EUR 4,3 milliards, portant le capital social à EUR 500,5 millions.

Le capital social de Dexia Crédit Local de EUR 500 513 102,75 est composé de 87 045 757 actions de EUR 5,75 de valeur nominale.

(2) Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire, à titre exceptionnel, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Au titre de l'exercice 2007 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 4,55.

Au titre de l'exercice 2006 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,45 et un dividende exceptionnel de EUR 1,04.

Au titre de l'exercice 2005 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 2,88.

3.8 VENTILATION DU PASSIF PAR DEVISE

Classement par devises d'origine (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008
En EUR	58 784
En autres devises UE	21 535
En autres devises hors UE	133 126
TOTAL DU PASSIF	213 444

3.9 AUTRE NOTE ANNEXE AU BILAN

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES - VENTILATION PAR NATURE

(En EUR millions)			Total du poste	Part des entités liées ⁽¹⁾
Actif	Postes III et IV	Créances sur les établissements de crédit et Opérations avec la clientèle	85 337	32 202
	Postes V, VI, VII	Titres détenus	86 520	4 636
	Postes XIII et XIV	Autres actifs et comptes de régularisation	38 174	6 167
Passif	Postes I et II	Dettes envers les établissements de crédit et Opérations avec la clientèle	133 297	69 750
	Poste III	Dettes représentées par un titre	39 502	5 905
	Poste VIII	Passifs subordonnés	5 423	5 423
	Postes IV et V	Autres passifs et comptes de régularisation	32 140	2 561

(1) Les entités liées correspondent à celles du périmètre de consolidation du groupe Dexia.

4. NOTES SUR LE HORS BILAN

4.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS (POSTE I. DU HORS BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 2008.

VENTILATION PAR CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRE

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Engagements en faveur d'établissements de crédit	6 816	7 214
Engagements en faveur de la clientèle ⁽¹⁾	15 026	35 131
Engagements donnés sur titres	224	488
TOTAL	22 066	42 833

(1) La hausse des engagements en faveur de la clientèle en 2008 est due aux engagements Standby Bond Purchase Agreement (SBPA) de la succursale de New York.

4.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS (POSTE II. DU HORS BILAN)

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Engagements en faveur d'établissements de crédit	26 120	31 693
Engagements en faveur de la clientèle	40 237	21 639
TOTAL	66 357	53 332

b. Ventilation par nature d'opérations

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Engagements de garantie donnés		
• Cautions	66 357	53 332
• Avals et autres garanties	0	0
• Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
TOTAL	66 357	53 332

c. Passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels

Il n'existe pas de passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels.

4.3 GARANTIES RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES ACTIFS PROPRES (POSTE III DU HORS BILAN)

(En EUR millions)	Hypothèques ⁽¹⁾	Gages sur fonds de commerce ⁽²⁾	Gages sur d'autres actifs ⁽³⁾	Sûretés constituées sur des actifs futurs ⁽⁴⁾
Pour sûreté de dettes et engagements de la société	0	0	0	0
Poste du passif	0	0	0	0
Poste du hors bilan	0	0	35 029	0

(1) Montant de l'inscription ou valeur comptable des immeubles si celle-ci est inférieure.

(2) Montant de l'inscription.

(3) Valeur comptable des actifs gagés.

Ce montant correspond aux prêts donnés en garantie des financements reçus d'institutions financières internationales pour EUR 6,7 milliards, aux prêts donnés en garantie à Dexia LDG Banque SA pour EUR 1,3 milliard et aux actifs donnés en garantie auprès des banques centrales pour EUR 27 milliards.

(4) Montant des actifs en cause.

4.4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS (POSTE IV. ET V. DU HORS BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit, les engagements reçus sur titres et les devises empruntées.

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Engagements de financement reçus des établissements de crédit	6 800	8 696
Devises empruntées non encore reçues	4 489	1 216
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	1 160	1 109
Garanties reçues des collectivités locales ou acquisition en garantie de créances sur collectivités locales	8 138	10 913
Autres engagements reçus	815	1 891
TOTAL	21 402	23 825

4.5 ENGAGEMENTS SUR TITRES (POSTE VI. DU HORS BILAN)

a. Ventilation selon la nature d'opérations

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Achats		
comptant	399	0
terme	0	302
Ventes		
comptant	399	0
terme	0	302
TOTAL	798	604

b. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée	0
--	---

4.6 OPÉRATIONS DE CHANGE EN DEVICES (POSTE VII. DU HORS BILAN)

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Le poste « monnaies à recevoir » s'élève à EUR 52 milliards et le poste « monnaies à livrer » à EUR 52 milliards au 31 décembre 2008.

4.7 ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME (POSTE VIII. DU HORS BILAN)

a. Ventilation selon le type d'intentions de gestion et le type de produits

Type d'opérations (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Couverture		Trading		Juste valeur au 31/12/2008
			Micro- couverture	Macro- couverture	Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée	
Sur devises ^(a)	52 271	50 815	18 460	27 462	2 097	2 796	(1 462)
• opérations de change à terme	20 502	15 542	0	13 540	2 002	0	0
• swaps de devises et d'intérêts	31 769	35 265	18 460	13 914	95	2 796	(1 462)
• futures sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• options sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• contrats de taux de change à terme	0	8	0	8	0	0	0
Sur autres instruments financiers	831 549	822 963	122 882	471 876	10 471	217 734	(6 053)
Dont produits d'intérêts ^(b)							
• swaps de taux d'intérêt	780 238	763 276	114 198	468 876	1 771	178 431	(7 662)
• opérations sur futures	575	2 371	0	0	31	2 340	0
• contrats à terme de taux d'intérêt	15 775	7 416	157	3 000	3 929	330	15
• options sur taux d'intérêt	19 934	38 160	1 409	0	269	36 482	52
Dont autres achats et ventes à terme ^(c)							
• autres contrats d'options	15 027	11 740	7 118	0	4 471	151	1 542
• autres opérations de futures	0	0	0	0	0	0	0
• autres achats et ventes à terme	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	883 820	873 778	141 342	499 338	12 568	220 530	(7 515)

(a) Montant à livrer.

(b) Montant nominal/notionnel de référence.

(c) Prix d'achat/de vente convenu entre les parties.

b. Ventilation selon le type de marché

Type d'opérations (En EUR millions)	Marché de gré à gré	Marché organisé	Total au 31/12/2008
Sur devises	50 815	0	50 815
Sur autres instruments financiers			
• sur intérêts	808 356	2 867	811 223
• sur autres achats et ventes à terme	11 684	56	11 740
TOTAL	870 855	2 923	873 778

c. Ventilation opérations fermes et conditionnelles

Type d'opérations (En EUR millions)	Opérations fermes	Opérations conditionnelles	Total au 31/12/2008
Sur devises	50 815		50 815
Sur autres instruments financiers			
- sur intérêts	780 187	31 036	811 223
- sur autres achats et ventes à terme	8 396	3 344	11 740
TOTAL	839 398	34 380	873 778

d. Ventilation selon durée résiduelle

Type d'opérations (En EUR millions)	Jusqu'à 1 an	De 1 an 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31/12/2008
Sur devises	27 174	7 597	16 044	50 815
Sur autres instruments financiers				
- sur intérêts	390 739	81 905	338 579	811 223
- sur autres achats et ventes à terme	899	1 164	9 677	11 740
TOTAL	418 812	90 666	364 300	873 778

e. Relevé des opérations de hors bilan à terme sur valeurs mobilières, devises et autres instruments financiers à terme

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements CRB n° 88-02 et n° 90-15 :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats,
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

L'utilisation des instruments financiers à terme, par Dexia Crédit Local, s'inscrit dans les trois stratégies suivantes :

• Gestion Actif/Passif

Dans le cadre de cette gestion sont regroupées les opérations qui ont pour but de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement. Cette gestion ALM se fait principalement par des *swaps* ainsi que par des contrats futurs.

• Opérations de couverture affectée

Les opérations répertoriées dans cette catégorie ont pour objet de couvrir, le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine.

Constituent principalement cette catégorie, les *swaps* affectés en microcouverture d'émissions primaires, de titres du portefeuille obligataire de placement ou d'investissement ainsi que d'actifs clientèle. L'association de ces éléments d'actif ou de passif et de leur couverture spécifique permet de construire des actifs ou des passifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables et donc immunisés contre le risque de taux.

Par ailleurs sont également classés dans cette catégorie, les *swaps* cambistes qui sont mis en place afin de transformer des ressources dans la devise des emplois qu'elles financent, cette transformation ayant pour effet de réduire le risque de change.

• Opérations de gestion de position

Cette stratégie se décompose en trois types d'activité :

- une activité dite de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivé de crédit.

L'activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations traitées sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt. Les opérations incluses dans cette activité font l'objet d'une gestion spécialisée en sensibilité.

L'activité de prise de position a pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt ou du cours des devises. Les opérations mises en place sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt et des opérations de change à terme.

Enfin dans le cadre de la gestion de ses placements, Dexia Crédit Local négocie des opérations de dérivés de crédit sous deux formes : des *credit default swaps*, et des *credit spread options*.

f. Suivi du risque

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction des risques et du contrôle permanent. Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la VaR. La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours. Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

4.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

VENTILATION PAR NATURE

(En EUR millions)		Total du poste	Part des entités liées ⁽¹⁾
	Poste I Engagements de financement donnés	42 833	7 994
	Poste II Engagements de garantie donnés	53 332	44 419
Hors bilan	Poste IV Engagements de financement reçus	9 912	7 100
	Poste V Engagements de garantie reçus	13 913	138
	Postes III, VI, VII et VIII Autres engagements donnés et reçus	963 921	201 612

(1) Les entités liées correspondent à celles du périmètre de consolidation du groupe Dexia.

5. NOTES SUR LE RÉSULTAT

5.1 PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Produits d'intérêts relatifs aux :		
Opérations avec les établissements de crédit ⁽¹⁾	1 846	2 432
Opérations avec la clientèle (a)	1 868	2 375
Obligations et autres titres à revenu fixe (b)	4 041	3 962
Opérations de macrocouverture (d)	18 753	18 485
TOTAL PRODUITS D'INTÉRÊTS	26 508	27 254
Charges d'intérêts relatifs aux :		
Opérations avec les établissements de crédit ⁽¹⁾	(4 183)	(4 543)
Opérations avec la clientèle (a)	(309)	(175)
Obligations et autres titres à revenu fixe (c)	(3 545)	(3 624)
Opérations de macrocouverture (d)	(18 724)	(18 858)
TOTAL CHARGES D'INTÉRÊTS	(26 761)	(27 200)
NET	(253)	54

(1) Dont EUR - 1 341 millions de transactions avec les parties liées.

a. Produits d'intérêts et charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle

Les charges et produits d'intérêts sur les opérations avec la clientèle représentent un montant net de EUR 2 200 millions.

Ce poste comprend pour EUR 2 040 millions les charges et produits sur intérêts échus et les intérêts courus non échus des opérations de crédit à la clientèle.

Il intègre par ailleurs des indemnités de remboursement anticipé de prêts représentant EUR 18 millions.

Ce poste comprend également les produits d'engagements de financement et de garantie qui représentent EUR 142 millions.

b. Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

Le poste représente pour EUR 3 962 millions les produits des intérêts échus et des intérêts courus non échus des obligations et autres titres à revenu fixe, les produits et charges d'étalement des décotes et surcotes sur titres d'investissement et de placement, ainsi que le résultat des opérations de couverture sur ces titres.

c. Intérêts et charges assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

Ce poste représente une charge d'intérêts de EUR 3 624 millions pour Dexia Crédit Local.

En plus des intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe, il inclut également le résultat des opérations de couverture sur le risque de taux, lorsque celles-ci sont identifiées dès l'origine comme rattachées à des titres de créances négociables, à des émissions obligataires ou à des dettes subordonnées.

d. Produits et charges sur opérations de macrocouverture

Les produits de macrocouverture s'élèvent à EUR 18 485 millions et les charges de macrocouverture s'élèvent à EUR 18 858 millions. Ces montants sont portés respectivement dans le poste I et II du compte de résultat.

5.2 VENTILATION DES REVENUS DE TITRES À REVENU VARIABLE (POSTE III. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Entreprises liées	202	533 ⁽¹⁾
Participations et autres titres détenus à long terme	0	23
Actions et autres titres à revenu variable	11	4
TOTAL	213	559

(1) Dont EUR 400 millions de dividendes reçus de la filiale SISL.

5.3 VENTILATION DES COMMISSIONS (POSTES IV. ET V. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Détail des commissions perçues (poste IV. du compte de résultat)

Nature (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Crédit	15	13
Autres services financiers	2	2
TOTAL	17	15

b. Détail des commissions versées (poste V. du compte de résultat)

Nature (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Crédit	(4)	(1)
Opérations sur instruments financiers	(2)	(2)
Opérations sur titres	0	(3)
Autres services financiers	(12)	(9)
TOTAL	(18)	(15)

5.4 VENTILATION DES GAINS ET PERTES PROVENANT D'OPÉRATIONS SUR PORTEFEUILLES (POSTE VI. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Résultats de :		
- opérations sur titres de transaction	780	(344)
- opérations sur titres de placement ⁽¹⁾	(806)	(3 133)
- opérations de change	54	104
- opérations sur instruments financiers	0	414
Réductions de valeur	0	0
TOTAL	28	(2 958)

(1) Cette ligne regroupe les plus ou moins values de cession et les dotations/reprises de provisions sur le portefeuille de titres de placement ainsi que les plus ou moins values sur les titres d'activité de portefeuille. Les portefeuilles de transaction et de placement enregistrent la forte volatilité des marchés financiers et la non-liquidité de ces marchés.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations et reprises sur titres de placement sont les suivantes :

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
• dotations aux dépréciations	(839)	(3 116)
• reprises de dépréciations	33	3
Sous-total	(806)	(3 113)
• moins-values de cession	(49)	(95)
• plus-values de cession	49	75
Sous-total	0	(20)
TOTAL	(806)	(3 133)

5.5 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (POSTE IX. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Détail

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Frais de personnel	(192)	(211)
• Salaires et traitements	(129)	(139)
• Charges sociales	(63)	(72)
Autres frais administratifs	(56)	(111)
• Impôts et taxes	(21)	(22)
• Autres frais administratifs	(35)	(46)
• Provision pour restructuration	0	(43)
TOTAL	(248)	(322)

b. Renseignements sur le personnel

	31/12/2007	31/12/2008
Effectif fin d'année	1 612	1 737
• cadres dirigeants	159	160
• autres cadres	1 019	1 107
• employés	434	470
Frais de personnel (en EUR millions)	(192)	(206)
• rémunérations et avantages sociaux directs	(129)	(130)
• cotisations patronales d'assurances sociales	(38)	(53)
• primes patronales pour assurances extralégales	0	0
• autres frais de personnel	(24)	(22)
• pensions	(1)	(1)
Provisions pour pensions (En EUR millions)	0	(5)
• dotations (+)	(2)	(5)
• reprises (-)	2	0
TOTAL	(192)	(211)

5.6 COÛT DU RISQUE (POSTE XI. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Dotations et pertes	Reprises et utilisations	Total au 31/12/2008
Provisions pour dépréciation et pertes sur créances	(61)	12	(49)
Provisions crédits d'engagements	(127)	32	(95)
Provisions pour risques	(188)	0	(188)
Provisions réglementées	(2)	3	1
TOTAL	(378)	47	(331)

Le coût du risque enregistre une forte hausse en 2008. Il reprend les impacts des provisions comptabilisées sur les créances Lehman Brothers (EUR 37 millions), la constitution de provisions sectorielles visant à couvrir les effets de la crise sur des activités spécifiques du portefeuille (EUR 47 millions).

Compte tenu de la cession de FSA au groupe Assured Guaranty, les titres Dexia Holdings Inc. ont été intégralement dépréciés, une provision complémentaire à hauteur de EUR 186 millions a été constituée.

5.7 GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS (POSTE XII. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Détail

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007		Total au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008		Total au 31/12/2008
	Entreprises liées	Autres		Entreprises liées	Autres	
Dotations aux dépréciations ⁽¹⁾	(1)	(1)	(2)	(2 152)	(244)	(2 396)
Reprises de dépréciations	0	2	2	0	5	5
Sous-total	(1)	1	0	(2 152)	(239)	(2 391)
Moins-values sur cessions	0	(1)	(1)	0	(6)	(6)
Plus-values sur cessions	15	18	33	0	33	33
Sous-total	15	17	32	0	27	27
TOTAL	14	18	32	(2 152)	(212)	(2 364)

(1) Dont dépréciation des titres Dexia Holdings Inc. pour EUR 2 152 millions et dépréciation des titres Kommunalkredit Austria pour EUR 205 millions.

b. Répartition par nature

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Titres de participation	18	(212)
Participations dans les entreprises liées	14	(2 152)
Autres titres détenus à long terme	0	0
Titres d'investissement	0	0
Immeuble	0	0
TOTAL	32	(2 364)

5.8 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

a. Autres produits d'exploitation (poste VII. du compte de résultat)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Autres produits d'exploitation bancaire	0	3
Autres produits d'exploitation non bancaire	2	3
TOTAL	2	6

b. Autres charges d'exploitation (poste VIII. du compte de résultat)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Autres charges d'exploitation bancaire	(1)	(4)
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
TOTAL	(1)	(4)

5.9 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (DÉTAIL DU POSTE XIII. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

5.10 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (POSTE XIV. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Décomposition de la charge d'impôt

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Impôts des sociétés	(32)	(37)
Impôts différés	139	486
Autres	0	0
TOTAL	107	449

Le taux d'imposition retenu pour l'exercice 2008 s'élève à 34,43 % pour la France.
Le taux d'imposition des succursales étrangères est en général inférieur.

b. Dérogations aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Provisions réglementées	4	(1)
• Provision pour crédit à moyen et long terme	9	0
• Provision pour investissement	(5)	(1)
Amortissement dérogatoires	2	(5)

c. Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est depuis 2002 tête de groupe d'intégration fiscale, groupe dont fait partie Dexia Crédit Local.

5.11 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(En EUR millions)	
Rémunérations allouées aux membres du comité de direction et du conseil d'administration de la société en raison de leurs fonctions dans ceux-ci, dans les entreprises filiales et dans les entreprises associées.	
Comité de direction	5
Conseil d'administration	0
TOTAL	5
Montant en fin d'exercice des créances existant à leur charge, des passifs éventuels en leur faveur et des autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	
Comité de direction	5
Conseil d'administration	0
TOTAL	5

Les avances et crédits accordés pendant l'exercice ont été conclus à des conditions normales à l'ensemble des membres des organes d'administration.

5.12 VENTILATION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE

a. Ventilation géographique

(En EUR millions)	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Total résultat net
En France	30	(233)	(2 602)
Succursales étrangères	(2 373)	(2 458)	(2 335)
TOTAL	(2 343)	(2 691)	(4 937)

b. Ventilation par métier

(En EUR millions)	Produit net bancaire		Résultat brut d'exploitation		Résultat net	
	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008
Services financiers au secteur public, financement de projets	336	(916)	142	(1 139)	102	(3 614)
Services financiers aux particuliers	0	0	0	0	0	0
Gestion d'actifs	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et marchés financiers	(354)	(1 911)	(394)	(1 961)	(317)	(1 823)
Fonds propres non alloués	6	484	(33)	409	534	500
TOTAL	(12)	(2 343)	(285)	(2 691)	319	(4 937)

6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Sociétés (En EUR)	Capital	Prime d'émission, réserves et report à nouveau	C A H.T. ou PNB du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice
1 - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Dexia Crédit Local				
A - Filiales (de 50 % à 100 % du capital détenu)				
Dexia CLF Immo				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	2 364 700	13 250 196	793 822	617 474
Dexia Credit Local Asia Pacific Pty. Ltd.				
Level 23, 207 Kent Street, Sydney, NSW, 2000.	26 269 120	1 344 325	197 277 599	(4 295 070)
Dexia Sabadell (*)				
Paseo de las Doce Estrallas 4 - E - 28042 Madrid	237 061 000	59 803 745	84 980 033	48 747 141
Dexia Crediop (*)				
Via Venti settembre N. 30 - I00187 Roma	450 210 000	481 180 355	182 708 471	136 287 105
Dexia Holdings Inc.				
31 West 52nd Street - NY 10019 New York	1 889 676 916	579 046 599	30 390 637	25 276 551
Dexia Kommunalbank Deutschland				
Charlottenstr. 82 - D - 10969 Berlin	162 500 000	127 600 000	3 000 000	400 000
Dexia Municipal Agency				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	946 000 000	104 397 000	244 512 000	91 265 000
Floral				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	22 867 353	34 478 553	3 554 556	2 302 729
Dexia Israel Bank Ltd.				
3 Heftman Str. - 64737 Tel-Aviv Israël	33 320 575	55 266 315	24 137 077	10 205 728
SISL				
180, rue des aubépines L 1145 - Luxembourg	337 650 000	438 202 671	67 421 383	11 540 299
Dexia Sofaxis				
Route de Creton - 18110 Vasselay	613 020	46 295 820	26 151 425	16 768 951
CBX. IA 1				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	1 130 004	977 358	(987 439)	(999 997)
CBX. IA 2				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	141 140 624	(49 865 069)	19 157 679	1 365 050
Dexia Flobail				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	56 100 175	(70 041 313)	11 329 482	(26 970 910)
Dexia Kommunalkredit Bank				
Türkenstrasse 9 - A - 1092 Wien	220 000 000	238 746 116	29 706 996	(139 120 917)
Dexia CLF Banque				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	7 625 000	4 199 000	10 207 000	892 000
Dexia Bail				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	4 550 000	(734 554)	2 097 448	695 448
Dexia CLF Régions Bail				
1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense	7 625 000	5 373 797	4 029 912	1 790 620
B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu)				
Crédit du Nord				
28, Place Rihour - 59800 Lille	740 263 248	602 688 000	931 564 000	168 230 000
Dexia Epargne Pension				
76 rue de la Victoire - 75009 Paris	193 674 375	23 380 055	388 953 899	(85 168 055)
Exterimmo				
100-104 Avenue de France- 75013 Paris	50 000 000	0	Non disponible	Non disponible
Kommunalkredit Austria				
Türkenstrasse 9 - A - 1092 Wien	18 530 850	276 349 193	38 667 111	24 608 386
(*) Sociétés qui ne produisent des comptes annuels qu'en normes IFRS				
2 - Renseignements globaux				
A - Filiales non reprises au paragraphe 1-A				
- Sociétés françaises				
- Sociétés étrangères				
B - Filiales non reprises au paragraphe 1-B et autres titres de participations dont le capital détenu est inférieur à 10 %				
- Sociétés françaises				
- Sociétés étrangères				

Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés par Dexia Crédit Local au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par Dexia Crédit Local	Montants des cautions et avals donnés par Dexia Crédit Local	Activité
	Brute	Nette				
100,00 %	33 691 141	16 232 370	0	0	150 162 282	Financement immobilier
100,00 %	26 269 120	26 269 120	0	1 018 898 445	0	Banque, établissement de crédit
60,00 %	142 236 600	142 236 600	0	2 155 841 749	5 702 946 754	Banque, établissement de crédit
70,00 %	581 223 585	581 223 585	37 866 500	1 417 156 078	5 158 147 965	Banque, établissement de crédit
90,00 %	2 151 508 476	0	0	148 755 934	0	Rehaussement de crédit
100,00 %	253 339 375	253 339 375	5 000 000	1 592 675 648	0	Banque, établissement de crédit
100,00 %	945 999 909	945 999 909	70 080 000	3 500 000 000	5 338 380 825	Société de crédit foncier
100,00 %	23 080 690	23 080 690	0	0	0	Emission d'emprunts pour la société mère
65,31 %	56 002 387	56 002 387	579 488	86 564 123	173 465 763	Banque, établissement de crédit
100,00 %	353 514 002	353 514 002	400 000 000	86 598 455	0	Gestion de participations
99,98%	50 056 308	50 056 308	13 821 233	0	0	Détention et gestion de participation dans les sociétés de courtage d'assurance
100,00 %	40 314 880	40 314 880	0	24 935 028	64 972	Acquisition de terrains, immeubles, droits immobiliers
70,85%	100 000 058	100 000 058	0	175 481 051	94 518 950	Location de biens immobiliers
100,00 %	39 127 397	39 127 397	0	667 671 155	1 462 673 682	Location de biens immobiliers
50,84 %	160 226 100	160 226 100	0	4 087 699 048	1 771 105 155	Holding
80,00 %	6 738 631	6 738 631	4 199 948	1 899 201 495	10 906 504 624	Banque, établissement de crédit
100,00 %	5 121 549	5 121 549	0	115 495 863	135 126 980	Location de biens immobiliers
100,00 %	7 941 401	7 941 401	104 999	358 182 471	414 113 304	Location de biens immobiliers
10,00 %	184 463 311	184 463 311	18 975 048	0	0	Banque, établissement de crédit
25,35 %	60 159 075	25 383 075	0	0	0	Opération de capitalisation, d'assurance-vie et d'assurance
40,00 %	20 000 000	20 000 000	0	0	0	Acquisition de terrains, immeubles, droits immobiliers
49,00%	205 228 070	0	2 996 301	0	0	Banque, établissement de crédit
	12 763 927	11 692 672	265 957	91 420 228	0	
	3 789 927	3 789 927	1 082 505	18 597 233 274	141 685 689	
	28 750 515	22 775 020	480 911	715 589 803	591 545 202	
	884 954	884 954	0	0	0	

7. PORTEFEUILLE TITRES DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

7.1 TITRES DE PLACEMENT

(En EUR millions)	Valeur de marché	Valeur portefeuille	Gains latents	Pertes latentes	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Obligations françaises	2 072	2 140	0	0	2 072
• Organismes publics	99	105	0	0	99
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Collectivités locales	99	105	0	0	99
• Autres émetteurs	1 973	2 036	0	0	1 973
Établissements de crédit	1 578	1 619	0	0	1 578
Autres établissements privés	395	417	0	0	395
TSDI	0	0	0	0	0
Obligations étrangères	60 063	62 986	72	0	59 991
• Organismes publics	26 848	27 581	33	0	26 815
Administrations centrales	1 777	1 862	7	0	1 770
Collectivités locales	25 071	25 719	26	0	25 045
• Autres émetteurs	33 215	35 405	39	0	33 176
Établissements de crédit	11 690	12 443	8	0	11 682
Autres établissements privés	21 525	22 962	31	0	21 494
TSDI	0	0	0	0	0
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	62 135	65 126	72	0	62 063
Actions et autres titres à revenu variable					
• FCP	285	344	0	0	285
• Actions	21	0	7	0	14
TOTAL ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	306	344	7	0	299
Effets publics					
• Organismes publics	2 783	3 019	35	0	2 748
Administrations centrales	2 130	2 283	34	0	2 096
Collectivités locales	653	736	1	0	652
TOTAL EFFETS PUBLICS	2 783	3 019	35	0	2 748
TOTAL GÉNÉRAL	65 224	68 489	114	0	65 110

7.2 TITRES D'INVESTISSEMENT

(En EUR millions)	Valeur de remboursement	Surcote (décote)	Provisions pour dépréciation	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Obligations françaises	75	0	0	75
• Organismes publics	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0
Collectivités locales	0	0	0	0
• Autres émetteurs	75	0	0	75
Établissements de crédit	25	0	0	25
Autres établissements privés	50	0	0	50
TSDI	0	0	0	0
Obligations étrangères	1 123	3	0	1 126
• Organismes publics	977	3	0	980
Administrations centrales	252	0	0	252
Collectivités locales	725	3	0	728
• Autres émetteurs	146	0	0	146
Établissements de crédit	90	0	0	90
Autres établissements privés	56	0	0	56
TSDI	0	0	0	0
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 198	3	0	1 201
Effets publics				
• Organismes publics	180	0	0	180
Administrations centrales	98	0	0	98
Collectivités locales	82	0	0	82
TOTAL EFFETS PUBLICS	180	0	0	180
TOTAL GÉNÉRAL	1 378	3	0	1 381

7.3 TITRES DE TRANSACTIONS

(En EUR millions)	Valeur d'achat ⁽¹⁾	Valeur de marché ⁽¹⁾
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Obligations françaises	209	199
• Organismes publics	0	0
Administrations centrales	0	0
Collectivités locales	0	0
• Autres émetteurs	209	199
Établissements de crédit	102	104
Autres établissements privés	107	95
Obligations étrangères	21 541	19 005
• Organismes publics	1 639	1 602
Administrations centrales	470	448
Collectivités locales	1 169	1 154
• Autres émetteurs	19 902	17 403
Établissements de crédit	3 897	3 493
Autres établissements privés	16 005	13 910
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	21 750	19 204
Effets publics		
• Organismes publics	50	48
Administrations centrales	50	48
Collectivités locales	0	0
TOTAL EFFETS PUBLICS	50	48
TOTAL GÉNÉRAL	21 800	19 252

(1) La valeur d'achat et la valeur de marché sont calculées coupons courus inclus.

Rapport général des commissaires aux comptes

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de Dexia Crédit Local, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe aux comptes annuels relative à l'impact de la crise financière et de liquidité sur la situation financière et de liquidité de Dexia Crédit Local.

II JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité et la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi que par une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement, comme exposé dans la note 1.1 de l'annexe aux comptes annuels. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 1.2.b de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs dans le contexte plus difficile de la crise financière. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et les hypothèses retenues, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments.
- Nous avons également examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des instruments financiers qui ne sont plus négociables sur un marché actif, ou dont les paramètres de valorisation ne sont plus observables, ainsi que les modalités retenues en conséquence pour les valoriser.
- Comme mentionné dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels :
 - Votre société procède à l'enregistrement de provisions spécifiques et de provisions collectives pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (paragraphes « créances sur la clientèle », « provisions au passif du bilan » et « opérations de gestion de position » pour l'activité de « prise de position » et pour les « dérivés de crédit ») ;
 - Votre société détermine les dépréciations éventuelles de son portefeuille titres de placement en fonction de leur valeur de réalisation, après prise en compte des opérations de microcouverture (paragraphe « opérations sur titres - titres de placement ») ;

- Votre société détermine les dépréciations éventuelles des titres de l'activité de portefeuille, des titres de participation et des autres titres détenus à long terme en fonction de leur valeur d'usage ou d'utilité (paragraphe « opérations sur titres – titres de l'activité de portefeuille (Tap) » et « immobilisations financières – titres de participation & autres titres détenus à long terme ») ;
- Votre société détermine les provisions constituées pour couvrir les engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi conformément aux règles locales par entité (paragraphe « provisions au passif du bilan »).

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations en tenant compte du contexte particulier lié à la crise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions postérieurement à celles-ci.

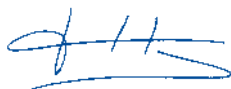
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2009

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Hervé HELIAS



DELOITTE & ASSOCIES

François ARBEY

José-Luis GARCIA



6 Assemblée générale

Rapport spécial des commissaires
aux comptes sur les conventions
et engagements réglementés 236

Propositions de résolutions
à l'assemblée générale ordinaire
du 14 mai 2009 237

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention approuvée au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 :

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Engagement de pension complémentaire

Dexia SA a intégré Monsieur Gérard Bayol, administrateur directeur général, à effet du 1er janvier 2007, dans un collège de cadres dirigeants du groupe Dexia bénéficiant d'une pension complémentaire correspondant à une rente annuelle, équivalente à 75% de la moyenne de sa rémunération fixe des deux années précédant son départ à la retraite, diminuée des montants perçus de la pension légale.

Cet engagement a été présenté à votre conseil d'administration du 22 février 2008 qui l'a approuvé.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Par ailleurs, en application de l'article R.225-30 du Code du commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention d'intégration fiscale

Votre conseil de surveillance du 19 novembre 2002 a autorisé Dexia Crédit Local à conclure une nouvelle convention d'intégration fiscale. Depuis le 1er janvier 2002, et pour une durée de cinq ans (reconductible), le périmètre d'intégration est placé sous l'égide de l'établissement de Dexia en France, 95 % des titres composant le capital de Dexia Crédit Local lui étant rattachés en conséquence des opérations de restructuration (décroisement des titres Dexia Crédit Local et CCB, absorption de Dexia France) et d'augmentation de capital intervenues sur l'exercice 2000.

Conformément à la doctrine administrative, elle prévoit la remontée des économies d'impôt générées par l'intégration fiscale à la nouvelle tête du groupe fiscal, en lieu et place de Dexia Crédit Local. Le changement de tête du groupe fiscal n'a emporté aucun changement pour les filiales du groupe Dexia Crédit Local.

Convention de déclaration de soutien au profit de Dexia Municipal Agency

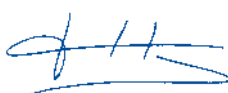
La convention de « déclaration de soutien » de Dexia Crédit Local au profit de Dexia Municipal Agency du 16 septembre 1999, ratifiée par l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2000, bénéficie aux porteurs d'obligations émises par Dexia Municipal Agency. Elle indique que Dexia Crédit Local détiendra durablement plus de 95% du capital de Dexia Municipal Agency. Par ailleurs, Dexia Crédit Local veillera à ce que Dexia Municipal Agency développe son activité dans le respect des dispositions des articles L. 515-13 à L. 515-33 du Code monétaire et financier sur les sociétés de crédit foncier et dispose des moyens financiers lui permettant de faire face à ses obligations.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2009

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Hervé HELIAS



DELOITTE & ASSOCIES

François ARBEY

José-Luis GARCIA



Propositions de résolutions à l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2009

PREMIÈRE RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les informations mentionnées dans le rapport de gestion et les comptes annuels au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître un résultat déficitaire de EUR - 4 936 685 152,72.

DEUXIÈME RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les informations mentionnées dans le rapport de gestion et les comptes consolidés au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître une perte, part du groupe, de EUR - 3 555 799 409.

TROISIÈME RÉOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve dans les conditions de l'article L. 225-40 du même code les conventions et engagements réglementés qui y sont mentionnés.

L'assemblée générale rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

(En EUR)	2005	2006	2007
Montant net par action	2,88	4,49 ⁽¹⁾	4,55
Montant par action éligible à réfaction (article 158,3-2 du Code Général des Impôts)	2,88 ⁽²⁾	4,49 ⁽²⁾	4,55 ⁽²⁾
Montant total éligible à réfaction (article 158,3-2 du Code Général des Impôts)	250 691 780,16 ⁽²⁾	390 835 448,93 ⁽²⁾	396 058 194,35 ⁽²⁾

(1) Dont EUR 1,04 du chef de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2006, réunie extraordinairement.

(2) Au taux de 40 %.

QUATRIÈME RÉOLUTION : QUITUS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence de l'approbation des précédentes résolutions, donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

CINQUIÈME RÉOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale ordinaire décide d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à EUR - 4 936 685 152,72 :

- sur le compte de réserve indisponible constitué à l'effet d'apurer une partie des pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, à concurrence de EUR 4 326 491 744,21 ;
- sur le compte de réserves générales à concurrence de EUR 302 445 347,96 ;
- sur le compte de réserve légale à concurrence de EUR 82 649 174,42 ; et
- sur le compte de primes d'émission et apport à concurrence de EUR 225 098 886,13.

À l'issue de ces imputations, la réserve indisponible et les réserves générales seront à zéro, la réserve légale s'élèvera à EUR 50 051 310,28 et les primes d'émission et apport s'élèveront à EUR 861 932 618,14.

SIXIÈME RÉSOLUTION : CERTIFICATION DES COMPTES

L'assemblée générale ordinaire, pour l'application de l'article L. 822-14 du Code de commerce, prend acte que les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont certifiés par les commissaires aux comptes :

- Monsieur Hervé Hélias, associé, représentant la société Mazars, d'une part ; et
- Messieurs François Arbey et José-Luis Garcia, associés, représentant la société Deloitte & Associés, d'autre part.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : RATIFICATION DE LA DÉCISION DE COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale ordinaire ratifie la décision du conseil d'administration du 4 février 2009 de coopter Monsieur Philippe Rucheton en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jacques Guerber, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

HUITIÈME RÉSOLUTION : RATIFICATION DE LA DÉCISION DE COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale ordinaire ratifie la décision du conseil d'administration du 4 février 2009 de coopter Monsieur Christian Costrejean en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Alain Quinet, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

NEUVIÈME RÉSOLUTION : RATIFICATION DE LA DÉCISION DE COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale ordinaire ratifie la décision du conseil d'administration du 4 février 2009 de coopter Monsieur Pascal Poupelle en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Gérard Bayol, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

DIXIÈME RÉSOLUTION : CONFIRMATION DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, confirme le mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Rufenacht.

ONZIÈME RÉSOLUTION : JETONS DE PRÉSENCE

L'assemblée générale ordinaire décide de réduire de 25 % l'enveloppe de jetons allouée annuellement au conseil d'administration et d'en fixer le montant à EUR 225 000.

Ce montant demeurera inchangé jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée.

DOUZIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

7 Renseignements de caractère général

Informations juridiques et administratives 240

1. Concernant la société..... 240
2. Concernant les perspectives de la société 242

Contrôleurs légaux 243

Document de référence – Attestation du responsable 244

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 20 mars 2009) 245

Tableau des correspondances 249

Informations juridiques et administratives

1. CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Histoire de la société	Dexia Crédit Local est l'une des trois principales entités du groupe Dexia, groupe franco-belge, formé en 1996 par l'alliance du Crédit Local de France et du Crédit Communal de Belgique, établissements de crédit spécialisés dans le financement des collectivités locales et des acteurs locaux.
Raison sociale Nom commercial	Dexia Crédit Local est la dénomination sociale de la société, telle que résultant de ses statuts. Son nom commercial est Dexia Public Finance Bank – DPFB.
Pays d'origine Constitution Durée de vie	Le pays d'origine de la société est la France : elle a été constituée à Paris, le 28 août 1989 pour une durée de 99 ans.
Numéro d'enregistrement	Elle est immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Nanterre sous le numéro 351 804 042 (APE : 6492Z).
Siège social	Son siège social, et lieu principal d'activité, est sis à La Défense (92913) - Tour Dexia La Défense 2 - 1, Passerelle des Reflets (téléphone : 01 58 58 77 77), depuis le 1 ^{er} mars 2007.
Forme juridique Législation régissant l'activité	Il s'agit d'une société anonyme à conseil d'administration de droit français, relevant des dispositions des articles L. 225-17 et suivants du Code de commerce et L. 511-1 du Code monétaire et financier.
Objet social	<p>La société a pour objet, à titre de mission permanente, de poursuivre l'activité suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser en France et à l'étranger toutes opérations de crédit en faveur du développement local, et notamment de l'équipement collectif, principalement au profit des collectivités locales et des établissements publics, des organismes bénéficiant de leur garantie, des sociétés d'économie mixte locales, des sociétés concessionnaires de services publics et plus généralement des organismes réalisant des opérations d'urbanisme et d'habitat, ou ayant passé avec une collectivité locale une convention pour la réalisation ou la gestion d'un équipement d'intérêt local ; - pratiquer au profit de ces mêmes personnes une activité de courtage en assurances et toute activité de conseil et d'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et, d'une manière générale, offrir tous les services destinés à faciliter leur gestion financière sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice de certaines professions réglementées ; - recueillir les dépôts de trésorerie des collectivités locales et des établissements publics locaux conformément à la réglementation qui leur est applicable ; - conserver les fonds prêtés à ses clients, en attente d'emploi ; - émettre des emprunts obligataires en France et à l'étranger destinés au financement des prêts qu'elle consent. <p>À cet effet, elle peut notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des filiales ; - détenir des participations dans les sociétés dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social, constituer et gérer des fonds de garantie pour garantir le remboursement des crédits accordés aux organismes mentionnés au premier alinéa du présent article. <p>Elle peut également réaliser toute opération entrant dans son objet pour le compte d'organismes ou d'institutions d'intérêt général qui lui donnent mandat.</p>

Exercice social	L'exercice social commence le 1 ^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Répartition statutaire des bénéfices	<p>Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des prélèvements prévus à l'article 37 des statuts (5 % pour constituer le fonds de réserve légale prescrit par la loi), et augmenté des reports bénéficiaires.</p> <p>L'assemblée générale détermine, sur proposition du conseil d'administration, la part du bénéfice distribuable attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Quant au surplus, s'il en existe, l'assemblée générale décide, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi. En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle à la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.</p> <p>Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée ou, à défaut, par le conseil d'administration. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête du conseil d'administration.</p> <p>Nonobstant les dispositions qui précèdent et dans les cas prévus par la loi, le conseil d'administration est compétent pour décider de répartir un acompte à valoir sur les dividendes d'exercices clos ou en cours, avant que les comptes de ces exercices n'aient été approuvés. Le conseil d'administration en fixe le montant et la date de répartition. Il appartient à l'assemblée générale, lors de la fixation du dividende définitif, de s'assurer que les dispositions de ce paragraphe sont effectivement satisfaites pour l'ensemble de ce dividende (acompte compris).</p>
Assemblées générales	<p>Convocation</p> <p>Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu choisi par l'auteur de la convocation.</p> <p>Tout actionnaire a le droit d'obtenir la communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et le contrôle de la société.</p> <p>La nature de ces documents et les conditions de leur envoi et de mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.</p> <p>Droit d'admission aux assemblées</p> <p>Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles.</p> <p>Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire.</p> <p>Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, cinq jours au moins avant la réunion.</p> <p>Droit de vote</p> <p>Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.</p> <p>Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire.</p>
Lieu de consultation des documents Responsables de l'information	Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés à son siège social. Les demandes sont à adresser à : Monsieur Didier Casas, secrétaire général, membre du comité de direction (01.58.58.58.70), Monsieur Jean Le Naour, directeur finance, membre du comité de direction (01.58.58.58.50).

2. CONCERNANT LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ

Événement récent	La société a été profondément affectée par la crise financière ce qui a conduit sa maison mère Dexia SA, qui elle-même a reçu le soutien des pouvoirs publics, à la recapitaliser, ses résultats financiers s'étant fortement détériorés. Avec la dégradation brutale des marchés, les conditions de refinancement ont été particulièrement difficiles au dernier trimestre 2008.
Tendances	Dans le contexte de crise financière et de détérioration des résultats de la société, des mesures ont été prises au niveau du groupe Dexia et de Dexia Crédit Local dont un plan de transformation ayant pour objectif de réduire le profil de risque, recentrer les activités de Dexia sur les franchises de clientèle historique, réduire les coûts, simplifier l'organisation et renforcer la gouvernance. Le plan de transformation vise à permettre au groupe Dexia et à sa filiale Dexia Crédit Local de retrouver leur profitabilité, sous réserve des incertitudes relatives aux marchés financiers.
Contrôle	Il n'existe pas, à la connaissance de la société, d'accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.
Procédures judiciaires et d'arbitrage	Pour la période couvrant au moins les douze derniers mois, la société n'a pas été engagée dans une procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.
Changement significatif	Depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers certifiés ont été publiés, la situation de la société s'est fortement dégradée. Des actions importantes ont été entreprises pour l'organisation des activités de la société (avec notamment un plan de transformation) et son management a été profondément modifié (remplacements du président du conseil d'administration et du directeur général ; refonte de la composition du comité de direction).
Contrats importants	La société n'a pas conclu de contrat important (autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires) pouvant conférer à tout membre du groupe un droit ou une obligation ayant une incidence importante sur sa capacité à remplir les obligations que lui imposent les valeurs mobilières émises à l'égard de leurs détenteurs.

Contrôleurs légaux

Les commissaires aux comptes de Dexia Crédit Local ainsi que leurs suppléants sont les suivants :

Titulaires

- Mazars

(renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Société représentée par Hervé Hélias, associé
Exaltis - 61, rue Henri Regnault - 92075 La Défense Cedex

- Deloitte et Associés

(nommé en remplacement de Caderas Martin par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Société représentée par François Arbey et José-Luis Garcia, associés
185, avenue Charles de Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Suppléants

- Charles de Boisriou

(nommé en remplacement de Yves Robin par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Exaltis - 61, rue Henri Regnault - 92075 La Défense Cedex

- BEAS

(nommé en remplacement de Benoît Desauw par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Société représentée par Mireille Berthelot, associée
7-9, Villa Houssay - 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À CHACUN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(En EUR milliers)	2007				2008			
	Mazars	%	Caderas Martin	%	Mazars	%	Deloitte	%
Prestations d'audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 808	97,26 %	920	100,00 %	2 295	99,70 %	2 082	97,88 %
Missions accessoires	79	2,74 %	0	0,00 %	7	0,30 %	45	2,12 %
Sous-total	2 887	100,00 %	920	100,00 %	2 302	100,00 %	2 127	100,00 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Audit interne	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Sous-total	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	2 887	100,00 %	920	100,00 %	2 302	100,00 %	2 127	100,00 %

Document de référence – Attestation du responsable

La personne responsable du document de référence de Dexia Crédit Local est :

- Pascal Poupelle, directeur général de Dexia Crédit Local.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Je soussigné, Pascal Poupelle, directeur général de Dexia Crédit Local,

Atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 11 du présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 182 et 233 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2006 et 2007, respectivement en pages 174 et 233 du document de référence 2006 et en pages 181 et 243 du document de référence 2007. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes annuels et consolidés 2008 contiennent des observations.

Fait à La Défense, le 15 avril 2009

Pascal Poupelle
Directeur général



Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 20 mars 2009)

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
I - Activité et résultats	
Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2008	BALO du 13/03/2009
Rapport d'activité semestriel au 30/06/2008	BALO du 15/10/2008
Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2008	BALO du 30/09/2008
Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2008	BALO du 10/09/2008
Approbation des comptes annuels et consolidés	BALO du 02/06/2008
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008	BALO du 30/05/2008
Comptes annuels et consolidés 2007	BALO du 23/04/2008
II – Vie sociale	
Cooptations et démission d'administrateurs	Les Petites Affiches du 13/03/2009
Nomination au sein de Dexia Crédit Local Métier Public & Wholesale Banking Membre du comité de direction	Note d'information du 19 janvier 2009
Démission d'un administrateur Démission du directeur général Nomination du directeur général	Les Petites Affiches du 19/12/2008
Démissions d'administrateurs et du président du conseil d'administration Cooptations d'administrateurs et nomination du président du conseil d'administration	Les Petites Affiches du 29/10/2008
Changement de représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment – Administrateur de Dexia Crédit Local	Les Petites Affiches du 22/07/2008
Modification du capital social	Les Petites Affiches du 23/12/2008
Avis de convocation à l'assemblée générale mixte des actionnaires, le 22/12/2008	BALO du 17/11/2008
Conseil d'administration de Dexia du 20 octobre	Communiqué de presse du 20/10/2008
Le CA de Dexia a décidé ce matin de coopter Jean-Luc Dehaene, ancien premier ministre belge et Pierre Mariani, membre du comité exécutif de BNP Paribas comme membres du CA	Communiqué de presse du 07/10/2008
Démissions de Pierre Richard et de Axel Miller (Dexia)	Communiqué de presse du 30/09/2008
Nomination au sein de Dexia Crédit Local : Direction des systèmes d'information	Note d'information du 11/09/2008
Nomination au sein de Dexia Crédit Local : Réseau France	Note d'information du 29/08/2008
Nominations au sein de Dexia Crédit Local : Réseau France Direction de l'audit Direction des risques et du contrôle permanent	Note d'information du 07/07/2008
Nominations au sein de Dexia Crédit Local : Réseau France	Note d'information du 23/05/2008
Evolution de l'organisation de la direction trésorerie et marchés financiers	Note d'information du 16/05/2008
Nominations au sein de Dexia Crédit Local : Direction de la planification et du contrôle de gestion	Note d'information du 13/05/2008
Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, le 16/05/2008	BALO du 07/04/2008
Nominations au sein de Dexia Crédit Local : Réseau France Direction des financements spécialisés et de l'immobilier	Note d'information du 21/03/2008
Nominations au sein de Dexia Crédit Local : Direction du développement	Note d'information du 10/03/2008
III – Autres informations	
Approbation par la Commission européenne de la garantie portant sur le portefeuille de Financial products de FSA	Communiqué de presse du 15/03/2009

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
Résultats annuels (Dexia) : perte nette de EUR 3 326 millions en 2008 ; le ratio Tier 1 reste solide à 10,6 %	Communiqué de presse du 26/02/2009
Note de conjoncture de Dexia de février 2009 – des <i>collectivités locales concernées</i> et réactives face à la crise économique et financière	Communiqué de presse du 20/02/2009
Dexia a lancé le 4 février sa première émission obligataire de référence garantie par les Etats	Communiqué de presse du 05/02/2009
Une situation financière solide des collectivités territoriales européennes en 2007	Communiqué de presse du 05/02/2009
Dexia met en œuvre son plan de transformation pour consolider son redressement et devrait enregistrer une perte nette estimée à EUR 3 milliards	Communiqué de presse du 30/01/2009
Lancement de la 7e édition des Rubans du développement durable	Communiqué de presse du 22/01/2009
Expiration de la période d'attente en vertu de la loi antitrust Hart-Scott-Rodino pour l'acquisition prévue de la filiale FSA Holdings de Dexia par Assured Guaranty Ltd	Communiqué de presse du 21/01/2009
10 ans de recompositions hospitalières en France	Communiqué de presse du 20/01/2009
Les jeunes de la mission locale du Douaisis récompensés par la Fondation Dexia France dans le cadre de l'appel à projets 2008	Communiqué de presse du 13/01/2009
Exposition de Dexia à Madoff investment securities	Communiqué de presse du 15/12/2008
La Région Nord Pas de Calais a lancé une émission obligataire avec Dexia et HSBC France comme chefs de file	Communiqué de presse du 12/12/2008
FSA – Rumeurs	Communiqué de presse du 11/11/2008
Dexia se dote d'un objectif quantitatif pour limiter l'impact CO2 des financements accordés dans le domaine de l'énergie	Communiqué de presse du 10/11/2008
Dexia se retire de Kommunalkredit Austria AG et prend le contrôle total de Dexia Kommunalkredit Bank AG	Communiqué de presse du 03/11/2008
Dexia banka Slovensko – information réglementée	Communiqué de presse du 28/10/2008
Les risques de crédit relatifs à HRE n'auraient qu'un impact limité sur la solvabilité du groupe Dexia	Communiqué de presse du 06/10/2008
Dexia – Hypo Real Estate (HRE)	Communiqué de presse du 05/10/2008
Dexia lève EUR 6,4 milliards auprès des gouvernements belge, français et luxembourgeois	Communiqué de presse du 30/09/2008
Dexia et la Fédération des ESH offrent des diagnostics d'accessibilité à 40 ESH	Communiqué de presse du 25/09/2008
Dexia Sabadell structure, à nouveau, le financement de 60 rames et 302 wagons pour le métro de Madrid	Communiqué de presse du 23/09/2008
« Bâtir 2008-2011 » : EUR 3 milliards pour relancer l'investissement dans le bâtiment	Communiqué de presse du 19/09/2008
Dexia : pertes liées à Lehman Brothers estimées à environ EUR 350 millions	Communiqué de presse du 18/09/2008
Note de conjoncture : les collectivités locales françaises sont confrontées aux premiers effets du ralentissement économique, mais maîtrisent leur endettement	Communiqué de presse du 16/09/2008
Dexia annonce les résultats de la revue stratégique de FSA	Communiqué de presse du 11/08/2008
Nouvelle édition du Mémento-guide financier	Communiqué de presse du 28/07/2008
Les maires urbains plébiscitent le développement durable et l'intercommunalité	Communiqué de presse du 22/07/2008
Dexia et aéroport de Toulouse-Blagnac : un partenariat financier pour construire l'aéroport de demain	Communiqué de presse du 25/06/2008
Dexia va octroyer une ligne de crédit « Standby » confirmée de USD 5 milliards au segment Financial products de FSA	Communiqué de presse du 23/06/2008
Dexia Sabadell a remporté l'appel d'offres de la Commission Nationale d'Énergie espagnole	Communiqué de presse du 23/06/2008
La commune et ses finances	Communiqué de presse du 12/06/2008
Dexia finance Antares, le réseau de radiocommunications des sapeurs-pompiers	Communiqué de presse du 12/06/2008
9e édition de Focus	Communiqué de presse du 05/06/2008
Dexia et l'Opac du Calvados confirment leur partenariat financier	Communiqué de presse du 30/05/2008
La région Languedoc-Roussillon choisit Dexia pour le financement de 25 rames de TER	Communiqué de presse du 29/05/2008
Le congrès du conseil de l'Europe lance « Le Prix des régions »	Communiqué de presse du 29/05/2008
Le premier diagnostic d'accessibilité d'un bâtiment d'Etat réalisé par la préfecture du Jura avec Dexia	Communiqué de presse du 22/05/2008
Dexia unique arrangeur du partenariat public-privé de la cité sanitaire de Saint-Nazaire, pour EUR 305 millions	Communiqué de presse du 22/05/2008
Dexia toujours le 1 ^{er} distributeur de PLS en France	Communiqué de presse du 17/04/2008
Le conseil d'administration de Dexia propose Deloitte comme commissaire exclusif à l'assemblée générale de 2008	Communiqué de presse du 08/04/2008
Document de référence 2007 de Dexia Crédit Local	AMF – le 03/04/2008
Dexia et Ecotral unissent leurs compétences au service du développement durable	Communiqué de presse du 03/04/2008
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 02/03/2009 concernant le 3 ^e supplément au prospectus de base du 30/12/2008	AMF – 02/03/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 02/02/2009 concernant le 2 ^e supplément au prospectus de base du 30/12/2008	AMF – 02/02/2009

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 22/01/2009 concernant le 1 ^{er} supplément au prospectus de base du 30/12/2008	AMF – 22/01/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 22/01/2009 concernant le prospectus de base au 30/12/2008	AMF – 22/01/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 20/10/2008 concernant le 7 ^e supplément au prospectus de base du 29/11/2007	AMF – 20/10/2008
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 16/09/2008 concernant le 6 ^e supplément au prospectus de base du 29/11/2007	AMF – 16/09/2008
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 02/09/2008 concernant le 5 ^e supplément au prospectus de base du 29/11/2007	AMF – 02/09/2008
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 01/08/2008 concernant le 4 ^e supplément au prospectus de base du 29/11/2007	AMF – 01/08/2008
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 22/05/2008 concernant le 3 ^e supplément au prospectus de base du 29/11/2007	AMF – 22/05/2008
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 23/04/2008 concernant le 2 ^e supplément au prospectus de base du 29/11/2007	AMF – 23/04/2008
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 08/04/2008 concernant le 1 ^{er} supplément au prospectus de base du 29/11/2007	AMF – 08/04/2008
Communiqué de presse - Informations financières spécifiques au 30 juin 2008	HUGIN 29/08/2008
Communiqués de presse - Dexia Crédit Local : mise à disposition du rapport financier semestriel 2008	HUGIN 29/08/2008
Dépôt à l'AMF du rapport financier semestriel 2008	HUGIN 29/08/2008
Communiqué de presse - Derniers développements relatifs à l'activité de Dexia Crédit Local	HUGIN 31/07/2008
Communiqué de presse - Dexia Crédit Local : 1 ^{er} Supplément au programme EMTN	HUGIN 10/04/2008
Communiqués de presse - Dexia Crédit Local : mise à disposition du rapport annuel 2007	HUGIN 03/04/2008
Dépôt à l'AMF du rapport annuel 2007 valant document de référence	HUGIN 03/04/2008
EMISSIONS OBLIGATAIRES	
Dexia Crédit Local – EMTN 813 TR 1 EUR 3 500 000 000 maturité mars 2011 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 811 TR 1 EUR 150 000 000 maturité novembre 2010 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 817 TR 1 EUR 250 000 000 maturité septembre 2010 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 807 TR 1 EUR 179 000 000 maturité mars 2010 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 17/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 809 TR 1 JPY 25 000 000 000 maturité 27 octobre 2011 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 12/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 810 TR 1 EUR 13 000 000 maturité mars 2010 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 808 TR 1 EUR 8 000 000 maturité mars 2010 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 806 TR 1 EUR 100 000 000 maturité mars 2010 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 803 TR 1 EUR 3 000 000 000 maturité 28 octobre 2011 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 12/02/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 799 TR 1 EUR 1 250 000 000 maturité janvier 2011 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 26/01/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 798 TR 1 EUR 589 000 000 maturité septembre 2011 garanties par les Etats français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/01/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 791 TR 1 JPY 6 000 000 000 maturité 08 décembre 2009	HUGIN 05/09/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 790 TR 1 JPY 1 000 000 000 maturité 18 décembre 2009	HUGIN 22/08/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 789 TR 1 JPY 9 000 000 000 maturité 14 août 2009	HUGIN 12/08/2008

7 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 20 mars 2009)

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
Dexia Crédit Local – EMTN 785 TR 1 EUR 15 000 000 maturité 30 juillet 2023	HUGIN 29/07/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 786 TR 1 EUR 15 000 000 maturité 30 juillet 2023	HUGIN 29/07/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 773 TR 2 EUR 50 000 000 maturité 18 juin 2010	HUGIN 02/07/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 782 TR 1 EUR 50 000 000 maturité 02 juillet 2009	HUGIN 01/07/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 781 TR 1 EUR 90 000 000 maturité juillet 2009	HUGIN 30/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 779 TR 1 EUR 22 650 000 maturité 24 septembre 2014	HUGIN 26/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 776 TR 1 EUR 15 000 000 maturité juin 2009	HUGIN 16/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 775 TR 1 GBP 25 000 000 maturité juin 2009	HUGIN 16/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 773 TR 1 EUR 165 000 000 maturité 18 juin 2010	HUGIN 16/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 772 TR 1 JPY 16 080 000 000 maturité 16 juin 2009	HUGIN 13/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 770 TR 1 JPY 4 000 000 000 maturité juin 2009	HUGIN 11/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 762 TR 1 EUR 20 000 000 maturité 06 juin 2023	HUGIN 05/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 768 TR 1 JPY 13 850 000 000 maturité 04 juin 2009	HUGIN 03/06/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 765 TR 1 EUR 1 000 000 000 maturité mai 2009	HUGIN 27/05/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 763 TR 1 EUR 200 000 000 maturité mai 2009	HUGIN 27/05/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 761 TR 1 HKD 360 000 000 maturité 23 mai 2018	HUGIN 21/05/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 757 TR 1 EUR 10 000 000 maturité 15 mai 2012	HUGIN 13/05/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 756 TR 1 EUR 10 000 000 maturité 15 mai 2010	HUGIN 13/05/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 755 TR 1 JPY 1 000 000 000 maturité 11 mai 2009	HUGIN 09/05/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 753 TR 1 EUR 15 000 000 maturité 13 mai 2018	HUGIN 07/05/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 748 TR 1 EUR 20 000 000 maturité 04 août 2020	HUGIN 17/04/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 743 TR 1 USD 100 000 000 maturité avril 2009	HUGIN 14/04/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 739 TR 1 EUR 25 000 000 maturité 02 avril 2015	HUGIN 01/04/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 738 TR 1 EUR 7 500 000 maturité 30 mars 2011	HUGIN 28/03/2008
Dexia Crédit Local – EMTN 735 TR 1 EUR 7 000 000 maturité 26 mars 2016	HUGIN 25/03/2008
Dexia Crédit Local EUR 9 500 000 maturité 18 février 2010	HUGIN 08/08/2008

Tableau des correspondances

RUBRIQUES DU SCHÉMA DE L'ANNEXE XI DU RÈGLEMENT CE N° 809/2004 (ARTICLE 14)

	Pages
1. Personnes responsables	
1.1 Identification des personnes responsables	244
1.2 Attestation des personnes responsables	244
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1 Identification des contrôleurs légaux	243
2.2 Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	243
3. Facteurs de risque	23 à 34 / 161 à 166
4. Informations concernant l'émetteur	
4.1 Histoire et évolution de la société	
4.1.1 Raison sociale et nom commercial	240
4.1.2 Lieu de constitution et numéro d'enregistrement	240
4.1.3 Date de constitution et durée de vie	240
4.1.4 Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse, numéro de téléphone du siège statutaire	240
4.1.5 Événement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	242
5. Aperçu des activités	
5.1 Principales activités	
5.1.1 Principales catégories de services fournis	4 et 5 / 12 à 18
5.1.2 Nouveau produit ou nouvelle activité	4 et 5 / 60 à 62
5.1.3 Principaux marchés	12 à 18
5.1.4 Justification du positionnement concurrentiel déclaré	1 / 12
6. Organigramme	
6.1 Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	10 / 240
6.2 Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	10 / 42
7. Information sur les tendances	
7.1 Détails de la détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	2 et 3 / 5 / 23 et 24 / 60 / 89 et 90 / 161 et 162 / 190 / 242
7.2 Élément(s) raisonnablement susceptible(s) d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	2 et 3 / 5 / 23 et 24 / 60 à 62 / 89 et 90 / 161 et 162 / 190 / 242
8. Prévisions ou estimations du bénéfice	Néant
9. Organes d'administration et de direction	
9.1 Nom, adresse, fonction dans la société émettrice des membres de direction et d'administration et activités exercées en dehors	50 à 54
9.2 Déclaration d'absence de conflits d'intérêts pour les membres du conseil d'administration	64

7 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Tableau des correspondances

		Pages
10.	Principaux actionnaires	
10.1	Identité des actionnaires directs et indirects - nature du contrôle - mesures prises en vue d'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive	10 / 42 Néant
10.2	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	242
11.	Informations financières sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
		Documents de référence 2006* et 2007**
11.1	Informations financières historiques	
11.2	États financiers	
	Comptes consolidés	35 à 39 / 81 à 181
	Comptes annuels	39 et 40 / 185 à 232
11.3	Vérification des informations financières historiques annuelles	
11.3.1	Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels	182 / 244 233 / 244
11.3.2	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les commissaires aux comptes	11 à 62 / 64 à 79 / 237 et 238
11.3.3	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés	Néant
11.4	Date des dernières informations financières	
11.4.1	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées	182 / 233
11.5	Informations financières intermédiaires	
11.5.1	Informations trimestrielles et semestrielles Vérification des informations financières intermédiaires	Néant Néant
11.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	242
11.7	Changement significatif de la situation financière	242
12.	Contrats importants	242
13.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	Néant
14.	Documents accessibles au public	
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement	241

* En application de l'article 28 du règlement CE 809-2004 sont incluses, par référence, les informations financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, ainsi que les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés et les comptes annuels de cet exercice, présentés respectivement aux pages 174 et 233 du document de référence 2006 (déposé le 3 avril 2007 auprès de l'Autorité des marchés financiers, sous le numéro D. 07-0265).

** En application de l'article 28 du règlement CE 809-2004 sont incluses, par référence, les informations financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés et les comptes annuels de cet exercice, présentés respectivement aux pages 181 et 243 du document de référence 2007 (déposé le 3 avril 2008 auprès de l'Autorité des marchés financiers, sous le numéro D. 08-0196).

Filiales et participations en France

FILIALES

CBX.IA 2

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 77 77
L'acquisition et l'administration d'immeubles

Dexia Bail

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 84 06
Le financement par crédit-bail mobilier

Dexia CLF Banque

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 72200
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 88 02
Le service bancaire du secteur public local

Dexia CLF Régions Bail

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 84 06
La réalisation d'opérations de crédit-bail immobilier, principalement public

Dexia Éditions

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 78 78
www.dexia-editions.com
L'édition d'ouvrages spécialisés sur les questions relatives au monde local

Dexia Flobail

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 84 06
Le financement par crédit-bail des investissements locaux (notamment économie d'énergie et protection de l'environnement)

Dexia Habitat

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 77 77
La prise de participations dans les sociétés anonymes d'HLM et d'habitat social

Dexia Location Longue Durée

22, rue des Deux Gares
F-92564 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : + 33 1 57 69 55 55
www.dexia-lld.fr
La location longue durée et la gestion des flottes automobiles publiques

Dexia Municipal Agency

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 77 77
www.dexia-ma.com
La société de crédit foncier de Dexia Crédit Local

Dexia Sofaxis

Route de Creton
F-18100 Vasselay
Tél. : + 33 2 48 48 10 10
www.dexia-sofaxis.com
Le courtage d'assurance et le conseil en gestion du risque employeur des collectivités locales et des hôpitaux

PARTICIPATIONS

Crédit du Nord

28, place Rihour
59800 Lille
Tél. : + 33 3 20 40 30 40
Fédération de banques régionales, second réseau du groupe Société Générale

Dexia Épargne Pension

76, rue de la Victoire
F-75009 Paris
Tél. : + 33 1 55 50 15 15
www.dexia-ep.com
La compagnie d'assurance pour l'optimisation patrimoniale et l'ingénierie sociale

Domiserve

6, rue André Gide
F-92320 Châtillon
Tél. : 0810 55 55 55
www.domiserve.com
Émetteur de Cesu et enseigne nationale de services à la personne

AUTRES SOCIÉTÉS DE DEXIA EN FRANCE

Dexia Asset Management France

Washington Plaza
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08
Tél. : + 33 1 53 93 40 00
www.dexia-am.com
La gestion d'OPCVM

Dexia Ingénierie Sociale

13, rue Croquechâtaigne
BP 30064
F-45380 La Chapelle St Mesmin
Tél. : + 33 2 36 56 00 00
assurance@dexia-is.com
Les produits de prévoyance complémentaire pour le personnel des entreprises privées et para-publiques

RBC Dexia Investor Services Bank France

105, rue Réaumur - F-75002 Paris
Tél. : + 33 1 70 37 83 00
La tenue de comptes titres, investisseurs institutionnels et OPCVM

Filiales et Implantations internationales

FILIALES

Allemagne

Dexia Kommunalbank Deutschland

Charlottenstraße 82
D-10969 Berlin
Tél. : + 49 30 25 59 8-0
www.dexia.de

Australie

Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty Ltd

Level 23
207, Kent Street
Sydney NSW 2000
Tél. : + 61 2 925 13 961

Autriche et Europe centrale

Dexia Kommunalkredit Bank

Türkenstraße 9
A-1092 Vienne
Tél. : +43 1 31 6 31
www.dexia-kom.com

Dexia Kommunalkredit Bulgaria

Sofia 1000, 19 Karnigradska
Tél. : + 359 897 886 761
Bulgarie
www.dexia-kom.bg

Dexia Kommunalkredit Czech Republic a.s

Karlova 27, 110 00 Praha 1
République tchèque
Tél. : + 420 221 146 331

Dexia Kommunalkredit Hungary kft.

Horvát u. 14-24
1027 Budapest
Hongrie
Tél. : + 36 1 224 76 50

Dexia Kommunalkredit Polska

Ul. Sienna 39
PL-00-121 Varsovie
Pologne
Tél. : + 48 22 586 32 00
www.dexia-kom.pl

Dexia Kommunalkredit Bank Polska

Ul. Sienna 39
PL-00-121 Varsovie
Pologne
Tél. : + 48 22 586 32 00
www.dexia-kom.pl

Dexia Kommunalkredit Romania SRL

42 Dorobantilor Street
1st District
010573 Bucuresti
Roumanie
Tél. : + 40 21 619 34 07

Dexia banka Slovensko

Hodzova 11
01011, Zilina
Slovaquie
Tél. : + 421 41 51 11 101, 102
www.dexia.sk

Espagne

Dexia Sabadell

Paseo de las Doce Estrellas 4
Campo de las Naciones
E-28042 Madrid
Tél. : + 34 91 721 33 10
www.dexasabadell.es

États-Unis

Financial Security Assurance

31 West 52nd Street
New York, NY 10019
Tél. : + 1 212 826 01 00
www.fsa.com

Inde

Dexia Crédit Local Research and Development India Private Ltd

Mercantile House 1003
KG Marg, New Delhi 110001
Tél. : + 91 11 14 35 20 805

Israël

Dexia Israel Bank Ltd.

19 Ha'arbaha Str. – Hatihon Building
PO Box 709
61200 Tel Aviv
Tél. : + 972 3 764 76 00

Italie

Dexia Crediop

Via Venti Settembre, 30
I-00187 Roma
Tél. : + 39 06 47 71 1
www.dexia-crediop.it

Luxembourg

SISL

180, rue des Aubépines
L-1145
Luxembourg
Tél. (352) 45 90 3297

Mexique

Dexia Crédito Local México

Insurgentes Sur 1228
Col. Tiacoquemecalt del Valle,
03100 México DF
Tél. : + 52 55 56 87 75 45

Suisse

Dexia Public Finance Switzerland

2, rue de Jargonnant
CH-1207 Genève
Tél. : + 41 22 718 01 20

SUCCURSALES

Canada

Dexia Crédit Local Canada Branch

800 Square Victoria, Bureau 1620
CP 201, Montréal (Québec)
Canada H4Z 1 E3
Tél. : + 1 514 868 1200

États-Unis

Dexia Crédit Local New York Branch

445 Park Avenue
New York, NY 10022
USA
Tél. : + 1 212 515 70 00
www.dexia-americas.com

Grande-Bretagne

Dexia Public Finance Bank

Shackleton House
4 Battle Bridge Lane
UK-London SE1 2RB
Tél. : + 44 207 378 77 57
www.uk-dexia.com

Iles Cayman

Dexia Crédit Local Grand Cayman Branch

c/o CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Ltd
PO Box 694 GT
11 Dr Roy's Drive
Grand Cayman
Tél. : +212 515 7000

Irlande

Dexia Crédit Local Dublin Branch

6 George's Dock
IRL-IFSC Dublin 1
Tél. : + 353 1 670 27 00

Japon

Dexia Crédit Local Bank Tokyo Branch

Meiji Seimei Kan 5F
2-1-1 Marunouchi, Chiyoda-ku,
Tokyo 100-0005
Tél. : + 81 3 6268 4180

Suède

Dexia Public Finance Norden

Box 7573
Engelbrektsplan 2
S-10393 Stockholm
Tél. : + 46 8 407 57 00

BUREAU DE REPRÉSENTATION

Chine

Dexia Crédit Local Beijing Representative Office

Room B 603B, F 16 Focus Place
19 Jimrong Street – Xochong District
Beijing - Chine
Tél. : +86 (0) 10 6657 5858

PARTICIPATIONS

Afrique du Sud

INCA

PO Box 1847 – Gallo Manor
2152 Johannesburg
Afrique du Sud
Tél. : + 27 11 202 22 00

DEXIA